

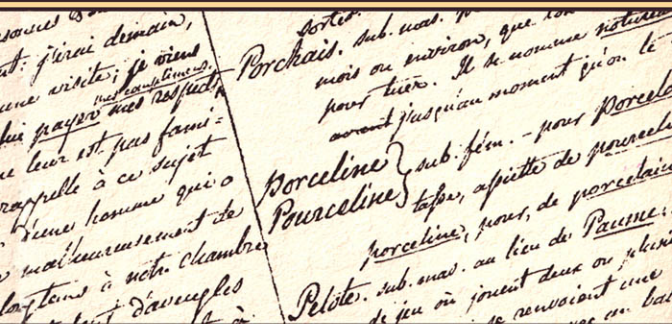
SUZELLE BLAIS

NÉOLOGIE CANADIENNE

de JACQUES VIGER

(MANUSCRITS DE 1810)

Préface de
ANDRÉ LAPIERRE



Collection
AMÉRIQUE
FRANÇAISE



Les Presses
de l'Université
d'Ottawa

NÉOLOGIE
CANADIENNE

COLLECTION « AMÉRIQUE FRANÇAISE »

La collection «Amérique française» regroupe des ouvrages portant sur le fait français en Amérique, en particulier à l'extérieur du Québec, soit en Ontario, en Acadie, dans l'Ouest canadien et aux États-Unis. La collection, conforme à la philosophie de la maison d'édition, accueille des manuscrits de langues française et anglaise.

Directeur : *André Lapierre*

Comité éditorial : *Roger Bernard*
Chad Gaffiel

Déjà parus :

Artisans de la modernité. Les centres culturels en Ontario français

Diane Farmer

2-7603-0427-2, 239 pages

Aux origines de l'identité franco-ontarienne. Éducation, culture, économie

Chad Gaffield

2-7603-0255-5, 284 pages

Les Écrits de Pierre Potier

Robert Toupin

2-7603-0426-4, 1329 pages

Le Français des Canadiens à la veille de la Conquête.

Témoignage du père Pierre Philippe Potier, s.j.

Peter W. Halford

2-7603-0271-7, 380 pages

SUZELLE BLAIS

NÉOLOGIE
CANADIENNE,
ou
DICTIONNAIRE

des mots créés en Canada
& maintenant en vogue;
- des mots dont la prononciation
& l'ortographe sont différentes
de la prononciation
& ortographe françoises,
quoique employés dans une acception
semblable ou contraire;
et des mots étrangers qui se sont
glissés dans notre langue.
de

JACQUES VIGER

(MANUSCRITS DE 1810)

ÉDITION AVEC ÉTUDE LINGUISTIQUE

Préface d'André Lapierre

Collection

**AMÉRIQUE
FRANÇAISE**

N° 5

Les Presses
de l'Université
d'Ottawa

DONNÉES DE CATALOGAGE AVANT PUBLICATION (CANADA)

Viger, J. (Jacques), 1787-1858

Néologie canadienne, ou Dictionnaire

(Collection Amérique française)

Texte intégral des deux versions manuscrites de Jacques Viger.

Comprend des références bibliographiques et un index.

ISBN 2-7603-0479-5

1. Français (Langue)-Canada-Idiotismes-Dictionnaires. 2. Français (Langue)-Canada-Mots et locutions. 3. Français (Langue)-Néologismes-Dictionnaires. 4. Viger, J. (Jacques), 1787-1858. 5. Français (Langue)-Canada-Lexicographie. 6. Français (Langue)-19e siècle. I. Blais, Suzelle. II. Titre. III. Titre : Dictionnaire. IV. Collection.

PC3643.V53 1998

447'.971'03

C98-900693-X

Cet ouvrage a été publié grâce à une contribution de la Fédération canadienne des sciences humaines et sociales, dont les fonds proviennent du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

Les Presses de l'Université d'Ottawa remercient le Conseil des Arts du Canada, le ministère du Patrimoine canadien et l'Université d'Ottawa de l'aide qu'ils apportent à leur programme de publication.

Maquette de la couverture : Robert Dolbec

Illustration de couverture : Extrait d'une page du manuscrit 1 de la *Néologie canadienne* de Jacques Viger. Manuscrit conservé au Musée de la civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec.

Mise en pages : Danielle Péret

« Tous droits de traduction et d'adaptation, en totalité ou en partie, réservés pour tous les pays. La reproduction d'un extrait quelconque de ce livre, par quelque procédé que ce soit, tant électronique que mécanique, en particulier par photocopie et par microfilm, est interdite sans l'autorisation écrite de l'éditeur. »

ISBN 2-7603-0479-5

© Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1998

542, King Edward, Ottawa (Ont.), Canada K1N 6N5

press@uottawa.ca <http://www.uopress.uottawa.ca>

Imprimé et relié au Canada

Et comme les mots sont plus mystérieux
que les faits, il me reste dans les oreilles
des sons d'une intelligence secrète.

PIERRE MAC ORLAN, *La petite cloche de Sorbonne*

REMERCIEMENTS

J'adresse mes remerciements très sincères à André Lapierre, de l'Université d'Ottawa, qui m'a proposé de publier dans la collection «Amérique française» la *Néologie canadienne* de Jacques Viger. Grâce à ses encouragements et à la confiance qu'il m'a témoignée, cet ouvrage voit enfin le jour.

Je dois beaucoup à Ludmila Bovet, linguiste, qui a accepté avec enthousiasme de lire un premier état de mon texte. Ses commentaires linguistiques et lexicographiques judicieux et sa connaissance de l'histoire de la langue me furent des plus précieux et je tiens à lui exprimer toute ma reconnaissance.

Merci à Peter W. Halford, de l'Université de Windsor (Ontario), qui a eu l'amabilité de me faire profiter de son expérience d'éditeur, en relisant mon manuscrit et en me fournissant des renseignements importants. Qu'il soit assuré de ma profonde gratitude.

Je suis reconnaissante à ceux et celles qui, comme Madeleine Faucher, du Musée de la Civilisation, aux archives du Séminaire de Québec, m'ont donné accès aux documents manuscrits de Jacques Viger et qui ont facilité mes recherches.

This page intentionally left blank

PRÉFACE

La collection «Amérique française» accueillait en 1994 (Peter W. Halford : *Le français des Canadiens à la veille de la Conquête*) le manuscrit du jésuite Pierre-Philippe Potier, premier document lexicographique franco-canadien du milieu du XVIII^e siècle. Il ne restait plus alors qu'un seul témoignage d'importance sur le français canadien qui ne fût publié dans sa totalité. Avec la parution du présent ouvrage, c'est maintenant chose faite. Suzelle Blais nous livre ici le texte *in extenso* du premier dictionnaire réalisé par un locuteur natif du pays canadien, Jacques Viger.

Le futur historien et maire de la ville de Montréal s'est vraisemblablement mis à la rédaction d'un dictionnaire du parler canadien à l'époque où, encore dans la jeune vingtaine, il était au journal *Le Canadien* à Québec. Peut-être en avait-il déjà conçu le projet au cours de ses études chez les Sulpiciens de Montréal, alors que son esprit curieux pouvait déjà noter les différences entre le parler de ses éducateurs européens et celui qu'il entendait tous les jours dans son entourage. Peut-être avait-il même commencé la rédaction de certains articles. Quoi qu'il en soit, le projet de publication est resté à l'état de manuscrit. Tout comme dans le cas du travail du père Potier, c'est encore une fois la Société du parler français au Canada qui a porté à la connaissance du grand public l'existence du dictionnaire de Viger en publiant de larges extraits du manuscrit quelque cent ans plus tard dans son *Bulletin*.

L'édition du texte intégral de la *Néologie canadienne* de Viger constituait un défi particulier en raison de l'existence, en fait, de deux manuscrits représentant deux versions du même travail : le premier étant le premier jet, le second, une version soignée, revue et corrigée. En choisissant de publier l'ensemble des cahiers de l'œuvre, Suzelle Blais nous livre ici non seulement le texte fidèle du dictionnaire tel que Viger l'a conçu mais aussi, grâce à la comparaison des deux manuscrits, des indices précieux sur l'élaboration même de l'ouvrage.

Ce dictionnaire est le reflet de l'idéologie dominante dans la classe cultivée francophone du Bas-Canada au début du XIX^e siècle. On notera qu'il s'agit d'un dictionnaire différentiel, rédigé dans une perspective normative par rapport à l'usage européen de l'époque. Viger traduit une préoccupation de l'élite de son temps, celle du nécessaire alignement du

français canadien sur la norme de Paris pour en assurer la défense et la promotion. Ce n'est que vers la fin du XIX^e siècle, alors que se multiplient en Europe les glossaires des dialectes français, que les lexicographes canadiens seront en mesure de mieux apprécier les origines des particularismes que Viger affecte de l'appellatif *néologies canadiennes*.

Le travail de Viger mérite l'attention des spécialistes à plus d'un titre. En faisant abstraction du discours normatif qui caractérise l'ouvrage, on devinera aisément l'importance que revêt ce dictionnaire pour l'étude du lexique français en général et franco-canadien en particulier. On y trouve, en premier lieu, les attestations d'origine de quelque 400 lexies ou de modifications sémantiques de mots français en terre canadienne. En outre, les indications sur la distribution géographique de mots comme *travail*, *menoirs*, *canard*, et *bombe* intéresseront les dialectologues. Les historiens de la langue y trouveront des datations nouvelles, certaines surprenantes, comme l'adjectif *loucheur*, dont la première attestation recule maintenant de plus de 125 ans. Les emprunts à l'anglais que note Viger révèlent que les processus classiques d'intégration lexicale étaient déjà à l'œuvre dès le début du XIX^e siècle. Certains emprunts attestés chez Viger éclairent même nos connaissances sur le lexique anglais au Canada. Le mot *dram*, par exemple, déjà noté comme emprunt dans la terminologie du flottage du bois en 1810, ne sera attesté en lexicographie anglo-canadienne qu'en 1967. D'ailleurs, en prenant un peu de recul, on voit que c'est tout un volet de la société québécoise du début du XIX^e siècle qui se profile à travers les mots et expressions que Viger a choisi de consigner dans son recueil. Dans ce sens, le travail de Suzelle Blais dépasse largement la linguistique et éclaire de façon inédite et originale l'histoire sociale du Canada français de la première moitié du siècle dernier.

Avec la publication des manuscrits de Viger, la collection «Amérique française» est fière de reconstituer aujourd'hui le maillon manquant de cette chaîne précieuse de témoignages lexicographiques sur le français canadien du XIX^e siècle. Il faut savoir gré à Suzelle Blais, par son patient labeur et son souci de perfection, d'avoir ainsi fourni à la communauté scientifique un ouvrage inestimable sur l'histoire de la langue française en même temps que sur l'élaboration du lexique français en terre canadienne.

André Lapierre

Département de linguistique
Université d'Ottawa
Directeur de la collection
«Amérique française»

TABLE DES MATIÈRES

Préface d'André Lapierre	9
Introduction	13
L'auteur	13
Les manuscrits	21
L'édition de la Société du parler français au Canada	28
La présente édition	30
Établissement du texte	30
Liste des termes, signes conventionnels et abréviations	33
Édition des manuscrits	37
Manuscrit 1	39
Notes du manuscrit 1	91
Manuscrit 2	99
Notes du manuscrit 2	124
Étude linguistique	129
Aspects phonétiques	133
Vocalisme	133
Consonantisme	139
Agglutination	144
Étymologie populaire	145
Aspects morphologiques et syntaxiques	146
Le nom et l'adjectif	146
Le pronom	151
Le verbe	151
L'adverbe	153
La préposition	154

Aspects lexicaux	156
Archaismes, dialectalismes et innovations formelles et sémantiques	156
Emprunts aux langues amérindiennes	232
Emprunts à l'anglais	235
Datations	240
Appendices	243
I. Listes des mots et des expressions relevés par Jacques Viger	245
II. Listes des mots et des expressions relevés par Ross Cuthbert	252
Regroupement onomasiologique	267
Les comparaisons	273
Bibliographie	279
I. Manuscrits	279
II. Imprimés	279
Index lexical	295

INTRODUCTION

L'AUTEUR

NOTES BIOGRAPHIQUES

Jacques Viger est né à Montréal le 7 mai 1787. Il est le fils de Jacques Viger et d'Amaranthe Prévost. Il eut pour parrain Joseph Papineau, notaire, député et père de Louis-Joseph Papineau, et pour marraine Marianne Cherrier. En 1799, Viger est inscrit au Collège Saint-Raphaël (fondé en 1773, il prendra en 1806 le nom de Collège de Montréal), dirigé par les Sulpiciens, où il reçoit une formation classique. C'est durant ses années d'études qu'il se lie d'amitié avec l'un de ses condisciples, Michel Bibaud, qui fera carrière comme professeur, journaliste et auteur et avec qui il restera en contact toute sa vie. Bibaud fera paraître dans les revues qu'il fondera, telles que *La Bibliothèque canadienne* et *L'Encyclopédie canadienne*, de nombreux extraits d'ouvrages de Viger sur l'histoire du Canada dont *La Saberdache* et *Les Tablettes*.

Nommé rédacteur au journal *Le Canadien*, en 1808, Viger y restera de novembre 1808 à mai 1809. Fondé à Québec en 1806 par Pierre Bédard et François-Xavier Blanchet, *Le Canadien* s'intéresse principalement à la politique et à la défense des droits des Canadiens français et sert de tribune aux poètes et aux prosateurs.

Si l'on en juge par la lettre de félicitations que Viger a reçue d'un ami au moment de sa nomination, le poste n'était pas de tout repos et demandait beaucoup de jugement :

Je vous fais mon compliment de la place que vous venez d'avoir ; – mais, mon jeune ami, permettez-moi de vous dire qu'elle est bien dangereuse, car il faut satisfaire le public (ou ses amis), et pourtant aussi ne pas offenser le gouvernement, qui a le bras long et fort. Il faut donc trouver un milieu, qui est quelquefois un peu difficile à trouver. (*La Saberdache bleue*, vol. 1, p. 51.)

C'est à cette époque que Viger conçoit l'idée d'un ouvrage sur les particularismes du français canadien. Il fait paraître dans l'édition du 7 janvier 1809 du *Canadien* un article, qu'il intitule déjà *Néologie*, dans lequel il traite du verbe *bourgogner*. Ce verbe, qui avait le sens de «battre», tire son origine du nom du général anglais Burgoyne, qui fut défait par les Américains en 1777 à Saratoga. Lorsqu'on connaît l'intérêt de Viger pour les faits d'armes, on ne peut s'étonner du choix de ce néologisme. L'article *bourgogner* figurera, remanié, dans la *Néologie canadienne*.

La *Néologie canadienne*, qui constitue tant par la qualité des données qu'elle contient que par la date de sa rédaction un ouvrage lexicographique essentiel pour l'étude du français au Canada, reste cependant le seul travail de Viger sur l'analyse de la langue. Ce dictionnaire semble lui avoir tenu à cœur; en effet, les listes de mots et d'expressions que son ami le député-poète Ross Cuthbert lui a fournies pour enrichir sa nomenclature montrent à l'évidence qu'il a parlé de son projet et qu'il s'est intéressé à l'étude de la langue pendant quelques années.

Pourquoi n'a-t-il pas terminé cette étude alors qu'il avait déjà commencé une rédaction au propre qu'il comptait probablement publier? Des occupations ayant trait aux affaires publiques et d'autres études consacrées surtout à l'histoire, ont retenu son intérêt et l'ont sans doute détourné de son projet initial. On peut le regretter, car son activité lexicographique témoigne de la même ardeur et de la même minutie que celles qu'il a mises dans ses travaux sur l'histoire canadienne. Lors de la publication de la *Néologie* de Viger dans le *Bulletin du parler français au Canada*, Camille Roy écrivait dans sa présentation : «Il fut lexicographe parce qu'il fut «historiomane», parce qu'il eut toutes les sollicitudes d'un historien, et parce que le vocabulaire d'un peuple constitue l'une des pages les plus vivantes et les plus significatives de son histoire» (Roy/Viger 42).

C'est également en 1808 qu'il commence à colliger les documents qu'il utilisera pour écrire *La Saberdache*, son principal ouvrage. Ce dernier se divise en deux parties. La première, appelée *Saberdache rouge*, comprend 30 volumes qui portent sur l'histoire du Bas et du Haut-Canada; la seconde, la *Saberdache bleue*, totalisant 13 volumes, contient la correspondance de Viger, des notes et des papiers divers.

Après avoir décrit l'apparence physique de Viger, J.-G. Barthe nous explique la passion de Viger pour sa *Saberdache* :

Jacques [...] ne visait qu'à l'originalité à laquelle son visage sarcastique se prêtait beaucoup. Ses yeux, quelque peu fauves ou obliques, provoquaient le rire, et sa bouche enfantait l'épigramme qui en sortait parfois un peu brûlante, quand il s'agissait surtout de sa *Saberdache*, son enfant de prédilection, auquel il n'était pas permis d'attenter de près ni de loin. (Barthe, *Souvenirs d'un demi-siècle*, 402.)

L'inventaire de la *Saberdache* qui a été dressé par Fernand Ouellet et qui a été publié dans le *Rapport de l'archiviste de la province de Québec* facilite grandement l'accès à cette œuvre monumentale.

Bien qu'il n'ait pas voulu faire carrière comme député à la «Chambre d'assemblée», Viger, qui comptait des hommes politiques parmi ses proches – son père notamment fut élu député de Kent en 1796 (comté de Chambly depuis 1829) –, a toujours porté un grand intérêt à la politique.

Comme l'écrit Jean-Claude Robert dans l'article qu'il lui consacre dans le *Dictionnaire biographique du Canada* : « Jacques Viger appartient au puissant réseau familial des Viger - Papineau - Lartigue - Cherrier. Cousin de Denis-Benjamin Viger, de Louis-Joseph Papineau, de Jean-Jacques Lartigue et de Côme-Séraphin Cherrier, il se tient durant toute sa vie en contact constant avec eux [...] » (RobViger 1011). Il a fait de la politique à sa manière en jouant auprès de ses amis engagés dans ce domaine le rôle de conseiller et d'informateur.

Viger fit néanmoins une brève incursion en politique municipale de 1833 à 1836, en se faisant élire à la mairie de Montréal dont il fut le premier maire.

Toujours très présent et très actif dans les différents domaines de la vie montréalaise, il fut le premier président de la Société Saint-Jean-Baptiste, fondée en 1834 par Ludger Duvernay. En outre, il fonda en 1858 avec quelques érudits, tels que les abbés Verreau, Ferland et Desaulniers, la Société historique de Montréal et en fut le premier président. À la mort de Viger survenue quelques mois plus tard, l'abbé Verreau lui succéda à la présidence.

Enfin, l'auteur de la *Néologie*, qui exerça tour à tour les fonctions de journaliste, de militaire, de fonctionnaire et d'épistolier fut avant tout un archiviste et un collectionneur infatigable. Il a légué à la postérité de nombreux écrits et documents sur l'histoire du Canada qui sont encore en grande partie inédits. Comme le fait remarquer Jean-Claude Robert : « Il n'est pas facile de saisir les multiples facettes de l'existence de Jacques Viger. Tant sa personnalité que l'ampleur de son activité et la diversité de ses intérêts en font un individu qui sort nettement de l'ordinaire » (*ib.* 1014). Il s'éteignit, après une vie bien remplie, dans sa ville natale, le 12 décembre 1858.

Tous les papiers et les écrits de Viger, dont la *Néologie canadienne*, furent acquis et classés par son confident et ami l'abbé Hospice-Anthelme Verreau. À la mort de ce dernier survenue en 1901, ils furent déposés aux fonds d'archives du Séminaire de Québec.

UN PIONNIER DE LA LEXICOGRAPHIE CANADIENNE

Viger est, avec le père Pierre-Philippe Potier, le pionnier des études sur le français canadien. Leurs glossaires respectifs se situent à la charnière de deux époques. En effet, le travail de Potier intitulé *Façons de parler* qui a été rédigé de 1743 à 1758, est de la fin du Régime français, alors que Viger a écrit la *Néologie canadienne* cinquante ans après la Conquête.

Bien que la méthodologie et les objectifs des deux auteurs soient différents – le travail de Potier est essentiellement descriptif, tandis que Viger a des préoccupations d'ordre normatif –, ils ont cependant en commun l'amour des mots et le souci du détail. Rien n'est laissé de côté dans ces ouvrages; les auteurs consignent, en effet, des lexies qui touchent de nombreux domaines de la vie humaine, animale et végétale; enfin, toutes les classes de mots sont représentées. En outre, fidèles à la tradition dictionnaire des XVII^e et XVIII^e siècles, les auteurs n'hésitent pas à émailler leurs articles de commentaires, d'expressions, de proverbes et de comparaisons qui enrichissent considérablement leurs dictionnaires et en rendent la lecture agréable, réalisant ainsi le vœu que formait A. Boyer dans la préface de l'édition de 1773 de son dictionnaire : «Il seroit à souhaiter que l'on pût faire d'un Dictionnaire un ouvrage amusant.»

Viger connaissait-il les *Façons de parler* du père Potier? Comme le fait remarquer Marcel Juneau, dans son étude qui traite des deux auteurs, certains indices le laissent à penser (JunLex 26). En effet, une trentaine de mots relevés par Viger figurent déjà dans Potier. Si tel était le cas, force est de constater que, s'il s'en est inspiré, il ne l'a pas copié. Les définitions et les exemples sont beaucoup plus développés dans le travail de Viger et témoignent d'une connaissance et d'une observation personnelles de la langue. Citons par exemple, en comparant avec Potier, le verbe *bredasser* auquel il ajoute un sens figuré et un mot de la même famille, soit *bredas*. En outre, il est difficile d'attribuer à Potier les mots dont la graphie est différente chez les deux auteurs, comme c'est le cas pour *drigaille*, *ébrayer*, *otocas*, que Potier orthographie *drigail*, *ébreuiller*, *atoka*.

Il convient de remarquer également que leurs préoccupations ne sont pas les mêmes. Alors que Potier qui partage la vie des Amérindiens consigne 42 termes et expressions d'origine amérindienne, Viger n'en retient que sept. Ce sont des mots déjà bien intégrés au français canadien et qui, pour la plupart, sont attestés depuis le XVII^e siècle ou le début du XVIII^e siècle, tels que *achigan*, *apichimon*, *caribou*, *maskinongé*, *micoine*, *mitasse* et *otocas*.

Ces mots sont encore en usage, à l'exception d'*apichimon* qui semble avoir eu une existence éphémère; il est absent, entre autres, du glossaire de Clapin. Il faudra attendre ce dernier, qui partageait sûrement l'intérêt de Potier pour la culture amérindienne, pour que figure dans un glossaire un nombre aussi considérable d'amérindianismes.

Nous disposons maintenant du texte complet et fidèle du manuscrit du père Pierre-Philippe Potier qui a été édité par Peter W. Halford sous le titre *Le français des Canadiens à la veille de la Conquête* (v. bibliogr. HalPot).

L'OBSERVATEUR DU LANGAGE

La *Néologie canadienne* apporte aux études sur le français canadien le premier ouvrage à caractère normatif. Pour comprendre la démarche lexicographique de Viger, il faut se remettre dans l'esprit de l'époque et le milieu dans lequel il a vécu. Imprégné de culture française durant ses études au collège (les Sulpiciens qui y enseignaient étaient tous, à cette époque, natifs de France), Viger a fréquenté assidûment, par la suite, les gens de lettres; il eut comme amis, entre autres, les poètes français Joseph Quesnel et Joseph D. Mermet. Un article de Michel Bibaud sur la prononciation nous aide à saisir le type d'enseignement que Viger a reçu. Il nous apprend, d'une part, qu'au Collège de Montréal l'enseignement de la prononciation était dispensé par des professeurs français et que, d'autre part, la norme était celle de Paris. Il écrit :

Je regarde même ces fautes [de prononciation] comme presque impardonnables dans ceux qui ont eu occasion d'étudier au collège de Montréal, où l'on a l'avantage d'avoir des professeurs qui, s'ils ne sont pas nés à Paris, ont du moins résidé assez longtemps dans cette capitale, pour prendre le ton de la belle prononciation Française. (*La Bibliothèque canadienne*, t. I, n° 5, octobre 1825, p. 158.)

Par ailleurs, son travail de rédacteur au *Canadien* qui l'obligeait à réfléchir sur la langue, a certainement contribué à développer chez lui un esprit critique et à lui faire prendre conscience, en même temps, de l'écart qui existait entre le langage des gens instruits et celui de la majorité de ses compatriotes.

En outre, comme bon nombre de ses contemporains, Viger sentait sa langue menacée. Il faut savoir qu'à l'époque où il travaille au *Canadien*, l'un des sujets brûlants de l'actualité était la lutte que menaient les députés pour la reconnaissance officielle du français au Parlement. La menace était, en effet, réelle et venait de deux sources différentes. Le français canadien était menacé, d'une part, par son caractère archaïsant et l'était, d'autre part, par la présence de plus en plus envahissante de l'anglais. Ce sont, d'ailleurs, les mots appartenant à ces deux catégories qui seront la cible de ses critiques. Il était donc naturel que par son éducation, son milieu et son travail, Viger éprouvât le besoin de s'intéresser à la langue et surtout de prendre parti.

L'auteur ne se contente donc pas de décrire la langue de ses contemporains, il la confronte à une norme qui est celle du français de France consigné dans les dictionnaires. Les lexies qui ne figurent pas dans les dictionnaires, et en particulier dans celui de l'Académie, trouvent difficilement grâce à ses yeux, et les formules qui les condamnent sont sans appel. Ainsi il écrit sous *attisé* : «ce mot ne se dit pas»; sous *beurrer* : «Il n'est pas du tout François»; sous *ébrâiller* : «Se débrâiller est le seul mot que la

lang[u]e permette.» Comme nous le verrons, cette attitude intransigeante pour des mots et des sens qui pourtant viennent des parlers français s'explique, en partie, par un manque de connaissances historiques. Les glossaires dialectaux qui auraient permis à l'auteur de reconnaître, parmi les mots retenus, ceux qui étaient d'origine dialectale et, qui lui auraient ainsi permis d'en retracer l'histoire, étaient inexistants au début du XIX^e siècle. De plus, les dictionnaires des XVII^e et XVIII^e siècles en général et celui de l'Académie en particulier n'étaient pas très accueillants pour les termes et les expressions de la langue familière.

L'OBJECTIF DE L'AUTEUR

D'entrée de jeu, Viger énumère dans le titre qu'il donne à son ouvrage les catégories de mots et d'expressions qu'il compte retenir : *Néologie Canadienne, ou Dictionnaire des mots créés en Canada & maintenant en vogue; – des mots dont la prononciation & l'orthographe sont différentes de la prononciation & orthographe françaises, quoique employés dans une acception semblable ou contraire; et des mots étrangers qui se sont glissés dans notre langue.*

La première catégorie comprend les innovations formelles ou sémantiques du français canadien. Viger accepte cette catégorie de mots qui répond à la nécessité d'innover tant du point de vue lexical que sémantique pour décrire les réalités canadiennes. C'est ainsi que les mots *canotée, poudrer, poudrerie, tire, tuque*, entre autres, sont analysés avec objectivité. Cette catégorie semble faire l'unanimité chez les glossaristes canadiens; ainsi Maguire en 1841 écrit :

Tous les lexicographes conviennent de la nécessité d'incorporer à la langue les termes de relation qui expriment les choses et les objets qui n'existent que dans les pays lointains, nouvellement découverts, ou avec lesquels l'on a eu peu de communications. D'où il résulte pour le Canada le droit de créer des termes pour les objets et les choses qui lui appartiennent exclusivement. (Maguire sous *Néologie* 70.)

La deuxième catégorie englobe les mots français qui ont en français canadien des variantes phonétiques, orthographiques ou sémantiques; enfin, la troisième comprend les emprunts à l'amérindien et à l'anglais.

Une lecture attentive du titre fait découvrir une lacune dans le classement des lexies. En effet, cette énumération laisse dans l'ombre les archaïsmes ainsi que les dialectalismes qui forment pourtant dans le manuscrit un groupe important de mots d'origine gallo-romane. Si l'absence de classement n'altère en rien la qualité et la pertinence des informations que nous livre Viger dans les articles, elle se fait néanmoins sentir dans les commentaires dont l'auteur est prodigue et conduit quelquefois

à des conclusions incomplètes sinon erronées. Ainsi, il écrit sous *gueusaille*, *gueussasse* (Ms. 2) : «On se sert également de ces deux mots, quoique gueusaille soit le seul français»; de même, sous *ramancher* au sens de «conter, ou raconter avec diffusion», le verbe est donné comme «canadien», alors que dans cette acception *ramancher* est un dialectalisme attesté dans les parlers du Nord-Ouest et de l'Ouest.

Pour les raisons que nous venons d'énumérer, Viger a dû travailler en synchronie. Dès lors, il était inévitable que le classement des lexies, coupé du lien historique, comporte des erreurs d'interprétations. C'est ainsi que des mots comme *attisée*, *beurrer*, *gueussasse*, *ramancher* et beaucoup d'autres ne sont pas classés ou figurent dans une catégorie qui n'est pas la leur.

C'est également ce qui explique que les mots *espérer*, *marier* et *plaisant*, figurent parmi les anglicismes, alors qu'il s'agit d'archaïsmes qui vivent encore dans certains parlers français. Viger est le premier d'une très longue liste de commentateurs de la langue à fournir la preuve que, pour être scientifique, le classement des mots doit s'appuyer sur une solide analyse historique des données linguistiques. Cette analyse est d'autant plus nécessaire que la distinction entre anglicismes et archaïsmes ou dialectalismes n'est pas toujours facile à faire.

Il ne fait aucun doute que l'anglais a joué un rôle dans le maintien de certains archaïsmes et dialectalismes en français québécois et canadien, mais cela ne fait pas pour autant de ces derniers des anglicismes. Une analyse historique approfondie est toujours nécessaire dans ce domaine, et spécialement lorsque le mot français qui fait l'objet de l'étude a un paronyme en anglais comme c'est le cas pour les trois exemples cités précédemment. Bref, l'avancement des recherches historiques, soutenu par un nombre important d'ouvrages remarquables sur le sujet rend peu pertinentes, de nos jours, les remarques de Viger en ce qui a trait au classement des lexies. L'intérêt de son travail réside avant tout dans la somme d'informations qu'il fournit et dans ses qualités d'observateur de la langue.

Les premiers glossaires sur les dialectes français ont vu le jour dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Ceux-ci vont apporter, en France comme au Canada français, une dimension nouvelle aux études historiques du français. Ils vont pour ainsi dire donner leurs lettres de noblesse à des lexies que certains glossaristes, dont Viger, jugeaient inacceptables.

Oscar Dunn, dans son *Glossaire franco-canadien* publié en 1880, sera le premier à faire ressortir l'origine dialectale des mots et des expressions qu'il a relevés. Il écrit à ce sujet :

Nous employons un bon nombre de mots qui, rejetés par l'Académie, nous sont venus toutefois de France; ils appartiennent à quelque patois. On trouvera dans ce glossaire le premier relevé qui en ait été

fait. [...]. Toutes ces expressions prouvent notre origine; elles sont autant de certificats de nationalité. Aussi je me flatte qu'au point de vue ethnologique, ce travail aura un certain intérêt. (Dunn XIX-XX.)

La comparaison de quelques articles qui paraissent respectivement dans Viger et dans Dunn illustre de façon éloquente le changement d'attitude qu'a provoqué, à la fin du XIX^e siècle, la prise de conscience de l'origine gallo-romane de nombreux mots et expressions qui constituent le français québécois et canadien. Alors que dans l'article *attisée* Viger écrit : «ce mot ne se dit pas», Dunn, qui a trouvé à ce mot une origine dialectale, plaide pour son maintien dans l'usage : «Une bonne *attisée*» est un mot bien formé qui existe dans quelques provinces en France; conservons-le»; de même, sous *étriver* (Ms. 2), Viger termine son article par cette phrase : «Etrivant & Etriver ne sont français ni l'un ni l'autre»; sous le même terme Dunn écrit : «Vieux mot qui signifie Lutter. Nous disons comme en Normandie, *Faire étriver quelqu'un* dans le sens de Plaisanter, gouailler, gausser, railler, taquiner. En Picardie, Contrarier.»

Enfin, comme la plupart des intellectuels de son temps, Viger s'attaque à l'anglicisme et plus particulièrement à l'anglicisme sémantique qui compte pour environ la moitié de la trentaine d'anglicismes que l'auteur a retenus. Pour décrire l'anglicisme sémantique, il a cette phrase, sous *marier* (Ms. 2), qui sera reprise maintes fois sous différentes formulations : «C'est employer, on ne peut pas mieux, des mots français à parler anglais.»

Viger voit l'anglicisme comme une manie qui l'agace et il l'attaque par le sarcasme. Il ressort des commentaires qui émaillent ses articles, que l'anglicisme est une mode qui relève d'un certain snobisme : «mot anglais en vogue», «c'est un adjectif à la mode», «il commence à être beaucoup en vogue ici», «c'est un mot favori», «il est du haut ton», «il est de mode chez grand nombre de personnes de dire [...]».

Il déplore que cette mode atteigne les personnes qui devraient soit par leur instruction, soit par leur milieu, l'éviter : «Beaucoup de nos puristes du bon ton disent avec satisfaction [...], «et l'on dit dans la bonne compagnie même [...], «plusieurs personnes et surtout du bon ton vous disent [...], «il [le verbe *originer*] n'est pas français, quoique la magistrature même s'en serve ici, et qu'on ait tout lieu de croire qu'il ne vient point d'une source ignoble; car ce mot n'est d'usage que parmi nos gens comme il faut».

Il y voit un goût pour la nouveauté, pour ce qui vient d'ailleurs; après avoir dénoncé le sens anglais du terme *office*, il ajoute ironiquement : «Les mots étude, bureau, cabinet, sont trop vieux & trop communs!»; et dans l'article *payer* : «Dans ce sens, Faire est trop vieux, sans doute! de plus il est français! Et Rendre n'est pas familier à ces gens».

En 1802, le poète Joseph Quesnel abonde dans le même sens. Dans sa pièce intitulée *L'Anglomanie ou le Diner à l'angloise*, il dénonce, dans un style badin, l'engouement que manifeste une certaine classe de la société pour la langue et la culture anglaises.

Quelques années plus tard, Michel Bibaud parlera à son tour de «manie d'anglifier le français» :

Rien ne dépare tant un idiome que les mots et les tours barbares qu'on y introduit mal à propos; et les personnes qui ont à cœur la pureté de leur langue, devraient reprouver de tout leur pouvoir, et tourner en ridicule, cette manie d'anglifier le français, qui paraît devenir plus générale de jour en jour. (*L'Aurore*, 18 avril 1818, p. 62.)

C'est dans le même style qu'en 1841 Thomas Maguire critiquera l'attitude des Canadiens français face à l'anglais :

Quant à l'emploi de mots purement anglais, là où il y a des termes en français qui leur correspondent, c'est une manie insupportable, c'est le comble du ridicule; et cependant combien de personnes, même d'éducation, qui tombent dans ce défaut! (Maguire 71.)

Bien qu'empreintes de subjectivité, caractéristique de la pensée et du style de Viger, ces formules ont néanmoins le mérite de nous faire connaître les habitudes langagières des citoyens canadiens-français de l'époque et leur perception de l'anglais. Comme cette langue était véhiculée, au début du XIX^e siècle, par les gens instruits et par les journaux, son influence se faisait d'autant plus sentir, d'où les dénonciations répétées et virulentes des intellectuels. Il faut cependant spécifier que ces auteurs, y compris Viger, décrivent principalement le parler urbain, c'est-à-dire celui de Québec et surtout celui de Montréal.

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, l'industrialisation fera proliférer les anglicismes, sous l'influence de l'anglo-américain. Ces anglicismes se répandront dans toutes les sphères de l'activité économique et dans toutes les classes de la société.

LES MANUSCRITS

Le travail lexicographique que nous a laissé Jacques Viger sur un certain nombre de particularismes de la langue française au Canada, au début du XIX^e siècle, comprend deux grands cahiers et vingt petits cahiers manuscrits; à ces cahiers s'ajoutent quinze feuilles volantes où figurent des listes de mots et d'expressions, dont une grande partie n'est pas de Viger. Ces documents sont classés au fonds Verreau, n^o 67, liasses I B et 2, au Musée de la civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec.

La *Néologie canadienne* est contenue dans deux manuscrits : le manuscrit de travail que nous appelons manuscrit 1 et qui comprend deux grands cahiers, et un second que l'auteur voulait peut-être définitif, que nous nommons manuscrit 2 et qui comprend vingt petits cahiers.

LE MANUSCRIT 1

Les deux cahiers du manuscrit 1, que l'auteur appelle *Livre A* et *Livre B*, sont identiques dans leur présentation et se complètent. Le format est le même; les articles sont traités de la même façon et ne se répètent pas. Lorsqu'une lexie est consignée dans les deux cahiers (c'est le cas de *bougon*, *côte*, *fine-boutique* et *moindrement*), cette répétition a toujours pour but d'ajouter des précisions, des sens nouveaux ou des exemples. Leur complémentarité est évidente; l'auteur n'a recours au *Livre B* que lorsque l'espace fait défaut dans le *Livre A*.

Les feuilles des cahiers mesurent 36 cm de large sur 30 cm de haut; elles sont pliées dans le sens de la largeur, ne sont pas paginées et comportent des pages vierges. Les feuillets sont écrits au recto et au verso, sur deux colonnes. Le texte, qui contient de nombreuses ratures, est écrit à l'encre et quelquefois au crayon; l'écriture est tantôt très fine et régulière, tantôt plus relâchée, de lecture généralement assez facile. Le *Livre A* porte la date du 12 novembre 1810 ainsi que le titre. Viger n'a pas signé son texte. La signature qui figure au-dessous du titre n'est pas de lui. L'écriture est d'un module différent de celle de Viger; en outre, elle est à l'encre bleue, contrairement au reste du texte qui est à l'encre brune.

LE MANUSCRIT 2

Par sa présentation, le manuscrit 2 a l'apparence d'un texte définitif. La disposition des articles et l'écriture sont soignées ainsi que la rédaction de l'ouvrage dans son ensemble qui comporte peu de ratures. Les articles sont généralement beaucoup plus développés que ceux des *Livres A* et *B*; les sens sont mieux classés, le style est plus recherché. Tous les articles, à l'exception de celui qui porte sur le mot *finition*, qui est ajouté dans ce manuscrit, figurent dans le manuscrit 1. Viger a indiqué par le signe x devant le terme vedette, les articles du manuscrit 1 qui figurent dans le manuscrit 2. Ils sont beaucoup moins nombreux, l'auteur n'ayant retenu dans ce manuscrit qu'environ le tiers des articles consignés dans le manuscrit 1, soit 144 entrées.

Le manuscrit 2 comprend vingt petits cahiers. Chacun des cahiers est composé de deux feuilles de 34 cm de large sur 20,5 cm de haut pliées dans le sens de la largeur. Les articles sont insérés dans un encadré de 15,5 cm sur 11,5 cm tracé au crayon. Chaque cahier est consacré à une lettre de l'al-

phabet. La pagination qui figure sur les feuillets n'est pas de Viger. Ce manuscrit ne porte ni titre ni date.

Si l'auteur se montre accueillant dans le manuscrit 1, il est, par contre, beaucoup plus sélectif dans le manuscrit 2. Sont écartés systématiquement de ce manuscrit les termes qui ne constituent qu'un écart de prononciation, tels que *âbre*, *cartron*, *chardron*, *deusse*, *troisse*, etc. L'auteur précise sa pensée à ce sujet dans l'article *amancher* (Ms. 2) : « Si ce verbe n'étoit jamais employé que dans son sens propre, celui d'emmancher, – et que l'on ne commit d'autre faute que de le prononcer mal, je ne m'arrêteroie peut-être pas à en faire ici mention. » Néanmoins, le souci de rendre compte de la prononciation ne le quitte pas. Cela se traduit dans la graphie de certains mots, dans lesquels l'accent circonflexe qui indique le [ɔ] postérieur sombre a été conservé, comme dans *abât*, *brâsser*, *ébrâiller*, *gâ*, *gouliâ*.

Les termes qui ne constituent qu'un écart de genre ou de nombre n'ont pas été retenus dans ce manuscrit; n'y figurent pas les mots *araignée*, *argent*, *incendie*, *confessionnaux*, *fanals*, etc.

Exception faite des mots *fenouil*, *fenouillette*, *ginseng* (ce dernier a été retenu parce qu'il figure dans l'expression *tomber comme le ginseng*) et *original*, les termes qui se rapportent à l'histoire naturelle n'entrent pas dans le manuscrit 2. D'ailleurs, la place qu'ils occupent dans le manuscrit 1 – ils sont toujours en bas de page, ne sont pas définis ou le sont sommairement – incite à penser que l'auteur ne comptait pas, au début de son travail, les intégrer à son dictionnaire.

Les anglicismes lexicaux et sémantiques sont au nombre d'une trentaine dans le manuscrit 1; ne seront retenus dans le manuscrit 2 que les anglicismes sémantiques. Déjà, dans le manuscrit 1, l'auteur fait une distinction dans la présentation des deux types d'anglicismes. Alors que l'anglicisme lexical est généralement décrit comme un « mot anglais », l'anglicisme sémantique a droit à des commentaires souvent assez longs.

Le texte des articles est plus soigné, plus explicite. L'auteur a refait un grand nombre de définitions, notamment dans les articles *côte*, *butin*. Il a ajouté des sens et les a mieux classés en les numérotant, comme dans les articles *canotée*, *débarquer*, *démancer*, *fine-boutique*, *peter* pour n'en citer que quelques-uns. Les exemples sont également plus nombreux, notamment sous *boucane*, *boucaner*, *exemple*, *mistimus*, *quitte*, *vulgaire*. Le style est plus soigné; les articles *bombe* et *tinton* sont caractéristiques à cet égard.

LES SOURCES

Une bonne partie de la nomenclature de Viger repose sur l'observation personnelle de la langue orale; les nombreux commentaires sur la

fréquence d'emploi et sur les niveaux de langue l'attestent. Il a puisé également dans quelques sources écrites parmi lesquelles nous avons pu identifier les *Façons de parler* du père Potier; les listes de mots et d'expressions fournies par Ross Cuthbert et que nous avons reproduites dans les appendices; *Travels and Adventures in Canada* d'Alexander Henry dont il recopie des extraits (v. document III des appendices); en outre, comme Viger était aussi journaliste, on peut citer parmi les sources certains journaux.

ORGANISATION DES ARTICLES

Le travail de Viger se présente comme un dictionnaire. L'auteur s'est inspiré, à maints égards, des dictionnaires des XVII^e et XVIII^e siècles. Cela ressort notamment dans l'organisation et la présentation des articles et dans les formules utilisées dans la métalangue; cette influence se manifeste également en ce qui a trait à la calligraphie, comme par exemple l'emploi du *s* long (ſ) lorsque cette consonne est redoublée à l'intérieur d'un mot, de la perluète (œ) qui remplace généralement la conjonction *et* dans les manuscrits et de *et cetera*, abrégé en *etc.*

Nous ne connaissons des dictionnaires qu'il a consultés que les trois qui sont nommés dans le corps de son travail; il cite le dictionnaire de l'Académie (sans donner l'édition) et deux dictionnaires bilingues soit celui de Pierre Danet, *Grand Dictionnaire françois et latin* (qui connut six éditions de 1673 à 1742) et celui d'Abel Boyer, *Dictionnaire royal françois-anglois et anglois-françois* (qui eut de nombreuses éditions avant le XIX^e siècle).

Bien que Viger n'ait pas donné l'édition du dictionnaire de l'Académie qu'il a consultée, certains indices nous portent à croire qu'il s'est servi de la cinquième édition, publiée en 1798 (à noter que l'abrégé de cette édition qui date de 1821 figure dans la liste des livres de sa bibliothèque dressée en 1835). En effet, dans l'article *ouète*, il écrit que le dictionnaire de l'Académie indique deux prononciations pour ce mot, soit *ouate* et *ouète*; or, la mention de ces deux prononciations figure pour la première fois dans la cinquième édition.

Pour notre part, nous avons pu consulter, outre les éditions de l'Académie, l'édition de 1735 du dictionnaire de Danet et l'édition de 1773 de celui de Boyer.

Viger connaissait-il le dictionnaire de Louis-Sébastien Mercier publié en 1801? On peut le penser, car le début du titre que Viger a donné à son travail, soit *Néologie canadienne, ou Dictionnaire des mots créés en Canada*, rappelle étrangement celui de Mercier, *Néologie, ou Vocabulaire de mots nouveaux, à renouveler, ou pris dans des acceptions nouvelles*.

Les mots vedettes sont regroupés par lettres, mais ne sont pas rangés dans un ordre alphabétique rigoureux. Cela ne devait pas être une préoccupation pour l'auteur puisque, dans le manuscrit 2, alors qu'il avait toute latitude de classer soigneusement par ordre alphabétique les mots qu'il retenait du manuscrit 1, il ne l'a pas fait.

La graphie des mots vedettes suit généralement l'orthographe actuelle. En outre, il convient de signaler, à ce sujet, la normalisation que pratique l'auteur dans certains mots au détriment de la forme usuelle. À titre d'exemple, citons les noms et les adjectifs qui ont une désinence en *-eux* et que l'auteur donne avec celle en *-eur*, peut-être influencé par l'orthographe des dictionnaires, notamment pour *quêteur*, qui est attesté depuis le XV^e siècle. Il s'agit de *bourasseur*, *fignoleur*, *quêteur*, que les principaux glossaires consignent avec la désinence en *-eux*. Ne serait-ce pas que déjà, au début du XIX^e siècle, cette désinence était sentie comme vieillie?

La graphie de certains mots vedettes tient compte de la prononciation; c'est le cas notamment de mots tels que *âbre*, *gâ*, *gouette*, etc. Ce procédé n'est pas propre à Viger; il est, en effet, très ancien et a fait l'objet d'âpres discussions chez les lexicographes des XVII^e et XVIII^e siècles. À ce sujet, Bernard Quemada remarque : «Ce sont les dictionnaires anglais-français qui furent les premiers à pratiquer systématiquement ces notations. En 1792, par ex., la 16^e éd. du Boyer fondait l'essentiel de sa publicité sur la présence d'indications phonétiques [...]» (QuemDict 119). D'autres lexicographes ont tenté l'expérience; citons notamment Féraud et Gattel, qui donnent *boâ* pour rendre la prononciation de *bois* (*ib.*).

Les indications étymologiques sont inexistantes et nous n'avons pas à le regretter, vu la difficulté que présente, pour l'amateur, cette partie de la linguistique. En revanche, l'origine des mots est généralement donnée. Les mots d'origine amérindienne sont accompagnés de la mention «mot sauvage», «vient du sauvage», «mot sauvage reçu dans la langue française». Les anglicismes sont identifiés comme «mot anglais», «ce mot est Anglois» ou simplement «anglais». Quant aux origines françaises des lexies et des sens, l'auteur n'est pas très explicite; il se contente d'indiquer que tel mot ou tel sens «n'est pas français» ou «ne se dit pas»; les termes *archaïsme*, *dialectalisme*, *innovation* ou *création lexicale* ne font pas partie de sa terminologie. Au lieu d'employer le mot *archaïsme*, l'auteur emprunte la terminologie de l'époque et écrit notamment sous *flambe* : «Vieux mot».

Les catégories grammaticales sont systématiquement indiquées et l'auteur utilise la terminologie employée dans les dictionnaires du XVIII^e siècle; ainsi, il écrit *substantif*, abrégé en *sub.* ou *s.*, plutôt que *nom*, et *verbe actif* pour *transitif*, *verbe neutre* pour *intransitif*.

Les définitions sont généralement assez précises ; le développement de certaines d'entre elles apporte un éclairage précieux, particulièrement dans le cas des termes qui ont connu ou connaissent encore des nuances sémantiques. Il en est ainsi du verbe *bavasser* qui a eu le sens de «parler à tort et à travers» et qui est connu de nos jours au sens de «bavarder» et «dire des médisances» ; Viger précise : «Il ne se dit guères que d'une personne ivre ; et l'on dit : laissons-là, elle ne fait plus que bavasser, pour exprimer en même tems qu'elle parle beaucoup, confusément, sans savoir ce qu'elle dit, en prononçant imparfaitement & articulant avec peine». De même, sous *cabrouet* : «Voiture à deux roues, longue et étroite dont nos charetiers se servent» ; sous *pipe* : «espèce de mesure de distance chez nos habitants : c'est à peu-près trois lieues» ; sous *sucet* : «On appelle ainsi le tuyau du blé d'Inde, ou sa tige, dégarnie de ses épis, et que l'on fait manger au bétail à corne[s].»

Pour d'autres termes, l'équivalent français tient lieu de définition ; ainsi sous *trempe* : «au lieu de trempé, éc» ; il renvoie également à un synonyme français sous *mècher* : «Il équivaut à Rosser».

Les synonymes remplacent généralement la définition dans les mots qui décrivent la faune et la flore ; par exemple, sous *caribou* : «pour, le renne» ; sous *oiseau blanc* : «pour Ortolan» ; sous *passe-rose* : «pour rose-d'outremer, ou rose-tremière». Bien qu'il ne soit pas satisfaisant, ce procédé permet néanmoins d'identifier les animaux et les plantes étudiés, puisque l'auteur ne fait jamais appel à la nomenclature scientifique dans son travail de définition de cette catégorie de mots.

Par ailleurs, Viger met la définition entre parenthèses lorsque le terme vedette est un mot du français général qui connaît une extension sémantique en français canadien ; cette définition est celle du mot en français général, comme par exemple dans les articles *appointment*, *brâsser*, *cabot*, *cantine*, *démancher*, *escabeau*, *espérer*, *fesser*, *flandrin*, *gaspiller*, etc. La définition entre parenthèses est aussi celle du français général lorsque le mot vedette ne représente qu'une variante phonétique ou formelle ; il est généralement suivi de l'équivalent français ; on peut citer ici les entrées *bèr*, *brunante*, *dégelée*, *écopeau*, *fard*, *lévier*, *racérer*, *retontir*, etc. En résumé, sauf quelques exceptions, comme *écrapoutir*, *graffigner*, *manchon[n]ier*, qui sont des dialectalismes, ce procédé n'est utilisé que pour définir des mots du français général. Cette présentation est empruntée notamment à Boyer qui met systématiquement la définition des mots vedettes entre parenthèses.

Des exemples nombreux et bien choisis viennent éclairer la définition. L'auteur avait compris la pertinence de mettre en situation contextuelle les mots et expressions qu'il retenait. Ainsi, sous *moucher*, les exemples viennent préciser que l'action de corriger est dirigée vers un enfant : «Son père l'a bien mouché ; fanfan, je te moucherai, si tu ne te tais.»

Par ailleurs, les exemples nous renseignent sur les mœurs de l'époque; ainsi sous *fesser* au sens de «fouetter»: «Un tel est condamné par la Cour à être fessé tel jour, sur la place du marché.»

Les exemples qui s'appliquent aux termes *payer* et *style* notamment mettent le lecteur dans l'ambiance sociale du début du XIX^e siècle: «j'irai demain, *Monsieur* vous payer une visite»; «je viens de chez Madame lui payer mes respects mes complimens»; «la table de *Monsieur* étoit servie dans le plus haut stile»; «sa maison est meublée dans le grand stile»; «madame est habillée dans le grand stile»; sous *rôle*, «petits pains que l'on vent [*sic*] dans les rues le matin & le soir, pour le thé»; «le crieur de miches est à la porte».

La syntagmatique tient une place également importante; parmi les nombreux exemples, on peut citer *abât de neige, de pluie; beurrée de graisse, de sirop, de crème; bougon de chandelle, de pipe; sieau ferré, des sieaux de bois; de bonne tire, de la tire pleine d'yeux*.

La polysémie des mots n'a pas échappé à l'auteur. Il a vu l'importance de bien distinguer les différents sens d'un terme, en particulier dans le manuscrit 2, où il les a numérotés, comme dans les articles *comfortable* (5 sens), *débarquer* (4 sens), *démancer* (6 sens), *peter* (6 sens).

En outre, lorsqu'un mot du français général connaît une extension sémantique en français québécois, l'auteur a souvent recours au sens français afin de faire ressortir l'écart sémantique du mot relevé comme, par exemple, dans l'article *mouiller* (Ms. 2): «Mouiller. v. n. On l'emploie ici presque exclusivement à celui de pleuvoir [...]. Dans ce sens, mouiller ne peut absolument pas se dire. Mouiller est un verbe actif, qui ne s'emploie jamais en françois, que pour marquer l'action de tremper, humecter, rendre humide.»

Les rapprochements onomasiologiques ont également leur place dans les articles; l'auteur cherche constamment à établir un lien entre les mots, soit à l'intérieur des articles, soit par le système des renvois. Citons par exemple *bombe, canard* et *bouilloire*; *abât, bordée* et *giboulée*; *bicleux, loucheur* et *vire-l'œil*; *bougon, nijon* et *bout d'homme*; *bombarde, trompe* et *guimbarde*; *berline, bordel, cariole* et *traîneau*; *cage, cajeux, crible* et *dram*; *moucher* et *mècher*; *cordeaux, courroies, guides* et *rènes*.

En outre, l'auteur indique pour certains de ces groupes de mots les nuances d'emploi qui les caractérisent; ainsi, on peut lire sous *bordée* (Ms. 2): «On dit aussi absolument: il a tombé hier une grande bordée. Car la bordée s'applique à la nége seule; tandis que l'abât se dit de la nége et de la pluie»; sous *moucher*: «Il a la même signification que mècher, avec cette différence pourtant qu'on l'emploie plutôt contre un enfant que contre un homme fait, ou un animal»; sous *berline, bordel*: «Le Bordel est la plus grossière de ces voitures».

Les niveaux de langue sont quelquefois indiqués ; les formules utilisées sont celles des lexicographes des XVII^e et XVIII^e siècles : «ces mots sont bas», «mot bas & populaire», etc. Cependant, l'auteur n'en fait pas un emploi généralisé, préférant se servir de phrases personnelles : «mot employé par les habitants», «on lui donne parmi le peuple», «plusieurs personnes & surtout du bon ton vous disent», «ce mot est de la bonne compagnie», etc.

La fréquence d'emploi retient également son attention et ajoute encore à la qualité du travail : sous *abât* (Ms. 2) : «Il est fort commun d'entendre dire»; sous *fanals* : «pluriel de fanal usité communément au lieu de fanaux»; sous *fard*, l'auteur commente ainsi l'emploi du mot *farce* : «Bien peu de personnes employent ici le vrai mot»; il fait une remarque similaire pour le mot *bouilloire* sous *bombe* (Ms. 2) : «Le dernier de ces mots n'est pas du tout en usage»; sous *improuver* (Ms. 2) : «On dit fort généralement dans nos villes»; sous *joli-cœur* : «Ce mot [...] s'emploie tous les jours dans les phrases suivantes»; sous *mondaine* (*orge mondaine*) : «Il n'est employé [que] par quelques personnes»; sous *payer* (Ms. 2) : «Il est de mode chez grand nombre de personnes de dire»; sous *plairie* : «quelquefois usité pour Prairie»; sous *prouvable* (Ms. 2) : «L'emploi de ce mot est très commun ici».

Enfin, Viger s'est intéressé également à la géographie linguistique. Son passage à Québec lui a certainement donné l'idée de localiser certains synonymes ; ainsi sous *amarrier* : «A Québec surtout ce mot est employé à tout moment» ; sous *amont la côte* : «Manière de parler plus particulière au district de Québec» ; sous *bombe* : «mot usité plus particulièrement dans le District de Québec [...]». Dans le District de Montréal, on emploie dans la même signification le mot Canard ; sous *travail* : «Le mot travail est employé à Montréal & celui de menoirs au pluriel à Québec». Les enquêtes effectuées pour l'*Atlas linguistique de l'Est du Canada* (PPQ), dans les années 1970, montrent encore pour les mots *canard* et *bombe* une distribution géographique qui se rapproche de celle donnée par Viger (PPQ 170).

L'ÉDITION DE LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

La *Néologie canadienne* a été publiée au début du siècle par la Société du parler français, soit cent ans après sa rédaction. Le texte a paru, par tranches, dans le *Bulletin du parler français au Canada*, vol. VIII, 1909-1910, p. 101-103; 141-144; 183-186; 234-236; 259-263; 295-298; 339-342. Malheureusement, l'effort qui, en soi, était louable manque de rigueur scientifique et rend cette édition peu fiable et, par conséquent, pratiquement inutilisable en raison de sa conception même qui repose sur une erreur de méthodologie dans la présentation et la rédaction des articles.

L'éditeur explique ainsi le choix qu'il a fait :

Quoi qu'il en soit, on a cru devoir ici, pour plus de commodité, et aussi pour tirer du travail de Viger le meilleur parti possible, fondre ensemble les trois manuscrits en observant rigoureusement l'ordre alphabétique. Lorsque sur les cahiers de Viger on a trouvé deux définitions d'un même mot, ce qui est rare, c'est la plus claire, la plus précise, celle qui a paru la meilleure que l'on a choisie. (RoyViger 54.)

L'erreur la plus grave et qui dénature le texte de Viger est, sans contredit, celle qui a consisté à retoucher un grand nombre d'articles. En adoptant le principe de fusion des manuscrits, l'éditeur a dû récrire certains articles. C'est ainsi qu'un grand nombre d'entre eux furent soit refaits, soit amputés de mots, voire de phrases complètes.

En pratique, le texte qui fut généralement retenu est celui du manuscrit 1 qui n'est pas toujours le meilleur ni le plus complet. Le texte de l'article *abât*, tiré du manuscrit 1, ne donne comme emploi que le syntagme *abât de neige*, tandis que dans le manuscrit 2 la syntagmatique s'enrichit d'*abât de pluie* ; l'article *confortable* (Viger a écrit *confortable* suivant en cela la graphie anglaise) est amputé également des précisions données par Viger sur l'emploi du mot en français et en anglais ; dans l'article *embarquer*, tiré également du manuscrit 1, le lecteur est privé d'un commentaire essentiel de Viger qui figure dans le manuscrit 2 : «Parler ainsi n'est pas parler françois». On pourrait multiplier les exemples.

Certains articles n'ont pas été retenus. Ainsi ont été écartés, sans explication, les mots *quêter* et *quêteur* ; *flasquer* au sens de «repasser» que Viger donne dans *fer à flasquer* ; *frête*, *frède* adjectifs, etc.

Pourquoi avoir adopté, dans les entrées comme dans les articles, l'orthographe actuelle alors que celle de Viger ne présente aucune difficulté de lecture ? Les variantes anciennes du texte de Viger portent sur un certain nombre de mots tels que *françois*, *anglois*, *habitans*, *enfants*, *ortographe*, *hyver*, etc., qu'il était indispensable de conserver en raison de l'intérêt qu'elles présentent pour l'histoire de l'orthographe.

En outre, le texte contient un nombre incalculable d'erreurs de lecture qui surprennent d'autant plus que l'éditeur a travaillé sur des manuscrits rédigés avec soin et bien conservés. Marcel Juneau en a relevé un certain nombre dans son étude critique de cette édition et nous y renvoyons le lecteur (JunLex 24).

Signalons enfin que l'éditeur n'a pas tenu compte des listes de mots et d'expressions qui accompagnent les manuscrits de Viger et qui auraient certainement figuré dans son ouvrage s'il l'avait complété. Ces mots et ces expressions, fruits d'une observation méticuleuse du parler des Canadiens

français du début du XIX^e siècle, représentent souvent des premières attestations en français québécois et canadien.

LA PRÉSENTE ÉDITION

La difficulté que présente l'édition de la *Néologie canadienne* tient au fait que ce travail comporte deux manuscrits. Fallait-il publier le manuscrit 2, le mieux rédigé mais le moins complet, ou valait-il mieux publier le premier manuscrit, le manuscrit de travail, beaucoup plus complet, et renvoyer le manuscrit 2 dans l'apparat critique? Il s'agit ici de deux manuscrits dont l'un, le second, puise dans le premier, il est vrai, mais en le modifiant tant dans le contenu que dans la forme. La question ne se poserait pas si les deux manuscrits étaient de même niveau; il aurait été facile et tout indiqué de les fusionner. Comme Viger, dans le manuscrit 2, a rédigé un texte soigné en y ajoutant des précisions et des commentaires, il était, dès lors, difficile de reléguer ce manuscrit au second plan.

Par fidélité au texte et afin de ne pas retomber dans les erreurs de la Société du parler français, nous avons choisi de publier intégralement les deux manuscrits. Nous présentons d'abord le manuscrit 1, le moins parfait mais le plus complet et le plus intéressant par la richesse de sa nomenclature qui comporte de nombreux termes se rapportant notamment au monde rural ainsi qu'aux sciences naturelles et par les nombreuses informations phonétiques, morphologiques et syntaxiques qu'il fournit; suit le manuscrit 2 présenté intégralement.

Ce choix permet de prendre connaissance, en peu de temps, de la composition de chacun des manuscrits et de suivre le travail de l'auteur au cours de la rédaction de son ouvrage. La comparaison des deux manuscrits permet de mieux saisir les préoccupations linguistiques du début du XIX^e siècle. Par exemple, le fait que Viger a retenu, dans le manuscrit 2, tous les anglicismes sémantiques du manuscrit 1 alors qu'il a éliminé un très grand nombre de mots de ce manuscrit, est déjà une piste intéressante à suivre.

La *Néologie canadienne* de Jacques Viger que nous éditons aujourd'hui pour la première fois dans son intégralité s'inscrit dans la tradition des travaux de recherches historiques en français québécois qui ont vu le jour à l'Université Laval dans les années 1970, sous l'impulsion de Marcel Juneau.

ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

Jacques Viger est un lettré et un érudit du début du XIX^e siècle. Il a l'habitude des dictionnaires et cela se voit dans son travail. Il connaît bien la grammaire, ce qui signifie que les fautes d'accord du nom, de l'adjectif

ou du participe notamment ne sont pas très nombreuses et sont dues plutôt à l'inattention qu'à l'ignorance. Les écarts orthographiques que nous signalons sont pour la plupart des coquilles ou des oublis; cependant, un bon nombre d'entre eux relèvent de graphies anciennes qui s'expliquent d'ailleurs historiquement.

Nous présentons le texte de Viger tel qu'il l'a rédigé. Nous n'avons rien retranché comme nous n'avons rien ajouté dans la nomenclature et dans les articles. Même les articles raturés par l'auteur ont été conservés; nous le signalons chaque fois dans les notes.

Les **termes vedettes** sont donnés dans l'ordre que Viger a adopté, c'est-à-dire que les mots sont classés par lettres, mais ne sont pas rangés dans un ordre alphabétique rigoureux. Un changement dans cet ordre aurait séparé des lexies que l'auteur a réunies dans un même article et sous une seule définition; elles constituent soit des variantes phonétiques ou formelles, comme *araignée*, *arignée*; *écolter*, *escolter*; *écrapoutir*, *écrapoutiller*; *porceline*, *pourceline*; *port-épïc*, *porc-épïc*; soit des équivalents ou des synonymes, comme *berline*, *bordel*; *menoïrs*, *travail*; *trompe*, *bombarde*.

Ces groupes de mots sont réunis dans le manuscrit par une **accolade** que nous avons conservée.

Le signe x placé devant certains mots vedettes du manuscrit 1 est de Viger et indique que les termes ainsi marqués figurent dans le manuscrit 2; font exception les mots *créature*, *gaspiller* et *bombarde* (sous *trompe*) qui, bien qu'ils soient marqués, ont été écartés.

Le **soulignement** est employé par Viger dans le but précis de mettre en valeur le mot vedette, ainsi que les synonymes, les équivalents, les dérivés, les mots de la même famille et même certaines définitions.

Il fait également un grand usage de la **majuscule** qui joue le même rôle que le soulignement; en revanche, après le point, la première lettre est quelquefois une **minuscule**, ce qui était fréquent à cette époque, même dans les dictionnaires (v. Académie 1718, notamment).

Chaque fois que l's est redoublé, à l'intérieur d'un mot, l'auteur écrit le premier avec un s long (J), suivant en cela une tradition calligraphique qui a été usuelle dans les dictionnaires jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Nous avons préféré le remplacer par l's actuel. Nous avons, par ailleurs, conservé la perluète (&c) et l'abréviation du mot *et cetera* (&c.); ces signes qui sont généralisés dans les manuscrits l'étaient également dans les dictionnaires des XVII^e et XVIII^e siècles. Les **abréviations** ont été résolues. La résolution est en italique.

L'**orthographe** de Viger, qui écrit au début du XIX^e siècle, est encore dans un certain nombre de mots ou de groupes de mots celle des XVII^e et

XVIII^e siècles. Nous avons conservé cette orthographe ancienne en raison des précieuses informations qu'elle apporte sur les habitudes orthographiques de cette époque.

La graphie ancienne qui revient le plus souvent dans les manuscrits est celle de *oi* pour *ai* dans des mots comme *anglois, françois, foible, monnoie, roide*, etc., et dans les désinences verbales de l'imparfait et du conditionnel comme dans *pourroit, faisoit*, etc. La graphie *ai* n'a été admise dans les dictionnaires français qu'au début du XIX^e siècle; la variante *foible*, notamment, est encore consignée dans Littré.

La chute du *t* ou du *d* au pluriel dans les mots en *ant* et *ent* représente une autre graphie usuelle à l'époque de Viger. Citons *dens, enfans, habitants, instrumens, piquans*, etc. Les exemples sont nombreux et généralisés chez l'auteur, bien que l'on trouve de temps à autre l'orthographe actuelle dans *enfants* et *habitants*, entre autres. L'hésitation entre le maintien ou l'abolition du *t* et du *d* avait cours depuis le XVI^e siècle : « Etienne Dolet est l'un des premiers à restituer systématiquement dans les formes du pluriel ces consonnes finales muettes devant » (LarOrth 78); il n'empêche qu'il faudra attendre Académie 1835 pour que la même forme soit retenue pour le singulier et le pluriel.

Enfin, un certain nombre de graphies étaient en concurrence aux XVII^e et XVIII^e siècles; ainsi *cens* et *sens*, *guère* et *guères*, *hyver* et *hiver*, *phirole* et *fiole*, *orthographe* et *ortographe*, *sinonime* et *synonime*, *style* et *stîle*, *ustensile* et *ustencile*, etc.

La graphie du mot *temps*, que Viger orthographie *temps* ou *tems*, était encore fluctuante à la fin du XVIII^e siècle. Féraud écrit dans son *Dictionnaire critique de la langue française* de 1787 : « Temps ou tems, s.m. Le 1^{er} est plus conforme à l'étymologie : le 2^d comence pourtant à prévaloir : mais lors même qu'on écrit temps, on ne prononce pas le *p*. »

Certaines graphies étymologiques comme *bled* (Viger écrit également *blé*) et *nud* sont encore courantes au XVIII^e siècle.

On trouve également dans les manuscrits un grand nombre de mots qui comportent un redoublement de consonnes qui sont simples de nos jours comme, par exemple *appeller, appercevoir, applanir, fripponner, jeter*; et l'inverse, *bute, canelé, charetier, désappointé*, etc. Les lexicographes ne s'entendaient pas sur ces graphies. Par exemple, Trévoux met deux *p* à *friper* alors qu'Académie n'en met qu'un. Féraud notamment relève de très nombreux cas qui témoignent de l'incertitude qui régnait aux XVII^e et XVIII^es. à ce sujet.

Les signes orthographiques : La graphie qui s'écarte le plus de l'orthographe actuelle dans le texte de Viger est celle qui a trait aux accents.

Nous les avons reproduits fidèlement en raison de l'intérêt qu'ils présentent pour la prononciation. Il n'y avait pas d'accent en latin et le français a conservé longtemps cette tradition, ce qui explique la grande confusion qui existait encore dans ce domaine à l'époque de Viger. «Il faudra attendre Académie 1740 et 1762 pour que soient définitivement adoptés, en français, les usages du système d'accentuation actuel, dont les bases étaient déjà en place en 1550, soit deux siècles auparavant» (LarOrth 1127). Viger n'échappe pas à cette influence, et c'est probablement ce qui dérange le plus le lecteur. Nous avons été très attentive à reproduire fidèlement les accents; lorsqu'ils sont absents, et c'est fréquemment le cas, nous n'avons pas cherché à les rajouter afin de donner une idée exacte de la façon dont on écrivait.

L'accent est souvent absent dans des mots tels que *melasse*, *secher*, *secrétaire*, *peter*, *ebroulé*, etc.

Ailleurs, l'accent grave est remplacé par l'accent aigu dans les mots *calèche*, *espèce*, *pièce*, *siège*, *mèche*, *sèche*, etc.

L'accent circonflexe est présent dans des termes qui n'en comportent pas, comme dans *crème*, *guerêt*, *mêts*, et inversement dans *gout*, *maître*, *ragout*, *traine*, *traineau*, etc.

Le mot *poète* que Viger écrit avec un tréma, a été orthographié ainsi jusqu'à Académie 1878.

Enfin, nous avons utilisé le mot [*sic*] pour signaler des erreurs d'orthographe et de grammaire ou des graphies aberrantes qui peuvent être le reflet de la prononciation.

Liste des termes, signes conventionnels et abréviations

[]	indiquent une intervention de l'éditeur.
« »	servent à présenter soit un sens, soit une citation.
~	remplace un mot ou des mots qu'on ne veut pas répéter.
£	livre anglaise (unité monétaire).
#	livre (unité de masse).
8	signe qui a été utilisé par les auteurs du XVII ^e siècle pour représenter le son [u] dans l'écriture des langues amérindiennes.
a. ou act.	actif.

absolt	absolument (en construction absolue : sans le complément attendu).
abstrait	qualifie un sens (s'oppose à <i>concret</i>).
adj.	adjectif.
adv.	adverbe; adverbial.
anciennt	anciennement (présente un mot ou un sens courant qui désigne une chose du passé disparue). Ne pas confondre avec <i>vieux</i> , avec <i>hist.</i>
angl.	anglais.
antiphrase	par antiphrase : en exprimant par l'ironie l'opposé de ce que l'on veut dire.
app.	appendice.
archaïsme	mot, expression, tour ancien qu'on emploie alors qu'il n'est plus en usage.
augm.	augmenté.
bibliogr.	bibliographie.
c.-à-d.	c'est-à-dire.
cf.	confer «comparez» : sert à présenter un mot de sens différent, mais comparable; une expression, un terme de formation semblable.
concret	qualifie un sens (s'oppose à <i>abstrait</i>).
corr.	corrigé.
de	précédant une forme, dans une étymologie, signifie que le mot est formé par dérivation ou composition à partir de cette forme.
dém.	démonstratif.
dialectal	qualifie un mot ou un emploi provenant d'un dialecte, d'un patois, qui n'est pas employé comme un mot du français général.
dialectalisme	mot, expression qui provient d'un dialecte ou d'un patois.
éd.	édité, édition.
ex.	exemple (par ex. : par exemple).
fam.	familier (usage parlé et même écrit de la langue quoti-

	diennne : conversation, etc., mais ne s'emploierait pas dans les circonstances solennelles.
f. ou fém.	féminin.
fig.	figuré : sens issu d'une image (valeur abstraite correspondant à un sens concret).
hist.	terme d'histoire, historique.
ib. ou ibid.	ibidem (dans le même ouvrage, dans le même passage d'un ouvrage déjà cité).
id.	idem (s'emploie généralement pour éviter la répétition d'un nom dans une énumération, une liste).
innovation	création d'un mot, d'un sens.
lat.	latin.
m., mas., masc.	masculin.
Ms., ms.	manuscrit.
n.	note; neutre.
n°	numéro.
nouv.	nouveau.
p.	page.
part.	participe.
pl., plur.	pluriel.
pop.	populaire : qualifie un mot ou un sens courant dans la langue parlée des milieux populaires.
pron.	pronom.
publ.	publié.
qqch.	quelque chose.
qqn	quelqu'un.
r.	réfléchi.
réimpr.	réimpression.
rem.	remarque.
rev.	revu.
s.	siècle.

s., sub. ou subst. substantif.

sing. singulier.

spécialt spécialement.

t. tome.

v. verbe; voir.

vieilli mot, sens ou expression encore compréhensible de nos jours, mais qui ne s'emploie plus naturellement dans la langue parlée courante.

vol. volume.

vx vieux (mot, sens ou emploi de l'ancienne langue, incompréhensible ou peu compréhensible de nos jours et jamais employé, sauf par effet de style : archaïsme).

ÉDITION
DES
MANUSCRITS

12. Novembre, 1810.

FO. Verreau 67 NO

Néologie Canadienne, ou Dictionnaire

des mots créés en Canada & maintenant
en usage; — des mots dont la prononciation
& l'orthographe ^{sont} différentes de la prononcia-
tion & orthographe françoises quoique employés
dans ^{une acception semblable ou contraire;} ~~la même acception~~ et des mots étran-
gers qui se sont glissés dans notre langue.

Par ^{Archives du Séminaire de Québec}
Jacques Viger

[MANUSCRIT 1]

12. Novembre, 1810.

Néologie Canadienne, ou Dictionnaire

des mots créés en Canada & maintenant
en vogue ; - des mots dont la prononciation
& l'ortographe sont¹ différentes de la prononcia-
tion & ortographe françoises, quoique employés
dans une acception semblable ou contraire²;
et des mots étrangers qui se sont glissés
dans notre langue.

A.

[CAHIER A]

Appointer. V. act. Ce verbe qui signifie en bon françois - donner des appointe[≈]mens, c'est-à-dire, une pension ou des gages à quelqu'un, signifie ici nom[≈]mer à une place : Il a plu à Monsieur le Gouverneur d'appointer Monsieur... Grand Voyer du district. Anglois.

Appointement. sub. mas. (pension, gages.) Ce mot est employé ici pour emploi, charges, place. Monsieur D. risque par sa conduite de perdre ses appoin[≈]temens. Anglois.

Amarrer. V. act. (terme de marine) A Québec surtout ce mot est employé à tout moment, et dans tout ce qu'il faut lier ou attacher. Ainsi un domes[≈]tique amarre les courroies des souliers de son maitre ; on amarre une guenille autour d'un doigt blessé.

- x **Amancer** pour Emmancer, V. act. (mettre un manche). Outre sa signification propre, on se sert encore d'aman[≈]cher pour raccommoder (Voyer⁽³⁾ raman[≈]cher) : Il a bien amanché ce ciseau. Il veut dire aussi refaire : mon lit est⁽⁴⁾défait, vous direz à la fille de l'amancer ou le⁽⁵⁾ramancer.⁽⁶⁾

Avisse. sub. fém. - pour vis que l'on prononce visse ; pièce ronde de fer ou de bois canelée en ligne spirale, et qui entre dans un écrou.

- x **Allumer.** v. a. Quand on ne joint point de régime à ce verbe, il est toujours sous entendu que c'est de la pipe dont on veut parler. Ex : Entrons allumer ; veux-tu allumer⁽⁷⁾ ; quand

tu auras allumé, tu me donneras du feu. Il signifie aussi se reposer, comme dans ces phrases : mes enfans, dira un maître à ses employés, quand vous aurez fini cette partie de votre ouvrage, je vous permets⁽⁸⁾ d'allumer, parce qu'en effet ces momens de repos sont mis à profit par les fumeurs. Un habitant dira à un de ses amis : si tu passes dans ma paroisse, arrête⁽⁹⁾ allumer chez moi. Quand je serai au bout de ce guerêt, j'allumerai.

Argent. sub. mas. Comme métal et comme monnaie, argent est toujours masculin. ainsi l'on doit dire : argent poli, faux argent,⁽¹⁰⁾ bon argent, et non pas polie, fausse, bonne.

- x **Amidon.** sub. mas. Certaine pâte qui est faite de fleur de froment sèche, & qu'on délaie pour en faire de l'empois. L'Amidon n'est pas généralement connu sous ce nom, mais sous celui d'empois, et il se vend et se débite sous ce nom.

Amont la côte. Manière de parler plus particulière au district de Québec. Aller amont la côte, grimper &c.

Âbre, sub. mas. - pour Arbre. faute généralement commise par les habitans.

- x **Ahurissant, te.**⁽¹¹⁾ adj.⁽¹²⁾ du verbe français ahurir, qui veut dire, interdire, étonner, rendre stupéfait. Il signi[fi]e ici ennuyant. cet homme est ahurissant. C'est une chose ahurissante. Il est quelque⁽¹³⁾ fois substantif. finis donc, ahurissant.

- x **Abât.** sub. mas. Mot employé comme celui de bordée, en hiver, pour exprimer une grande quantité de neige.

Nous⁽¹⁴⁾ aurons certainement sous peu
un amât⁽¹⁵⁾ de neige. Voyez Bordée.

Araignée, } sub. mas. pour Araignée, s. fém.

Arignée - } On employe⁽¹⁶⁾ le plus ordinairement
le mot d'araignée ou d'Arignée au mas.

Un gros arignée, pour une grosse araignée.

- x Apichimon. sub. mas. Espèce de bourlet [*sic*] de
vieux linges, ou guenilles que
les habitants mettent sur le cou du
bœuf qui labourre, pour le lui
garantir du mal que⁽¹⁷⁾ pourroit faire le joug.
Ils appellent aussi apichimon, un
morceau d'étoffe, ou une petite peau
de mouton dont ils se servent en guise
de selle, lorsqu'ils montent à cheval.

On l'emploie aussi pour méchant lit, grabat.

Allemand. Nom de nation dont on se sert dans
cette phrase : c'est une tête d'Allemand, il a une
tête d'Allemand, pour, qu'il est entêté, opiniâtre.

[CAHIER B]

Affaire. - avoir affaire de, Ex. j'ai affaire
de vous, entrez donc. pour j'ai affaire
à vous, &c. ou j'ai besoin de vous.

- x Arse. sub. Ce substantif s'emploie dans⁽¹⁸⁾
cette phrase : cette chambre est si
petite qu'on n'a pas l'arse de se
remuer, pour la facilité, le moyen.
J'aime à avoir de l'arse partout
où je suis, pour n'être pas géné.
Il n'y a pas dans ce lit l'arse de
se retourner, ou assez d'arse pour
y coucher deux, pour il n'est pas
assez large, il n'y a pas l'espace de...

à même - boire à même - vous
êtes à même de faire cela,
d'aller là, si vous voulez -
je l'ai mis à même⁽¹⁹⁾.

acquet - vous avez plus d'acquet
de vous arranger que de plaider⁽²⁰⁾.

Attisée⁽²¹⁾. sub. fém: du verbe attiser. ce mot ne se dit pas. faites une bonne attisée pour la nuit. -
Achigan - sub. mas. (poisson).

B.

[CAHIER A]

Bourgogner. v. act. - Battre d'une manière honteuse, battre à plates coutures.
 Je l'ai Bourgogné.
 On le fait préc[éd]er aussi du Verbe Faire & l'on dit : il s'est fait bourgogner, pour exprimer qu'il a été battu d'une manière deshonorante.
 Ce verbe doit sa naissance à la défaite du Général Burgoyne, que les Canas diens nomment encore Bourgogne.

x **Bombe**. sub. fém. mot usité plus particulièrement dans le District de Québec, au lieu de celui de Bouilloire, sub. fém, ou le vase dans lequel on fait bouillir l'eau pour le thé. Dans le District de Montréal, on emploie dans la même signification le mot Canard. Ex. Mettez la bombe au feu : apportez le⁽²²⁾ canard.

x **Boucane**, Sub. fém. - pour fumée. Quelle boucane il y a ici!

x **Boucaner**. V. n. pour fumer. La cheminée de cette maison boucane trop pour l'habiter ; à un fumeur, ne boucane donc pas tant !

Berline - sub. fém. } Sortes de voitures
Bordel - sub. mas. } d'hiver pour la commodité des voyages. Ce sont des voitures plus grandes et plus péssantes [*sic*] que les carioles. Le Bordel est la plus grossière de ces voitures & ne se voit que dans la Campagne, chez les habitants⁽²³⁾ pauvres.

- x **Berlancille**. sub. fém. pour Balançoire, Escarpolette⁽²⁴⁾, ou Brandilloire. Jeu d'enfant ; corde, branche d'arbre ou planche avec quoi on se balance on se brandille.
- x **Berlanciller**. v. n. pour se balancer, ou se brandiller. v. r. viens berlanciller. Les enfans⁽²⁵⁾ ont berlancillé⁽²⁶⁾ tout le jour.
- Bombarde**. Sub. fém. Voyez Trompe.
- Bouquin**. sub. mas. C'est ou une plume teinte, ou un petit cylindre, percé aux extrémités, soit d'étain, de fer, de cuivre ou d'argent, ou même un os, dont⁽²⁷⁾ nos habitans se servent pour orner leurs pipes, ou en alons ger ce qu'ils appellent le manche.
- Balier**. V. a. au lieu de Balayer. Ex. dites à la fille de balier la chambre.
- Boyard**. sub. mas. pour brancard (civière)⁽²⁸⁾. sub. mas. Ex : porter quelqu'un sur un boyard ; trans porter des pierres sur un boyard.
- Brancard**. sub. mas. On n'emploie ce mot que pour la calèche⁽²⁹⁾ ; le brancard de la calèche, pour les autres voitures à brancard, voyez les mots travail & menoirs.
- x **Butin**, sub. mas. sous ce mot on entend quelquefois les effets, meubles & hardes d'une personne quelconque. Il s'est échappé et a emporté tout son butin. C'est mon butin. (Gaspiller)⁽³⁰⁾
- Bourguignon**. sub. mas. On appelle ainsi les gros glaçons que l'on⁽³¹⁾ apperçoit soulevés à la surface de la rivière, lorsqu'elle est prise. Que de bourguignons sur la rivière ! Ce bourguignon est bien transparent [*sic*] !
- x **Bordée**, sub. fém. Une bordée de neige ; nous avons essuyé une furieuse bordée de neige⁽³²⁾, ou absolument, une grande bordée. C'est à dire qu'il est tombé beaucoup de neige. On emploie aussi le mot Abât.

Bèr⁽³³⁾, sub. mas. pour Berceau (le⁽³⁴⁾ petit lit où l'on couche les enfans à la mammelle.)

Berloque sub. fém. On appelle ainsi une montre sujette à aller mal. C'est une berloque.

x **Bicler**. V. n. au lieu de Loucher. V. n.

Il bicle, elle a le malheur de bicler.

x **Bicleux**. se. adj. pour Louche, adj. -

Il est bicleux, sa sœur est bicleuse.

Il est aussi sub. c'est un bicleux, une bicleuse.

Banal. sub. mas. Il se dit exclusivement d'un taureau, où est le banal? Je vais couper mon banal; et d'un homme extrêmement fort & de grande taille, bon Dieu! quel banal!

Bougon. sub. mas. On dit d'un petit homme, c'est un bougon; un bougon de chandelle, pour un petit bout; on nomme⁽³⁵⁾ aussi⁽³⁶⁾ une pipe bien courte, un bougon, un bougon de pipe.⁽³⁷⁾

Buffet. sub. mas. On l'emploie quelquefois au lieu de bureau. (espèce de table à plusieurs tiroirs et tablettes, où l'on enferme des papiers, et sur laquelle on écrit[]).

[CAHIER B]

Bord. sub. mas. on l'emploie pour le versò d'un livre. vous trouverez ce mot de l'autre bord.⁽³⁸⁾
2^o côté, - regardez l'autre bord de cette médaille; cette indienne est aussi bien empreinte d'un bord que de l'autre.

Batailleur, se. sub. pour sujet, enclin à⁽³⁹⁾
se battre. c'est un batailleur de profession. Il est le plus grand batailleur qui existe.

Bandon. sub. fém. Saison de l'année où il est permis et d'usage de laisser aller les animaux par toute la campagne. Ex.
La Bandon commence au mois de... & finit au mois de... Les animaux ont bandon, de ce jour. Donner bandon aux animaux, pour dire - les laisser partir pour courir les champs.

Biner. v. n. On l'emploie pour exprimer qu'une personne a⁽⁴⁰⁾ du dépit, qu'elle⁽⁴¹⁾ enrage. Il bine; on l'a fait biner. Voyez corner.

Broussailler. V. a. Maltraiter⁽⁴²⁾ de paroles ou autrement⁽⁴³⁾. c'est⁽⁴⁴⁾ le précurseur de battre. Ne me broussaille pas tant. Il l'a bien broussaillé; après s'être longtemps broussaillés, ils en sont venus aux mains.⁽⁴⁵⁾

Bourasser. v. a. s'emploie pour gourmander; gronder continuellement. Si je lui parle, il va me bourasser. Il n'a fait que bourasser tout le jour. pourquoi me bourasser, je ne vous dit [*sic*] rien.

Bourasseur⁽⁴⁶⁾ - se. sub. c'est un bourasseur, une bourasseuse : c-a-d. qu'ils grondent sur tout; qu'ils ont l'humeur à la gronde^{rie}, d'une humeur hargneuse.

Bourasse. sub. fém. Mauvaise humeur. j'ai éprouvé toute sa bourasse; il est aujourd'hui d'une bourasse peu commune. sa bourasse est passée. Allez passer votre bourasse ailleurs. Il a passé sa bourasse sur ce pauvre chien, qui ne lui faisoit rien, pour dire qu'il a maltraité son chien par mauvaise humeur.⁽⁴⁷⁾

Basque. sub. mas. Nom de Nation dont on [se] sert dans cette façon de parler, malin comme un Basque; c'est un malin Basque. Le Dictionnaire de l'Académie dit - Aller comme un Basque, courir comme un Basque, pour dire aller fort vite, courir fort vite.

- x **Brâsser.** V. a. (remuer avec les bras, à force de bras. - Brasser de l'or, de l'argent fondu) on dit ici, brassez & remuez⁽⁴⁸⁾ le poêle, pour le feu du poêle; brassez la poêle, le chaudron, pour, ce qui est dedans. &c. on dit aussi : je l'ai brassé d'importance, de la même manière que l'on dit en françois; je l'ai bien savonné, (réprimendé) [*sic*].

Baiser. V. a. On dit en style badin ; il a été baisé dans telle occasion, pour retapé⁽⁴⁹⁾. On se sert aussi de ce dernier. Il s'est fait baiser⁽⁵⁰⁾ en pincettes, il l'a baisé en pincettes en guedou⁽⁵¹⁾. Baiser en pincettes est françois, pour exprimer l'action de prendre doucement les deux joues de celui qu'on baise. C'est une des caresses auxquelles on accoutume les enfans ; baisez-moi en pincettes.

Bredas⁽⁵²⁾. sub. mas. On l'emploie ici pour remue-ménage, dont on se sert aussi - quel brédas ! On appelle faire le bredas, faire les gros ouvrages de l'intérieur de la maison, la lessive, le blanchissage, le lavage du linge, des meubles &c. On dit aux enfans ou autres personnes qui par leurs jeux, par nécessité, par faute d'attention ou autrement dérangent les meubles avec bruit ou les entassent avec confusion, quel brédas faites vous ! bon dieu quel bredas⁽⁵³⁾ ! (confusion.).

Bredasser⁽⁵⁴⁾. V. n. c'est s'occuper à des ouvrages de ménage inutiles. Il a bredasé sé⁽⁵⁵⁾ toute la journée. Vous ne faites que bredasser, occupez-vous donc de votre lavage. Il veut aussi dire, maltraiter⁽⁵⁶⁾ légèrement⁽⁵⁷⁾ ; attends - attends, je vais te bredasser ; il l'a bredassé (c'est peut-être tracasser.)

Bredassier, re. sub. - (tracassier, re.)

Bredasserie, sub. fém. (tracasserie.)

Braye. sub. fém. Instrument dont on se sert à⁽⁵⁸⁾ brayer le lin, le chanvre.

Brayer. V. a. brayer du lin, du chanvre ;⁽⁵⁹⁾ en séparer les filets de la partie ligneuse.

Belt, sub. fém. mot anglois en vogue au lieu du françois - **Baudrier**. sub. mas. Avez-vous nétoyé [*sic*] ma⁽⁶⁰⁾ belt, pour mon baudrier.

Bougon. sub. mas. mot qu'on emploie par dérision, ou mépris, dans le [même] sens que celui

de bout d'homme, en france. C'est un petit bougon, pauvre bougon, je ne vous drois pas te frapper. Quelque⁽⁶¹⁾ fois on dit Nijon.⁽⁶²⁾

Boudin. sub. mas. on l'emploie dans cette phrase :

faire du boudin, il fait du boudin, pour dire d'une personne qu'elle boude.

x **Beurrer.** V. a. Il n'est pas français, on l'emploie pour étendre du beurre sur... beurrez le pain. Voyez plus loin.⁽⁶³⁾

Beurrer V. a.

beurrez ce plat, beurrez-vous les mains, avant que d'y mettre, ou de prendre telle chose ; beurrez-lui du pain pour sa collation. On dit même, beurrer⁽⁶⁴⁾ de la graisse, des confitures, de la crème &c.

x **Beurrée.** sub. fém. Ce nom qui ne doit s'appliquer qu'à une tranche de pain, sur laquelle on a étendu du beurre, se donne ici, encore à toute tranche de pain sur laquelle on a étendu de la graisse, des confitures, de la crème, de la melasse, ou autre substance grasse, onctueuse ou liquide. Beurrée de graisse, de sirop, de crème &c.

Blonde. sub. fém. pour Amante. On donne pour blonde à N. Mademoiselle O. est-ce vrai ?

Il est allé voir sa blonde. c'est un amoureux de 36 blondes, il est fort sur la blonde. il a une jolie blonde.

Bavasser. V. n. Il ne se dit guères que d'une personne ivre ; et l'on dit : laissons-là [*sic*], elle ne fait plus que bavasser, pour exprimer en même tems qu'elle parle beaucoup, confusément, sans savoir ce qu'elle dit, en prononçant imparfaitement & articulant avec peine. c'est, je crois, bavarder & balbutier.⁽⁶⁵⁾

Beauté. sub. fém. On emploie très souvent ce mot d'une manière adverbiale -

pour exprimer beaucoup ; il y en a une beauté. Ils sont une beauté de spec^stateurs, *pour un grand nombre*. & ironiquement pour peu, petit nombre, oui, je crois qu'il y aura une beauté de monde ce soir, au bal⁽⁶⁶⁾ ! Il y en avoit une beauté !

faire Brun. V. n. On dit en parlant de l'obscurité de la nuit : il fait bien brun, il faisoit un peu brun. Cette expression paroîtroit venir des marins, qui disent le brun de la nuit, qui se dit sur mer dans le même sens. Le tems est brun pour sombre, est françois.

Brunante. sub. m. pour la Brune (le tems entre le soleil couché et la nuit.) - A la brunante pour sur la brune, c-à-d. sur le soir, entre chien et loup. toutes ces expressions que nous employons sont bonnes, à l'exception de la première.

Bagage - sub. mas. pour Ménage.

Brillant - Proverbe - il prend du café comme la Brillant.

Bleuet. sub. mas. - (plante). Voyez différence entre celui du Canada & celui d'Europe.

C.

[CAHIER A]

- x **Canard.** sub. mas. mot usité plus particulièrement dans le district de Montréal, pour Bouilloire, et signifiait exclusivement le vase qui sert à bouillir l'eau pour le thé. Dans le District de Québec on se sert du mot Bombe. Ex. Remplissez d'eau le Canard : ôtez la bombe du feu.
- x **Cordeau,** sub. mas. } mots employés le plus⁽⁶⁷⁾
- Courroie,** sub. fém. } communément au pluriel à la place du mot propre Guide, usité

avec justesse à Montréal, pour exprimer les longues rênes attachées à la bride d'un cheval attelé, et pour le conduire. On doit donc dire : donnez moi les guides, et non les cordeaux ou les courroies.

Coup - Voyer⁽⁶⁸⁾ Faire coup.

- x **Couette**. sub. mas. (lit de plume). Ce mot n'est point connue [*sic*] ici dans cette acception. Couette signifie ici la queue de cheveux que porte [*sic*] les hommes. Faites-moi la couette, c'est⁽⁶⁹⁾ dire, entourez ce ruban autour de ma⁽⁷⁰⁾ queue de cheveux.

Cariole. Sub. fém. Voiture d'hiver des villes et des campagnes, pour le plaisir de la promenade ou l'utilité des voyages. C'est une voiture élégante & peinte. C'est le traîneau en bon français.

Charger. V. n. Employé parmi les habitants sans régime, pour dire mettre le tabac dans la pipe. Ex : quand tu aura [*sic*] chargé, donne⁽⁷¹⁾ moi le tabac.

Cabrouet. sub. mas. Voiture à⁽⁷²⁾ deux roues, longue et étroite dont nos charetiers se servent.

- x **Cadre**. sub. mas. (bordure de tableau). On nomme⁽⁷³⁾ Cadre le tableau même. Voilà un beau cadre, pour : voilà une belle peinture ou tableau.

Chardon, pour Chardon, sub. mas. Plante.

Caribou, pour, le Renne, animal sauvage.

Castonade, pour Cassonade, sub. fém. Sorte de sucre. -

Cahot, sub. mas. (espèce de saut que fait une voiture, en roulant sur un chemin raboteux & mal uni.) Dans cette acception on dit, faire des cahots,

éprouver des cahots, nous avons trouvé des chemins qui font faire bien des cahots. Le cahot est toute autre chose que cela ici. On dit : il y a bien des cahots sur ce chemin, pour dire qu'il est beaucoup⁽⁷⁴⁾ raboteux et il n'est employé que pour les chemins d'hiver. *Monsieur* l'Inspecteur a donné ordre d'abattre les cahots, c-à-d. d'aplanir le chemin en coupant les petites butes de neige.⁽⁷⁵⁾

Couper pour couper les bleds, au lieu de scier les bleds, ce qui se fait à l'aide de la faucille.⁽⁷⁶⁾

Crocheter, v. a. (qui dans son acception propre veut dire, ouvrir une porte &c. avec un crochet, avec intention de voler, ou à quelque autre mauvais dessein, mais que nous n'employons pas dans cette signification[]). On ne se sert ici⁽⁷⁷⁾ de crocheter que dans cette phrase : crocheter des pois, c.-à-d. les couper⁽⁷⁸⁾ avec un petit crochet au bout d'un bâton. Tous mes pois sont crochetés. &c.

Crocheteur, sub. mas. Celui qui crochette [*sic*] des pois.

Couronel, sub. mas. - pour Colonel.

Corporal, sub. mas. très usité pour Caporal.

Cartron, sub. mas. pour Carton.

- x **Côte**, sub. fém. Ce mot signifie le⁽⁷⁹⁾ penchant d'une montagne, & d'une colline & les⁽⁸⁰⁾ rivages de la mer : Côte d'une telle montagne, les Côtes de l'Océan. Mais on l'applique à tort ici à toute éminence, hauteur ou élévation.⁽⁸¹⁾

Cheniquer. V. n. craindre de se faire battre.

Tu as cheniqué, un tel t'a fait cheniquer.
Il emporte avec lui la honte & le déshonneur.

Cheniqueur, euse. sub. qui chenique.

Casseau. sub. mas. Sorte de petit meuble d'écorce ou de bois, pour mettre des fruits, ou autres choses.

[CAHIER B]

- x **Comfortable**. adj. cet adjectif a beaucoup de significations. Il est employé pour -
 1° consolant : c'est une nouvelle com[≈]fortable. 2° agréable, tems, jour com[≈]fortable. 3° doux, content, mener une vie comfortable. 4° qui réjouit, qui fait plaisir, une liqueur comfortable. 5° qui fortifie, confortatif, une nourriture, un mêt [*sic*] comfortable. Anglois.
- x **Capuche**. sub. fém. Ce mot est quelque⁽⁸²⁾ fois usité dans la campagne au lieu de chapeau de femme : une capuche de paille, de castor ; apporte à ta mère sa capuche ; où est la capuche de ta sœur ?
- Corner**. V. n. employé comme Biner, pour exprimer qu'une personne, enrage, éprouve un dépît, un déplaisir grand et sensible. Il a corné comme il faut. c'est trop corner. ce contre-tems le fera corner. Voyez Biner. & Ebrayer⁽⁸³⁾
- x **Chienneter**. V. n. pour chiennner, (faire des chiens.) ma chienne a chienneté, pour chienné.
- x **Cree**, nom d'une nation Sauvage du Canada, dont on se sert dans cette phrase ; malin comme un Cree. prononcez Cris⁽⁸⁴⁾.
- Casque**. sub. mas. On donne ce nom à un bonnet de fourrure dont [on] se sert ici en hyver.
- Crible**. sub. mas. pour train de bois.⁽⁸⁵⁾
- Cage** - & **Cajeux** -⁽⁸⁶⁾
- Cajeux**. sub. mas. }
Cage - sub. fém. } pour trains de bois flottés⁽⁸⁷⁾
Crible - sub. mas. }

- x **Côte.** sub. mas. [*sic*] On se sert aussi de ce mot pour marquer une rangée de terres concédées, ou d'habitans de la campagne. La Côte de la visitation, c'est un habitant de la côte Saint Luc; je viens de la grand' côte. {on dit : courir les côtes pour les campagnes⁽⁸⁸⁾.⁽⁸⁹⁾}
- x **Chatoner.** V. n. qui se dit ici d'une chatte qui fait ses petits, - au lieu de chatter qui est le verbe français. La chatte est au moment de chatoner, pour de chatter; elle a chatonné cette nuit, pour chatté.
- x **Cavalier.** sub. mas. pour Amant. Le cavalier de Mademoiselle P. est Monsieur V. - cette petite parle⁽⁹⁰⁾ déjà de cavaliers, elle en désire un.
- x **Cantine.** sub. fém. (petit coffre divisé par compartimens, pour porter des bouteilles et des phioles en voyage.) On lui donne ici ce nom et celui de cannevette, qui n'est pas français.
- x **Cantine.** sub. fém. On emploie indiffère[m]ment ici ce mot pour celui de cabaret ou taverne⁽⁹¹⁾. Ce mot nous vient de l'armée. (La cantine est, à l'armée, le lieu où l'on vend du vin et de la bière aux soldats, sans payer aucun droit.) Viens à la cantine.
- x **Cantinier.** re. sub. mas. Cantinier, en français, est celui qui tient la cantine à l'armée⁽⁹²⁾. Nos Canadiens donnent ce nom à tout cabaretier ou tavernier⁽⁹³⁾ ou détailleur de boissons fortes. Le cantinier n'est pas à la maison, mais nous y trouvons la cantinière. ce dernier mot ne se dit pas en français. - c'est cabaretier ou tavernier⁽⁹⁴⁾.
- x **Canoter.** v. n. ⁽⁹⁵⁾ conduire un canot. il se dit des enfans qui s'amuse à se promener⁽⁹⁶⁾ en canot à peu de distance du rivage &c. ils ont canoté, tout le jour; l'enfant est à canoter. &c. Viens canoter.

- x **Canoteur**, euse. sub. qui aime ou qui sait bien canoter. Il ne se dit guère que des enfans.
- x **Canotée**. sub. fém. Autant qu'un canot peut contenir⁽⁹⁷⁾ de marchandises ou autres choses. Il a passé une canotée d'enfans. Je viens d'acheter une canotée de volailles. une canotée de marchan[≈]dises. On appelle aussi canotée, la charge d'un canot⁽⁹⁸⁾, j'ai monté à Michillimakinac, avec 6 canotées, (& aussi 6 canots.)
- Coppre**. sub. fém. pour Sou s. m. (monnaie de compte, la 20^e partie de la livre, - valant 12 deniers.) Une coppre, dix ou douze coppres pour un sou, dix ou douze sous.
- Coton**. sub. mas. c'est le nom que l'on donne à l'épi de bled d'Inde, lorsqu'on en a mangé ou ôté les grains. ramassez le[s] cotons de bled-d'Inde et les donnez à la vache - on dit proverbialement : sec comme un coton de bled d'Inde. - Et il a eu un beau bled d'inde, ou il lui a donné un beau bled d'inde ;⁽⁹⁹⁾ pour un pied de nez.
- Clairon**. sub. mas. On l'emploie aussi pour tirans.
Voyez ce mot.
- Chandelle** - Il a évité une belle chandelle pour un grand malheur, péril.⁽¹⁰⁰⁾
- x **Créature**. sub. fém: pour femme, comme femelle de l'homme. Ex : il y avoit là de jolies créatures, beaucoup de créatures. On dit aussi : il va voir, il est allé voir la créature, il frêquente la créature. autres sens.
- Confessionnals**. sub. mas. plur. de confessionnal, employé généralement au lieu de confessionnaux. Il y a foule aux confessionnals, de ce tems-ci.
- Civière** - que nous nommons - Boyard.

D.

[CAHIER A]

- x **Désappointer** - v. act. - vieux verbe qui étoit employé dans ce sens : ôter les appointemens à un homme de guerre.
 Ex. On a dé[s]appointé plusieurs officiers réformés. Il n'est plus d'usage.
 Cependant nos⁽¹⁰¹⁾ aimables l'ont pour≈ tant ressuscité à l'aide d'un auxi≈ liaire. Ainsi l'on dit : j'ai été gran≈ dement désappointé aujourd'hui, je n'ai pas trouvé Madame D. chez elle. Je devois recevoir £100 hier, mais j'ai été désappointé, mon débiteur est enfui. &c. De sorte qu'un homme a qui l'on a manqué de parole, qui éprouve quelque contretems ou quelque traverse, qui manque son coup, qui ne vient point à bout de son dessein qui est trompé dans son attente, &c. qui échoue dans ses plans ou ses projets est dans tous ces cas désappointé. Ce mot est Anglois.
- x **Démancher**. V. a. (ôter le manche.) - Outre sa vraie signification, on l'emploie aussi ainsi. J'ai le bras, le doigt démanché, pour démis. J'ai fait démancher mon écurie, pour exprimer ou que je l'ai fait jetter bas, ou que je l'ai fait défaire en parti [*sic*]. Mon horloge est démanchée, pour dire qu'elle n'est plus réglée, plus en ordre. Sa voiture s'est démanchée, cette chaise est démanchée, pour dire qu'elles sont brisées. J'ai démanché ma robe, pour dire qu'on l'a décousue.
- x **Débarquer**. v. a. & n. On l'emploie, outre sa signification ordinaire, pour descendre de voiture : *Monsieur B.*

est arrivé de sa campagne, il débarquoit de sa calèche comme je passois devant chez lui. Vite, vite, débarquez, on vous attend. Il est débarqué de bateau⁽¹⁰²⁾ de cheval. Avez-vous débarqué ma malle ?

- x **Décent** - te. adj. On dit : il a eu des funérailles très décentes, pour honorables. Cette maison est bien décente, pour belle ou bien meublée. cet homme est bien décent dans son habillement, pour dire qu'il est vêtu bien proprement. &c. Anglois.

- x **Diriger**. V. Il est employé avec le verbe Etre, pour exprimer, être enjoint, avoir ordre. Je suis dirigé par son Excellence de vous dire... pour je suis enjoint, j'ai ordre. &c.

Deusse. - pour Deux. nombre cardinal.

Dram. sub. mas. V. cage - cajeux - crible.

Dégelée - sub. fém. Nous employons ce mot ici au lieu de dégel, s. m. (fonte de la glace, de la neige, par l'adoucissement de l'air.) Il y a eu hier une grande dégelée, les érables ont du [*sic*] couler. On fait aussi dégelée⁽¹⁰³⁾ synonyme de volée de coups; il lui a donné une bonne dégelée, pour une bonne volée de coups. Dans cette acception on se sert aussi du mot Ramasse. Voyez Fricasser.

- x **Dégobillage**. sub. mas. pour dégobillis.⁽¹⁰⁴⁾ Dégobiller et dégobillage sont employés ici indifféremment de⁽¹⁰⁵⁾ vomir; ce pendant ils ne se disent que du vin et des viandes qu'on a prises avec excès. dégobiller son diner; cela sent le dégoillis. (ces mots sont bas.)

- x **Décaniller**. V. n. Se retirer promptement de quelque lieu; ces enfans décanillèrent bon train, quand ils surent que vous veniez à eux. A peine vous vit-on, que toute la maisonnée décanilla.

On dit faire décaniller quelqu'un d'un lieu, dans le même sens. Si j'étois de vous je ferois décaniller ces gens de votre maison.⁽¹⁰⁶⁾

Décanillé, ée, part. Elle est décanillé [*sic*] de ce matin, sans m'en prier. &c.

Déboutonner - V. a. On l'emploie au figuré dans ces phrases : il est difficile de le faire déboutonner, c-à-d. de le faire expliquer, de lui faire dire sa façon de penser. On a réussi à le faire déboussonner, à savoir sa juste opinion. Il s'est à la fin déboutonné, il a à la fin dit ce qu'il pensoit⁽¹⁰⁷⁾ du sujet. On dit encore, en badinant, las des sottises qu'on débitoit à ses oreilles, ou n'y pouvant plus tenir, notre homme se déboutonna pourtant &c. pour exprimer qu'il parla d'une manière éloquente & triomphante.

Drigaille. synonyme - Bagage & Butin.

E.

[CAHIER A]

x **Embarquer**. V. act. & n.⁽¹⁰⁸⁾ Il est bien commun⁽¹⁰⁹⁾ d'entendre dire ici : ⁽¹¹⁰⁾ la voiture étant à la porte, nous embarquâmes &c. pour montâmes dedans.

Il signifie quelques fois partir en voiture pour voyage. Ainsi, de⁽¹¹¹⁾ deux personnes qui sont convenues d'aller faire une promenade, l'un dira à l'autre : soyez prête à embarquer à 2 heures. Embarquer à cheval. On l'emploie aussi pour Mettre dedans : avez-vous embarqué ma cassette dans la voiture ?

x **Empois**. sub. mas. Espèce⁽¹¹²⁾ de colle faite avec de l'amidon, et dont on se

sert pour rendre le linge plus ferme et plus clair. Ex : emplois [*sic*] blanc, empois bleu, mettre le linge dans l'empois. On donne aussi le nom d'empois, ici, à l'amidon même, quoiqu'improprement. Voyez Amidon.

Envarié, ée, adj. parlant de marchan^s dises gâtées dans un vaisseau. C'est avarié. Etoffes avariées⁽¹¹³⁾.

Espérer - v. a. pour attendre. (espérer une récompence [*sic*], une succession, la vie éternelle. Il est françois.) mais c'est bien improprement que l'on dit : j'es père une visite aujourd'hui, ou Monsieur un tel; pour dire s'attend à avoir ou recevoir la⁽¹¹⁴⁾ visite de quelqu'un, ou qu'on attend Monsieur un tel. Dites à cet homme de m'espérer dans cette chambre,⁽¹¹⁵⁾ espérez-moi ici un instant,⁽¹¹⁶⁾ je suis à vous dans la minute, pour de m'attendre, attendez-moi, ou (pour se servir du mot même) en l'employant absolument : dites à cet homme d'espérer, espérez un instant, Monsieur va paroître. - Anglois. (I have expected you these two hours, je vous ai attendu deux heures; et non pas je vous ai espéré &c.) -

Ecroi. sub. mas. pour les petits des animaux, & particulièrement des bêtes à corne[s]. Ma vache a eu un bel écroi. Cette vache est à son premier écroi.

Etage. sub. mas. On emploie ici le mot de premier étage, pour celui de rez-de-chaussée. Ainsi l'on dit d'une maison qui a deux rangées de fenêtres, qu'elle est à deux étages. Monsieur M. reste au premier étage de cette maison, pour au rez-de-chaussée; et que le second étage est à louer, pour le premier étage.

Etau. sub. mas. (sorte de table sur laquelle un boucher expose de la viande en vente.) On le dit au lieu d'étal. Allez à cet étai pour à cet étal. mais au pluriel on dit comme on le doit, des étaux.

Escabeau, sub. mas. (simple siège⁽¹¹⁷⁾ de bois sans bras ni dossier.) On appelle ainsi un meuble à plusieurs degrés, portatif, dont on se sert dans la maison, pour atteindre à quelque chose d'élevé, en montant dessus.

Epiochon. sub. mas. Epi de blé d'Inde, ou maïs, petit, cassé, ou peu⁽¹¹⁸⁾ garni de grains.

Ecopeau. s. m. pour Copeau, s. m. (Eclat, morceau de bois que la hache ou quelque autre instrument tranchant font tomber du bois qu'on abat, ou qu'on met en œuvre). gros copeaux, menus copeaux, brûler des copeaux, au lieu d'écopeaux. (sec comme un écopeau.) -

x **Écœurer.** V. a. pour⁽¹¹⁹⁾ faire mal au cœur, faire soulever le cœur pour estomac. La moindre chose l'écœure, pour lui donne le mal de cœur. Il est facile à écœurer. ce ragout m'a écœuré. Cette femme est si mal propre qu'elle écœure.⁽¹²⁰⁾
Ecœuré. ée. part. On l'emploie aussi comme sub. C'est un écœuré, un dégouté.

x **Écœurant,** te. adj. ce couteau est écœurant, pour malpropre. &c. vous avez des mains écœurantes &c. On dit aussi d'un homme extrêmement sale & malpropre, quel écœurant morceau !
On l'emploie aussi comme sub. quel est cet écœurant ? ce malpropre -

Ença. Interjection - pour Çà. Ex. Ença, travaillons. Ença, part [*sic*] vite. Ença, dépêche-toi.

x **Ecolter** } V. a. Avoir l'estomac découvert d'une
Escolter } manière indécente. Qui vous a écolté ?

elle est toute escoltée. Il ne se dit guère que des femmes.

- x **Ebraïller**. V. a. Il a même signification qu'écolter elle est ébraillée, il est revenu tout ébraillé. il se dit d'un homme qui vient de se battre et dont l'estomac est tout à découvert ; voyez comme le voilà ébraillé. On dit aussi substantivement, d'une fille publique c'est une ébraillée, et aussi d'une fille trop découverte. (se débrailler est *françois* -)⁽¹²¹⁾

[CAHIER B]

Ecossois. sub. mas. Nom de Nation dont on se sert dans cette phrase,⁽¹²²⁾
galeux comme [un] Ecossois.

- x **Exemple** - par exemple façon de parler adverbiale usitée ainsi : oh par exemple, c'est trop mentir, au lieu de - oh pour le coup &c.
- x **Ebrayer**. v. a. Il se dit du bétail à corne[s] quand il frappe de ses cornes. La vache a ébrayé ou corné⁽¹²³⁾ l'enfant. prends garde que le bœuf ne t'ébraye. Il se dit aussi d'un homme qui a été battu bien rudement, un tel l'a ébrayé.
- x **Etriver**. V. a. pour agacer, taurmenter [*sic*].
Ne m'étrivez⁽¹²⁴⁾ pas tant. Il l'a fait étriver.
- x **Etrivant**. te. sub. Il est étrivant. c'est⁽¹²⁵⁾
une étrivante.

Equilibre. sub. mas. on dit en *françois* cela est dans l'équilibre, mettre dans l'équi[li]bre, & figurément, mettre, tenir dans l'équi≡libre, pour mettre, tenir dans l'égalité. Ici nos habitans font souvent usage de cette phrase : Je suis dans l'in≡quillibre [*sic*], si je ferai ceci ou non, & tout simplement, je suis dans l'inqui-libre ; pour⁽¹²⁶⁾ exprimer qu'ils sont indécis, irrésolus, sur le choix, ou qu'ils⁽¹²⁷⁾ doutent du sort de telle affaire. &c.

Epicaïlles. sub. fém. mot employé dans cette phrase, et qui n'est pas français. Il lui en a donné sur les épicaïlles, il t'en donnera sur les épicaïlles, pour dire, qu'il l'a bien⁽¹²⁸⁾ grondé, qu'il te grondera bien.

x **Ecrapoutir.** } V. a. (Aplatir, écraser, briser
Ecrapoutiller } ⁽¹²⁹⁾ par le poids de quelque chose, ou par quelque effort.) Je t'écrapoutirai le nez d'un coup de poing. Si je vais à toi je t'écrapoutis. il a mis le pied sur cette araignée, ⁽¹³⁰⁾ cette grenouille et les a écrapoutillé [*sic*] On dit aussi d'une personne qui en a écrasé⁽¹³¹⁾ une autre de ses coups, ⁽¹³²⁾ il l'a écrapoutillé [*sic*], ou ⁽¹³³⁾ écrapoutillé [*sic*] comme un crapaud. On y joint le pronom personnel il s'est écrapoutillé la main avec le marteau, elle s'est écrapoutillée contre le mur dans la place. ⁽¹³⁴⁾ Ecrapoutillé, ée. part. nez, ⁽¹³⁵⁾ écrapoutillé, pour aplati, court; doigt écra[≈] poutillé, écrasé par un coup.

s'Ejârer. V. - on l'emploie, avec ⁽¹³⁶⁾ écartiller - pour écartiller & écarquiller, dans le vrai sens de ces derniers vers, c-à d. écarter, ouvrir les jambes. il s'est ejâré il a tombé tout ejâré.

s'Ebarouir. V. - Il se dit des ouvrages de tonnellerie qui s'ouvrent, sechés par ⁽¹³⁷⁾ le soleil ou la chaleur du feu, ou ⁽¹³⁸⁾ autrement. La cave est humide, mettez-y les seaux, ils ne s'ébarouiront pas là. Vous avez laissé sécher la cuve, la voilà ébarouie; mettez-la vite dans l'eau.

Empocheter. V. a. (mettre en poche.) Il ⁽¹³⁹⁾ a empocheté aujourd'hui 15 minots d'avoine.

Equiper V. a. & se faire équiper. V. - pour maltraiter, battre. Il l'a mal ⁽¹⁴⁰⁾ équipé; il s'est fait équiper comme

il faut. J'ai été mal équipé à ce combat,
pour estropié.⁽¹⁴¹⁾

Equipage. sub. m. On dit dans le même
sens que l'on emploie équiper : dans
quel équipement⁽¹⁴²⁾ reviens-tu ! qui t'a
mis dans cet équipement ? pour, où
as-tu été maltraité, qui t'a
battu de la sorte ?

Epotraillé (adj.)⁽¹⁴³⁾ la poitrine décou[s]
verte. Il est épotraillé.⁽¹⁴⁴⁾

Eborgner - V. act - (rendre borgne) Il l'a
éborgné. - il a failli l'éborgner.⁽¹⁴⁵⁾

Epinette. - pour Arbre de vie - ou - du paradis.⁽¹⁴⁶⁾

F.

[CAHIER A]

Flasque. (Flaque) mot bas & populaire.⁽¹⁴⁷⁾

- x **Flasque**, Sub. mas. (un paresseux - *Dictionnaire*
de Boyer). on l'emploie ici pour -
peureux - On dit d'un homme
qui a manqué de courage dans
quelque occasion, c'est un flasque. -
Il est aussi employé dans sa vraie
signification, ou plutôt, pour exprimer
un homme qui n'a pas de cœur
au travail. - (mot populaire.)
- x **Flasque**, adj. (qui est sans force, sans vi-
gueur - *Dictionnaire* Boyer) Cette acception
n'est pas usitée ici. On dit d'une étoffe
qui n'a point ou qui a perdu son
apprêt, qu'elle est flasque,⁽¹⁴⁸⁾
cette soie est flasque,
cette indienne est flasque, c-à-d⁽¹⁴⁹⁾
est mollasse.
- x **Flasquer**. V. n. Avoir peur. Ex : il a
flasqué dans telle occasion. (populaire)
- x **Flasquer**. V. qui n'est employé qu'à
l'infinitif. & dans cette seule phrase :

fers à flasquer, pour fers à repas-
ser le linge.

Faire coup. manière de parler qui nous
vient de nos pères et qui signifie
aller combattre. Quand partirons-
nous pour faire coup ?

Factionnaire, sub. mas. Nous faisons
de ce mot un substantif, quoiqu'il
ne soit qu'un adjectif. Ainsi au lieu
de dire, un soldat factionnaire - obli-
gé à faire faction - on dit simplement
un factionnaire : on a trouvé le facti-
onnaire mort dans sa guérite.⁽¹⁵⁰⁾

- x **Fesser.** V. act. (Fouetter, frapper sur les
fesses avec des verges ou la main) Ceci
ne se dit que d'un enfant : fesser un
enfant. Cependant on dit tous les
jours, sans attention, d'un homme qui
a été fouetté (sur le dos) par la main
du bourreau ; qu'il a été fessé. Un
tel est condamné par la Cour à
être fessé tel jour, sur la place
du marché. C'est improprement parler.
- Frête,**⁽¹⁵¹⁾ sub. mas. pour froid. Il gèle de frête.
pour froid. Le frête est bien grand. Il
fait frête. Je l'écris de cette manière
pour exprimer qu'on prononce le⁽¹⁵²⁾ **T** final.

Frête, Frède. adj. pour froid, froide.

Ex. tems frête, froid ; frête comme
glace ; mains frédes, froides.

- x **Fenouil.** sub. fém. pour Fenouil sub. mas.
(plante aromatique.) On dit : Il y a de
la fenouil dans ce tabac, pour du fenouil.
- x **Fenouillette.** sub. fém. (espèce de pomme qui
a le gout du fenouil.) Cette acception
n'est pas reçue ici, mais on dit fenouil-
lette pour fenouil. Ce tabac sent la
fenouillette.

Fard. sub. mas. employé pour Farce sub.
fém. (mélange de diverses viandes, ou

seulement d'herbes, d'œufs et d'ingrédients, hachés menu et assaisonnés, qu'on met dans le corps de quelques animaux, ou dans quelque autre viande.) ce fard est excellent, pour cette farce est excel[≈] lente. Fard de haut goût, pour Farce. Bien peu de personnes employent ici le vrai mot.

Foin. sub. mas. On dit ici : faner pour fenner le foin. Une Veuilloche, un mulon de foin. Voyez Veuilloche - Mulon.

x **Fâro.** sub. mas. petit maitre, et plus particulièrement, petit maitre de campagne. C'est un fâro ; il est beau comme un fâro de campagne ; il fait le fâro.

x **Fâroder.** V. a. faire le fâro, il fârode rudement. faire l'amour, il fârode *Mademoiselle* N.

x **Fine-boutique.** sub. fém. terme de dérision pour⁽¹⁵³⁾ signifier un pauvre esprit, un homme dont l'esprit est borné. C'est une fine boutique ; tu peux bien en parler, tu es une fine-boutique pour cela !⁽¹⁵⁴⁾

Fièremment. adv. On l'emploie quelquefois, pour beaucoup, bien - fièremment riche, fière[≈] ment bon, fièremment sot ; il a fière[≈] ment du grain ; il en a fièremment.

Flâner. V. n. pour paraître, faire le paresseux. Il a flâné toute la journée. Il n'est bon qu'à flâner.

Flandrin. sub. mas. ce mot est français, (c'est un⁽¹⁵⁵⁾ sobriquet que l'on donne aux hommes élancés et qui n'ont pas une contenance ferme, c'est un grand flandrin.) On l'emploie ici pour paresseux ; tu ne seras jamais qu'un flandrin ; c'est le plus grand flandrin que &c.

Fricasser. V. a. On emploie ici ce verbe, pour faire cuire, - dissiper (il a fricassé tout son bien en moins de rien) - on dit aussi, cet argent est fricassé,⁽¹⁵⁶⁾ c'est autant de fricassé, et toutes ces acceptions sont françaises. Mais on lui

donne d'autres significations. Ex. il lui a fricassé une bonne ramasse, une bonne dégelée, phrase populaire qui signifie qu'il l'a battu rudement. on dit encore je me fricasse de tes menaces, je m'en fricasse, pour je m'en moque.⁽¹⁵⁷⁾

[CAHIER B]

- x **Fine-boutique.** sub. fém. On emploie ce mot pour exprimer aussi, un matois, un rusé. Ne vous y jouez pas, c'est une fine boue tique, ou un fin matois, que l'on emploie aussi.⁽¹⁵⁸⁾
- x **Figoler.** V. n. On dit d'un jeune garçon qu'il figole, qu'il commence à figoler, quand il se met à faire des dépenses d'éclat, soit en habits, voitures &c. et faire le galant. Eh ! comment, il voudrait figoler.
- x **Figoleur.** sub. mas. un homme qui figole, c'est un figoleur, il devient figoleur.
- Finir.** V. a. - on l'emploie avec la préposition avec pour signifier - n'avoir plus besoin, ou⁽¹⁵⁹⁾ achever, terminer & simplement finir. J'ai fini avec cela, je n'en ai plus besoin ; j'ai fini avec votre livre, je l'ai lu, j'ai achevé de le lire ; j'ai fini avec cet ouvrage, j'ai achevé, fini cet ouvrage. Ils ont fini avec leur dispute, ils ont terminé, leur dispute. expression Anglaise.⁽¹⁶⁰⁾
- Fectif, ive.** adj. certain, sûr, vrai. c'est une chose fective ; *Monsieur* est ici, je l'ai vue [*sic*], c'est fectif. Il est un fectif honnête homme &c.
- Flambe.** sub. fém: - (Vieux mot qui signifioit autrefois la flamme du feu) On l'emploie encore ici dans ce sens.
- x **Flambant, flambante** - adj. Comme participe de Flamber (jetter des flammes), ce mot est françois, mais comme adjectif il ne l'est pas. - On le joint le plus communément à l'adj. neuf : il avoit hier un habit tout flambant neuf, un chaœ

peau tout flamblant ⁽¹⁶¹⁾neuf. Ces expressions sont sans doute figurées & veulent exprimer⁽¹⁶²⁾ le lustre de l'habit et du chapeau; de même que ces phrases - un couteau tout flamblant neuf, une épée toute flambante neuve, font allusion au poli de ces instrumens. On dit dans ce même sens figuré, en bon françois - des épées flamboyantes. tout flamblant nud, se dit aussi d'une personne entièrement nue.⁽¹⁶³⁾ On dit encore : il lui a passé son épée toute flambante au travers du corps, pour toute entière, ou jusqu'à la garde.

Fripper. V. *actif*. Il n'est pas françois dans le sens de fripponner, voler, tromper quelqu'un, comme on le dit quelque⁽¹⁶⁴⁾ fois. Ex : Il a frippé son hôte d'un mois de pension, ou, il l'a frippé de la bonne manière, de telle somme &c.

Ferlasser. V. n. Il se dit du bruit que fait une étoffe roide que l'on manie. Voilà une indienne qui ferlasse beaucoup.

Ferlassement. s. m. de Ferlasser. c'est bien incommode d'entendre toujours ce ferlassement. Ma robe fait un tel ferlassement, quand je marche, que j'en suis dégouté ⁽¹⁶⁵⁾.

Fanals - sub. mas. plur. de fanal usité communément au lieu de fanaux. Il y a beaucoup de fanals dans les rues.

G.

[CAHIER A]

- x **Gâ.** - sub. m. Ce mot est employé par tous les habitans de la campagne pour signifier un jeune garçon. On ne se sert guère de ce mot sans y ajouter

l'adjectif petit. Où est le petit gâ ?
 Je vous enverrai mon petit gâ.
 Vous donnerai [*sic*] ceci au petit gâ.
 Viens ici, mon gâ.⁽¹⁶⁶⁾

x **Guide** - sub. fém. longue rêne attachée
 à la bride d'un cheval attelé. Voyez
cordeau & courroie. -

x **Gavache**. sub. mas. Ce mot qui dans
 sa vraie acception signifie coquin
misérable, est employé ici comme
 synonyme de poltron. On le fait
 même féminin et l'on dit : c'est une
 vraie gavache.

Garde-corps. sub. mas. Mot que l'on
 employe ici indifféremment avec
 celui de Garde-fou qui est le mot
 propre, pour exprimer les balustres
 que l'on met au bord des ponts,
 des quais &c.

Gouette, sub. fém. Sa gouette grossit tous les
 jours, pour son goêtre &c.

Gérémium. sub. mas. pour Géranium, Géran-
niome, Bec-de-grue. - plante.

Guedou - baiser en guedou, pour se faire
retaper, style badin. Voyez Baiser.

x **Gueusasse**⁽¹⁶⁷⁾, sub. fém. que nous employons
 pour gueusaille, s. f. c-a-d. Canaille.
 Nous nous servons aussi de gueusaille.
 Cé [*sic*] n'est que de la gueusasse ; il ne
 loge chez lui que de la gueusasse.

Galipote. sub. fém. Pour bordel, boucan.
 Ce jeune homme court la galipote.

Graissoux, se. adj. il n'est pas français.⁽¹⁶⁸⁾
 il signifie gras, grasse (sali, imbu
 de graisse ou de quelque matière onctueu-
 euse). où as-tu mis ton chapeau, qu'il
 est si graissox ; ôtez ce linge graissox,
 joues, mains graissoxes. Il se dit aussi
 substantivement d'une personne mal-propre,
 c'est un graissox, une graissoxe.

- x **Gaspiller.** V. a. (dissiper par toutes sortes de dépenses inutiles le bien dont on a la disposition : - il a gaspillé son bien en peu de tems.) On dit aussi à peu près dans le même sens, gaspiller des hardes, du linge, du fruit, [(style familier.) On dit ici gaspiller son butin pour toutes ces choses. - Butin⁽¹⁶⁹⁾
- x **Gouliâ.** sub. mas. Ce substantif répond à ce qu'on appelle en françois - gouliastre, goulu, tous deux adj. (Il se dit d'une personne qui mange avidement & malproprement) il mange comme un gouliâ, c'est un gouliâ. On dit en françois dans ce sens, c'est un vrai gouliastre, c'est un homme extrêmement goulu.
- Graffigner.** V. a. (Entamer et déchirer légèrement la peau avec les ongles.) il lui a tout graffigné le visage, il l'a graffigné inhumainement. - Je crois qu'il y a cette différence entre graffigner et égratigner, que l'égratignure peut se faire avec toute autre chose que les ongles, - une épingle par exemple, au lieu que par égratignure nous n'entendons que la blessure faite avec les ongles.
- x **Georges.** sub. fém. pour orges. s. f. employee [*sic*] dans cette phrase proverbiale - faire ses georges, faire bien ses georges, pour orges, - pour dire faire son profit, faire bien ses affaires. *Style familier.*
- Glumer.** V. a. On dit d'un joueur qui a beaucoup perdu au jeu qu'il s'est fait glumer, qu'on lui a glumé tout, ou simplement qu'on l'a glumé; dans ce dernier sens il signifie perdre beaucoup. On dit d'un fils ou d'une maitresse

prodigues, qu'ils ont glumé, qu'ils
glument le bon-homme, pour dire
 qu'ils font beaucoup de dépenses.

Grichou. s. m. Ce substantif signifie tantôt
malin et tantôt laid; c'est un petit gris
chou, il est malin comme un grichou.
 Dieu! quel grichou! n'est-elle pas laide
 comme un grichou.

Griche-poil. s. m. synonyme de grichou comme
malin - espiègle. Voyez ce grichepoil!

Gricher. V. a & n. pour grincer les ou des dens.

[CAHIER B]

x **Ginseng.** s. mas. - plante. La chute de
 cette branche de commerce en Canada,
 a donné naissance à cette manière
 proverbiale⁽¹⁷⁰⁾ de parler : tombé comme
le ginseng, c-à-d. tout-à-coup & sans
 espérance de se relever - On dit d'un
 homme qui n'est plus en faveur, qui est
 tombé dans le discrédit, qui n'a plus
 de popularité, et qui a éprouvé ces
 inconstances inopinément, il est tombé
comme le ginseng.

Graisse - Graisser - Voyez - Mé
cher & moucher - (sinonime) - ⁽¹⁷¹⁾

Game - Game-coq. sub. mas. (prononcez
guiéme) mot absolument Anglois.

x **Giboulée de neige** : Voyez Bordée - abât.⁽¹⁷²⁾

H.

[CAHIER A]

x **Habitant** - Sub. mas. Ce [*sic*] le nom que
 l'on donne à notre agriculteur,
 ou laboureur. Il y avoit bien des
habitants au marché d'hier.

x **Habitante**, sub. fém. La femme de l'Habitant.

- x **Houiller.** V. a. Verbe trivial usité parmi les habitants pour changer de chevaux. Un habitant à cheval ou en voiture, qui en rencontre un autre à cheval ou en voiture, lui crie : houille, houille ⁽¹⁷³⁾; changeons, changeons. Veux-tu houiller ?

Houiller. V. a. s'emploie dans ⁽¹⁷⁴⁾ ces phrases : je suis houillé de ma femme, j'en suis las, dégoûté. Je suis houillé de mon hôte, il me déplaît, me pèse sur les épaules. Je suis houillé de la vie, las de vivre.

Se Houiller. V. r. Il se houilla de vin, il se gorgea de vin.

- x **Hausse**, sub. fém. Sorte de ⁽¹⁷⁵⁾ vêtement en usage chez nos sauvages, qui sert à couvrir la jambe. On l'appelle aussi Mitasse. voilà de jolies hausses ou mitasses.

Herbe à dinde.

Herbe à la puce.

I. J. K.

[CAHIER A]

Incendie. sub. mas. Beaucoup de personnes disent : il y a eu une grande incendie. c'est une faute. On doit dire, un grand incendie.

- x **Improuver.** V. n. Cette terre improuve tous les jours, pour dire qu'elle s'améliore ; ce jeune homme improuve à vue d'œil, pour exprimer, qu'il fait de rapides progrès, qu'il se perfectionne bien sensiblement.

- x **Jument.** sub. fém. nom que les voyageurs dans le *Nord Ouest* donnent à une caisse de fusil[s].

- x **Juifrèsse.** sub. fém. pour Juive. c'est une juifrèsse, pour une femme Juive.
- Icit.** - pour Ici. adv. de tems & de lieu.
- Impropre**, adj. des 2 genres (qui ne se dit que du langage, mot, expression impropre,⁽¹⁷⁶⁾ c-a-d. qui ne convient pas, qui n'est pas juste) se lie ici à d'autres sub^s stantifs,⁽¹⁷⁷⁾ Improprement.
- x **Immatériel, elle.** adj. (qui est sans mélange⁽¹⁷⁸⁾ de matière,⁽¹⁷⁹⁾ - les substances, les formes immatérielles. terme didactique) Cette faute est bien immatérielle, pour légère &c.
- x **Inconsistant, te.** adj. Il n'est pas françois - pour incompatible, contraire, contradictoire. On dit aussi - c'est bien inconsistant de votre part de... pour inconsidéré. Anglois -
- x **Jouquer.** V. n. pour Jucher. V. n. On ne l'emploie guères qu'avec le pronom personnel. Les poules se jouquent, où cet homme s'est-il allé jouquer, pour se juchent, jucher.
- x **Jouquoir.** sub. mas. pour juchoir. s. m.
- x **Joli-cœur** - Ce mot n'est employé qu'avec le verbe s'appeller dans ce sens : à vous voir disposer de ces fruits, je vois que je m'appellerai joli-cœur, c-à-d. qu'il n'en restera pas pour moi. Tout le monde se servit, et je m'appellai joli-cœur, c-à-d. je n'eus rien.

L.

[CAHIER A]

- x **Licher.** - V. a. pour lécher. licher un plat, s'en licher les barbes ; (passer la langue sur quelque chose.)

On dit familièrement d'un fils qui est dépensier⁽¹⁸⁰⁾, il en a bien liché, il en lichera bien à son père, il lui en liche !

- x **Lichefrite**, sub. fém. pour Lèche-frite. s. f.
- Lévier**, sub. mas. pour Evier, (conduit par où s'écoulent les eaux, les lavures et les autres immondices d'une cuisine &c.) - On dit : le trou d'un lévier, au lieu d'un évier. Un lévier de pierre, pour un évier de pierre. Jeter des ordures par le lévier, au lieu de, jeter des ordures par l'évier.
- x **Légerte**, pour légère, féminin de léger. Ex : la compagnie légerte. c'est une fille bien légerte. Il a la tête extrêmement légerte.
- x **Loucheur** - se ⁽¹⁸¹⁾

M.

[CAHIER A]

Moindrement, adv. pour Le moins du monde.⁽¹⁸²⁾

Matelot. - sub. mas. Nom que l'on donne à un joli petit insecte.

- x **Mouiller**. V. n. employé presque exclusivement ici à⁽¹⁸³⁾ celui de pleuvoir.
Il mouille, il a mouillé, il mouillera demain ; au lieu de il pleut, il a plu⁽¹⁸⁴⁾, il pleuvra. &c.
 Le verbe⁽¹⁸⁵⁾ mouiller en bon françois n'est jamais employé que comme v. a. tremper, humecter, rendre humide. Ex. la pluie a mouillé les chemins ; mouiller un linge dans l'eau ; mouiller l'ancre, ou simplement mouiller, pour dire jeter l'ancre pour arrêter le vaisseau.
 On l'emploie aussi dans ce sens, ici.

- x **Marier**. V. a. assez souvent employé pour
Epouser, prendre en mariage. Ex.
 Monsieur O. a marié Mademoiselle P. pour a
épousé ou s'est marié à ... Monsieur marie
 une telle &c. Il se dit toujours de l'Epoux.
 Ce mot est de la bonne compagnie. - Anglois.
- x **Mondaine**, adj. pour Mondée. Il n'est
 employé par quelques personnes que
 dans cette phrase : orge mondaine,
 pour orge mondée. -
- x **Micoine**. sub. fém. vase de bois qui sert
 de cuiller aux Sauvages.
- Malin**. gne. adj.- c'est malin. Voyez Rustique.
 c'est malin de plaider avec son Seigneur.⁽¹⁸⁶⁾
- Méchant**. te. adj. - c'est méchant. Voyez Rustique.
- Micmac**. sub. mas. Ce mot qui signi[fi]e en bon
 François - Intrigue, manigance, pratique
 secrète⁽¹⁸⁷⁾ dans quelque mauvaise vue, Ex :
 il y eut bien du micmac dans cette affaire -
 n'est point employé ici dans cette
 acception ; mais au lieu de baragouin,
baragouinage, mots dont on se sert aussi,
 dans leur vrai sens. Je n'entends rien
 à ce micmac ; il parle micmac ; bon Dieu !
 quel micmac ! c'est du micmac pour moi.
 On dit aussi d'un baragouineur, c'est un
micmac.
- Marinage**. sub. mas. pour Marinade sub. fém.
 chose marinée. (bouillie dans le vinaigre) -
 Je n'ai pas de marinages, cette année. maris
nage de⁽¹⁸⁸⁾ cornichons, d'oignons.
- Mulon**. s. m. mot dont on se sert ici au lieu de
Meule, dans cette phrase, un mulon de foin.
Mulon est toujours une grosse meule. Voyez Veuilloche.
- Manche**. sub. mas. (partie d'un instru-
 ment par où on le tient.) On emploie
 encore ce mot au lieu de⁽¹⁸⁹⁾ queue.
 Ex. le manche de la poêle, d'un poë
lon. &c. le manche d'une pipe.⁽¹⁹⁰⁾

Menoirs. sub. fém. Plur. } Voyez Travail.
 Travail. sub. mas. Sing. }

- x **Mèche.** sub. fém. Pour exprimer la grande distance qu'il y a d'un endroit à un autre, on dit : Oh ! il y [a] une mèche ; il a une mèche à faire.
- x **Mèche.** sub. fém. Nom que l'on donne à l'extrémité la plus déliée d'un fouet, et qui est d'ordinaire une petite ficelle rapportée - Il a usé, il a perdu la mèche de son fouet.
- x **Mècher,** V. a. Il équivaut à Rosser.
 Si je vais à toi, je te mècherai d'importance. Il mèchoit⁽¹⁹¹⁾ son cheval sans pitié.
- Moucher.** V. a. Il a la même signification que mècher, avec cette différence pourtant qu'on l'emploie plutôt contre un enfant que contre un homme fait, ou un animal.
 Son père l'a bien mouché ; fanfan, je te moucherai, si tu ne te tais.
- x **Mitasse.** sub. fém. Voyez Hausse. Mitasses neuves.
- x **Mâle.** sub. mas. Vêtement de tête. C'est⁽¹⁹²⁾ le nom que donnent nos habitants à un bonnet de laine, de couleur, qu'ils portent journellement. Ils l'appellent plus communément Tuque.
 Où est mon mâle ? As-tu vu ma tuque ?
- Matelat.** sub. mas. Terme de chasseur. Nom que l'on donne ici à un [*sic*] espèce de trait qui se décoche avec un arc. Il est différent de la flèche, en ce qu'il y a une grosse tête à une de ses extrémités.
 Ex. l'arc, le matelat et les flèches. Vous avez l'arc et les flèches, il ne vous manque plus qu'⁽¹⁹³⁾un matelat.

[CAHIER B]

Manchonier [*sic*], sub. mas. (artisan qui travaille en pelleterie) il n'est pas françois, c'est Fourreur, marchand pelletier. Envoyez mes mitaines chez le manchonnier, chez le fourreur.

Moindrement. adv. Il a plusieurs significations. Il n'est pas le ou la moins d[r]lement fatigué, orgueilleux &c. pour - pas du tout. - Le moindrement que vous lui en parlerez, il se fâchera, pour - pour peu que vous lui en parliez. &c. quand il vente la moindrement, pour - un peu. -

Major, re - adj. pour Majeur, re adj. dans ces phrases. la force major, affaire major, intérêt major, la major partie et au jeu de carte tierce major.

x **Mistimus** - en mistimus. c'est écrit en mistimus, il a fait cela en mistimus.

Matériel, le⁽¹⁹⁴⁾. adj. On dit c'est une affaire bien matérielle⁽¹⁹⁵⁾, pour, de grande conséquence; question matérielle, pour importante. C'est un point matériel de savoir... pour - c'est un point essentiel &c. Anglois.

Mal. sub. mas. On se sert de l'expression, tomber d'un mal, pour signifier - l'Epilepsie, que l'on nomme aussi - mal caduc, haut mal, mal de Saint Jean, mal de Saint. Il tombe du mal-caduc, du haut mal.

Manquer - V. - (pour faillir) il a manqué périr. il l'a manqué belle. il a manqué mourir.⁽¹⁹⁶⁾

Maskinongé - sub. mas. (poisson). Espèce de Brochet.

Montréaliste. - de Montréal.

Mauvaisete⁽¹⁹⁷⁾. sub. Synonyme de méchanceté.

Ex : Il est d'une mauvaiseté à toute épreuve.

Il vous fait là des mauvaisetés, sans doute.

N.

[CAHIER A]

Notureau, sub. mas. C'est le nom que l'on donne à un jeune cochon, que l'on engraisse pour tuer. Lorsqu'il est tué il prend le nom de porchais. Ex : Vous⁽¹⁹⁸⁾ avez-là de beaux notureaux ; ce notureau est bon à tuer, il fera un beau porchais. Voyez Porchais.

Niveleux, se. adj. Il se dit, en fait d'ou^svrages, de ceux qui requièrent beau^s coup d'application d'esprit, de tems, et⁽¹⁹⁹⁾ de dextérité. Ex. peindre en miniature, démêler de la soie, faire un calcul⁽²⁰⁰⁾ difficile, éta^sblir le compte particulier de chaque héritier d'une succession où⁽²⁰¹⁾ il y a des enfans de plusieurs lits &c. sont des ouvrages niveleux.

x **Nijon**, sub. mas. - employé pour bout d'homme
Voyez Bougon.

Nix, ou **Nix for stein**, mots pris de l'Allemand employés de cette manière ; il croyoit la trouver à la maison, ma[i]s Nix, elle étoit déjà partie, pour mais point. On dit aussi, Nix-nix, tu ne l'auras pas &c.

x **Naturel**, **elle**, adj. pour salubre, adj. qui contribue à la santé. C'est un air naturel, une nourriture naturelle. cette tisane est bien naturelle, prenez-en. &c.

Niveleux. on applique cette epithète a des ouvrages, difficiles par leur ténuité [*sic*], qui exigent beaucoup de dextérité, de temps et de patience, par exemple on dira ce doit être un ouvrage niveleux que de faire, des Eguilles, des Epingles : parce qu'on s'imagine, que c'est difficile, et long.⁽²⁰²⁾

O.

[CAHIER A]

Office. Sub. mas. & fém. Ce mot qui ne doit s'employer que dans ces phrases, rendre de bons offices, c'est l'office d'un bon père de..., assister à l'office divin, j'ai tel office dans l'administration, le Saint Office (l'inqui[≈]sition[]), et qui dans tous ces cas est masculin ; ou comme voulant désigner le lieu ou⁽²⁰³⁾ l'on garde la vaisselle, le linge et ce qui concerne la table, ou les cuisines et qui - alors est féminin, - a cependant ici une acception plus étendue. Ainsi les archives d'un Notaire sont mon office ; un avocat vous envoie à son office trouver ses clercs. Un homme en place vous prie de passer à son office, - qu'il vous y donnera audience à telle heure. Tout homme public, tout homme d'affaire [*sic*], le marchand même a⁽²⁰⁴⁾ son office : c'est le coin de sa⁽²⁰⁵⁾ maison où chacun de ces *Messieurs* barbouille du papier. Les mots étude, bureau, cabinet, sont⁽²⁰⁶⁾ trop vieux & trop communs ! - Anglois -⁽²⁰⁷⁾

x **Orignal**, pour, Elan, - animal sauvage.

Oreilles. sub. fém: - de souliers ; mot usité pour les tirans des souliers.

Ouète⁽²⁰⁸⁾. s. f. pour ouate, s. f. (espèce de coton, plus fin que le coton ordinaire.) Le *Dictionnaire* de l'académie admet ces deux manières d'écrire & de prononcer ce mot. Il dit aussi qu'on écrit & prononce⁽²⁰⁹⁾ communément, de la ouate, de la ouète, comme on le dit ici. Mais il écrit : une camisole d'ouate,

une jupe doublée d'ouate, une couverture d'ouate; tandis que nous ne faisons pas l'élision et que nous disons de ouète. Nous ne [nous] servons ici que du mot ouète & nous faisons toujours l'hiatus, quand le mot est précédé d'une voyelle. -

Obligé, ée. part. On dit souvent : je vous serois obligé pour ce couteau, au lieu de, si vous me donniez &c. je vous serai obligé pour ce livre &c. Anglois.

On emploie de la même manière remercier.⁽²¹⁰⁾

x **Originer.** V. n. provenir, tirer son origine; son Etymologie, dérivée. Ex. d'où faites-vous originer ce mot, pour dérivée? Je ne sais d'où cet homme origine, pour, d'ou [*sic*] il tire son origine, ou quelle est son origine. Cette maladie origine d'un amas d'humeur; d'où croyez-vous qu'origine cet abus? pour provenir.

x **Ordonné, ée,** part. Je suis ordonné par Monsieur S. de vous dire... pour j'ai ordre de Monsieur S. de... Elle est ordonnée d'aller à Québec, elle a ordre, ou reçu ordre &c.

Otocas. - sub. - (plante.)

Oiseau blanc - *pour* Ortolan.

P.

[CAHIER A]

x **Paré** - part. du verbe parer v. act. On se sert par toute la Campagne et assez généralement dans la bonne Compagnie de ce participe pour l'adjectif prêt, prête. Etes-vous paré à partir? Madame est parée à monter en voiture.

x **Payer.** v. act. Plusieurs personnes & surtout du bon ton vous disent : j'irai demain, Monsieur vous payer une visite; je viens de chez Madame ... lui payer mes respects mes complimens.⁽²¹¹⁾

L'action de⁽²¹²⁾ rendre ne leur est pas familière : Je me rappelle à ce sujet d'une phrase d'un⁽²¹³⁾ homme qui a eu l'honneur malheureusement de siéger trop longtemps à notre Chambre d'Assemblée, et dont d'aveugles léche-crachats s'enrhumoient [*sic*] à préconiser les prétendues lumières, dire un jour de son siège : «On me verra toujours paré à payer le regard dû à l'objet en question.» Anglois.

Poudrierie. sub. fém: On dit qu'il a fait une grandre [*sic*] poudrierie, une poudrerie affreuse, quand en hyver la neige soulevée par un gros vent - est emportée en tourbillon impétueux. C'est, si l'on peut le dire, une bourasque de neige.

Poudrer. v. n. - Ce verbe n'est usité que dans cette phrase : il poudre,⁽²¹⁴⁾ il a poudré bien fort; pour exprimer qu'il y a, ou qu'il y a eu une grande poudrierie.

Pesâ. sub. mas. sing. C'est le nom que les habitans donnent à la tige des pois, lorsqu'ils en ont ôté le grain en le battant. Le pesâ sert alors de nourriture aux animaux.

Plairie, sub. fém. quelquefois usité pour Prairie.

x **Pipe,** sub. fém. sorte de mesure de distance chez quelques-uns de nos habitans. Combien y-a-t-il d'ici à tel endroit? - environ 5 pipes, c'. a.d. 15 lieues, la pipe comptant pour environ 3 lieues. On dit encore : il y a d'ici là une pipe! une belle pipe! pour dire que la distance est grande. Voyez Mèche.

x **Poudine** } sub. fém. Mêts anglois du
& **Poutine** } nom de pouding. Il se dit

aussi en français mais il est masculin
& se prononce poudingue quoiqu'il
s'écrive pouding. Ex. Un pouding au
riz; il y a des⁽²¹⁵⁾ poudings⁽²¹⁶⁾ de plusieurs
sortes.

Porchais. sub. mas. Petit cochon mort,⁽²¹⁷⁾ de quatre
mois ou environ, que l'on a engraisé
pour tuer. Il se nomme notureau,⁽²¹⁸⁾
j'usqu'au moment qu'on le tue.

Porceline } sub. fém. - pour Porcelaine.

Pourceline } tasse, assiette de pourceline ou
porceline, pour, de porcelaine.

Pelote. sub. mas. [*sic*] au lieu de Paume. s. f. (sorte
de jeu où jouent deux ou plusieurs per-
sonnes qui se renvoient une balle avec
une raquette ou avec un battoir, dans un
lieu préparé exprès.) On emploie ici le
mot de pelote, non seulement pour exprimer
le lieu où on joue, un jeu de pelote,
mais encore pour la balle même, on
a perdu la pelote,⁽²¹⁹⁾ et pour le jeu
même, viens jouer à la pelote. on doit
dire paume, dans tous ces cas. Pelote
est français dans ces expressions : pelote
de fil, de soie, de neige,⁽²²⁰⁾ de laine, ou pelotons.

Palette. sub. fém. on s'en sert au lieu de battoir
il est français. Voyez Pelote.

x **Peter.** v. a. pour claquer. ce fouet péte bien,
faire peter son fouet. (habit, mains, vitres -) -
pour crever - son fusil lui a⁽²²¹⁾ peté
dans la main. Je crains qu'il en péte.

Papier-nouvelle, sub. mas. pour papier-public.⁽²²²⁾

Pistolage } sub. fém. [*sic*] sorte de limaçon du genre

Pucelage } de la porcelaine. Pucelage est admis en français.

x **Prouvable.** adj. 2 genres (qui peut être prouvé[]). -
Ce fait est prouvable, au lieu de dire
qu'on peut prouver ce fait.

Port-épïc } sub. mas. nom que l'on donne ici à un

Porc-épïc } animal qui, comme le Porc-épïc,
porte des piquans au lieu de poil, mais

qui est plus⁽²²³⁾ petit⁽²²⁴⁾ que le vrai porc-épic. - C'est une sorte d'Hérisson, ou le coendou, ou urson.

- x **Plaisant**. te. adj. employé mal-à-propos, pour beau ou agréable, dans ces phrases : un tems est plaisant, une plaisante après dinée. - Anglois.

[CAHIER B]

Pincettes. sub. fém. plur. Baiser en pincettes, pour se faire retaper, Voyez Baiser.

Plated. adj. anglois dont on se sert communément au lieu de fouré [*sic*], ée participe. pour⁽²²⁵⁾ les vases et autres meubles de cuivre dorés ou argentés d'un côté. J'ai acheté deux chandeliers plated, pour fourrés. Il a un beau pot plated, fourré.

Pelleter. V. a. remuer, jeter avec une pelle. pelleter la neige, ou de la neige ; pelleter du blé, pour mettre du blé dans un sac avec la pelle. Il est aussi neutre il a pelleté, tout le jour.

Pesant. sub. mas. pour Cauchemar s. m. qui se prononce comme cochemar. (sorte d'oppression ou d'étouffement qui survient quelquefois durant le sommeil, en sorte qu'on croit avoir un poids sur l'estomac, et qui cesse dès qu'on vient à se réveiller.) il est sujet au pesant, avoir le pesant, pour le cauchemar ; il a eu le pesant toute la nuit.

Pochetée, sub. fém. pour Poche ⁽²²⁶⁾ le contenu d'une poche[)]. Il lui a été volé, cette nuit, près de 3 pochetées de bled. On dit aussi poche dans ce sens.

Passe-rose. sub. fém. - pour ⁽²²⁷⁾ rose-d'outremer, ou rose-tremière ; c'est la Mauve des jardins.

Poisson doré. -

Poisson blanc. -

Perdrix - pour Faisan sauvage.

Q.

[CAHIER A]

- x **Quêteur**, euse. sub. qui ne se dit en françois que d'une personne qui quête pour quelqu'un, est non seulement employé ici dans ce sens, mais plus généralement au lieu de Mendiant, sub. mas. & de Quémandeur, euse, sub.
- x **Quêter**. v. pour mendier, quémander.
- x **Quitte** - [(*pour* acquêt) vous avez plus de quitte d'aller là - ⁽²²⁸⁾
- Quitter**. V. (*pour* laisser) je l'ai quitté chez lui, à la maison. il l'a quitté mourir. ⁽²²⁹⁾
- Québécois ou **Québécois**. - Gens de Québec.

R.

[CAHIER A]

- x **Relevée**. sub: fém. (tems de ⁽²³⁰⁾ l'après dinée).
Ce terme est employé ici dans sa vraie signification, mais comme il ne doit être d'usage que dans le **Bareau** et qu'on ne s'en sert guères qu'à Québec, il seroit bon de le restituer, de peur de chicane. à deux heures de releée, pour de l'après-dinée.
- x **Ramancher**. V. act. et canadien. Il a plusieurs significations.
(1^o - conter avec diffusion ⁽²³¹⁾) Que me ramanchez-vous?
Il me ramancha une histoire qui n'avoit ni queue ni tête. ⁽²³²⁾
(2^o raccommoder réparer ⁽²³³⁾) Il a bien ramanché ce chandelier. La calèche est bien ramanchée.
- Robe de bœuf**. sub. fém. (terme de commerce)
On appelle ainsi la peau du buffle

préparée d'un seul côté. Elles servent l'hiver de lit et de couvertures de lit aux gens de la Campagne, et dans les carioles à couvrir ou envelopper les jambes des Voyageurs.

- x **Retraiter.** v. n.⁽²³⁴⁾ terme de guerre pour exprimer qu'une armée se retire, qu'elle fait sa retraite. Ex : L'armée a retraité de deux lieux [*sic*]. Le Général se vit contraint de retraiter, pour dire qu'il a été obligé de faire retraite, de se retirer. - Anglois.

- x **Retraiter** } v. act. terme de pratique ; pour⁽²³⁵⁾
Retrayer } retraire, c-à-d retirer par droit de parenté, ou par droit seigneurial, un héritage qui a été vendu. Ces deux verbes ne⁽²³⁶⁾ sont employés par les notaires qu'à l'infinitif & au participe. Ex : avec le droit de retraiter ou retrayer, pour retraire. J'ai retraité, ou retrayé cette terre, pour j'ai retraité &c.

Remou⁽²³⁷⁾. sub. mas. C'est le mouvement rétrograde que font les eaux, après un courant rapide.⁽²³⁸⁾

Racérer. V. a. (mettre de l'acier avec du fer, afin de rendre celui-ci propre à couper.) on doit dire acérer. acérer une hache, et non racérer.

Racéré, éé. [*sic*] adj. pour acéré, éé [*sic*]. Une lame, Une pointe, une hache acérées.

Rôle - sub. mas. mot pris de l'anglois pour exprimer ces petits pains que l'on vent [*sic*] dans les rues le matin & le soir, pour le thé. - c'est proprement la miche (pain d'une grosseur médiocre, pesant au moins une livre, & quelque [*sic*] fois deux[]). Voulez-vous des miches ? Le crieur de miches est à la porte.

- x **Résous.** - participe du verbe Résoudre. Il est bien souvent employé et mal-à-propos pour Résolu. (ce participe n'est d'usage qu'en parlant des choses qui se changent, qui se convertissent en d'autres ; et il ne se dit point au féminin. Brouillard résous en pluie.) - Ex : Je suis résous à plaider. Je l'ai résous à venir avec moi, à se battre ; pour je suis résolu à plaider ; je l'ai résolu à venir &c.
- Rustique.** adj. 2 genres. Cet homme est rustique, pour dire qu'il est impossible de gagner quelque chose sur lui : la colline est rustique à monter, pour difficile, c'est un cas rustique, difficile à débrouiller. les chemins sont rustiques, c.à.d. mauvais. On dit familièrement : c'est rustique, pour exprimer, difficile, épineux, fatigant [*sic*]. On emploie dan[s] ces mêmes sens - malin & méchant.
- Retontir.** V. n. pour Rebondir. v. n. (faire des bonds.) On dit d'une pelote que l'on jette contre le plancher - qu'elle retontit bien, pour rebondit. - On l'emploie aussi pour éprouver des secousses, le coup de canon a été si fort, ou le canon a peté si fort, que toute la maison en a retonti. Le bois a retonti de ses cris, pour exprimer l'effet de l'écho. Les vitres ont retonti du coup de terre [*sic*], pour ont été ebranlées, ont tinté. (retentir.)
- Remercier.** V. a. Voyez obligé.
- Ramasse.** sub. fém. Synonyme ici de volée de coups. Il lui a donné une bonne ramasse. Voyez dégelée, & fricasser.
- Ratapiat.** sub. mas. pour baragouin, ou langage qu'on n'entend point. quel ratapiat !
- x **Reintier.** s. m. mot employé par les habitants pour les reins, quelquefois⁽²³⁹⁾ de l'homme, & toujours⁽²⁴⁰⁾ des animaux. Du reintier d'un cochon on

peut faire trois socs. il est foible du reintier.
 à (Re)brousse-poil⁽²⁴¹⁾. façon de parler adv. à contre-poil.
 On dit ici figurément; ne parlez pas à Monsieur il est à
rebrousse-poil aujourd'hui, c-à-d. de mauvaise humeur.

[CAHIER B]

Rhimb - pour Rhumb de vent. sub. mas.
 Cette ligne suit ou court⁽²⁴²⁾ tel Rhimb de vent.

x **Rapiester**. V. a. pour rapiécer (remettre
 des pièces à un habit ou à du linge -).
 Je suis à⁽²⁴³⁾ rapiester ses chemises.
 On emploie aussi⁽²⁴⁴⁾ ce verbe absolus-
 ment : on n'est occupé qu'à le
rapiester, pour dire - rapiécer le
 linge de telle personne. Aussi rapiester
 quelqu'un.

x **Rapiesté** - **tée** - part. habit rapiesté,
 veste rapiestée. cet homme est
 tout rapiesté.

Regricher - Les cheveux lui regrichoient
 sur la tête.⁽²⁴⁵⁾

à **Regriche** ou **griche-poil** -⁽²⁴⁶⁾

S.

[CAHIER A]

Sentinelle. sub. fém. (soldat qui fait le
 guet.) On dit ici assez généralement :
Le sentinelle doit avoir froid par ce
 tems; on devroit dire, la sentinelle &c.
 Voyez Factionnaire.

Style. - sub. mas. Nos faiseurs de mots ont
 donné à ce mot en françois toute
 la latitude⁽²⁴⁷⁾ qu'il a dans la langue
 Angloise. Ainsi l'on dit : la table de
Monsieur⁽²⁴⁸⁾ étoit servie dans le plus haut
stile; sa maison est meublée dans
 le grand stile; madame est habillée

dans le grand stile, pour exprimer que rien n'est⁽²⁴⁹⁾ épargné, que tout est de meilleur gout et de la dernière mode. Ce sont les rabats de la bonne faiseuse du Marquis de Molière.⁽²⁵⁰⁾ Anglois.

- x **Sieau.** Sub. mas. pour seau; un seau ferré, des seaux de bois.

Sorcière. sub. fém.⁽²⁵¹⁾ tourbillon de neige ou de poussière,⁽²⁵²⁾ occasionné subitement par un fort⁽²⁵³⁾ vent, et de peu de durée. Fermez les fenêtres, de crainte que la sorcière ne les brise. Avez-vous vu passer la sorcière? Etiez-vous dehors durant la sorcière, pour : quand elle passoit⁽²⁵⁴⁾.

- x **Soulier.** sub. mas. On donne ici le nom de souliers françois, aux souliers de cuir⁽²⁵⁵⁾ qui viennent de l'étranger, ou que les corse donniers manufacturent; celui de souliers de bœuf, à ceux que les habitants se font de la peau du bœuf; et celui de souliers sauvages, à ceux que font ces derniers de la peau du chevreuil.

- x **Suspect.** te. adj. (qui est soupçonné, ou qui mérite de l'être). Nos habitants employent aussi ce mot pour susceptible. dans ce sens : Elle est suspecte, c'-à-d. Elle est facile à blesser.

Stellci - Stellcit. pron. démonstratif celui-ci. pron. dém.

Stellà, pour celui-là. pron. dém.

Souris-chaude, sub. fém. pour Chauve-souris. oiseau.

- x **Sur.** préposition de lieu. - Employée très souvent pour Chez, préposition. - Je viens de sur mon oncle; je vais sur le notaire. Je dine sur ma tante.

- x **Sarpidon.** sub. mas. pour tapageur; c'est un petit sarpidon, quel sarpidon.

Soigner. V. a. (traiter avec beaucoup de soin, il a été bien soigné durant sa maladie.) on dit aussi soigner des enfans,⁽²⁵⁶⁾

Sur. ure. adj. que l'on emploie communément pour aigre ; du vin sur, du lait sur, pour aigres. aigre signifie ici vice ; mais pour marquer la qualité, on dit sur, des pommes sures, des fruits surs, l'oseille ronde est fort sure.

x **Surir.** V. a. pour aigrir (rendre aigre, faire devenir aigre.). La chaleur⁽²⁵⁷⁾ surit, ou fait surir le lait. &c.

x **Sauvagesse**, sub. fém. pour Sauvage. - voilà une sauvagesse, pour une sauvage.

Sucet. sub. mas. On appelle ainsi le tuyau du blé d'Inde, ou sa tige, dégarnie de ses épis, et que l'on fait manger au bétail à corne[s]. Les sucets, coupés un peu verts, font de bons fourages. Quand les sucets sont trop secs, les animaux ne les manche [*sic*] point.⁽²⁵⁸⁾ tu as là de beaux sucets. On l'appelle aussi coton de bled d'Inde, quoiqu'on donne plus particulièrement ce nom à l'épi - dégarni de ses grains.

Soupe. - Il dort comme une Soupe.

Sorel. habitant de Sorel. Ex. C'est un Sorel. Voilà des sorels assurément, leur habillement le dit.

T.

[CAHIER A]

x **Tuer** - V. act. Ce verbe est quelques fois employé pour éteindre, assez improprement. Tuez la chandelle ; avez-vous tué le feu du poêle⁽²⁵⁹⁾, au lieu de éteignez, avez-vous éteint⁽²⁶⁰⁾. &c.

Traine. sub. fém. Sorte de voiture d'hiver, qui sert aux habitans pour charrier le bois, les denrées, le foin, &c. Voyager On l'appelle en françois⁽²⁶¹⁾ traineau.

Trainé de clisse. sub. fém. Voiture d'hiver des Sauvages, qui leur sert à transporter leur venaison & autres choses. C'est une planche très mince, - courbée par devant.

Traineau. sub. mas. C'est la traine des Canadiens, mais d'une dimension beaucoup plus petite, assez souvent avec des bras. Elle sert aux enfans à courir et glisser sur la neige.

Trompe. Sub. fém. } petit instrument de
 x **Bombarde.** S. fém. } fer, qui a une lan-
 guette au milieu dont on tire un son en le mettant entre les dents et en le touchant avec le bout du doigt. On l'appelle ordinairement trompe à laquais, ou Guimbarde.⁽²⁶²⁾ Nos habitans le nomment tantôt Trompe et tantôt Bombarde.

Travail. sub. mas. Ce mot qui ne s'emploie qu'au singulier, se dit des deux pièces de bois qui se prolongent en avant d'une charette, ou que l'on attache par une chaîne de fer aux⁽²⁶³⁾ voitures d'hiver en Canada et entre lesquels [*sic*] est placé le cheval qui les traine; c'est proprement le brancard. Le mot travail est employé à Montréal & celui de menoires au pluriel à Québec. Le travail de la traine est cassé; les menoires de la cariole⁽²⁶⁴⁾ sont neuves.

Thétière, sub. fém. pour Théière, vase pour faire infuser le thé.

Tondre. sub. mas.

x **Tuque.** sub. fém. vêtement de tête. Voyez Mâle.

Tauraille. sub. fém. Nom sous lequel les habitans désignent en général les jeunes veaux et⁽²⁶⁵⁾ genisses (taure). Ce sont de belles taurailles, où sont les taurailles.⁽²⁶⁶⁾ une jeune tauraille.

Tire. sub. fém. Sorte de sucre en bâton que l'on procure⁽²⁶⁷⁾ de la melasse, en la faisant bouillir.
De bonne tire; de la tire pleine d'yeux;
la tire se vend un sol le bâton.

Tapisserie. sub. fém.⁽²⁶⁸⁾

Tirans. sub. mas. plur. pour aurore boréale.
Il y a beaucoup de tirans dans le
Nord. - Voyez Clairon -

x **Tapon.** sub. mas. Ce mot s'emploie ici pour
Tas, Paquet, touffe⁽²⁶⁹⁾. Un Tapon de laine,
tapon de neige, la neige tombe en tapon,
pour dire qu'elle tombe par flocons. - Un
tapon de graisse. On dit d'un petit
enfant gros et gras, c'est un tapon,
c'est un tapon de graisse.

x **Train.** Sub. mas. On appelle train les occupations
quotidiennes du ménage. Mettez vous
à votre train; vous n'avez pas encore commencé
votre train, vous êtes bien paresseuse. Vous ne
finirez pas votre train aujourd'hui.⁽²⁷⁰⁾
On dit être en train, pour ivre. Il
commençoit à se mettre en train, Il
n'étoit pas mal en train, il est revenu
en train. Ils sont tous en train.

Trèfe. sub. mas. pour Trèfle (herbe, et une
des quatre couleurs d'un jeu de cartes[]).

Troisse. - pour Trois. nombre cardinal.

x **Tricoler.** v. n. Il se dit d'un⁽²⁷¹⁾ homme ivre,
qui chancelle. Il tricole, je l'ai vu
dans la rue tricolant de la belle sorte.

x **Tapin.** sub. mas. synonyme de tape ou soufflet.
il n'est pas français.

x **Trempe** adj. 2 genres au lieu de trempe, ée, part. -
Il est⁽²⁷²⁾ tout trempe, Son habit est
tout trempe, pour dire qu'il a été extreme[≈]
ment⁽²⁷³⁾ mouillé; il est tout trempe de sueur,
pour dire qu'il a beaucoup sué.
On dit proverbialement, il est revenu
trempe comme une⁽²⁷⁴⁾ soupe, pour trempe, pour
dire très mouillé.

- x **Touche.** sub. fém. terme en usage parmi les fumeurs, dans ces phrases. Veux-tu fumer une touche, viens fumer une touche, après avoir fumé une touche, pour dire fumer un peu et tout au plus une pipe.
- Tête.** sub. mas. [*sic*] On dit d'une personne entêtée, opiniatre, c'est une tête d'escargot, une tête de boule.

[CAHIER B]

- x **Tinton.** sub. mas. Il n'est pas français. On dit le tinton sonne, on sonne le tinton, pour exprimer (le son lent d'une cloche dont le battant ne touche que d'un côté.) on doit simplement dire : on tinte à la Paroisse, on tinte la messe, le sermon, ou absolument, la cloche tinte; on peut aussi dire tinter la grosse, la petite cloche.
- Tourniquet** - sub. mas. - tournoisement d'eau dans un trou fait dans la glace d'une rivière, particulièrement le printemps. - Voyez Remous. - (275)

V.

[CAHIER A]

- x **Voyage.** sub. mas. J'ai payé 2 sols pour un voyage d'eau, au lieu de dire pour une voie d'eau. - On appelle voie d'eau & non pas voyage, les deux seaux d'eau que porte un homme. On dit aussi Voie, pour charretée. Ex : voie de bois, voie de pierre, voie de sable.
- x **Vulgaire.** adj. 2 genre[s]. Outre son vrai sens, nos habitants entendent par vulgaire visible, évident. c'est vulgaire qu'il est midi. Il est vulgaire que tu perdras ton procès.
- x **Vire-l'œil.** sub. mas. pour louche d'un œil.

Il est employé par dérision. Veux-tu te cacher, vire-l'œil !

Veuilloche. sub. fém. On nomme ici une petite meule de foin. Mettre le foin en veuilloches, c'est le mettre en petits tas dans les prairies, avant de le charrier.⁽²⁷⁶⁾ On appelle Mulon une grosse meule de foin.

x **Verbalement.** adv. Il a plusieurs accep^{ts}tions. Il lui a parlé verbalement - pour sec. On dit qu'un postillon mène ses chevaux verbalement, pour bien vite, bon train. il l'a battu verbalement pour bien fort.

Vaches (plancher des) c'-à-d. la terre. Ex : Une fois sur le plancher des vaches, tout ira bien, dira quelqu'un voyageant sur l'eau.

Notes du manuscrit 1

1. sont *surcharge* est raturé.
2. une acception semblable ou contraire ; *surcharge* la même acception raturé.
3. *Orthographié ainsi dans le ms.*
4. est *surcharge* étoit raturé.
5. le *ajouté*.
6. *Amanchure non défini ajouté au verso de la première page, en regard de l'article Amancher.*
7. *Accent aigu raturé sur le e.*
8. *Orthographié ainsi dans le ms.*
9. arrête *surcharge* ne passe raturé.
10. et non raturé.
11. te. *ajouté.*
12. adj. *surcharge* sub. mas. raturé.
13. *Orthographié ainsi dans le ms.*
14. avons raturé.
15. amât écrit ainsi dans le ms.
16. employé dans le ms.
17. sub. mas. Espèce de bourlet de vieux linges, ou guenilles que les habitants mettent sur le cou du bœuf qui labourent, pour le lui garantir du mal que *surcharge* sub. mas. Ce mot est quelque fois usité dans la Campagne, pour chapeau de

femme : Un apichimon de paille, le reste illisible se termine par mon apichimon, le tout raturé.

18. dans surcharge pour aise raturé.
19. Article au crayon.
20. Article au crayon raturé.
21. attisée dans le ms.
22. e surcharge a ; bombe raturé.
23. habitans ajouté dans l'interligne au-dessus de les pauvres.
24. Escarpolette, ajouté.
25. Les enfans surcharge Ta sœur ber[lancille] raturé.
26. s final raturé.
27. dont surcharge que raturé.
28. (civière) ajouté au-dessus de brancard.
29. L'accent grave remplace l'accent aigu dans les deux occurrences de calèche d'abord orthographié calèche.
30. Sous-entendre : voir l'article Gaspiller dans lequel figure le mot butin.
31. que l'on surcharge qui et début de mot illisible, le tout raturé.
32. s final raturé.
33. e final raturé.
34. lit raturé.
35. nomme surcharge dit raturé.
36. d' raturé.
37. (V.L.B.) [= Voyez Livre B] écrit verticalement dans la marge.
38. 2^o le rivage opposé raturé.
39. enclin à surcharge porté facile[ment] raturé.
40. Accent grave supprimé.
41. elle remplace il.
42. maltraitrer dans le ms.
43. ou autrement écrit au crayon surcharge et de légers coups raturé.
44. le prélude de battre raturé.
45. C'est - Brusquer écrit verticalement au crayon dans la marge.
46. r final surcharge x.
47. pour bourasque écrit verticalement au crayon dans la marge.
48. &c remuez ajouté.
49. rétapé dans le ms.
50. s'est fait baiser remplace a été baisé.
51. en guedou ajouté.
52. er écrit au crayon surcharge re de la première syllabe.
53. Accent supprimé sur e.
54. er écrit au crayon surcharge re de la première syllabe.
55. a bredassé remplace n'a fait que bredasser.

56. maltraiter *surcharge* gronder *raturé*.
57. de coups *raturé*.
58. à *surcharge* pour *raturé*.
59. le *raturé*.
60. ma *remplace* la *raturé*.
61. *Orthographié* ainsi dans le ms.
62. (V.L.A) [= Voyez Livre A] écrit *verticalement* dans la marge.
63. Voyez plus loin renvoie pour la suite à la page suivante dans le ms. ; c'est le même article *Beurrer* qui se continue à la page suivante; *Beurrer* V. a. n'est pas une autre entrée, mais un rappel dans le haut de la nouvelle page dans le ms.
64. r *surcharge* z.
65. c'est *Bavarder* écrit *verticalement* au crayon dans la marge.
66. bat dans le ms.
67. le plus *surcharge* pour *raturé*.
68. *Orthographié* ainsi dans le ms.
69. c'est *surcharge* veut *raturé*.
70. ma *surcharge* la *raturé*.
71. donne *surcharge* prete *raturé*.
72. à *surcharge* un début de mot illisible *raturé*.
73. nomme *surcharge* donne aussi *raturé*.
74. qu'il est beaucoup *surcharge* que le chem[in] *raturé*.
75. de neige. *surcharge* pour en jeter la neige dans le suivi d'un mot illisible, le tout *raturé*.
76. *Article* *raturé*.
77. ne et ici ajoutés.
78. couper *surcharge* arracher de terre *raturé*.
79. signifie le *surcharge* ne peut s'appliquer qu'au *raturé*.
80. les *surcharge* aux *raturé*.
81. (V. Livre B.) écrit *verticalement* dans la marge.
82. *Orthographié* ainsi dans le ms.
83. *Ebrayer* ajouté.
84. prononcez *Cris* ajouté au crayon.
85. *Article* *raturé*.
86. *Cage & Cajeux* *raturé*.
87. On dit nomme *cajeux* *raturé*.
88. on dit : courir les côtes pour les *campagnes* ajouté.
89. (V. Livre A.) écrit *verticalement* dans la marge.
90. *Virgule* supprimée.
91. de cabaret ou taverne. *surcharge* *auberge* *raturé*.
92. à l'armée. *surcharge* dans une can[tine] *raturé*.
93. cabaretier ou tavernier *surcharge* *aubergiste* *raturé*.

94. *Même remarque qu'à la note précédente.*
95. *s'amuser à raturé.*
96. *se promener surcharge faire aller raturé.*
97. *Virgule supprimée, suivie de en ajouté au crayon puis raturé.*
98. *la charge d'un canot, surcharge le canot & son chargement, raturé à l'exception de le qui a été oublié, et que nous n'avons pas restitué.*
99. *bled d'inde, ou il lui a donné un beau bled d'inde ; surcharge l'article Clairon raturé et recopié plus bas.*
100. *Article au crayon.*
101. *nos surcharge on l'a raturé.*
102. *de bateau ajouté.*
103. *Cette occurrence et la précédente sont orthographiées ainsi dans le ms.*
104. *En raturé.*
105. *de surcharge pour raturé.*
106. *On l'emploie avec le pron. pers. Elle est raturé.*
107. *sur raturé.*
108. *act. & n. surcharge act. raturé.*
109. *commun ajouté.*
110. *je raturé.*
111. *de ajouté.*
112. *L'accent grave remplace l'accent aigu.*
113. *éé dans l'entrée et dans avariés.*
114. *la surcharge une raturé.*
115. *dans cette chambre, ajouté.*
116. *là raturé et ici un instant, surchargent un peu, je suis raturé.*
117. *L'accent aigu et l'accent grave se croisent au-dessus du e dans le ms.*
118. *peu surcharge moins raturé.*
119. *dégouter raturé.*
120. *On dit d'une personne raturé.*
121. *(se débrailler est françois-) écrit verticalement dans la marge.*
122. *fier &c. raturé surcharge fier comme un Ecossois raturé.*
123. *ou corné ajouté au crayon.*
124. *m'étrivez surcharge m'agacez raturé.*
125. *c'est surcharge Il est aussi adj. raturé.*
126. *dire raturé.*
127. *ont des raturé.*
128. *bien surcharge beaucoup raturé.*
129. *Ecrapoutiller ajouté au crayon.*
130. *ce supprimé par nous.*
131. *écrasé surcharge battu raturé.*
132. *de ses coups, surcharge d'une manière horrible raturé.*

133. ou *surcharge* & *raturé*.
134. dans la place. *ajouté*.
135. doigt *raturé*.
136. avec *surcharge* au lie[u] *raturé*.
137. qui s'ouvrent, sechés par *surcharge* lorsqu'ils s'ouvrent par la *raturé*.
138. simplement *raturé*.
139. se dit *raturé*.
140. mal *surcharge* bien *raturé*.
141. pour *estropié*. *ajouté*.
142. *équivage* dans le ms.
143. Epotraillé remplace Epotrailler; (adj:) *ajouté*.
144. *Article* au crayon.
145. *Article* au crayon.
146. *Article* au crayon.
147. *Article* *raturé*.
148. pour signifier qu'elle *raturé*.
149. c-à-d *surcharge* pour *raturé*.
150. *Article* *raturé*.
151. adj. *raturé*.
152. te dans le ms.
153. exprimer *raturé*.
154. (V.L.B.) [= Voyez Livre B] écrit verticalement dans la marge.
155. c'est un *surcharge* il se dit des *raturé*.
156. e final *raturé*.
157. À partir de et toutes ces acceptions jusqu'à *moque*., le texte se trouve au bas de la première colonne de la lettre G qui est en regard.
158. (V.L.A.) [= Voyez Livre A] écrit verticalement dans la marge.
159. avoir fini de *raturé*.
160. expression Anglaise au crayon écrit verticalement dans la marge.
161. tout *ajouté*; flamblant orthographié ainsi dans le ms.
162. veulent exprimer remplace expriment.
163. tout *flambant nud*, se dit aussi d'une personne entièrement *nue*. *ajouté au bas de l'article; signe de renvoi dans le texte*.
164. Orthographié ainsi dans le ms.
165. e final *raturé*.
166. Voyez Gars écrit verticalement au crayon dans la marge.
167. Gueusasse remplace gueusaille.
168. il n'est pas françois. *surcharge* plein, trempé de graisse *raturé*.
169. *Article* *raturé*. Le renvoi à *Butin* était inutile puisque gaspiller ne figure pas dans les exemples donnés dans l'article Butin.
170. proverbiale dans le ms.

171. *Article au crayon.*
172. *Article au crayon.*
173. s *final raturé dans les deux occurrences.*
174. dans *surcharge* pour *raturé*.
175. de *surcharge* d'habill[ement] *raturé*.
176. *Parenthèse fermante supprimée.*
177. et a d'autres *raturé*.
178. *L'accent aigu remplace l'accent circonflexe dans mélange d'abord écrit mélange.*
179. *Parenthèse fermante supprimée.*
180. est dépensier *surcharge* a beaucoup dépensé d'argent *raturé*.
181. *Entrée au crayon.*
182. *Article raturé.*
183. la *raturé*.
184. *Accent circonflexe supprimé.*
185. franco[is] *raturé*.
186. c'est malin de plaider avec son Seigneur. *ajouté dans la marge; signe de renvoi dans le texte.*
187. *L'accent grave remplace l'accent aigu.*
188. cocombres *raturé*.
189. au lieu de *surcharge* pour exprimer la *raturé*.
190. On dit (nomme *au-dessus raturé*) aussi le manche d'une (de la *au-dessus raturé*) pipe, la partie la plus déliée de la pipe : *toute cette phrase est raturée.*
191. *L'accent grave remplace l'accent aigu.*
192. un b[onnet] *raturé*.
193. ne et plus qu' *ajoutés*.
194. el *raturé*.
195. s *final raturé*.
196. *Article au crayon.*
197. *il n'y a pas d'accent aigu sur le e final de mauvaiseté dans l'entrée.*
198. que l'on engraisse pour tuer. Lorsqu'il est tué il prend le nom de porchais. Ex : Vous *surcharge* Vous avez là de beaux notureaux. Il est en usage parmi les habitants. On se sert aussi du mot *raturé*.
199. d'adresse *raturé*.
200. compte *raturé*; un peu *raturé*.
201. le *raturé*.
202. *Article ajouté sur un bout de papier collé au bas de la page.*
203. ou sans accent *ajouté*.
204. *Accent grave supprimé.*
205. coin de sa *surcharge* lieu où cha[cun] *raturé*.
206. cabinet, sont *surcharge* est *raturé*.
207. Boutique de Notaire *écrit verticalement au crayon dans la marge.*

208. *L'accent grave remplace l'accent aigu.*
209. *Soulignement supprimé sous on écrit & prononce.*
210. *remercier. surcharge un mot illisible raturé.*
211. *mes complimens. ajouté.*
212. *L'action de surcharge Le mot raturé.*
213. *une dans le ms.*
214. *Virgule ajoutée; bien fort raturé.*
215. *il y a des surcharge les raturé.*
216. *sont raturé.*
217. *mort, ajouté.*
218. *avant raturé.*
219. *mais raturé.*
220. *& pelote ou peloton ou raturé.*
221. *a surcharge est raturé.*
222. *Article raturé.*
223. *plus surcharge trop raturé.*
224. *pour raturé.*
225. *pour surcharge des cha[ndeliers] raturé.*
226. *plu[tôt] raturé.*
227. *Grande Mauve, ou raturé.*
228. *Article au crayon.*
229. *Article au crayon.*
230. *tems de surcharge après diner raturé.*
231. *avec diffusion ajouté.*
232. *Que me ramanchez-vous ? raturé.*
233. *réparer ajouté.*
234. *pour exprimer raturé.*
235. *dire raturé.*
236. *ne ajouté.*
237. *s final raturé.*
238. *C'est le mouvement rétrograde que font les eaux, après un courant rapide. surcharge au crayon Tournoiement d'eau dans une rivière raturé et suivi de Voy Tourniquet au crayon raturé.*
239. *quelquefois surcharge tant raturé.*
240. *& toujours surcharge que raturé.*
241. *Préfixe Re raturé.*
242. *ou court ajouté.*
243. *le raturé.*
244. *emploie aussi surcharge se sert de raturé.*
245. *Article au crayon.*
246. *Article au crayon.*

247. l'étendue *ajouté au crayon dans l'interligne au-dessous de* latitude.
248. est *raturé*.
249. rien n'est *remplace* tout est sans *raturé*.
250. Cet homme peint dans le grand stile, pour de la [*mot illisible*] vouloir exprimer qu'il peint d'une manière supérieure, mais bien de la manière la plus à la mode. *raturé*.
251. léger *raturé*.
252. ou de vent *ajouté au crayon et raturé*.
253. un fort *au crayon surcharge* le *raturé*.
254. passoit *remplace* a passé.
255. de cuir *ajouté*.
256. *Article raturé*.
257. La chaleur *surcharge* Le tonnerre *raturé*.
258. point. *surcharge* plus *raturé*.
259. *Accent grave supprimé sur le premier e de* poele.
260. éteignez, et éteint *surchargent* tuez et tué *raturés*.
261. On l'appelle en françois *surcharge* deux mots illisibles suivis de on appelle, le tout *raturé*.
262. ou Guimbarde. *surcharge* Bombarde est le nom *raturé*.
263. aux *surcharge* aux traîneaux, traînes et autres *raturé*.
264. s *final raturé*.
265. et *surcharge* ou.
266. On s'en *raturé*.
267. procure *surcharge* retire *raturé*.
268. *Entrée raturée*.
269. touffe *surcharge* &c.
270. On appelle train les occupations quotidiennes du ménage. Mettez vous à votre train ; vous n'avez pas encore commencé votre train, vous êtes bien paresseuse. Vous ne finirez pas votre train aujourd'hui. *surcharge* Ce mot s'emploie ici pour dépenses de luxe, d'éclat, telles que voitures &c. Cet homme mene un gros train. Il fait beaucoup de train. *raturé*.
271. e *final raturé*.
272. Il est *surcharge* Je suis *raturé*.
273. extremement *surcharge* mouillé *raturé*.
274. une *surcharge* la *raturé*.
275. Voy. - Remous. - *raturé*. *Article au crayon*.
276. Ce so[nt] *raturé*.

[MANUSCRIT 2]

Amancher pour Emmancher, V. actif -

(Mettre un manche.)

Si ce verbe n'étoit jamais employé que dans son sens propre, celui d'emmancher, - et que l'on ne commît d'autre faute que de le prononcer mal, je ne m'arrêteroïs peut-être pas à en faire ici mention ; mais les significations qu'on lui donne, et qu'il n'a pas, autorisent sans doute l'annotation que j'en fais. -

Il sert à exprimer Raccommoder. Ex : Ce Ciseau, cette porte sont bien amanchés ou ramanchés. Voyez ce verbe. Il a amanché cela, on ne peut pas mieux.

Il signifie encore Refaire. Ex : Oh bien ! s'il l'a défait, il peut bien l'amancher ou le ramancher.

Allumer. v. actif.

Quand on ne joint point de régime à ce verbe, il est toujours entendu que c'est de la pipe dont on veut parler. Ex : - Entrons allumer. Veux-tu allumer ?

Quand tu auras allumé, tu me donneras du feu.

Il signifie aussi se reposer, comme dans ces phrases : Quand je serai au bout de ce guérêt, j'allumerai.

Mes enfants, quand vous aurez⁽¹⁾achevé cette partie de votre ouvrage, vous pourrez allumer ; je vous le permets [*sic*]. Ce dernier cens du verbe vient de [ce] que nos fumeurs mettent toujours à profit leur loisir & leur repos.

Allumer s'emploie aussi pour visiter, mais alors il est toujours régi par quelque verbe. Ex : Un habitant dira à un de ses amis : si tu passes dans notre Paroisse, arrête allumer chez moi, ou entre, viens allumer à la maison ; c'est-à-dire, viens me voir.

Ahurissant. - te. Adjectif verbal.

Cet Adjectif, formé sans doute du participe présent d'Ahurir, (verbe François qui veut dire interdire,

étonner, rendre stupéfait,) n'est pas lui-même François, et est d'ailleurs employé ici comme synonyme d'ennuyant. Ex : - Cette personne est bien ahurissante. On ne peut se figurer combien il est ahurissant. Dieu ! que ce séjour est ahurissant !
Il est quelquefois substantif, - Finis donc, - ahurissant ;

Apichimon. sub. mas. 1^o Bourrelet de

linge ou de paille, que l'on met sur le cou du bœuf qui laboureur, pour empêcher que le joug ne le blesse.
2^o Morceau d'étoffe, peau de mouton, ou autre chose semblable, que nos habitans mettent en guise de Selle, lorsqu'ils montent à cheval.

3^o Méchant lit, grabat. Ex : Faites-lui un apichi mon. Le moindre apichimon fera mon affaire.
Ce mot vient du Sauvage.

Arse. sub. (2)

qui n'est nullement François. On l'emploie dans ces phrases : - Cette chambre est si petite, qu'on n'a pas l'arse d'y mettre un lit ; - pour qu'il n'y a pas moyen &c. J'aime à avoir de l'arse, partout où je suis ; - pour - être à mon aise, ou point gêné. Il n'y a pas dans ce lit l'arse de se retourner, ou assez d'arse pour y coucher deux ; - pour exprimer qu'il est bien étroit, ou⁽³⁾ qu'il n'est pas assez large.

On voit par ces exemples que ce mot est le synonyme Canadien de place, espace.

Abât. sub. mas.

Il est fort commun d'entendre dire : nous avons eu, depuis quelque tems, de grands abâts de pluie, - pour de grandes pluies, ou de fréquens orages. Nous aurons - sous peu quelque abât de neige, ou quelque Bordée. Voyez ce mot. - Il n'est pas François.

Appointement. sub. mas. (pension, gages⁽⁴⁾ des Officiers d'un Grand.) -

Appointer. - Verbe actif. (Donner des appointemens.) Ce Verbe, François dans cette acception, est employé ici pour - Nommer à une charge ou place. Ainsi l'on dit : Il a plu à Monsieur le Gouverneur d'appointer Monsieur C. D. Grand-Voyer du District, au

lieu de nommer Monsieur C. D. Grand-Voyer. &c. On apprend que le Chevalier P. est appointé Gouverneur de telle Province, pour nommé Gouverneur.

Bombe. sub. fém. ou **Canard.** sub. mas. pour bouilloire, sub. fém. C'est le vase dans lequel on fait bouillir l'eau pour le thé. Le dernier de ces mots n'est pas du tout en usage, qu'oiqu'il [*sic*] soit celui dont on devoit se servir. On dit donc : Mettez la bombe au feu. Appor^{te}tez le canard. Remplissez d'eau la bombe, le canard ; - au lieu de la bouilloire.

La bombe se dit plus communément dans le district de Québec, et le canard dans celui de Montréal.

Boucane. sub. fém. au lieu de Fumée. Ex :

Quelle boucane il y a ici ! Exposer quelque chose à la boucane. La boucane étoit si forte, si épaisse, qu'on l'auroit coupé [*sic*] avec un couteau. manière de parler très commune.

Quoique les François aient le verbe Boucaner, ils ne se servent pas du mot boucane.

Boucaner. V. a. (Faire secher du poisson et de la chair⁽⁵⁾ au soleil ou à la cheminée, comme font les Sauvages &c.) Il est françois dans ce sens ; ainsi on peut dire, boucaner des peaux. De la viande boucanée. Des jambons boucanés. Mais quelque fois [*sic*] on emploie ce verbe comme neutre, et l'on dit : cette maison boucane trop, pour l'habiter. votre poêle boucane beaucoup. Cette cheminée a le défaut de boucaner. Toutes ces phrases ne se peuvent dire ; il faut employer Fumer.

Berlancille. sub. fém. pour Balançoire, Escarpolette ou Brandilloire. Jeu d'enfant. (Corde, branche d'arbre ou planche avec quoi on se balance, on se brandille.) On ne peut donc plus dire : viens voir ma berlancille.

Berlanciller. V. n. pour Se Balancer ou se Brandiller, Verbes Réfléchis. - Balancez-vous, Brandillez-vous, Enfants ; mais plus de berlancille.

Butin. sub. mas.

Mot François dont on fait ici un emploi abusif. Les effets, les meubles, les hardes d'une personne sont chez nous

son butin. Ex : On a saisi et vendu aujourd'hui, les marchandises, les meubles, les hardes, les livres, enfin tout le butin d'un tel. Votre butin (vos effets) restera en ma possession, j'usqu'à [*sic*] ce que vous m'avez payé. Il s'est échappé de sa pension et a emporté tout son butin; c'-à-d. tout ce qui lui appartenait. C'est mon butin, pour mes hardes &c. Il gaspille tout son butin, c'-à-d. son linge, ses habits.

Butin est un de ces mots revenus des Camps avec nos Ancêtres, et qui joint à beaucoup d'autres de ce genre, épars dans cet ouvrage, seroient seuls, aux yeux d'un penseur, une preuve presque suffisante du génie militaire & de la vie guerrière des Canadiens d'alors; si l'histoire ne nous avoit transmis leurs actions.

Tout le monde sait que butin ne se dit que de⁽⁶⁾ ce qu'on prend sur les ennemis.

Bordée. sub. fém. Terme marin que nous employons dans cette phrase : nous avons essuyé une furieuse bordée de nége. On dit aussi Abât dans le même sens. Voyez ce mot. On dit aussi absolument : il a tombé hier une grande bordée. Car la bordée s'applique à la nége seule; tandis que l'abât se dit de la nége et de la pluie. On ne dit donc pas une bordée de pluie, mais un abât de nége se dit tous les jours.

Bicler. V. n. au lieu de Loucher. v. n. Ex : Il bicle; elle a le malheur de bicler. En substituant loucher à ce verbe, on parleroit correctement.

Bicleux. se. adj. pour Louche. adj. des 2 genres. Il est bicleux. Sa sœur est bicleuse, pour louche. On l'emploie aussi comme substantif. Ex : C'est un bicleux, - une bicleuse. - Louche n'est jamais substantif. Cet adjectif a pour synonyme Loucheur, se. adj. et vire-l'œil, sub.⁽⁷⁾ Voyez ces mots. Il est sans doute inutile de remarquer que⁽⁸⁾ ces mots sont impropres, et que louche est le seul bon.

Brâsser. V. *actif*. (Remuer avec les bras, à force de bras. Ex. Brasser de l'or, de l'argent fondu.) On donne ici une autre acception à ce verbe, et l'on dit : je l'ai brassé d'importance, - dans le même sens que l'on dit en français, - je l'ai savonné (reprimandé⁽⁹⁾.) A l'aide d'une petite figure de Rhétorique, et

de ce verbe, les Canadiens font un bon feu, Ex : brassez ou remuez donc le poêle. Ils disent encore : brassez le chaudron, la poêle, - pour - brassez ce qui est dedans ; - et le rôti n'est pas brûlé. Quoique cette manière de parler soit générale et a d'aussi bons effets journellement, on doit remarquer qu'elle est vicieuse.

Beurrée. sub. fém.

Ce nom, qui ne doit se donner qu'à (une tranche de [pain] sur laquelle on a étendu du beurre,) - s'applique encore, ici, à toute tranche de pain sur laquelle on a étendu quelque substance grasse, onctueuse ou liquide. Ex : Une beurrée de graisse, de crème, de confiture.

Beurrer. V. *actif*. Il n'est pas du tout français.

Il signifie ici - étendre du beurre sur... Ex : beurrez-moi du pain. Prenez garde de vous beurrer les mains. On dit même, beurrer de la graisse, des confitures &c. Beurrer se trouve dans le Dictionnaire de Danet⁽¹⁰⁾

Comfortable. adj. des 2 genres. La lang[u]e fran^ç

çoise n'a pas un semblable mot ; il est entièrement anglais. C'est un adjectif à la mode et qui signifie tout ce que l'on veut. Voici ses principales acceptions.

- 1° - C'est une nouvelle comfortable, - consolante.
- 2° - Tens comfortable, journée comfortable, - agréable.
- 3° - Mener une vie comfortable, - douce, contente.
- 4° - Liqueur comfortable, - qui fait plaisir, agréable à boire.
- 5° - Une nourriture, un mêt [*sic*] comfortable⁽¹¹⁾, - qui fortifie, confortatif.

Capuche. sub. mas.⁽¹²⁾ C'est le mot usité dans

la Campagne pour un chapeau ou bonnet de femme.

Ex. Une capuche de paille, de castor. Apporte la capuche de ta mère. Où est la capuche de ta sœur ?

Couette. sub. fém. C'est la queue de cheveux

que portent les hommes. Faites-moi la couette. Il n'est pas français.

Couette se dit il est vrai pour (lit de plume) mais alors il est masculin. Ex. On me donna un assez bon couette. Nous ne faisons pas usage de ce mot dans ce dernier sens.

Cree ou **Cris.** Nom d'une nation Sauvage du

Canada, dont on se sert dans cette phrase : malin comme un Cree. (on prononce toujours Cris.)

Chienneter. V. n.

On l'emploie à tort au lieu de chienne, (faire des chiens.) Ma chienne a chienneté, pour chienné.

Côte. sub. fém. Ce mot, qui signifie le penchant d'une montagne, d'une colline et les rivages de la mer, Ex : les côtes de l'Océan &c., ne sauroit s'appliquer à toute éminence, hauteur et élévation ; et c'est un des abus que nous en faisons.

Nous nommons aussi côte, dans nos campagnes, une rangée de terres concédées, ou une suite d'habitations. Ex : La côte de la Visitation. Un habitant de la côte Saint Luc. Je viens de la Grand'côte.

Côtes, pluriel signifie campagnes dans cette phrase très usitée, il va courir les côtes. Il a fait sa fortune à courir les côtes. Ceci se dit de certains Merciers qui vont vendant des marchandises de campagne en campagne. On dit encore d'un vagabond, il court les côtes ; c'est un coureur de côtes ; pour exprimer qu'on ne lui connoit pas d'azile fixe. On dit en françois, dans ce même sens, c'est un coureur.

Chatoner [*sic*]. V. n. Il s'emploie ici au lieu⁽¹³⁾ de chatter, (mettre bas des chats.) La chatte est au moment de chatonner. Elle a chatonné cette nuit, - pour - chatté.

Cavalier. sub. mas. pour Amant. sub. mas. (celui qui aime.) Ex : voilà votre Cavalier qui passe. Cette petite fille parle déjà d'avoir des Cavaliers.

Cantine. sub. fém. ou **Cannevette.** sub. fém.

Nous donnons également ces deux noms, à ce que les François appellent simplement Cantine. C'est un (petit coffre divisé par compartimens, pour porter des bouteilles et des phioles en voyage.)

La Cantine est à l'armée (le lieu où l'on vend du vin et de la bière aux soldats.)⁽¹⁴⁾ Les Canadiens ont encore appliqué ce nom à tout cabaret ou taverne.

Il est à la cantine.

Cantinier. sub. mas. C'est celui qui à l'armée tient la cantine, et le mot est françois dans cette seule acception. On doit donc dire le Cabaretier, le Tavernier, et non pas le Cantinier, quand on veut parler d'un

homme qui vend, ailleurs qu'à l'armée, de la boisson au détail.

Caninière. sub. fém. Synonyme Canadien de Cabaretière, tavernière. Il n'est⁽¹⁵⁾ usité dans la langue française.

Canotée. sub. fém. On entend par ce mot :

1° Tout ce qu'un canot peut contenir, un canot plein.

Ex : une canotée de volailles, de sucre. Il vient de partir une canotée d'enfans, ou plein un canot d'enfans.

2° Dans le commerce des pelleteries, la canotée est la charge d'un canot d'écorce. J'ai monté à Michillimakinac avec six canotées ou canots ; car dans ce sens ces mots sont synonymes. - La charge d'un canot employé dans ce commerce est de 60 pièces ou paquets de marchandise, du poids de 90# [= livres] à 100# chacun, et de 1000# pesant de munitions de bouche. C'est ce qui s'appelle un canot ou une canotée.

Canoteur. sub. mas. **Canoteuse.** sub. fém.

Qui aime à canoter. Qui sait bien canoter. Il se dit plus particulièrement des enfans.

Canoter. V. n. - pour - Conduire un canot. Ex. Il sait bien canoter.

On dit encore, les enfans ont canoté tout le jour ; il aime bien à canoter ;⁽¹⁶⁾ allons canoter ; et ce verbe signifie alors - aller, se promener en canot.

Cordeaux. plur. sub. mas. **Courroies.** sub. fém. plur.

ou **Guides.** sub. fém. plur.

Mots employés le plus communément au pluriel, pour exprimer (les longues rênes attachées à la bride d'un cheval attelé,) et pour le conduire. Guides est le mot propre ; et l'on doit dire : donnez-moi les guides, et non pas les cordeaux, ou les courroies.

Câdre. sub. mas. Mot dont on⁽¹⁷⁾ se sert assez inconsidérément au lieu⁽¹⁸⁾ de Tableau ou Peinture ; - voilà un beau câdre, pour une belle peinture, un beau tableau.

Le cadre d'un tableau c'est sa bordure.

Désapointer. v. actif. Vieux verbe qui étoit employé dans ce sens : (ôter les appointemens à un homme de guerre. Ex : on a désappointé plusieurs Officiers réformés.) Il n'est plus d'usage. Cependant il

commence à être beaucoup en vogue ici, c'est un mot favori. Il est toujours accompagné de l'auxiliaire être. Ex : J'ai été grandement désappointé aujourd'hui, je n'ai pas trouvé Madame chez elle. Je devois recevoir hier £100, mais combien j'ai été désappointé,⁽¹⁹⁾ en apprenant que mon débiteur étoit enfui ! &c. En un mot, un homme à qui l'on a manqué de parole, qui éprouve quelque contretemps, ou quelque traverse, - qui manque son coup, qui ne vient point à bout de son dessein, qui est trompé dans son attente, ou qui échoue dans ses plans ou ses projets, est dans tous ces cas désappointé.

Toutes ces acceptions sont purement Angloises.

Démancher. V. actif. (ôter le manche.)

Outre sa vraie signification, on lui en donne d'autres ici. Ex : -

1° Démettre, - j'ai le bras démanché, le doigt démanché. - pour - démis.

2° J'ai fait démancher mon écurie⁽²⁰⁾, ma maison, pour exprimer ou que je les ai fait jeter bas, ou que je n'en ai fait défaire qu'une partie.

3° Mon horloge est démanchée, c'-à-d., ou qu'elle est démontée, ou qu'elle n'est plus réglée, plus en ordre.

4° Sa voiture s'est démanchée entièrement en versant, au lieu de s'est brisée. Il est ici réfléchi. Je vous prêteroï volontiers ce fauteuil, mais vous voyez qu'il est tout démanché - (brisé, cassé.)

5° Ma robe étoit devenue trop juste, je l'ai démanchée, - pour décousue. Je serai contraint de faire démancher cet habit, c'-à-d. découdre, ou défaire.

6° Qui a donc démanché le lit ? Ne vous asseyez pas sur ce lit, vous le démancheriez, - au lieu de dire, défait, déferiez.

Débarquer. V. a. & n. (Sortir, descendre d'un vaisseau.) Terme de marins⁽²¹⁾ qu'on emploie dans sa signification ordinaire, et pour

1° descendre de voiture. Ex : Monsieur B... débarquoit de sa calèche, comme je passois devant chez lui ; ou simplement Il débarquoit, comme je passois. Allons, vite, débarque.

2° descendre de cheval. Il est débarqué de cheval, & simplement je débarquerai chez toi, en passant.

3° descendre ou sortir de bateau, de canot. -

Ces manières de parler sont sans doute impropres, et il seroit très facile de s'en corriger.

4° On dit encore assez mal-à-propos : débarquez le fouet, de la calèche. Avez-vous débarqué⁽²²⁾ mon porte-manteau de dessus le cheval? On seroit aussi bien entendu, si l'on disoit, - ôtez le fouet de la voiture, entrez le, - descendez mon porte-manteau,⁽²³⁾ &c. et l'on parleroit au moins notre langue.

Décent. - te. adj. -

Beaucoup de nos puristes du bon-ton disent avec satisfaction : *Monsieur D.* a eu des funérailles très décentes, pour honorables. Cette maison est bien décente, c'-à-d. belle, bonne, bien meublée. Cet⁽²⁴⁾ homme est bien décent dans son habillement, ou en françois - il est vêtu bien proprement. Il est extrêmement ou très décent chez lui, ou dans sa maison, pour exprimer que cette personne est bien polie au monde, - qu'elle reçoit bien la compagnie.

Il est aisé de voir que toutes ces expressions sont angloises.

Dirigé. part. passé. C'est un mot de Cour, que le verbe être régit toujours et qui n'est jamais françois dans l'emploi qu'on en fait dans cette phrase. Un secretaire écrit : je suis dirigé par son Excellence de vous informer que &c. - Il signifie, je suis enjoint par... j'ai ordre de... Il est anglois dans ce sens.

Dégobillage. sub. mas. pour Dégobillis sub. mas.

(C'est un mot bas, qui ne⁽²⁵⁾ se dit que du vin et des viandes vomis, et qu'on a pris avec excès) Ex. Cela sent le dégobillis, et non le dégobillage.

Dégobiller, V. actif. Synonyme de vomir, est aussi un terme bas. Il est françois.

Décaniller. V. n. Il signifie s'enfuir précieusement

pitamment, se retirer⁽²⁶⁾ promptement, - sortir en hâte de quelque lieu. Ex : Ces enfans décanillèrent bon train, quand ils surent que vous veniez à eux. - A peine vous vit-on, que toute la maisonnée décanilla. On dit faire décaniller quelqu'un, dans le même sens. Si j'étois de vous, je ferois⁽²⁷⁾ décaniller bien vite

ces gens de votre maison.

On se sert aussi de ce verbe absolument. - Allons, qu'on décanille à l'instant.⁽²⁸⁾ Vite, décanillez, bande de coquins. -

par Exemple. Façon de parler adverbiale usitée⁽²⁹⁾ dans le langage familier. Ex : Oh, par exemple, c'est trop mentir ! - au lieu de - Oh, pour le coup. Cette expression n'a souvent aucun sens distinct, comme lorsqu'elle est précédée de⁽³⁰⁾ mais. Ex : je ne puis vous prêter mon cheval, mais par exemple - ma voiture est à votre disposition.

Ebrayer. V. a. Donner des coups de corne, de manière à faire mal ou dommage. Il se dit du bétail à corne[s]. Ex. La vache t'ébrayera quelque jour, tu la maltraites trop. Elle a ébrayé l'enfant. On dit au figuré, d'un homme qui a été bien rudement battu, - il s'est fait ébrayer ; il l'a ébrayé. Ebrayer a quelquefois Corner pour synonyme ; mais il faut pourtant remarquer qu'il y a cette différence entre les deux verbes - qu'Ebrayer entraîne toujours avec lui l'idée de blessure, - tandis que corner a une signification moins mauvaise, et s'applique seul au jeu que font souvent les vaches en se heurtant de leurs cornes. Voyez Corner.

Etrivant. te. sub. & adj. pour - qui fait des agaceries, qui tourmente. Ex. Finis donc, étrivante. C'est le plus grand étrivant que je connoisse. Elle est étrivante au delà de ce qu'on peut dire. Oh ! qu'il étoit étrivant, - quand il étoit petit !

Etriver. v. a. pour Agacer, Tourmenter par ses jeux &c. Ex : Ne m'étrivez donc plus. Il l'a fait étriver tout le jour.

Etrivant & Etriver ne sont françois ni l'un ni l'autre.

Ecrapoutir. v. a. **Ecrapoutiller.** v. a. Ces verbes qui sont synonymes, signifient - aplatir, écraser, briser par le poids de quelque chose, ou par quelque effort. Ex : Je t'écrapoutirai le nez d'un coup de poing, si je me fâche. Si je vais à toi je t'écrapoutille. Il a mis le pied sur cette arraignée, cette grenouille et les a écrapoutillées. On dit d'une personne qui en a écrasé

une autre de ses coups, - il l'a écrapouti, ou écrapoutillé comme un crapaud.

En joignant le pronom personnel à ce verbe, on dit alors : il s'est écrapouti, ou écrapoutillé la main avec le marteau. -

Nez, - doigt écrapoutillés - du part. passé.

Embarquer. v. a. & n. On fait de ce verbe

le même abus que de Débarquer. Ex. Si la voiture est prête, embarquons vite, - pour - montons dedans. Soyez prête à embarquer à 2 heures, c.-à-d. à monter en voiture. On embarque également une cassette, des effets dans une voiture, pour mettre dedans. Si vous voulez embarquer, *Monsieur* votre cheval est sellé et à la porte.

Parler ainsi n'est pas parler français.

Empois. sub. mas. (Espèce de colle faite avec de l'amidon, et dont on se sert à rendre le linge plus ferme.)

Ex : Empois⁽³¹⁾ blanc. Empois bleu. Mettre le linge dans l'empois.

On donne⁽³²⁾ ici le nom d'empois indifféremment à l'amidon et à l'empois même. La définition de l'amidon suffira seul [*sic*] pour faire voir que ce n'est pas parler avec justesse. L'Amidon est (une certaine pâte qui est faite de fleur de froment sèche, et qu'on délaie pour en faire de l'emploi [*sic*].) -

Écœurer. V. a. Employé pour Faire soulever le cœur, faire mal au cœur. Ex : La moindre chose l'écœure.

Il est facile à écœurer. Ce ragout m'a écœuré. Cette femme est si mal-propre qu'elle en écœure.

Écœuré. ée. sub. c'est un écœuré du premier ordre, - c'-à-d. un dégouté, difficile. Madame fait bien l'écœurée, dans le même sens.

Écœurant. te. adj. Il s'emploie pour malpropre.

Ce couteau est réellement écœurant. Vos mains sont écœurantes, allez les laver. On dit encore d'une personne sale & malpropre, - quel écœurant morceau !

On l'emploie aussi comme substantif. Quel est cet écœurant, (malpropre.) ?

Ecolter. V. a. s'Ecolter. V. a. pour - se décou

vrir l'estomac avec indécence. Il s'applique particulièrement aux femmes. - Ex : Qui vous a écolté de la sorte ? Elle est toute écoltée. Que je vous voie vous écolter de la sorte. - Voyez Ebraïller.

Ebraïller. V. a. pour se Débraïller. V. a.

(se découvrir l'estomac avec indécence.)

Ce verbe a la même signification qu'Ecolter, mais il s'applique aussi bien des hommes que des⁽³³⁾ femmes.

Ex : Elle est toujours ébraillée. Il est revenu tout ébraillé.

On dit aussi substantivement d'une fille indécemment mise, et d'une fille publique, - quelles ébraillées ! Ce sont des ébraillées.

Se débraïller⁽³⁴⁾ est le seul mot que la lang[u]e permette. -

Flasque. sub. mas. (un paresseux. *Dictionnaire* de Boyer.)

On l'emploie ici dans ce sens & de plus dans celui de Peu reux. Il a manqué de courage dans cette occasion, c'est un flasque. La plus petite fille est moins flasque que lui.

Flasque. adj. des 2 genres (qui est sans force, sans

vigueur.) Cette acception qui est la seule françoise n'est pas⁽³⁵⁾ usitée ici ; mais on se sert de ce mot au lieu de mol lasse, dans ces phrases. Cette indienne est bien flasque.

Cette soie est flasque, je n'en veux pas.

Mots⁽³⁶⁾ bas et populaires.

Flasquer. V. n.

Il signi[fi]e avoir peur.⁽³⁷⁾ Ex : -

Il a flasqué hier. Un enfant peut le faire flasquer, lui faire peur. Mot populaire.

Flasquer. V. a. Qui n'est employé qu'à l'infinitif et dans cette seule phrase, - des fers à flasquer, (à repasser le linge.) Il n'est pas françois.

Fesser. v. a. (Fouetter, frapper sur les fesses

avec des verges ou la main.) Il ne se dit que d'un enfant. Ex. Fessez cet enfant.

Cependant on dit ici, tous les jours, d'un homme qui a été fouetté sur le dos par le bourreau, - il a été fessé. Le bourreau l'a fessé impitoyablement. La Cour l'[']a condamné à être fessé en plein marché. C'est parler improprement ; on doit dire fouetté.

Fenouil. sub. fém. pour - Fenouil. sub. mas.

(plante aromatique.) Nous disons, il y a de la fenouil dans ce tabac ; il faut dire du fenouil, car il est masculin.

Nous donnons à fenouil le synonyme fenouillette, qui n'est rien moins que tel. Voyez ce mot.

Fenouillette. sub. fém. Nous employons ce mot pour fenouil, plante aromatique ; mais la fenouillette est proprement (une espèce de pomme qui a le gout du fenouil.) On ne peut donc pas dire : Il y a de la fenouillette, (pour du fenouil), dans le tabac que vous me présentez.

Fàro. sub. mas. Gallant - petit-maitre. Il se dit des gens de la campagne. Ex : C'est un fàro. Il fait le fàro. Il est beau comme un fàro de campagne, en parlant d'un homme extrêmement recherché dans ses habillemens.

Fàrôder. V. a.⁽³⁸⁾ C'est faire le fàro, ou la cour aux Dames. Ex : Qui farôdez-vous ? Il y a longtems qu'il farôde Mademoiselle N., il devrait bien l'épouser. Il commence à farôder. Eh quoi, ne se mêle-t-il pas de farôder, à son âge !

Fine-boutique. sub. fém. Ce terme désigne un matois, un rusé, en même tems qu'il se dit d'un idiot, d'un esprit borné. Exemples :
1° - Ne vous y jouez pas, c'est une fine-boutique. Si vous traitez avec lui,⁽³⁹⁾ soyez bien sur vos gardes ; car c'est une fine-boutique, et vous pourriez être sa dupe. (gravement.)
2° - Ne me cite donc jamais l'opinion de P. ; en voilà-t-il pas une fine-boutique ! C'est une fine-boutique, pour se mêler de cela ! Oh ! la fine-boutique ! (ironiquement.)
On sent bien que le ton dont on prononce ce mot, détermine⁽⁴⁰⁾ le sens qu'on veut lui donner ; et c'est ainsi que matois ou fin-matois, rusé ou rusé-compère, [sont] synonymes de fine-boutique.

Figoler. v. n. On dit d'un jeune homme qu'il figrole, qu'il commence à figoler, quand il se met à faire des dépenses d'éclat, soit en habits, voitures &c. & à faire le galant. Ex : - C'est trop figoler, tu verras bien vite la fin de tes écus. Il n'a pas le sou, et il voudrait figoler.

Figoleur. sub. mas. Celui qui figrole. Ex. C'est un figoleur. Il devient figoleur.

Flamblant⁽⁴¹⁾. te. adj. Cet adjectif n'est pas françois. On lui donne ici,⁽⁴²⁾ dans l'usage qu'on en fait, la signification de brillant, reluisant, et il est presque toujours accompagné de l'adjectif neuf, neuve. Exemples :

Il avoit hier un habit tout flamblant neuf. Un chapeau flambant neuf. Il m'a donné un couteau tout flamblant neuf. Une épée toute flambante neuve.⁽⁴³⁾

Ces expressions sont sans doute figurées et servent à exprimer le lustre de l'habit et du chapeau,⁽⁴⁴⁾ le poli de l'épée et du couteau ; aussi⁽⁴⁵⁾ dit-on en bon⁽⁴⁶⁾ françois, dans ce même sens,⁽⁴⁷⁾ des épées flamboyantes, en allusion au poli de ces armes.

On dit d'une personne habillée tout⁽⁴⁸⁾ en neuf, qu'elle est flamblante. Comme il est flamblant ! Te voilà tout flamblant. Il est tout flamblant nud, pour entièrement nud ; je te passerois mon épée toute flamblante à⁽⁴⁹⁾ travers le corps, pour toute entière, ou j'usqu'à la garde, sont encore⁽⁵⁰⁾ des manières de s'exprimer très familières. -

Finition. s. f. pour fin sub. f. - à la finition de la Messe.⁽⁵¹⁾

Ginseng. sub. mas. (plante.) La chute de cette branche de commerce en Canada a donné naissance à cette manière de parler proverbiale, - tombé comme le Ginseng ; c'-à-d. tout-à-coup, et sans espoir apparent de se relever. C'est pourquoi l'on dit d'un homme qui n'est plus en faveur, qui est tombé dans le discrédit, qui n'a plus de popularité, &c. et qui a éprouvé ces inconstances inopinément, - il est tombé comme le ginseng.

Giboulée. sub. fém. (petite pluie froide, qui tombe à plusieurs reprises.) C'est dans ce sens qu'on le dit ici de la nége. - Nous aurons aujourd'hui quelques giboulées, ou quelques giboulées de nége. Laissez passer la giboulée. Ce n'est rien que cela, ce ne sera qu'une giboulée. Il équivaut à petite bordée, que nous employons aussi. Voyez Bordée.

Gâ. sub. mas. Ce mot signi[fi]e à la campagne - un jeune garçon. Ecoute, écoute, mon gâ. viens ici, mon gâ. Il est le plus souvent précédé de petit. Ex. Où est le petit gâ ? Je vous enverrai mon petit gâ. Vous donnerez ceci au petit gâ.

Guide. sub. fém. (Longue rêne attachée à la bride d'un cheval attelé.) Voyez Cordeaux & Courroies.

Gavache. sub.⁽⁵²⁾ mas.

Ce mot, qui dans sa vraie acception signifie - Coquin, misérable, est employé parmi nous comme synonyme

de poltron. On le fait même féminin, et l'on dit : c'est une vraie gavache, une grande gavache.

Gueusaille. sub. fém. **Gueusasse.** sub. fém. (Canaille.)

Ex : Ce n'est que de la geusasse [*sic*]. C'est la plus franche gueusasse que je connoisse. Il ne loge chez lui que de la gueusasse. Retire-toi de moi, gueusasse, c'-à-d. coquin. Point de ta gueusaille ici. On se sert également de ces deux mots, quoique gueusaille soit le seul français.

Gouliâ. sub. mas. Ce substantif répond ici aux

adjectifs français - gouliâtre & goulu (qui mange avidement & malproprement.) Ex. Il mange comme un gouliâ, c'-à-d. beaucoup. C'est un gouliâ, un vrai gouliâ. On dit en français dans ce sens, c'est un homme extrêmement [*sic*] goulu ; c'est un vrai gouliâtre.

Gouliâ se dit aussi d'une femme. Ex. Elle a un appetit dévorant, c'est un vrai gouliâ que cette servante.

Georges. sub. fém. plur. Employé ici pour Orges.

sub. fém. plur. dans cette phrase proverbiale - faire ses georges, pour dire faire son profit, faire bien ses affaires. Orges,⁽⁵³⁾ est français et usité dans ce même sens, - il y a fait ses Orges. Il est du stile familier.

Habitant⁽⁵⁴⁾. sub. mas. C'est ainsi que nous appelons

notre agriculteur, ou laboureur. Ex. Il y avoit bien des habitans au marché. Je suis habitant. Ce n'est pas un homme de la Ville, c'est un habitant, ou un homme de la Campagne. - On ne connoit point ici de paysans, ce sont tous des habitants. - Fils d'habitant.

Habitante. sub. fém. Celle qui habite la Campagne,

qui cultive la terre. On voit bien à son teint qu'elle est⁽⁵⁵⁾ habitante, ou une habitante.

Hausse. sub. fém. Sorte de vêtement en usage

chez nos Sauvages, qui sert à couvrir la jambe. On le nomme aussi Mitasse. sub. fém. Ex. Voilà de jolies hausses ou mitasses. Hausses de cuir. Mitasses d'étoffe. Ce dernier est français.

Houiller. V. a. Verbe trivial usité parmi le peuple

pour changer⁽⁵⁶⁾, troquer une chose contre une autre. Il s'applique plus particulièrement à l'échange de chevaux. Ex : Veux-tu houiller ton cheval, ou absolument, - veux-tu⁽⁵⁷⁾ houiller ? Si tu veux payer chopine, je houillerai avec toi. Houillons,

houillons vite. Il ne doit pas s'employer dans ce sens, mais il est français dans les phrases suivantes.

Ex : - Je suis houillé de ma femme ; j'en suis las, dégouté. Je suis houillé de mon hôte ; il me déplaît, il me pèse sur les épaules. Je suis houillé de la vie, las de vivre. Ce verbe⁽⁵⁸⁾ est quelquefois refléchi, - il se houilla de vin, - pour - se gorgea de vin.

Improuver. v. n.

On dit fort généralement dans nos Villes - ce jeune homme improuve à vue d'œil, pour exprimer qu'il fait des progrès rapides, ou qu'il se perfectionne bien sensiblement. Cette terre a beaucoup impruvé, depuis 2 ans, pour s'est beaucoup améliorée. Ces acceptions sont prises de l'Anglois -

Improuver est un verbe français il est vrai, mais son sens propre est désapprouver. De plus il est actif - Ex : Le Roi improuva très fort la conduite de ce général.

Immatériel. elle, adj. Autre mot français

auquel on donne des significations qu'il n'a pas. Ex : On dit souvent, et surtout au Barreau, c'est une faute immatérielle, - pour - légère, peu grave. Tout ce que Monsieur dit est absolument immatériel, c'-à-d. inutile, ou hors du Sujet, ou d'aucun poids. Ces phrases sont de purs anglicismes.

Immatériel, elle, adj. est un terme⁽⁵⁹⁾ didactique, qui signifie en français (qui est sans mélange de matière.) Ainsi l'on dit les substances, les formes immaterielles.

Inconsistant. te, adj. C'est l'adjectif Anglois

Inconsistant, qu'il étoit si facile de franciser ! Il signifie incompatible, contraire, contradictoire.

On dit aussi, c'est bien inconsistant de votre part de... pour - c'est bien inconsidéré de votre part que de... Il est du haut ton.

Jument. sub. fém. Terme du Commerce des

pelletteries. C'est une caisse de fusils. Voilà une jument qui pèse beaucoup. Cette jument m'a meurtri l'épaule en la portant.

Juifresse. sub. fém. au lieu de Juive, qui est

beaucoup plus rarement employée. C'est une Juifresse, - une Juive, une femme juive.

Il ne doit pas se dire.

Jouer. V. n. pour Jucher. V. n. On ne l'emploie guère qu'avec le pronom personnel. Ex : Les poules se jouent à cette heure, pour se juchent à cette heure. Où cet homme s'est-il allé jouer ! (s'est-il allé jucher.) pour exprimer - quel séjour il a pris ! où va-t-il se mettre ! en marquant de la surprise. On dit ici - les poules sont jouquées, plus communément que - les poules se sont jouquées ou juchées.

Jouquoir. sub. mas. pour Juchoir sub. mas.

Joli-cœur. Ce mot, qui ne va jamais qu'en compagnie des verbes - s'appeler, se nommer, s'emploie tous les jours dans les phrases suivantes : ⁽⁶⁰⁾ à vous voir disposer de ces fruits, je vois que je me nommerai joli-cœur ; c'-à-d. je vois qu'il n'en restera pas pour moi. Ils manègent à eux seuls toutes les pommes, et je m'appellai joli-cœur. Tout le monde se servit, et je m'appellai joli-cœur, c'-à-d. je n'eus rien.

Licher. V. a. pour lécher V. a. (passer la langue sur quelque chose.) - Licher un plat. S'en licher les barbes ; - au lieu de lécher.

On dit familièrement - d'un fils dépensier - il en a bien liché, il en lichera bien à son père.

Lichefrite. pour Lèchefrite. sub. fém. (ustensile de cuisine[]).

Légerte. féminin de Léger, re. adj.

L'emploi de légerte pour légère, est une de ces fautes qui se commettent ici journellement. Ex. La compagnie légerte. C'est une fille bien légerte. Il a la tête extrêmement légerte.

Loucheur. euse. adj. pour Louche. adj. des 2 genres

Ex. Cet homme est loucheur, pour louche.

Il est aussi substantif : Ex. je ne veux point d'une loucheuse. Un loucheur. - On ne sauroit employer louche, dans ces deux phrases, parce qu'il n'est jamais substantif ; mais il faudroit dire : Je ne veux point d'une femme louche. Un homme louche.

Notre loucheur a pour synonymes Bicleux & Vire-l'œil. Voyez ces mots.

Mouiller. V. n. On l'emploie ici presque exclusivement à celui de pleuvoir, comme : il mouille, il

a mouillé, il mouillera ; au lieu de - il pleut, il a plu, il pleuvra. Dans ce cens, mouiller ne peut absolument pas se dire.

Mouiller est un verbe actif, qui ne s'emploie jamais en françois, que pour marquer l'action de tremper, humecter, rendre humide. Ex : la pluie a mouillé les chemins. Mouiller un linge dans l'eau. Mouiller l'ancre, ou simplement - mouiller ; c'-à-d. jeter l'ancre pour arrêter le vaisseau.

Marier. V. a. pour Epouser. V. a. Dans ce nouveau sens, que la langue françoise ne sauroit admettre, marier est déjà bien en vogue, et l'on dit dans la bonne compagnie même - Monsieur marie mam selle ; cela veut dire que Monsieur épouse Mademoiselle. Nicolas a marié Lisette, ou a épousé Lisette. C'est employer, on ne peut pas mieux,⁽⁶¹⁾ des mots françois à parler anglois.

Mitasse. sub. fém. Mot⁽⁶²⁾ Sauvage reçu dans la langue françoise. Nous disons aussi Hausse. Voyez ce mot.

Mondaine. adj. pour Mondée. part. Ex : de l'orge mondaine, pour de l'orge mondée. Mondaine est plus usité dans la campagne que mondée, qui y est aussi connu.

Micoine ou **Micouène.** sub. fém. Petit vase de bois qui sert de cuiller à nos Sauvages. Une grande micoine. une micouène de bois.

Mèche. sub. fém. L'extrémité la plus déliée d'un fouet, et qui souvent est⁽⁶³⁾ une ficelle rapportée. Ex : il a usé, il a perdu la mèche de son fouet. Ce fouet n'a plus de mèche. On doit employer - Claque.⁽⁶⁴⁾

Mèche ou **Pipe.** sub. fém. Pour exprimer que la distance est grande d'un lieu à un autre, on dit : Oh ! il y a une mèche d'ici là. J'ai encore une bonne mèche à faire. - Voyez Pipe.

Mécher. V. a.⁽⁶⁵⁾

Ce verbe, quant au sens, répond au verbe françois Rosser. Ex : Si je vais à toi je te mécherai d'importance. Il méchoit son cheval sans pitié.

Mâle. sub. mas. Vêtement de tête de nos habitans ; c'est un bonnet de laine tricottée. Ils lui donnent

aussi le nom de Tuque. Où est mon mâle ? As-tu vu mon mâle. Voyez Tuque.

Mistimus, en Mistimus. Mots employés pour bien, très bien. Ex. Ceci est écrit en mistimus. C'est ce qu'on appelle du mistimus, du bon, du parfait. Il a fait cela en mistimus, c'-à-d. très bien.

Naturel. elle. adj. On lui donne ici sous-vent la signification de salubre, qui contribue à la santé. Ex : c'est un air bien naturel. Nourriture naturelle. Cette tisane est très naturelle, - prenez-en.⁽⁶⁶⁾

Nijon. sub. mas. Il⁽⁶⁷⁾ répond ici au mot français Bout-d'homme. On lui donne aussi pour synonyme - Bougon. Voyez ce mot.

Originer. V. n. Il n'est pas français, quoique la Magistrature même s'en serve ici, et qu'on ait tout lieu de croire qu'il ne vient point d'une source ignoble ; car ce mot n'est d'usage que parmi nos gens comme il faut. Voici de leurs phrases : - Savez-vous d'où ce mot origine, - pour - Savez-vous d'où dérive ce mot, ou quelle est l'étymologie de ce mot ? Je ne sais d'où cet homme origine, - au lieu de dire, - je ne sais d'où il tire son origine, d'où il sort, quelle est son origine. D'où originez-vous ? pour - de qui, ou de quel lieu sortez vous ; - d'où⁽⁶⁸⁾ tirez-vous votre origine ? Cette maladie - origine d'un amas d'humeurs ; d'ou [*sic*] croyez-vous qu'origine cet abus ? - pour provient (de provenir.)

Originer. V. n. C'est encore un de ces mots pris de l'Anglois, (to originate), et qu'on emploie dans le sens de⁽⁶⁹⁾ - provenir, tirer son origine ou son étymologie, dériver.⁽⁷⁰⁾ Ex : - D'où faites-vous originer ce mot ? - pour - dériver, ou quelle est⁽⁷¹⁾ l'étymologie de ce mot ? Je ne sais d'où cet homme origine, au lieu de dire - je ne sais d'où il tire son origine, ou quelle est son origine. D'ou [*sic*] originez-vous ? pour - de qui ou de quel lieu sortez-vous, tirez-vous votre origine ? Cette maladie origine d'un amas d'humeurs ; d'ou [*sic*] croyez-vous qu'origine cet abus ? pour - provient.

Ordonné. ée. part. Autre mot de cour. Ex. Je suis ordonné par Son Honneur ou Son Excellence de vous dire que..., pour - j'ai ordre de Son Honneur ou de Son Excellence de vous dire que... Le régiment est ordonné de se rendre à Quebec, pour,

a ordre, a reçu ordre⁽⁷²⁾ d'aller à Québec. Cette brigade est ordonnée pour Montréal, ou plutôt - cette brigade a reçu l'ordre de se rendre à Montréal.

Toutes ces phrases sont angloises.

Original. sub. On donne ici ce nom à l'animal sauvage que les Naturalistes nomment Elan. Ex. Un Original. Des Originaux. Une mère Original.

Office. sub. mas & fém.

Ce mot, qui ne doit s'employer que dans ces phrases - rendre de bons offices; c'est l'office d'un bon père de...; assister à l'office divin; j'ai tel office dans l'administration; le Saint-Office, (l'inquisition.) et qui dans tous ces cas est masculin : - ou comme désignant le lieu où l'on garde la vaisselle, le linge ou ce qui concerne la table, ou enfin les cuisines, - et qui alors est féminin; ce mot, répéterai-je, a cependant ici une acception plus étendue.

Ainsi, les archives d'un Notaire sont, en Canada, son office. Un Avocat vous envoie à son office trouver ses clercs. Un homme en place vous prie de passer à son office; il vous y donnera audience à telle heure. Tout homme public, tout homme d'affaire [*sic*],⁽⁷³⁾ le marchand même⁽⁷⁴⁾ - a son office : c'est le lieu où chacun de ces Messieurs travaille.

Paré. ée. adj. verbal pour Prêt. te. adj.

Ex : Etes-vous paré à partir, pour prêt à partir ? Madame est parée à monter en voiture [*sic*], pour prête à monter &c. Si vous êtes parés, partons. Quand vous serez parés, vous me ferez avertir; au lieu de prêts, dont on se sert aussi,⁽⁷⁵⁾ moins généralement pourtant que de paré.

Payer. V. a. Il est de mode⁽⁷⁶⁾ chez grand

nombre de personnes de dire : j'irai, Monsieur vous payer demain une visite. Il faut pourtant que j'aie payer une visite à Madame. Voulez-vous⁽⁷⁷⁾ bien lui payer mes complimens, mes respects ? Dans ce sens, Faire - est trop vieux, sans doute ! de plus il est françois ! et Rendre n'est pas familier à ces gens.

Je me rappelle à ce sujet d'une phrase qui mérite place ici ; je l'ai entendue [*sic*] proférer de mes propres oreilles. Elle est d'un homme qui malheureusement a fait trop de bruit ici, et dont les prétendues⁽⁷⁸⁾ lumières et le savoir étoient, à l'époque dont je parle, tellement préconisés, que

les mettre en doute eût presque été un crime d'état. Il disoit, un jour, à la Chambre d'Assemblée, dont il étoit Membre : «On me verra toujours paré à payer le regard dû à l'objet en question...» O honte ! Est il ignorance plus crasse que celle-là ?

Pipe. sub. fém. Espèce de mesure de distance chez nos habitans : c'est à peu-près trois lieues. Ex : Combien y a-t-il d'ici chez-vous ? - Il peut y avoir cinq pipes, ou environ quinze lieues. On compte d'ici à la première habitation deux bonnes pipes, pour - six fortes lieues. Voilà une bonne pipe de faite. Pipe s'emploie aussi simplement pour grande distance, et n'exprime pas alors⁽⁷⁹⁾ de mesure fixe. Ex : Il y a une pipe, d'ici - là ! et une belle pipe ! c'-à-d. - d'ici - là il y a loin, et bien loin ! Au reste, le ton dont on prononce détermine, le plus souvent, le sens différent de deux phrases semblables.

Dans ce dernier sens, la Pipe a⁽⁸⁰⁾ pour synonyme la Méche. Voyez ce mot.

Poudine & Poutine. sub. fém. pour Pouding. (Mét⁽⁸¹⁾anglois.)

Les françois en adoptant le mot Pouding des Anglois, n'ont rien changé à son orthographe, mais ils le prononcent Poudingue & le font masculin. Ex. Un poudingue au riz. Un excellent pouding. Le pouding est un bon mét anglois.

Prouvable. adj. des 2 genres. L'emploi de ce mot est très commun ici. Il signifie - facile à prouver. Ex. Ce que j'avance est prouvable. C'est prouvable, - pour - on peut en donner la preuve. Il n'est pas françois.

Plaisant. te. adj. Employé mal-à-propos pour beau ou agréable, comme dans ces phrases : c'est un tems bien plaisant. Voilà une plaisante après-dinée. - Autre larcin fait à la lang[u]e Angloise.

Peter. V. (faire un pet. -) Outre ce sens, ce verbe en a d'autres ici. On l'emploie par exemple, pour - 1° Claquet ; - ce fouet pète bien ; faire peter son fouet. 2° crever ; - son fusil lui a peté dans la main. 3° gercer ; - il a la main toute petée ; des lèvres⁽⁸²⁾ que le froid a fait peter.

4° déchirer par quelque effort; son habit est tout peté; son pantalon étoit si juste, qu'en se courbant il a peté.

5° fêler; le froid a fait peter tous mes verres, ou mes vitres. Ce verbe en un mot est d'un usage très commun chez les personnes peu attentives à parler la langue purement; il n'est banni que de la bonne compagnie, et par décence seule.

6° Crevasser. - La terre est toute petée.⁽⁸³⁾

Quêter. V. pour Mendier ou Quémander.

Quêteur. euse. sub. qui ne doit se dire que d'une personne qui quête pour quelqu'un, est non seulement employé ici dans ce sens, mais plus généralement pour Mendiant - & Quémendeur. sub. -

Quitte. sub. mas. pour Acquet. sub. mas. c'-à-d. avantage, utilité. Ex. puisque vous voulez absolument vous y rendre aujourd'hui, vous aurez plus de quitte de passer par ce chemin que par l'autre. On a plus de quitte de s'accorder que de plaider. Quitte ne se peut⁽⁸⁴⁾ nullement dire, il faut employer acquet dans ces phrases. Il suffit d'ailleurs de se rappeler que quitte n'est jamais qu'adjectif, pour se régler dans l'usage qu'on en peut faire.

Relevée. Sub. fém. (tems de l'après-dinée.)

Ce terme est employé ici dans sa vraie signification, mais comme il ne doit être d'usage que dans le Barreau, il seroit peut-être prudent de le lui restituer à jamais, de peur de chicane. Ex. à deux heures de relevée, pour de l'après-dinée.

Ramacher. V. a. On lui donne plusieurs significations, telles que -

1° conter, ou⁽⁸⁵⁾ raconter avec diffusion. Ex. Que me ramanchez-vous? Je ne vous entends pas. Il me ramancha une histoire qui n'avoit ni queue, ni tête.

2° raccommoder, réparer. - Ex. Il a bien ramanché ce chandelier. La calèche est bien ramanchée. Dans ce sens on emploie aussi Amancher. Voyez ce verbe.

Retraiter. V. n. - quand on l'emploie pour signifier

fier faire retraite, se retirer. Ex. L'armée a retraité de deux lieues. Le Général se vit contraint de retraiter, au lieu de dire, qu'il a été obligé de faire retraite, de se retirer. C'est⁽⁸⁶⁾ un anglicisme bien visible.

Ce verbe est aussi employé comme actif, mais alors il signifie Retraire, c'-à-d. retirer par droit de parenté

ou par droit Seigneurial, un héritage qui a été vendu ; c'est alors un terme de pratique. On dit donc : j'ai retraité ou je vais retraiter cette terre. On trouve aussi dans les actes de concessions de terres de⁽⁸⁷⁾ certains notaires, «avec le droit de retraiter ou de retrayer» ; car les deux sont usités. Retraiter dans aucun de ces sens ne peut s'employer ; il n'est pas lui-même François. On doit dire, je vais retraire, j'ai retrait &c.

Retrayer. V. a. ou Retraiter V. a. pour faire un retrait. - Voyez retraiter.

Résous. participe du verbe Résoudre. Il est François sans doute, mais comme tel (il n'est d'usage qu'en parlant des choses qui se changent, qui se convertissent en d'autres, et il ne se dit point au féminin - Ex. brouil^lard résous en pluie) ; - au lieu qu'ici on l'emploie également dans le sens de déterminé. Ex. Je suis résous à plaider. Je l'ai résous à venir avec moi. Il s'est enfin résous à se battre. &c. On doit absolument dire : je suis résolu, je l'ai fait résoudre, il s'est enfin résolu à... Qu'a-t-il été résous dans cette assemblée ? - au lieu de - qu'a-t-il été résolu ?

Reintier. sub. mas. Mot employé dans nos Campagnes pour les reins, quelquefois de l'homme, et tous jours des animaux. Ex. ce jeune homme a le reintier foible, ou est encore foible du re[i]ntier ; terme badin dans ce sens. Du reintier d'un cochon on peut faire trois socs. Il lui a cassé le reintier à force de coups. Il n'est pas François.

Rapiester⁽⁸⁸⁾. V. a. pour Rapiécer (remettre des pièces à un habit ou à du linge.) Ex. Je suis à rapiester ses chemises, pour rapiécer.

Et absolument : on n'est occupé qu'à le rapiester, pour dire - rapiécer le linge &c. de telle personne ; ou bien, je rapieste Monsieur.

Rapiesté, ée. part. Ex. habit rapiesté. Veste rapiestée. Il est tout rapiesté.

Souliers. sub. mas.

On donne ici le nom de souliers François, aux souliers de cuir qui nous viennent de l'étranger et que les cordonniers manufacturent ;

Celui de souliers de bœuf, à ceux que nos habitans se font de la peau du bœuf, et

Celui de souliers sauvages, à ceux que nos Sauvages

font de la peau des bêtes fauves qu'ils tuent, telles que le chevreuil, le caribou, l'orignal.

Sur. - préposition de lieu employée bien communément dans le sens de chez, et bien improprement. Ex : Je viens de sur mon oncle. Je vais sur le Notaire. Je dine sur ma tante. On doit dire chez mon oncle, chez le notaire, chez ma tante.

Sarpidon. sub. mas. pour Tapageur. Ex. C'est un vrai Sarpidon. Quel Sarpidon, bon Dieu !

Suspect. te. adj. (Qui est soupçonné, ou qui mérite de l'être.) On le⁽⁸⁹⁾ fait signifier ici en outre, susceptible. Ex : elle est extrêmement suspecte, c'-à-d. susceptible, ou facile à blesser. vous êtes bien suspect, Monsieur. On dit aussi substantivement : c'est une suspecte comme on n'en trouve guère ; pour exprimer qu'elle est bien susceptible, qu'elle se formalise d'un rien. Il n'est guère d'usage que parmi le peuple et n'est pas du tout françois dans ce sens.

Sur. ure. adj.

La langue françoise le fait synonyme d'aigre et lui donne ce sens, quand on l'emploie pour marquer la qualité ; c'est pourquoi on peut dire - des pommes sures, des fruits surs ; l'oseille ronde est fort sure. Mais on ne sauroit dire sans blesser la langue, du vin sur, du lait sur, pour du vin, du lait aigres ; parce que sur dans ces phrases exprime le vice de ces liquides. Il faut donc dire du vin aigre, du lait aigre.

Surir. V. a. pour Aigrir - (rendre aigre, faire devenir aigre.)

La chaleur surit ou fait surir le lait, pour aigrit le lait.

Il n'est pas françois.

Sauvagesse. sub. fém. Femme Sauvage. - C'est une Sauvagesse ; voilà une Sauvagesse. pour une Sauvage, une femme Sauvage.

Sieau. sub. mas. pour Seau. (Vaisseau à puiser ou à conserver de l'eau.) Un sieau ferré [*sic*]. Des sieux de bois - pour un seau, des seaux.

Tuer. v. a. Employé quelquefois pour Eteindre.

Ex : Tuez la chandelle. Avez-vous tué le feu ?

Cette sorte de meurtre est très commune en Canada.

Trois fois heureux, mes Compatriotes, que la corde n'en soit pas la punition !

Tuque. sub. fém. ou Mâle. sub. mas. Vêtement de tête de nos habitans ; c'est un bonnet de laine tricottée. Ex :

Donne-moi ma tuque. Avez-vous des tuques à vendre. Voyez Mâle.

Train. sub. mas. Mot françois que l'on emploie à tort pour signifier : -

1° les occupations quotidiennes du ménage. - Ex. Mettez-vous à votre train. Quoi ! vous n'avez pas encore commencé ou fini votre train ! Vous n'acheverez pas votre train aujourd'hui.

2° Ivre. Ex : Ils vont se mettre en train. Il est revenu en train à la maison. Ils sont tous en train. Il faut dire ivres.

Tricoler. V. n. Il se dit ici d'un homme ivre -

qui chancelle. Ex : Il tricole fortement. Je l'ai vu dans la rue tricolant de la belle sorte. Il n'est pas françois. Un Vendredi-Saint, Piron étoit ivre et dans les rues de Paris. Voltaire le rencontre ; il va à lui, l'arrête et lui représente le scandale qu'il cause. - « Comment ! lui dit-il, un jour comme celui-ci, - un Vendredi-Saint ! vous, Piron, - dans cet état ! ah, fi donc ! » - Oh ! Oh ! répond le poète, si à pareil jour la Divinité succomba, l'humanité peut bien chanceler.

Trempe. adj. des 2 genres. Il n'existe pas dans la langue.

Ex. Il est tout trempe. Son habit est tout trempe. Elle est toute trempe de sueur, c'-à-d. qu'elle a beaucoup sué. On dit proverbialement - il est revenu trempe comme une soupe, c'-à-d. très mouillé.

Toutes ces phrases seroient françoises si au lieu de trempe on disoit trempe, trempe.

Touche. sub. fém. Terme de fumeurs en usage

dans ces phrases : Veux-tu fumer une touche. Viens fumer une touche. Après avoir fumé quelques touches, nous nous remîmes en route. C'est-à-dire fumer un peu & tout au plus une pipe pleine.

Tapin. sub. mas. une tape légère, un soufflet.

Il n'est pas françois.

Tapon. sub. mas. Mot que l'on emploie ici comme

synonyme de tas - paquet - touffe. Ex. Un tapon de laine. tapon de nége. La nége tombe en tapons, pour flocons.

Un gros tapon de graisse.

On dit encore d'un petit enfant gros et gras, c'est un tapon, - c'est un tapon de graisse.

Tinton. sub. mas. On dit ici - le tinton de la messe sonne, - on sonne le tinton; pour exprimer (le son lent d'une cloche dont le battant ne touche que d'un côté.) Tinton n'étant pas françois, il faut parler ainsi : On tinte à la Paroisse; on tinte la messe, le sermon; ou absolument - la cloche tinte.

Tinter la grosse, ou la petite cloche, se peut aussi dire.

Voyage. sub. mas. pour Voie. sub. fém. Ex. -

Deux sols sont d'ordinaire le prix d'un voyage d'eau, au lieu d'une voie d'eau. On appelle voie d'eau, et non pas voyage (les deux seaux d'eau que porte un homme.)

On doit dire⁽⁹⁰⁾ aussi voie pour charretée, que nous employons exclusivement. Ex. Une voie de bois, voie de pierre, voie de sable, et non voyage ou charretée.

Vulgaire. adj. des 2 genres. Outre son vrai sens, on lui donne parmi le peuple⁽⁹¹⁾ celui de visible, évident. Ex. Il est vulgaire qu'il est midi. Il est vulgaire que tu perdras ton procès. Tout ce que vous dites là, Monsieur c'est vulgaire.⁽⁹²⁾

Vire-l'œil. sub. pour Louche. adj. C'est un terme d'injure : - ôte-toi de là vire-l'œil; point de vire-l'œil ici. Il se dit aussi par dérision, alors le ton détermine le sens qu'on veut lui donner. Ses synonymes canadiens sont Bicleux et Loucheur. adj. *Voyez* ces mots. On doit remarquer qu'il se dit particulièrement d'une personne louche d'un seul œil.

Verbalement. adv. Il a plusieurs acceptions.

Ex. Il lui a parlé verbalement, c'-à-d. il lui a parlé sec. Je l'ai battu verbalement, pour - bien fort, rudement. On dit d'un postillon, qu'il mène ses chevaux verbalement, ou qu'il mène verbalement, pour exprimer qu'il mène bien vite, ou bon train.

Cet adverbe est étranger à la langue française.

Notes du manuscrit 2

1. f[ini] *raturé*.
2. qui a plusieurs significations, et *raturé*.
3. ou *surcharge* et.

4. *Point et parenthèse fermante supprimés par nous.*
5. du poisson et de la chair *ajouté au-dessus de secher.*
6. tout *raturé.*
7. et vire-l'œil, sub. *ajouté dans la marge ; signe de renvoi dans le texte.*
8. tous *raturé.*
9. d *surcharge deux t.*
10. Beurrrer se trouve dans le Dictionnaire de Danet *ajouté au crayon.*
11. s *raturé.*
12. *Donné comme tel dans le ms.*
13. de celui de chatter qui seul est admis. Ex. La chatte pour *raturé à l'exception de de chatter.*
14. Mais *raturé.*
15. pas *raturé.*
16. il est *raturé.*
17. on *ajouté.*
18. au lieu *surcharge pour raturé.*
19. quand *raturé.*
20. *soulignement enlevé sous écurie.*
21. dont *raturé.*
22. z *raturé ; accent aigu ajouté sur e.*
23. pensez débar[quer] *raturé.*
24. te *raturé.*
25. ne *ajouté dans l'interligne entre se et dit.*
26. en hate *raturé.*
27. bien *raturé.*
28. à l'instant. *ajouté au-dessus.*
29. ainsi *raturé.*
30. *mot illisible raturé.*
31. l *raturé dans emplois.*
32. ainsi *raturé.*
33. aux et qu'aux *remplacés par des et que des.*
34. seul *raturé.*
35. fam[ilière] *raturé.*
36. Mots *remplace Ces mots sont.*
37. et il est populaire *raturé.*
38. & n. *raturé.*
39. f[aïtes] *raturé.*
40. détermine *surcharge decide raturé.*
41. *L'auteur écrit indifféremment flamblant et flambant dans cet article.*
42. la signi[fication] *raturé.*
43. Il est tout flamblant nud, ou est entièrement nud. *raturé.*

44. et *raturé*.
45. aussi *surcharge* et.
46. bon *ajouté* dans l'interligne.
47. dans ce même sens, *ajouté*.
48. e *final* *raturé*.
49. à *surcharge* au.
50. encore *surcharge* de ces faç[ons] *raturé*.
51. *Article* au crayon.
52. fém. *raturé*.
53. Il est du stile familier *raturé*.
54. e *final* *raturé*.
55. une *raturé*.
56. *D'abord* écrit échanger.
57. veux-tu *surcharge* allons *raturé*.
58. Ce verbe *surcharge* un mot illisible *raturé*.
59. un terme *surcharge* françois *raturé*.
60. Ex *raturé*.
61. *D'abord* écrit C'est on ne peut pas mieux employer
62. francisé du *raturé*.
63. souvent est *surcharge* est quelquefois *raturé*.
64. On doit employer - Claque. *surcharge* pour - Claque - écrit au crayon.
65. On l'emploie dans le même sens *raturé*.
66. C'est une acception prise de l'Anglois. *raturé*.
67. Il remplace Ce mot *raturé*.
68. d'où *ajouté*.
69. qu'on emploie dans le sens de *surcharge* que ceux qui l'emploient veulent faire signifier *raturé*.
70. Faisons *raturé*.
71. son *raturé*.
72. a ordre, a reçu ordre *surcharge* des mots illisibles *raturés*.
73. ou qui croit même en avoir *raturé*.
74. d *surcharge* t dans marchand ; même *surcharge* &c. l'artisan enfin *raturé*.
75. mais *raturé*.
76. de dire *raturé*.
77. vous *ajouté*.
78. prétendues *ajouté*.
79. alors *ajouté*.
80. *Accent* grave *raturé*.
81. Mèt dans les deux occurrences.
82. petées *raturé*.
83. La ligne entière avait d'abord été écrite au crayon.

84. peut ajouté.
85. conter, ou ajouté.
86. donc raturé.
87. quel[ques] raturé.
88. *Le verbe avait d'abord été écrit rapiéceter.*
89. le surcharge lui raturé.
90. doit dire surcharge emploie raturé.
91. *Virgule supprimée.*
92. *Point-virgule suivi de c'est raturé.*

Paris, 18 sept. 1870. M. le Minist. de l'Int.
par toutes les campagnes et après avoir
révisé dans la bonne compagnie
de ce parti pour l'ajout d'un
part. Ils sont nés à Paris.

Nature et naïveté à mortifier en entrant.
Rager. Vaut mieux se passer de tout que d'être
bon tout sans desirer; j'en ai demain,
dit-il, une paye ou une entrée, je n'ens
de chez moi... la paye ^{me va} pas respect.
~~Sonnet~~ Plus en lui est pas fanni-
laire. Se me rappelle à ce sujet
une phrase: une femme qui o
un honneur malheureusement de
se voir trop longtemps à son charbon
d'effeuiller, et dont quelques
bois crochets s'ouvraient à
présenter la poitrine: l'univers,
disait au jour de son mariage: "Bonne
à dire toujours par à payer la regard
" dit à l'épouse en question." Puisse

Pseudonyme, lui-même. On dit qu'il a fait
une grande pseudonymie, une pseudon-
ymie affreuse, quand en luyant la
voix humaine par un grand
et emprouvé en tout billon infini-
tude. C'est, si bon peut le dire, une
pseudonymie de voeux.

Pardieu. N. m. - Le monde n'est assés que
dans cette plume: il voudrait bien
faire il a pu bien fort pour
examiner quel y a, ou quel y a
en une grande puissance.

Pesca: sub.mas. sing. C'est le nom que les habitants donnent à la tige des pois, lorsqu'ils en ont fait le grain ou le battant. Le *pesca* est alors de *repositus* aux *arum*.

Prairie, sub. fém. quelquefois nité par
prairie.

Pape, sub. fem. tutto di mezzo de distance
 Chez quelcun-uns de nos habitans.
 Combien y a-t-il d'ici à tel endroit?
 — centon 5 papes, c.à.d. 15 lieues.
 Le pape comptant pour environ
 3 lieues. Or si encore il y a d'ici
 là une pape, une belle pape! pour

dire que la distance est grande.
Noyz. Mèche.

Pendine } sub fem. Mts anglois de
8 Pontine } non de pendine. Il se dit
aussi en françois mais il est tout
à la province pendineque par où il
seira pendine. Le pendine au
rig; les pendines sont de plusieurs
architectes du S^{on} de la France

Porchais, sub. nos. Petit cochon, de quatre
mois ou passés, que l'on a engrainé
par lui. Il se nomme ~~notre~~
avant d'acquiescer moment qu'en le tue.

Porcelaine } sub. fin. - pour Porcelaines
Porceleine } l'ap. ap. des porcelaines ou
porcelaine; pour, de porcelaines

Pilote, sub. mas. ou lieu de Passeur, s. f. (sorte de jeu où jouant deux ou plusieurs personnes, l'un se soumettant une balle, avec une raquette ou avec un battoir, dans un lieu précisé expressé). On emploie ici le mot de pilote non seulement pour signifier par le lieu où on joue, un jeu de pilote, mais encore pour la balle même, ou à peu la pilote, mais pour la jeu même, ainsi qu'on a la pilote. on dit bien jeu, dans tous ces cas. Pilote est parois dans ces expressions: pilote de fil, de cuir, de bois, de pilote en pilote de laine ou pilote.

Palette, sub. fin. on s'en sert au lieu de bouteille
il est français. H. Palote.

Peter. v. a. pour clapper. Le fruit pute bien,
faire puter son fruit. (Lait, urine, etc.)
pour. Caver - son fruit lui est puté -
dans la main. Le crain qu'il m'pute.

Papier-nouvelle; sub. uno. pour papier-pebble.

Pistolage } dub. fin. sorte de limacon de terre
Pucelage } de la nouvelle. Pucelage est adjectif français.

Prouvable, ad j. 2 gens. (qui peut être prouvé)

Le fait est prouvable, au lieu de dire
qu'on peut proposer ce fait.

Port-épice } *Is. mas.* nom que l'on donnait à une
Port-épice } animal qui, comme le *port-épice*,
porte des signaux au lieu du pied, mais
qui est *très* différent parce que le *port-épice*
est - c'est une sorte d'*hippopotame*, ou le
Caedon, en urson

Pleasant. le. Sj.: symptôme mal-à-propos; j'ai
beau ou agréable, dans ces phrases: un ton
est plaisant, une plaisante apostrophe. Angl.

ÉTUDE LINGUISTIQUE

This page intentionally left blank

ÉTUDE LINGUISTIQUE

Cette partie de l'ouvrage est consacrée à l'étude historique des faits linguistiques (phonétiques, morphologiques, syntaxiques et lexicaux) qui figurent dans la *Néologie canadienne* de Jacques Viger. Le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* (FEW) nous a généralement permis, tout au long de nos recherches, de trouver l'étymon des mots, la datation de leurs différents sens, ainsi que leur distribution dans les parlers français. Les glossaires dialectaux ainsi que les ouvrages récents sur les parlers régionaux (de France, de Belgique et de Suisse, notamment) nous ont apporté un complément notable d'informations dans cette recherche des origines. Il faut ajouter à cette documentation les nombreux dictionnaires et ouvrages qui traitent de la langue française et qui couvrent une période qui s'étend du XVI^e siècle à nos jours (v. bibliogr.).

Nous avons consulté, en outre, les ouvrages qui traitent des autres variétés de français, notamment du français de l'Acadie, de l'Ontario et des États-Unis; ces études permettent souvent de découvrir le chaînon manquant dans l'étude historique du français québécois. Tout aussi importante est la comparaison avec les créoles français, en particulier avec celui de la Réunion.

En outre, il nous a paru intéressant de suivre jusqu'à nos jours l'évolution en français québécois des faits linguistiques étudiés. Nous avons consulté systématiquement les publications qui sont le fruit d'enquêtes menées dans les années 1970, soit *Le parler rural de l'Île-aux-Grues* de M. Massicotte, *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines. Atlas linguistique de l'Est du Canada* (PPQ) de G. Dulong et G. Bergeron, *Les parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord* de Th. Lavoie, ainsi que *Les parlers français d'Acadie* de G. Massignon, basé sur des enquêtes faites en 1946.

Par ailleurs, le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* (DQA) nous a fourni des indications sur le sens et l'usage actuels de bon nombre de termes et d'expressions retenus par Viger au début du XIX^e siècle.

Enfin, on trouvera ci-dessous, la localisation des parlers d'oil et franco-provençaux :

OÏL

Nord : Picardie, Artois, Flandres, Belgique wallonne.

Nord-Ouest : Normandie, Bretagne romane, Maine, Anjou, Perche.

Ouest : Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois.

Centre : Orléanais, Touraine, Berry, Nivernais, Bourbonnais.

Centre-Nord : Île-de-France, Champagne.

Centre-Est : Bourgogne.

Nord-Est : Lorraine, Alsace.

Est : nord de la Franche-Comté.

FRANCO-PROVENÇAL

Sud de la Franche-Comté, Suisse romande, Val d'Aoste, Lyonnais, Savoie, nord du Dauphiné.

ASPECTS PHONÉTIQUES

VOCALISME

[ɒ] postérieur sombre à la place de [a] antérieur

abât (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2). Littré laisse le choix de deux prononciations pour ce mot, soit *aba* ou *abâ*. Graphie et prononciation attestées, en France, dans les parlers de l'Ouest (RézOuest). Données dans Glossaire.

âbre (Ms. 1 Cahier A). La prononciation *âbre* est largement attestée dans les parlers d'oïl (FEW 25, 88a sous *arbor*). Le [ɒ] postérieur sombre constitue l'une des caractéristiques de la prononciation du français québécois ancien et actuel; il est généralisé dans plusieurs positions (JunPron 52-53; GendrRur 183-184; GendrTend 79-86). Cependant, cette prononciation est de plus en plus sentie comme vieillie de nos jours, et certaines catégories de mots échappent à cette prononciation (DumPron 147-149). Consignée dans Glossaire (sous *âbe* et *âbre*). Relevée également en Acadie (Massignon 274).

brâsser (Ms. 1 Cahier B; Ms. 2). Graphie et prononciation relevées en Anjou notamment (VerrAnj). Consignées dans Dionne et Glossaire.

câdre (Ms. 2). Graphie et prononciation attestées en Anjou et en Touraine (VerrAnj; DavTour sous *câde*). Données dans Glossaire.

ébrâiller (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2). Cette prononciation a été relevée notamment en angevin et en wallon (FEW 1, 480a sous *braca*; VerrAnj). Graphie et prononciation qui sont attestées dans Glossaire sous la forme adjectivale *ébrâillé*, *ée*.

éjârer (s'~) (Ms. 1 Cahier B). Graphie relevée par Dionne. Glossaire donne cette prononciation sous *éjarrer*.

gâ (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2). Prononciation largement répandue en langue d'oïl et en franco-provençal (FEW 17, 617b sous **wrakkjo*). Le [ɒ] postérieur sombre est particulièrement fréquent, en français québécois, en finale absolue accentuée (GendrRur 183).

gouliâ (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2). Glossaire donne cette prononciation sous *gouliat*. Recueillie lors d'enquêtes orales dans les années 1970 (PPQ 250A).

pesâ (Ms. 1 Cahier A). Graphie et prononciation qui sont connues notamment des parlers vendômois et saintongeais (FEW 8, 608a sous *pisum*; MussSaint). Glossaire a consigné cette prononciation sous *pesat*. Recueillie lors d'enquêtes orales dans les années 1970 (PPQ 899).

[ar] pour [ɛr]

arse (Ms. 1 Cahier B; Ms. 2). *Arse* est la forme qu'a prise, en français québécois, le mot normand *airse* (MoisyNorm). En français, le remplacement de [ɛr] par [ar] est un fait d'origine populaire qui se fait surtout sentir en moyen français; il est encore largement attesté dans le parler populaire de Paris au XVII^e s. Il a été relevé également dans les parlers de l'Ouest et du Centre. Ce trait phonétique, très largement attesté au Québec, a été relevé dans les documents d'archives dès le XVII^e s. (JunPron 39-42). *Arse* est consigné dans Dunn et Glossaire; Clapin et Dionne donnent, en outre, la graphie *arce*. Prononciation recueillie dans les années 1970 (Lavoie 1914).

sarpidon (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2). Le mot n'a été relevé dans les parlers français que sous la forme *serpida*. Cependant, la permutation de [ɛr] en [ar] est largement attestée, dans les parlers gallo-romans, dans des mots de la même famille, comme *serpent* par exemple (FEW 11, 519b sous *serpens*). Prononciation relevée dans Glossaire qui donne, outre *sarpidon*, *sarpida* et *serpida*.

[e] à la place de [a]

gérémium (Ms. 1 Cahier A). Prononciation due à l'assimilation; peut-être sous l'influence de la prononciation anglaise, qui n'est pas à écarter dans le cas présent. Consignée dans Dionne; Glossaire la donne sous *gérémiôme* et *gérénium*. Recueillie lors d'enquêtes orales en 1970 (PPQ 1688x; Lavoie 343).

[e] à la place de [ɛ]

[nége] (Ms. 2 sous *abât*, *bordée* et *giboulée*). «Dans le parler populaire, la voyelle è, en syllabe accentuée, fermée par les consonnes *r*, *z*, *j*, se prononce *é*» (GendrRur 187-188). Prononciation enregistrée dans Glossaire; encore bien vivante.

[e] à la place de [ə]

[pésant] (Ms. 1 Cahier A sous *berline*). Cette prononciation résulte de l'hésitation qui a eu cours entre [ə] et [e] du XVI^e au XVIII^e s. (JunPron 114-115). Figure dans Clapin (*pésant* «cauchemar») et Glossaire. Recueillie dans les années 1970 (PPQ 1163).

[ɛ] à la place de [wɛ]

braye (Ms. 1 Cahier B). La graphie *braye* (*braie* dans certains parlers) pour *broie* est consignée dans les dictionnaires des XVII^e et XVIII^e s. (Cotgrave; Encyclopédie; Trévoux 1771). La prononciation *braye* est attestée dans les parlers du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Centre (FEW 15/1, 267a-b sous **brekan*). Relevée dès 1715 dans les documents de la Nouvelle-France (JunPron 57). Prononciation consignée dans Glossaire. Relevée lors d'enquêtes orales au Québec (PPQ 2310; Lavoie 1611) et en Acadie (Massignon 1010).

brayer (Ms. 1 Cahier B). La prononciation *brayer* est attestée au XV^e s. Largement relevée dans les parlers du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Centre ainsi qu'en franco-provençal (FEW 15/1, 267a sous **brekan*). Consignée dans Glossaire. Recueillie lors d'enquêtes orales au Québec (PPQ 2310; Lavoie 1606) et en Acadie (Massignon 1011).

frête, frède (Ms. 1 Cahier A). Survivance de l'ancienne prononciation en [ɛ] largement attestée dans le domaine d'oïl (FEW 3, 797b sous *frigidus*). Le substantif et l'adjectif avaient respectivement les formes *fret* et *freide* au XI^e s. *Froit* et *froide* datent du XII^e s. et *froid* du XIV^e s. (ReyHist sous *froid*, *froide*). Vaugelas préconise encore la prononciation *fraid*, tandis que Ménage considère qu'elle appartient au discours familier (RossPron 197, n. 12). *Fret* est attesté dès la fin du XVII^e s. dans des documents de la Nouvelle-France (JunPron 57). *Fret* et *frette* sont encore usités en français québécois (DQA qui ajoute sous *froid ou fret* : «Le mot *fret* s'emploie aussi et familièrement dans la plupart des sens et expressions»). Prononciation relevée en Acadie (Massignon 1188) et en Louisiane (ReadLouis).

La prononciation *frède* a été relevée notamment dans les parlers du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Centre (MénAnj sous *fraide*; MartVend sous *fred*; Massignon 1188). Elle semble disparue en français québécois.

[ɛr] pour [a]

berlancille, berlanciller (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2). Le remplacement de [a] par [ɛr] dans *berlancille* et *berlanciller* est connu en Orléanais. Cette prononciation est largement attestée, en outre, dans des mots de la même famille, notamment dans les parlers du Centre. Cf. *berlancer* en Touraine et en Anjou, *berlançoire* en Touraine; cf. également *berloncer* en wallon (FEW 1, 362b-363a sous *bilanx*). Peut-être faut-il y voir une analogie avec *bercer*. Prononciation consignée dans Clapin et Glossaire.

Alternance [i] - [e]

lichefrite (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2). La graphie *lichefrite* pour *lèche-frite* a figuré dans les dictionnaires français du XVI^e au XIX^e s.; Trévoux 1704-1771 la relève avec la mention «provincial»; connue notamment en picard, en normand, en poitevin, en wallon et en Suisse romande (FEW 16, 461b sous *lekkon*; HumbGen). Attestée dès 1685 dans des documents de la Nouvelle-France (JunPron 243-244). Consignée dans Glossaire. La prononciation *lichefrite* a été recueillie lors d'enquêtes orales dans les années 1970 (Lavoie 2140).

licher (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2). Prononciation du français familier, attestée dès le XII^e s. et probablement due à l'influence de *lisser*. Usitée en français populaire et dans la plupart des parlers gallo-romans (FEW 16, 459a-b sous *lekkon*; Bauche; BW⁵ et ReyHist sous *lécher*). Consignée dans Potier (HalPot 146). Encore usuelle en français québécois (DQA ajoute sous *lécher* : «Le mot *licher* s'emploie aussi et familièrement dans la plupart des sens et expressions»). Relevée en Acadie (Massignon 1482) et en Louisiane (ReadLouis).

[i] à la place de [ε]

arignée (Ms. 1 Cahier A). *Arignée* figure sous la forme *arigner* dans Palsgrave 1530 (cité dans TLF). Elle est consignée dans les dictionnaires des XVII^e et XVIII^e s. comme prononciation à corriger (Ménage; Richelet 1728 cité dans FEW). Après avoir énuméré sous *araignée* quelques formes dont *arignée*, Féraud 1787 ajoute : «Il n'y a de bon qu'*araignée*.» Attestée dans les parlers du Nord-Ouest, du Centre ainsi qu'en Bourgogne (FEW 25, 79a sous *araneus*). Consignée dans Glossaire. Relevée en Acadie (Massignon 454).

porceline, pourceline (Ms. 1 Cahier A). La forme *porceline* est attestée au XVI^e s. Elle figure avec la mention «populaire» notamment chez Richelet 1680; Desgranges 1821 relève la forme *pourceline* et lui donne la mention «paysan» (cité dans FEW). Cette prononciation a été relevée en Picardie, en Normandie, dans le Maine, en Champagne et en wallon (FEW 9, 187a sous *porcellus*). *Porceline* est bien attestée dans les documents du XVIII^e s. (JunPron 97). Consignée dans Glossaire (sous *porceline* et *pourceline*).

[jo] pour [o]

sieau (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2). «La prononciation *iau*, née de la fermeture du premier élément de l'ancienne triphthongue *eau*, a vécu en français populaire de la fin du XIII^e siècle au commencement du XVII^e»

(JunPron 70). Elle est connue des parlers du Nord, du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Centre ainsi qu'en Suisse romande (FEW 11, 661a sous **sitellus*). Très largement attestée, dès 1686, dans les documents de la Nouvelle-France (JunPron 69-71). Consignée dans Glossaire (sous *siau*). Recueillie lors d'enquêtes orales dans les années 1970 et très répandue (Massicotte V-189; PPQ 36 notamment; Lavoie 610, 611, 1288). Figure avec la graphie *siau* et la mention «anciennement ou familier» dans DQA (sous *seau*). Connue également en Acadie (Massignon 1181) et en franco-américain du Missouri (DorrSteGen).

[o] à la place de [a]

boyard (Ms. 1 Cahier A). *Boyard* qui est un apport des parlers de l'Ouest (FEW 1, 207b sous *bajulus*), s'est imposé en Nouvelle-France au lieu de *bayard* qui est la forme du français général. Il est relevé dès 1672 chez Nicolas Denys avec la graphie *boyar* (cité dans Massignon 609). *Boyard* et *boyart* figurent dans les documents québécois du XVIII^e s. (JunPron 58). Potier consigne *boyard* et *bayard* (HalPot 75, 146). Relevé sous *boyart* avec la prononciation [bwejar] dans Glossaire. Recueilli sporadiquement dans les années 1970 avec la prononciation [bojar], le mot étant surtout prononcé [bwejar] (PPQ 2310; Lavoie 928). Connue également en Acadie (Massignon 609) et en franco-ontarien (LemVieux 25, 276).

otocas (Ms. 1 Cahier A). La prononciation *otoca*, plus rare qu'*atoca* et *ataca*, est due à une assimilation. Elle est attestée dès 1757 chez Bougainville : «Un petit fruit sauvage appelé l'*otoka*» (JunLex 93). Consignée dans Clapin (app. sous *atoca*). Recueillie sporadiquement dans les années 1970 lors d'enquêtes orales (PPQ 1655).

[u] à la place de [o]

couronel (Ms. 1 Cahier A). Sous la forme *couronnel*, le mot est attesté en français général du XVI^e s. jusqu'au début du XVII^e s. Prononciation également observée dans les parlers du Nord, en Saintonge et en langue d'oc (FEW 2/2, 934b sous *columna*; TLF sous *colonel*). La tendance à transformer [o] en [u] a eu cours du XIII^e s. jusqu'au XVI^e s. en français populaire. Ce trait phonétique est bien attesté dans les documents de la Nouvelle-France (JunPron 15).

pourceline (Ms. 1 Cahier A). La prononciation en [u] dans *pourceline*, attestée dès le XIII^e s., est plus ancienne que celle en [o] de *porcelaine* qui date du début du XVI^e s.; Desgranges 1821 consigne *pourceline* avec la mention «paysan» (cité dans FEW). Les prononciations *pourcelaine* et *pourceline* ont été relevées en Normandie, dans le Maine, en

Champagne et en Franche-Comté (FEW 9, 187a sous *porcellus*). *Pourcelaine* figure dès 1732 dans des documents de la Nouvelle-France (JunPron 19). Prononciation consignée dans Glossaire (sous *pourcelaine* et *pourceline*).

[u] à la place de [y]

broussailler (Ms. 1 Cahier B). Variante phonétique du verbe *brusquiller*; ce dernier est attesté en normand et en saintongeais (FEW 1, 575b sous *bruscum*; MussSaint). Cf., en Anjou, la prononciation en [u] attestée dans un verbe de la même famille, *se brousqer* (FEW *ib.*). L'alternance de [u] et [y] était fréquente anciennement en français (RossPron 213). Cf. également dans Potier *enfouît* pour [ãfyi] (HalPot 148). Consignée dans Glossaire (sous *brousquâiller*) qui enregistre également *brusquâiller*.

[wɛ] à la place de [wa]

gouette (Ms. 1 Cahier A). Le terme est attesté en français sous la forme *gouetre* de 1561 au début du XIX^e s. (FEW 4, 353b sous *guttur*). Bescherelle 1858 consigne les graphies *goître* et *goêtre*. Relevé en Normandie sous la forme *goïte* et en Touraine sous *gouête* (FEW *ib.*; DavTour). Prononciation consignée dans Glossaire (sous *goïte*). Largement attestée lors d'enquêtes orales au Québec (PPQ 2214; Lavoie 2491) et en Acadie (Massignon 1602).

ouète (Ms. 1 Cahier A). La graphie *ouète* est consignée dans Académie jusqu'en 1878 (TLF sous *ouate*); Bescherelle 1858, qui critique cette prononciation, fait le commentaire suivant : «L'Académie dit que l'on doit prononcer *ouète*, *ouêter*. Nous pensons cependant que cette prononciation, bien qu'assez usitée, n'en est pas moins vicieuse, et qu'elle doit être proscrite.» Donnée avec la mention «vieilli» dans DG. Attestée dès 1732 dans les documents d'archives québécois (JunPron 62). Recueillie dans les années 1970 (PPQ 138x).

Quant à la règle qu'évoque Viger au sujet de l'élision ou non de l'article ou de la préposition devant *ouate*, on peut dire que les deux solutions sont admises, mais que pour des raisons d'euphonie l'élision semble l'emporter (TLF sous *ouate*).

[o] à la place de [wa]

épotraillé (Ms. 1 Cahier B). Le remplacement de [wa] par [o] a été observé dans des mots de la même famille, tels que *dépotraillé*, attesté

en Champagne notamment; *potrail* a été relevé en Picardie, en Champagne et dans les parlers du Centre (FEW 8, 109a sous *pectoralis*); cf. également *potrine* dans les parlers du Nord, du Nord-Ouest et de l'Ouest (FEW 8, 110a sous **pectorinus*). Relevé dans Glossaire (sous *épotraillé, ée*). Ce trait phonétique est bien attesté en français québécois (Lavoie 1476 sous *poitrail* et 2363 sous *poitrine*).

CONSONANTISME

LES CONSONNES FINALES

Amuïssement de [l] après consonne labiale

trêfe (Ms. 1 Cahier A). Prononciation relevée dès le XV^e s. et largement connue de tout le domaine d'oïl ainsi qu'en Suisse romande (FEW 13/2, 293b- 294a sous *triphyllon*; RollFlore IV, 141-142). Pour une étude détaillée de l'amuïssement du [l] en français québécois, v. JunPron 173-174. Consignée dans Glossaire. Recueillie dans les années 1970 (PPQ 790; Lavoie 1117).

Amuïssement de [r] après consonne + [rə]

gouette (Ms. 1 Cahier A). L'amuïssement de [rə] après une consonne a eu cours dans le parler populaire de l'Île-de-France au XVII^e s.; il a été observé dans ce mot notamment en Normandie (*goïte*) et en Touraine (*gouête*) (FEW 4, 353b sous *guttur*; DavTour). Largement attesté en français québécois ancien et actuel (JunPron 205-208). Donné dans Clapin (sous *goïte*), Dionne (sous *goïtte*) et Glossaire (sous *goïte*). Relevé lors d'enquêtes orales au Québec (PPQ 2214; Lavoie 2491) et en Acadie (Massignon 1602).

Amuïssement de [k]

bourrasse (Ms. 1 Cahier B). De *bourrasque* francisé en *-ache* et *-asse* au XVI^e s. (BW⁵ sous *bourrasque*; GodCompl; Huguët). Prononciation qui est connue des parlers du Centre et que FEW relève non pas sous l'étymon *boreas* (1, 441b), mais sous celui de *burra* (1, 638b). *Bour(r)asse* est probablement à rapprocher de prononciations telles que *séminarisse*, *batisse*, *cataplas* qui attestent l'amuïssement de certaines consonnes finales (JunPron 207-208). Consignée dans Glossaire (sous *bourrasse*).

Maintien de [s] final

deusse (Ms. 1 Cahier A). Les consonnes finales se sont prononcées longtemps en français. Au début du XVI^e s., elles étaient encore prononcées devant une pause. Cette tendance s'est maintenue, en français moderne, dans des mots tels que *dix, six, neuf, plus, tous; deux* et *trois* faisaient partie de ce groupe de mots mais cette prononciation n'est plus acceptée aujourd'hui (Nyrop I, n°315). Attestée en Normandie, en Anjou et en Touraine; en Bourgogne, elle désigne le féminin (FEW 3, 181a sous *duo*; VerrAnj); donnée comme variante populaire et argotique dans TLF (sous *deux*). Consignée dans Glossaire. En Acadie, *deusse* désigne le féminin chez quelques informateurs et les deux genres chez d'autres (Massignon 1431).

troisse (Ms. 1 Cahier A). Même explication historique que pour *deusse*. Prononciation attestée en Normandie et en Bretagne notamment (FEW 13/2, 247b sous *tres*). Consignée dans Glossaire (sous *troisses*).

Maintien du [t] final

frête (Ms. 1 Cahier A). D'abord écrit *fret* au XI^e s. et *froit* du XII^e au XIV^e s., puis *froid* au XIV^e s. (ReyHist sous *froid, froide*). Le maintien du [t] final est hérité de l'ancienne prononciation de *froid* qui, jusqu'au XVII^e s., faisait entendre le [d] final comme un [t] (RossPron 245). Cette prononciation est connue notamment en Touraine, en Anjou, en Poitou, en Saintonge et en franco-provençal (FEW 3, 797b sous *frigidus*; VerrAnj sous *fret'*; MussSaint sous *fret*). Bien attestée en français québécois ancien et actuel (JunPron 188-194; GendrRur 189; DQA qui fait une double entrée : *Froid, froide* ou *Fret, frette*). Trait phonétique connu en Acadie (Massignon 1188) et dans les parlers franco-américains de la Louisiane (ReadLouis) et du Missouri (DorrSteGen).

Ajout d'un [t]

icit (Ms. 1 Cahier A). Prononciation attestée dans la région parisienne au XVII^e s. chez Tallemant des Réaux, sous la graphie *icyte*; surtout connue des parlers du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Centre et encore en usage, de nos jours, en Touraine notamment (FEW 4, 423b sous *hic*; TLF; SimTour). Le [t] non étymologique est probablement le résultat d'une lutte entre plusieurs formes de l'ancien français qui signifiaient «ainsi» et qui ont été léguées à «ici», par une influence analogique, soit *issi, issin(t), issit* (House 147-150; JunJun 70). Relevée en 1744 au Détroit par Potier (HalPot 151, 273). Consignée dans

Glossaire (sous *icite*). Encore usuelle de nos jours au Québec (DQA ajoute sous *ici* : «La variante *icitte* est fréquente et elle appartient au registre familier»).

léger (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2). Relevée en wallon sous la graphie *ligerte* (FEW 5, 287a sous **leviarius*). Cette prononciation s'est imposée au moment où le [r] de *léger* se prononçait (il se prononce encore à l'île aux Grues et en Acadie); elle s'oppose à *léger* comme *offerte* s'oppose à *offert*, *ouverte* à *ouvert* (Massicotte II-18; DumPron 33). Comme le fait remarquer M. Massicotte l'influence du [t] de *légèreté* n'est peut-être pas à écarter. Consignée dans Glossaire (sous *légearte* et *léger*). Recueillie lors d'enquêtes orales au Québec (Massicotte *ib.*; PPQ 693; Lavoie 128, 129 et 145) et en Acadie (Massignon 1425).

LES CONSONNES À L'INTÉRIEUR DU MOT

Amuïssement de [r] implosif

âtre (Ms. 1 Cahier A). L'amuïssement du [r] implosif dans ce mot remonte au XII^es. En usage encore au XVII^e s. (RossPron 297), mais condamné par Vaugelas. Anciennement, le [r] disparaissait souvent quand la syllabe suivante ou précédente contenait un autre [r] (Nyrop I, n° 513). Il est attesté partout dans le domaine d'oïl ainsi qu'en Suisse romande (FEW 25, 88a sous *arbor*; HumbGen). Consigné dans Glossaire (sous *âbe* et *âtre*). Recueilli lors d'enquêtes orales au Québec (PPQ 1257; Lavoie 352) et en Acadie (Massignon 274).

notureau (Ms. 1 Cahier A). Les graphies de ce dialectalisme de l'Ouest sont nombreuses et comportent généralement un [r]. L'amuïssement du [r] a été relevé en Normandie (FEW 7, 253b sous *nutritura*). Bien attesté dans les documents d'archives du XVII^e s. (JunPron 163, 234).

Hésitation entre [r] et [l]

couronel (Ms. 1 Cahier A). Prononciation attestée en français de 1542 jusqu'au début du XVII^e s.; elle a été relevée dans le parler de Paris (Desgranges 1821, cité dans FEW), dans les parlers de l'Est, en wallon et en langue d'oc (FEW 2/2, 934b sous *columna*; TLF sous *colonel*). La substitution réciproque du [r] et du [l] est un trait phonétique très répandu dans le français des XVI^e et XVII^e s.; également bien attestée dans les documents d'archives au Québec (JunPron 161-162). Consignée dans Glossaire (sous *coronel*).

plairie (Ms. 1 Cahier A). Prononciation relevée au XIII^e s. sous la graphie *plaerie* (FEW 9, 334a sous *pratum*). L'hésitation entre [r] et [l], qui a eu cours aux XVI^e et XVII^e s., en France, est largement attestée dans les documents québécois (JunPron 159-162). La prononciation *plairie* est consignée dans Glossaire et a été recueillie lors d'enquêtes orales au Québec (PPQ 519; Lavoie 1114) et en Acadie (Massignon 689). Connue également en Louisiane (DitchyLouis).

[l] et [r] parasites

flamblant (Ms. 1 Cahier B; Ms. 2). La présence du *l* étymologique est attestée du XII^e au XV^e s. dans le substantif *flamble* (du lat. *flammula*); il s'est effacé par dissimilation (Nyrop I, n° 513; Bourciez n° 185, rem. II; ReyHist sous *flamber*; FEW 3, 602a sous *flammula*). Nisard relève *flamblé* encore au XIX^e s. dans le parler populaire de Paris (NisÉt 269).

cartron (Ms. 1 Cahier A). Prononciation relevée en saintongeais et dans les parlers de l'Est (FEW 2/1, 627b sous *charta*). L'ajout d'un [r] parasite après une consonne intérieure par suite d'une assimilation progressive a donné entre autres les formes *perdrix*, *dartre*, *tertre*, et anciennement *jardrin* (Bourciez n° 178, rem. III). *Cartron* figure dans Glossaire.

chardron (Ms. 1 Cahier A). Prononciation bien attestée dans le domaine d'oïl (FEW 2/1, 368a sous *carduus*). Même explication historique que pour *cartron*. Relevée dès le XVIII^e s. dans les documents québécois (JunPron 216). Consignée dans Glossaire. Recueillie lors d'enquêtes orales au Québec (PPQ 1026; Lavoie 319) et en Acadie (Massignon 228).

[ʒ] à la place de [z]

georges (faire ses ~) (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2). *Faire ses* [ʒɔʀʒə] pour *faire ses* [zɔʀʒə] illustre la tendance, d'origine normanno-picarde, à substituer [ʒ] à [z]. Les documents d'archives québécois en donnent quelques exemples, dont *deux jomme* [*sic*] pour *deux (z')hommes* relevé au XVIII^e s. (JunPron 140-141). Il peut s'agir également ici d'une étymologie populaire.

[m] à la place de [n]

gérémium (Ms. 1 Cahier A). Le remplacement de [n] par [m] figure, sous la forme *géromium*, dans Platt 1835; relevé dans les parlers du Nord-

Ouest, de l'Ouest et du Centre (FEW 4, 118a sous *geranion*). Consigné dans Glossaire (sous *gérémiôme*) et recueilli encore dans les années 1970 (PPQ 1688x; Lavoie 343).

Ajout d'un [t]

castonade (Ms. 1 Cahier A). Attestée dès le XVI^e s., la prononciation *castonade* est très largement attestée dans les parlers d'oïl ainsi qu'en Suisse romande (FEW 2/2, 1430b sous *quassare*; HumbGen). Admise dans Académie 1718. Proscrite dans les dictionnaires des XVIII^e et XIX^e s. (TLF sous *cassonade*). La forme *castonade* serait due à l'influence de *bastonnade* (Nyrop I, n° 118). Les documents de la Nouvelle-France attestent cette prononciation dès 1676 (JunPron 246). Consignée dans Glossaire, et encore recueillie dans les années 1970 (Lavoie 2205).

thétière (Ms. 1 Cahier A). Prononciation consignée dans Trévoux 1732 qui ajoute dans l'édition de 1771 : «L'usage est pour *théière*.» Relevée dans les parlers du Nord, en wallon et en franco-provençal (FEW 20, 112a sous *teh*). La prononciation *thétière* serait due à l'influence de *cafetière* (BW⁵ sous *thé*). Les documents d'archives attestent cette graphie dès 1710 en Nouvelle-France (JunPron 245-246). Glossaire consigne cette prononciation (sous *thétière*); encore largement répandue dans les années 1970 (Lavoie 2147).

Métathèse [rə] devient [er]

berdas, berdasser (Ms. 1 Cahier B sous *bredas, bredasser*). Viger ayant hésité entre les deux formes de cette famille de mots dans son manuscrit (v. notes 52 et 54 du ms. 1), il convient ici d'en faire mention. La prononciation *berdas, berdasser* pour *bredas, bredasser* est bien attestée dans les parlers du Nord-Ouest et de l'Ouest (FEW 1, 540b sous *brittus*; MinPoit). Consignée dans Glossaire (sous *berda, berdasser*). En français québécois actuel, le nom et le verbe sont surtout usités sous les formes *barda* et *bardasser* (DQA). Connue en Acadie (Massignon 1219 *berdasser, beurdasser*) et en Louisiane (ReadLouis *beurdasser*).

berloque (Ms. 1 Cahier A). *Berloque* pour *breloque* est bien attesté dans le domaine d'oïl (FEW 8, 567b-568a sous **pir*-). Donné dans Dunn, Clapin, Dionne et Glossaire. Recueilli en Acadie (PoirAcad).

ferlasser (Ms. 1 Cahier B). Prononciation relevée dans les parlers du Centre et de l'Ouest (FEW 23, 202b sous *bruire*; MinPhon 161). P. Rézeau qui relève le mot sous les formes *ferlasser* et *frelasser* suggère de le rattacher à FEW 3, 815a-b sous *fri*- (RézVoc). Consignée dans

Dunn et Clapin (sous *ferdasser*, *ferlasser*), Dionne (sous *ferdasser*) et Glossaire (sous *ferdasser* et *ferlasser*).

Amuïssement du préfixe [rə]

brousse-poil (à ~) (Ms. 1 Cahier A). L'amuïssement du préfixe ne semble pas avoir été relevé ailleurs qu'en français canadien. Consigné dans Dionne et Glossaire. Recueilli en Acadie (Massignon 992).

SEMI-CONSONNE

[j] à la finale

braye (Ms. 1 Cahier B). La graphie *braye* pour *broie* est attestée en français depuis Cotgrave 1611; relevée en Normandie, dans le Berry, en Anjou, en Poitou et en wallon (FEW 15/1, 267a-b sous **brekan*). Le [j] s'explique, selon M. Juneau, par une analogie des formes de l'indicatif imparfait, de l'infinitif, etc., du verbe *broyer* (JunPron 205). Glossaire consigne cette prononciation sous *braye* et *breille*. Elle a été recueillie lors d'enquêtes orales au Québec (PPQ 2310; Lavoie 1611) et en Acadie (Massignon 1010).

AGGLUTINATION

avisse (Ms. 1 Cahier A). Cette prononciation a eu cours au XVIII^e et au XIX^e s. Donnée avec la mention «vieux» à la fin du XIX^e s.; Bescherelle 1858 écrit : «Vieux mot qui désignait une pièce de fer ou de cuivre, etc., qui était à vis.» Attestée dans les parlers du Nord, du Nord-Ouest, de l'Ouest ainsi qu'en langue d'oc (FEW 14, 558b sous *vitis*). Résulte soit d'une mauvaise coupure de *la* dans *la vis*, soit d'une soudure de la préposition *à* dans *à vis* (JunPron 217; MussSaint). Consignée dans Glossaire.

écopeau (Ms. 1 Cahier A). La prononciation de ce mot provient de l'agglutination de l'article; attestée au XVI^e s. Elle a été observée dans de nombreux parlers d'oïl, tels que ceux du Nord-Ouest, de l'Ouest, du Centre, du Nord-Est, ainsi qu'en franco-provençal (FEW 2/2, 1594a sous *cuspis*). Recueillie au Québec dans les années 1970 (Massicotte V-58; PPQ 129; Lavoie 594). Également connue en Acadie (Massignon 298) et dans les parlers franco-américains de la Louisiane (ReadLouis; DitchyLouis) et du Missouri (DorrSteGen).

lévier (Ms. 1 Cahier A). Prononciation qui relève du français populaire (Bauche). «Le peuple dit par corruption *lévier*» (Bescherelle 1858 sous *évier*). La forme *lévier* (souvent *lavier*) est connue notamment en Picardie, dans les parlers du Nord-Ouest, en Champagne, en Bourgogne et en Suisse romande (FEW 25, 70b-71a sous *aquarius*). Recueillie dans les années 1970 (PPQ 100). S'entend encore de nos jours.

ÉTYMOLOGIE POPULAIRE

corporal (Ms. 1 Cahier A). Forme altérée de *caporal* sous l'influence de *corps*; attestée de 1562 à Trévoux 1771. Relevée en normand, en poitevin, en wallon et en franco-provençal (BW⁵ sous *caporal*; FEW 2/1, 344a sous *caput*). Consignée dans Clapin, Dionne et Glossaire. La présence du mot anglais *corporal* a pu contribuer au maintien de cette forme ancienne pendant un certain temps en français québécois. Cette forme semble sortie d'usage aujourd'hui.

mondaine (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2). La forme *mondaine* pour *mondé* (dans *orge mondaine*) a été relevée par Dionne. Recueillie à quelques points d'enquête dans les années 1970 (PPQ 768s).

port-épic (Ms. 1 Cahier A). Le mot est attesté en français populaire en 1808 et dans Platt 1835, sous les formes *porte-pic* et *porte-pique*. Relevé en Anjou (*portépic*), dans le Maine et dans le Limousin (FEW 9, 191a sous *porcus*). Attesté en Nouvelle-France dès 1648 sous la forme *porte epic* (Massignon 388). Recueilli lors d'enquêtes orales au Québec (PPQ 1595; Lavoie 674) et en Acadie (Massignon *ib.*).

ASPECTS MORPHOLOGIQUES ET SYNTAXIQUES

LE NOM ET L'ADJECTIF

NOMBRE

Pluriel en *-als*

confessionnals (Ms. 1 Cahier B). Probablement par analogie avec un certain nombre de noms courants en *-al* qui ont leur pluriel en *-s* tels que *bal*, *carnaval*, *festival*, *réital*, etc. (Grevisse n° 278).

fanals (Ms. 1 Cahier B). Dupré précise que le pluriel est en *-aux* : «Aucune question ne se pose au sujet du pluriel de ce nom : fanaux.» Le pluriel en *-als* est attesté dans des documents québécois des XVIII^e et XIX^e s. : *deux fanal*; *2 vitre a 2 fanale* (TraLiQ 1, 93). Recueilli sporadiquement lors d'enquêtes orales au Québec (Lavoie 2042, 2043) et en Acadie (Massignon 1217).

Pluriel en *-aux*

étaux (Ms. 1 Cahier A). Le pluriel régulier de *étal* est *étaux*. Cependant, la forme *étals* tend à remplacer aujourd'hui *étaux*, en raison de l'homonymie avec le pluriel de *étou* (Grevisse n° 278, rem. 3; Dupré; ReyHist sous *étal*).

GENRE

Le féminin au lieu du masculin

argent (Ms. 1 Cahier A). Attesté au féminin dès le XIV^e s. *Argent* est connu au féminin dans tout le domaine gallo-roman (FEW 25, 192b sous *argentum*). Consigné dans Clapin, Dionne et Glossaire qui donnent les syntagmes *de la belle argent*, *de la bonne argent* qui s'entendent encore de nos jours. Recueilli lors d'enquêtes orales au Québec (PPQ 1750x) et en Acadie (Massignon 1426).

fenouil (Ms. 1 Cahier A). Sous la forme *fenaille*, le féminin a vécu en français, du XIII^e au XVI^e s.; il a été relevé notamment en picard et en saintongeais (FEW 3, 454a sous *feniculum*; MussSaint).

gouette (Ms. 1 Cahier A). Le mot (*gouette* : *goitre*) est consigné au féminin dans les dictionnaires, de Furetière 1690 à Trévoux 1732 (FEW 4, 353b sous *guttur*). Les deux genres étaient admis au XVIII^e s. Furetière 1727, qui le donne au féminin, ajoute : «Quelques-uns le font masculin.» Le genre masculin s'impose au XIX^e s., et c'est la formulation inverse qui est employée, dans Bescherelle 1858, notamment : «Quelques auteurs l'on fait du féminin.» Consigné dans Clapin, Dionne et Glossaire.

incendie (Ms. 1 Cahier A). Le féminin est observé dans ce mot depuis le XVII^e s.; bien attesté dans les parlers d'oïl et notamment dans ceux du Nord ainsi qu'en Suisse romande (FEW 4, 620a sous *incendium*; HumbGen). Encore relevé au XIX^e s. par Desgranges 1821 et Platt 1835 (cités dans FEW *ib.*). *Incendie* «présentant une voyelle finale longue est parfois fait féminin dans un parler fautif. On entend dire erronément : *une grosse incendie*» (Dupré).

poudine (Ms. 1 Cahier A). En français général, le mot anglais *pudding* ou *pouding* pour *plum-pudding*, emprunté en 1678, a pris le genre masculin (FEW 18, 98b-99a sous *pudding*; ReyDAnGl). Dans le même sens, le mot est également du genre masculin en français québécois actuel (DQA sous *pouding* ou *pudding*). En revanche, le féminin est largement employé, dans le registre familier, pour désigner le «mets fait de pâte à gâteau déposée sur des fruits» (DQA *ib.*).

Le masculin au lieu du féminin

araignée (Ms. 1 Cahier A). Le masculin a été relevé en Anjou ainsi que dans les parlers du Centre (FEW 25, 78a sous *araneus*). Consigné dans Glossaire.

sentinelle (Ms. 1 Cahier A). *Sentinelle* est attesté au féminin depuis le XVI^e s. Le mot a cependant été usité au masculin au XVIII^e s.; consigné au masculin dans Académie 1798-1835 (FEW 11, 471b sous *sentire*). Féraud 1787 fait le commentaire suivant : «Sentinelle est toujours fém[inin]. Quelques auteurs l'ont fait masculin.»

tondre (Ms. 1 Cahier A). Le masculin a été relevé notamment en Normandie et en Saintonge (FEW 17, 387a sous *tundr*). Consigné dans Clapin, Dionne et Glossaire. Recueilli au masculin au Québec (PPQ 91x; Lavoie 2013), en Acadie (Massignon 324) ainsi que dans les parlers franco-américains de la Louisiane (ReadLouis) et du Missouri (DorrSteGen). Le mot ne figure plus dans les dictionnaires usuels.

PRÉFIXATION

En *é-*

épotraillé (Ms. 1 Cahier B). *Épotraillé* pour *dépoitraillé* a été relevé en Normandie sous la forme *épétrâillé* (FEW 8, 109a sous *pectoralis*). Figure dans Clapin (sous *époitrailler*) et Glossaire (sous *époitrâillé, ée* et *épotrâillé, ée*).

En *en-*

envarié (Ms. 1 Cahier A). La forme *envarié* pour *avarié* ne semble pas avoir été relevée ailleurs qu'en français canadien. Le remplacement de *a-* par *en-* fréquent anciennement, en français québécois, dans de nombreux mots tels que *envaler*, *envec*, etc., est probablement hérité des parlers français; cf. en normand *envant*, *envertir*, *envouer* (RobNorm). *Envarié* paraît dans un document québécois de 1777. Il peut s'agir également d'un croisement de mots; comme le fait remarquer M. Juneau, «il y a peut-être eu contamination avec *enverguer*, mot de la langue maritime, tout comme *avarié*» (JunPron 246). La forme *envarié* est consignée dans Glossaire (sous *anvarié, ée*).

En *in-*

inquilibre (Ms. 1 Cahier B sous *équilibre*). Le remplacement de *é-* par *in-* est probablement un apport des parlers saintonguais où il est particulièrement présent et touche un grand nombre de mots : *inpouvantable*, *inducation*, *ingal*, *inglise*, *intranger*, *inventail*, etc. (MussSaint). Il a été relevé également dans des documents québécois du XVIII^e s. dans des mots tels que *incarlante*, *inducation* (JunPron 242 et 259). *Inquilibre* figure dans Dionne.

SUFFIXATION

En *-age*

marinage (Ms. 1 Cahier A). Variante de *marinade* «légumes marinés». Consignée dans Glossaire (sous *marinages*). Recueillie au pluriel lors d'enquêtes orales au Québec (PPQ 223; Lavoie 2199) et en Acadie (Massignon 1339).

En *-ant*

étrivant (Ms. 1 Cahier B; Ms. 2). *Étrivant* a été relevé anciennement en français, comme substantif, au sens de «concurrent» (Godefroy et Huguet sous *étriver*). Figure dans Dionne et Glossaire.

En -ante

brunante (Ms. 1 Cahier B). Les formes *brunant*, *brunante* sont attestées comme adjectifs au XII^e s. Le mot est connu comme substantif sous la forme *breunant* en haut-manceau et *brunant* en Touraine (FEW 15/1, 307b sous **brun*; Massignon 69).

En -au au lieu de -al

étau (Ms. 1 Cahier A) Un certain nombre de noms en -al ont refait le singulier sur le pluriel et ont pris une nouvelle forme en -au, comme par exemple *animau*, *bestiau*, *chevau*, *journau*, etc. Les formes en -au pour -al remontent au Moyen Âge. Elles sont bannies de la langue littéraire dès le XVII^e s., mais ont subsisté dans les parlers d'oïl où elles ont été très répandues (Nyrop II, n^{os} 291, 299-300). Pour ce qui est du mot *étal*, le remplacement de -al en -au a pu se produire, en outre, sous l'influence de *étau* (d'abord *estoc* «presse»). *Étau* pour *étal* a vécu en français général de 1564 à Trévoux 1771 : «Quelques-uns disent au singulier *étal*»; ce dernier consigne dans le même article et sous le même mot vedette les deux mots *étau* (*étau* «table» et *étau* «presse»). La forme *étau* a été relevée en Orléanais, en Bourgogne et dans les parlers du Nord-Est et de l'Est (FEW 17, 206b sous **stal*). Figure dans Dionne.

En -ée

canotée (Ms. 1 Cahier B; Ms. 2). Ce dérivé de *canot* n'a pas été retenu par les dictionnaires français. En Nouvelle-France, au XVIII^e s., le suffixe -ée a été particulièrement productif dans la création lexicale. Potier, qui relève *canotée*, consigne une vingtaine de mots ainsi formés (HalPot 156-158).

En -erie

bredasserie (Ms. 1 Cahier B). La forme *bredasserie* a été relevée en Vendée; le mot est également attesté en Touraine sous la variante *berdasserie* (FEW 1, 541a sous *brittus*; RézVoc). Potier le relève en 1744 au Détroit (HalPot 242). Figure dans Dionne et Glossaire (sous *berdasserie*).

En -eur, -eux

cheniqueur (Ms. 1 Cahier A). Dérivé de *cheniquer*, ce mot ne semble pas être connu ailleurs qu'en français québécois. Figure dans Clapin (sous *cheniqueur*, *cheniqueux*), Dionne et Glossaire (sous *cheniqueux*).

bicleux (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2). *Bicleux* pour *bicle*. Le suffixe en *-eux* est dialectal dans ce mot; relevé en Touraine (DavTour) et dans les parlers du Centre (JaubCentre sous *bichu*). Donné dans Glossaire.

bourasseur (Ms. 1 Cahier B). De *bourasser*; *bourasseur* et plus généralement *bourasseux* (Viger lui-même avait d'abord écrit cette dernière forme : v. note 46 du ms. 1) ne semblent être connus qu'en français canadien. Clapin, Dionne et Glossaire consignent *bourasseux*.

En *-ier*

bredassier (Ms. 1 Cahier B). Bien attesté dans les parlers du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Centre sous les formes *bredassier* et *berdassier* (FEW 1, 540b sous *brittus*; RézVoc). Potier le relève au Détroit en 1744 (HalPot 242). Donné dans Dionne et Glossaire sous *berdassier* et *bre-dassier*.

En *-iste*

Montréaliste (Ms. 1 Cahier B). Le suffixe en *-iste* a eu cours du XVII^e au XIX^e s. : *Mon-Realiste* 1654 ; *Montrealiste* 1672 ; *Montréaliste* 1727 (DugGent ; DFP sous *montréalais*). Quant à la forme actuelle *Montréalais*, elle n'est attestée que depuis 1859. À la fin du XIX^e s., la concurrence entre les gentils *Montréaliste* et *Montréalais* est forte. Clapin ne relève que *Montréalais*; Dionne (sous *montréaliste*) s'interroge : «Montréalais ou Montréaliste, citoyen de Montréal. Lequel vaut mieux ? [...]. On ne dit plus maintenant que Montréalais.»

En *-on*

sarpidon (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2). Variante de *serpida*. Le suffixe *-on* ne semble avoir été usuel, dans ce mot, qu'en français québécois. Figure dans Glossaire.

En *-oux*

graissox, ouse (Ms. 1 Cahier A). Forme bien attestée dans les parlers du Nord-Ouest et de l'Ouest, ainsi qu'en langue d'oc (FEW 2/2, 1277a sous **crassia*). Du suffixe latin *-osus* qui a donné *-eux* en français et *-ou*, *-ouse* dans certains parlers, dont les parlers poitevins où ce suffixe fut particulièrement productif (MinPhon 122-127). Forme consignée dans Clapin, Dionne et Glossaire.

LE PRONOM

stellà (Ms. 1 Cahier A). De *cestuy la* «celui-là» attesté au XV^e s. et largement répandu sous la forme *stila*; également relevé en français populaire (Bauche sous *çti-là*). La forme féminine *stellà* a été largement relevée en Normandie, dans le Berry, en Anjou, en Bourgogne et en wallon (FEW 4, 821a sous *iste*). Consignée dans Glossaire (sous *stè-la* et *stel-là*). Bien attestée anciennement au Québec (GendrRur 182; JunJun 82) et en Acadie (PoirAcad qui donne *stelle-là* sous *sti-cit*).

stellci(t) (Ms. 1 Cahier A). *Stellci(t)*, de l'ancienne forme *cestui-ci* «celui-ci» largement attestée, au masculin, sous la forme *stisi* tant en langue d'oïl qu'en langue d'oc ainsi qu'en franco-provençal; la forme féminine *stellci* a été relevée notamment en Sologne (FEW 4, 820b sous *iste*). Consignée dans Glossaire (sous *stel-ci* et *stel-cite*).

LE VERBE

PRÉFIXATION

En a-

amancher (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2). Pour *emmancher*. Les formes *amancher* et *emmancher*, qui datent du XV^e s., ont coexisté en français jusqu'au XVII^e s. *Amancher*, qui est sorti de l'usage en français général, s'est maintenu dans de nombreux parlers d'oïl et en Suisse romande (FEW 6/1, 222a sous *manicus*). La forme *amancher* est encore bien vivante au Québec dans certains contextes (DQA).

En é-

ébraïller (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2). Le verbe, beaucoup moins usuel que l'adjectif, a été relevé en wallon sous la forme *abrâyer* et sous la forme pronominale dans le Limousin (FEW 1, 480a sous *braca*).

Ébraillé figure au XVI^e s. chez Montaigne (FEW *ib.*); il a été relevé en Saintonge (MussSaint). Consigné dans Dionne et Glossaire (sous *ébraillé, ée*). Recueilli dans les années 1970 (Lavoie 2533).

écolter, escolter (Ms. 1 Cahier A; s'écolter Ms. 2). Sous la forme *escoleter*, le verbe est attesté en français des XIII^e et XIV^e s. (FEW 2/2, 917a sous *collum*). L'emploi pronominal figure dans Bescherelle 1858 (sous *écolleter*). Au sens général de «décolleter», le verbe figure encore dans DG (sous *écolleter*) avec la mention «anciennement». Consigné dans Clapin, Dionne et Glossaire (sous *écolleter*).

L'emploi adjectival a été observé dans les parlers du Nord-Ouest (FEW *ib.*).

SUFFIXATION

En -ailler

broussailler (Ms. 1 Cahier B). Attesté en Normandie et en Saintonge sous la forme *brusquailier* (FEW 1, 575b sous *bruscum*; MussSaint). Pour une étude détaillée du suffixe -ailler, v. TLF. Consigné dans Glossaire (sous *brousquâiller* et *brusquâiller*).

En -eter

chienneter (Ms. 1 Cahier B; Ms. 2). Forme attestée en français de 1573 à 1665; relevée en normand et en wallon (FEW 2/1, 192a sous *canis*). Figure dans Dionne et Glossaire. Recueillie lors d'enquêtes orales dans les années 1970 (Massicotte IV-351; PPQ 653; Lavoie 1452).

empocheter (Ms. 1 Cahier B). *Empocheter* a été relevé en normand, en lorrain et en wallon (FEW 16, 641b sous **pokka*). Consigné dans Dionne et Glossaire. Recueilli dans les années 1970, mais moins fréquent que *empocher* (Lavoie 1108).

rapierster (Ms. 1 Cahier B; Ms. 2). Pour rendre compte de la prononciation, Viger, qui avait d'abord écrit *rapieceter*, l'a remplacé par *rapierster*. *Rapieceter* est attesté depuis 1624; il est bien représenté dans les parlers d'oïl (FEW 8, 336a sous *pettia*). *Rapieceter* est attesté dans les documents de la Nouvelle-France dès 1700 (JunPron, 264). Dionne l'enregistre sous *rapieceter*. Encore bien vivant dans les années 1970 (PPQ 323, 327; Lavoie 1724, 1726).

En -ier

balier (Ms. 1 Cahier A). Forme attestée en ancien et en moyen français; bien représentée dans les parlers d'oïl (FEW 1, 232b-233a sous **banatlo*). Encore retenue dans Richelet 1710, mais condamnée par Trévoux 1752 (cités dans TLF sous *balayer*). Platt 1835 précise : «Du temps de Ménage, on ne savait trop lequel valait mieux de balier ou balayer.» Figure dans Potier (HalPot 161). Consignée dans Dunn, Clapin, Dionne et Glossaire. Forme recueillie lors d'enquêtes orales au Québec et largement attestée (PPQ 281, 2051); connue également en Acadie (Massignon 1224), en Louisiane (ReadLouis) et à la Réunion (ChaudRéun II, 696).

En -iller

berlanciller (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2). Relevé en orléanais (FEW 1, 363a sous *bilanx*). Consigné dans Glossaire (sous *balanciller* et *berlanciller*) et recueilli lors d'enquêtes orales (PPQ 2048).

écrapoutiller (Ms. 1 Cahier B; Ms. 2). Forme qui semble n'avoir été relevée qu'au Québec. La substitution de -iller à -ir est cependant attestée dans d'autres mots; cf. *époutiller* pour *époutir* en normand (FEW 9, 550a sous *puls*). Dionne relève *s'accroupiller* pour *s'accroupir*. *Écrapoutiller* est consigné dans Glossaire. Recueilli lors d'enquêtes orales dans la Beauce (LorBeauce).

Résous pour Résolu

résous (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2). *Résous* (souvent *résout* aux XVI^e et XVII^e s.) est bien attesté, avec des variantes sémantiques, dans les parlers d'oïl (FEW 10, 303b sous *resolvere*; ReyHist sous *résoudre*). *Être résous à* est attesté depuis Furetière 1690, qui donne également la forme *résolu*. Dupré (sous *résoudre*) le condamne : «Le participe *résous* est un archaïsme conservé artificiellement; on le laissera aux chimistes, s'ils le jugent nécessaire.» Consigné dans Dunn, Clapin, Dionne et Glossaire.

VERBE DE LA PREMIÈRE CONJUGAISON

retrayer (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2). *Retrayer* pour *retraire* au sens de «retirer» est attesté au XV^e s., à la forme pronominale (FEW 10, 341a sous *retrahere*). Cette forme s'explique probablement par une influence analogique avec les formes du participe présent, de l'indicatif imparfait et des trois personnes du pluriel de l'indicatif présent du verbe *retraire*.

L'ADVERBE

même (à ~) (Ms. 1 Cahier B sous *à même*). *Mettre qqn à même* «[permettre à qqn de faire qqch.; le laisser libre]»; la locution qui s'emploie, en outre, avec *être* et *laisser* est attestée en français général de 1640 à Académie 1798 (FEW 4, 807b sous *ipse*). «A mesme façon de parler adv. qui n'a d'usage qu'avec les verbes, Estre, mettre & laisser. On dit, *Estre à mesme*, en parlant d'une personne qui aime extremement quelque chose, & qui se trouve en estat de se satisfaire pleinement» (Académie 1694). Pour Furetière 1727, *à même* relève du discours familier et populaire. *À même* a été relevé en Anjou et en Touraine (VerrAnj; DavTour sous *minme*). Consigné dans Glossaire.

Boire à même [le verre, la bouteille, etc.] est attesté en français général depuis le XIII^e s. (FEW 4, 807b sous *ipse*; Nyrop V, n° 414, rem.). Viger relève cet emploi sans doute parce qu'il est donné comme populaire notamment dans Académie 1798.

Être à même de faire qqch. «être en mesure de» est attesté depuis le XVIII^e s. (FEW *ib.*).

En résumé, les locutions *être à même*, *boire à même qqch.* et *être à même de faire qqch.* sont encore critiquées à la fin du XVIII^e s. Féraud 1787 explique : «Mettre à même et être à même de faire quelque chose; c. à d. mettre ou être à portée de le faire, donner ou avoir des facilités pour le faire, sont des façons de parler qui m'ont toujours paru bien bizarres, et qui certainement ne sont pas du beau style. L'Acad. dit bien être, mettre, laisser à même, mais elle les dit sans régime.»

moindrement (Ms. 1 Cahiers A et B). L'adverbe *moindrement*, donné comme littéraire ou rare en français général, est employé de nos jours avec la négation *pas* : *pas le moindrement*, «pas le moins du monde» (ReyHist sous *moindre*; PRob 1993; PLar 1998). Dans des phrases affirmatives, *le moindrement* «le moins, très peu, un peu» et *le moindrement que* «aussi peu que, pour peu que» ont été relevés en Normandie (FEW 6/2, 123b sous *minor*). Consigné dans Dunn, Clapin, Dionne; Glossaire, comme Viger, consigne également *la moindrement*. Encore usuel au Québec (DQA : «S'ils sont *le moindrement* intelligents, ils réussiront»). Outre les différences d'emploi et de sens déjà mentionnées, cet adverbe en français québécois s'écarte également de l'usage du français général par sa fréquence; il appartient, par ailleurs, au registre familier.

LA PRÉPOSITION

amont (Ms. 1 Cahier A). *Amont*, «vers le haut de», est attesté du XII^e au XVI^e s.; relevé au XVI^e s. dans des constructions telles que *amont la cheminée*, *amont les vignes*. *Amont la côte* et *grimper amont un arbre* ont vécu en normand, en vendômois et en boulonnais notamment (FEW 6/3, 85a-b sous *mons*; HaignBoul). Consigné dans Clapin, Dionne et Glossaire. Encore recueilli en quelques endroits au cours d'enquêtes orales menées dans les années 1970 (PPQ 2310 : *amont la pente*).

de pour à

affaire (avoir ~ de qqn) (Ms. 1 Cahier B). *Avoir affaire de qqn, de qqch.* a cours depuis l'ancien français; donné avec la mention «familier» à par-

tir d'Académie 1762 (FEW 3, 350a sous *facere*). Les dictionnaires qui l'enregistrent, de nos jours, lui donnent les mentions «archaïque» ou «vieux» (TLF; PRob 1993).

en pour au

[en Canada] (Ms. 1 dans le titre; Ms. 1 Cahier B et Ms. 2 sous *ginseng*; Ms. 1 Cahier A sous *travail*; Ms. 2 sous *office* et *tuer*). La règle aujourd'hui est que les noms masculins à initiale consonantique prennent l'article : Aller au Pérou, au Congo, au Canada; la préposition *en* est employée avec les noms masculins à initiale vocalique et les noms féminins (Grevisse n° 318). D. Bouhours dans ses *Remarques nouvelles* tente d'expliquer l'emploi de *en* et *à* devant les noms de pays : «On dira peut-estre que j'explique une difficulté par une autre, & on demandera enfin pourquoy *Chine* & *Japon* conservent toujours leurs articles contre la règle commune, qui oste quelquefois l'article aux noms de province & de Royaume dans les cas obliques. Je répons que cette irrégularité a principalement lieu pour tout ce qu'on appelle le nouveau monde; que *Chine* & *Japon* ont le mesme régime que les autres païs nouvellement découverts [...]. Il faut excepter le *Canada* des païs : nous disons, *aller en Canada*; & apparemment nous traitons ce païs-là comme les provinces de la France, parce qu'il porte le nom de France, & que nous ne le regardons pas tout-à-fait comme le reste du nouveau monde. Après tout, il seroit difficile de donner une bonne raison de tout cela : aussi faut-il avouer que le caprice de l'usage y a plus de part que la raison; & il semble que cet usage bizarre prenne quelquefois plaisir à renverser toutes nos idées & tous nos raisonnemens» (Bouhours 11-12). En 1841, Maguire condamne l'emploi de *en* au lieu de *au* devant *Canada* (Maguire 12-13). *En Canada*, qui date du XVI^e siècle, était encore en usage au début du XX^e siècle.

Sur «chez»

sur (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2). *Sur* au sens de «chez» est attesté en français général au XIV^e et au XV^e s. (FEW 12, 432a sous *super*). Figure dans Glossaire et dans Massignon (1137).

Sus était connu également à l'époque de Viger (v. Index). Le mot est généralement prononcé [sy] de nos jours au Québec (PPQ 1743, 1744); recueilli également en Acadie (Massignon *ib.*). Cette prononciation provient soit de l'amuïssement de la consonne *r* de *sur*, soit de *sus* attesté également avec l'acception de «chez» au XIV^e s. (FEW 12, 463a sous *sursum*); il y aurait eu rencontre des deux mots en Nouvelle-France selon M. Juneau (JunPron 169-170; JunPMeun 186).

ASPECTS LEXICAUX

ARCHAÏSMES, DIALECTALISMES ET INNOVATIONS FORMELLES ET SÉMANTIQUES

Nous avons toujours privilégié les définitions de Viger. Comme l'auteur ne donne pas toujours la définition du mot vedette au début de l'article, il a fallu à maintes reprises reconstituer, tout en conservant les mots qu'il emploie, les bribes de définitions qui sont éparées dans les articles. Lorsque l'auteur n'a pas donné de définition, nous en apportons une, encadrée de crochets droits.

Il nous a paru important, en outre, de tenir compte des nombreux mots oubliés et cachés qui se trouvent soit dans les définitions, soit dans les exemples des articles. Il est en effet fréquent de rencontrer dans les articles des termes qui présentent un intérêt certain aujourd'hui, mais qui n'ont pas été traités par Viger parce qu'ils faisaient partie du français de son époque, consigné dans les dictionnaires. Ces mots sont mis entre crochets droits, pour bien montrer qu'il s'agit d'ajouts dans la nomenclature, et ils ont été intercalés à leur rang alphabétique.

D'autre part, un certain nombre de variantes, de synonymes ou d'équivalents du mot vedette ont aussi fait l'objet de commentaires linguistiques; ces derniers ont été placés à la suite de l'étude historique du mot vedette et ils sont facilement repérables dans l'Index.

abât (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); *abât de pluie*, *abât de neige*, «grande pluie, fréquents orages; grande quantité de neige». Le mot est attesté en français dans le sens de «forte pluie» depuis Littré (sous *Abat* ou *abas*) : «averse, pluie abondante». Relevé avec les mentions «vieilli», «vieux» ou «régional» depuis le début du XX^e s. (DG : *des abats d'eau*, *de grêle*; GRob; ReyHist sous *abattre*). Dans cette acception, *abat* est attesté notamment dans les parlers de l'Ouest, du Nord-Ouest et du Centre où il est encore vivant (FEW 24, 17b sous *abbattuere*; RézOuest et SimTour : *abât d'eau*). Les syntagmes *abat d'eau*, *abat de pluie*, *abat de neige* ont été recueillis dans les années 1970 au Québec (PPQ 1175, 1207); ils semblent sortis de l'usage aujourd'hui. *Abat d'eau* et *abat de pluie* ont été relevés en Acadie (Massignon 79). V. aussi Aspects phonétiques et Datations.

âbre (Ms. 1 Cahier A). V. Aspects phonétiques.

acquêt (Ms. 1 Cahier B); «[avantage, profit, gain]». Dans ce sens, *acquêt* est attesté en français dès le XII^e s.; il est donné comme familier à partir d'Académie 1740 (FEW 24, 111a sous *acquirere*). Féraud, qui cite Académie : «Vous aurez plus d'acquêt de le payer que de le plaider», ajoute : «Cette dernière phrase me paraît surannée.» *Acquêt* «profit, manière de tirer parti d'une chose» a été relevé dans les parlers du Centre (FEW *ib.*). Le mot est consigné dans Glossaire (sous *acquette*); il a été recueilli lors d'enquêtes orales dans les années 1970 (PPQ 2310; LorBeauce). V. *Quitte* (avoir plus de ~).

affaire (avoir ~ de qqn) (Ms. 1 Cahier B). V. Aspects syntaxiques.

ahurissant, ante (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «ennuyant». En français général, l'adj. *ahurissant*, qui n'est attesté que depuis 1866 (GLLF), a pris le sens du verbe *ahurir* dont il dérive : «déconcerter complètement en étonnant ou en faisant perdre la tête» (PROB 1993). L'acception que donne Viger vient probablement de la Normandie où le verbe *ahurir* a été relevé avec le sens atténué d'«étourdir, ennuyer» (FEW 4, 517a sous **bura*), sens qui a vécu en français québécois (Clapin; Glossaire le donne sous *abeurir*). *Ahurissant*, adj. et subst., est consigné dans Glossaire (sous *agurissant*, *abeurissant*, *ahurissant*, *ayurissant*). À notre connaissance, ce sens a disparu de l'usage actuel. V. aussi Datations.

[aimable] (Ms. 1 Cahier A sous *désapointer*); «[mondain, homme de cour, personne qui fait l'aimable]», attesté depuis 1734 (FEW 24, 382a sous *amabilis*). Bescherelle 1858 explique ainsi l'emploi substantivé : «On a dit substantivement, Les aimables de la cour, c'est-à-dire, Ceux qui s'y piquaient de passer pour aimables, pour agréables. Aujourd'hui on le dit ironiquement des jeunes gens qui mettent beaucoup d'importance au talent de plaire par des qualités frivoles.» Cet emploi a disparu (ReyHist).

Allemand (être, avoir une tête d' ~) (Ms. 1 Cahier A); «être entêté, opiniâtre». L'expression est absente des ouvrages consultés. Cf. cependant l'expression argotique *tête de boche* «tête dure», attestée depuis 1862 (TLF sous *boche*) et *tête carrée* «personne entêtée; sobriquet de l'Allemand» depuis 1861 (FEW 13/1, 272b sous *testa*).

allumer (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «[mettre le feu au tabac d'une pipe; au figuré, prendre un moment pour se reposer ou bavarder (et en profiter pour fumer)]». En emploi transitif, *allumer une pipe* est attesté depuis Bescherelle 1845 (FEW 24, 340a sous **alluminare*). En emploi absolu, *allumer*, dans ce sens et dans le sens figuré, ne semble avoir été relevé qu'en français canadien. Consigné dans Clapin 344 («[s]'emploie souvent elliptiquement, pour "allumer la pipe"»), Dionne («se reposer»), Glossaire. Recueilli encore dans les années 1970 (PPQ 2070 «fumer»;

Lavoie 816 «prendre quelques minutes de repos» et 3131 «fumer»).
 Connu en Acadie (PoirAcad). V. aussi Datations.

amancher (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «raccommoder; refaire». Le sens général d'«arranger, réparer, fixer, ajuster qqch.», qui est une extension du sens français de «munir d'un manche», est attesté (surtout sous la forme *emmancher*) dans les parlers du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Centre, ainsi qu'en wallon (FEW 6/1, 223a sous *manicus*). Présent dans Glossaire (sous *amancher* et *emmancher*). Cet emploi est également connu en Acadie (Massignon 1160). V. aussi Aspects morphologiques.

amarrer (Ms. 1 Cahier A); «lier, attacher [dans un sens général]». Cette acception est bien attestée dans les parlers du Nord-Ouest et de l'Ouest (FEW 15/1, 2b sous **aenmarren*). Le mot dans ce sens a été recueilli au Québec dans les années 1970 et s'applique alors surtout aux animaux : *amarrer les bêtes*, *amarrer un cheval* (Massicotte IV-16; PPQ 390 et 422; Lavoie 1230). Relevé en Acadie (Massignon 865, 907; 1659 «attacher ses souliers»), en franco-ontarien (LemVieux 20, 85) et en Louisiane (ReadLouis). Il est connu également à la Réunion, à Haïti et à la Martinique (ChaudRéun II, 681).

amont (Ms. 1 Cahier A). V. Aspects syntaxiques.

[après-dinée] (Ms. 1 Cahier A et Ms. 2 sous *plaisant* et *relevée*); «[après-midi]». Le mot vit en français général depuis le début du XV^e s. (FEW 3, 95a sous *disjejunare*). Littré enregistre les formes *après-dinée*, *après-dîner*, *après-diné*, «temps depuis le dîner jusqu'au soir» et ajoute : «Des grammairiens ont accusé l'Académie d'avoir gardé après-dinée, parce que la dinée étant un repas fait en voyage ne peut exprimer le dîner ordinaire. Mais l'Académie n'a fait ici qu'enregistrer un usage qu'il n'est plus loisible de changer.» Le mot est de nos jours vieux ou régional (GRob). Recueilli lors d'enquêtes orales au Québec dans les années 1970 (Lavoie 27). V. *Relevée*.

araignée (Ms. 1 Cahier A). V. Aspects morphologiques.

argent (Ms. 1 Cahier A). V. Aspects morphologiques.

arignée (Ms. 1 Cahier A). V. Aspects phonétiques.

arse (Ms. 1 Cahier B; Ms. 2); «place, espace». *Arse* est probablement une variante phonétique du mot normand *airse* : *avoir l'airse*, «avoir le temps, la facilité de faire une chose» (MoisyNorm). La forme *airse* est probablement issue du croisement des mots *aire* et *aïse*. *Aire* a depuis le XII^e s. le sens général d'«espace libre» (FEW 25, 160b sous *area*). *Aïse* a également été relevé dans le sens d'«espace large» (FEW 24, 143b sous *adjacens*). Cf. en français du XIII^e s. *aveir aise de*, «avoir l'oc-

casion, la facilité (de faire qqch.), et, avec la même acception au XV^e s., *avoir l'aise*; relevé également en Normandie (FEW 24, 144a). Consigné dans Dunn, Clapin et Dionne (qui le donnent aussi sous *arce*), Glossaire. *Avoir* [dlars] ou [dlas] est bien attesté, encore de nos jours, dans les régions de Charlevoix, du Saguenay et du Lac-Saint-Jean (Lavoie 1914). V. également Aspects phonétiques.

attisée (Ms. 1 Cahier B); «[feu vif fait avec une bonne quantité de bois]». Le mot est attesté dans les parlers du Nord et du Nord-Ouest (FEW 13/1, 358a sous *titio*; ReyHist sous *attiser*: mot picard, «bois pour le feu» et «grand feu»). Recueilli partout au Québec lors d'enquêtes orales en 1970 (PPQ 79; Lavoie 2026) et encore bien vivant (DQA sous *attiser*). Relevé également en Acadie (Massignon 1204).

avisse (Ms. 1 Cahier A). V. Aspects phonétiques.

bagage (Ms. 1 Cahier B); «ménage [meubles, objets domestiques]». «Pendant longtemps, bagages a désigné le matériel de l'armée, l'équipement, les ustensiles et, avec une valeur collective au singulier, l'équipage de guerre d'une armée» (ReyHist). Furetière 1690 l'applique à des particuliers: «On dit aussi, qu'on a du bagage logé chez soy, quand on y a logé des filous, ou gens de mauvaise vie, qui a tous moments sont contraints de demesnager, d'emporter leur bagage, leurs meubles.» Figure avec la mention «familier» dans Académie 1835-1932, qui le définit: «mobilier de pauvres gens». Au Québec, cette acception a été recueillie dans les années 1970 dans la région du Saguenay (Lavoie 1989 «ameublement d'une maison»).

baiser (Ms. 1 Cahier B); «retaper [«tromper, attraper»]». Extension sémantique de *baiser* «posséder charnellement», mot du langage familier attesté dès le XVI^e s. Le mot est consigné dans l'argot parisien depuis 1881. Ce sens a été relevé dans les parlers du Nord-Ouest, du Centre et en Bourgogne, «tromper, duper, attraper qqn» et est attesté dès 1871 en Vendômois (FEW 1, 269a sous *basiare*; TLF; ReyHist; MartVend). Connue également à la Réunion (ChaudRéun II, 703-704).

Le syntagme *baiser en guedou*, dans le même sens, est absent des ouvrages consultés. *Guedou* vient peut-être de *guilledou*, mot d'origine incertaine, mais qui pourrait être formé du radical de l'ancien français *guiller*, «tromper, séduire», et de l'adjectif *doux*. *Guedou* pourrait aussi se rattacher à la famille de *gadoue*, comme l'indique M. Juneau (FEW 22, 83b; JunLex 188).

Baiser en pincettes, dans le même sens, est un emploi figuré de *baiser en pincettes*, «baiser qqn en lui pinçant légèrement les joues». V. *Pincettes* (*baiser en* ~). V. *Retaper*.

balier (Ms. 1 Cahier A). V. Aspects morphologiques.

banal (Ms. 1 Cahier A); «taureau». Du syntagme *taureau banal*. L'adjectif *banal*, terme féodal attesté en France dès le XIII^e s., a le sens de «qui appartient au seigneur». Le mot, dans son emploi substantivé, a été relevé en orléanais sous la forme *banau* (pour une explication de cette forme, v. *étai*), «taureau communal» (FEW 15/1, 51b sous **ban*). Au Québec, il a été relevé sporadiquement dans les années 1970 dans la région de Montmorency (PPQ 474) et dans Charlevoix (Lavoie 1261).

Au sens d'«homme extrêmement fort et de grande taille» (par analogie avec la grande taille et la force du taureau), *banal* est absent des ouvrages consultés. Cf. en français général, *taureau banal*, «homme débauché», consigné dans les dictionnaires de Furetière 1690 à Trévoux 1752 (FEW *ib.*). Glossaire, qui l'enregistre, lui donne le sens d'«homme effronté».

bandon (Ms. 1 Cahier B); *donner bandon aux animaux*, «les laisser partir pour courir les champs». *Bandon*, dans *mettre a bandon* «donner permission, licence de faire qqch.», est attesté en français, du XIII^e au XVII^e s. (FEW 15/1, 49b sous **ban*). Le mot est relevé en orléanais : *bestes a bandon*, «bétail sans garde», et en Suisse romande : *a bandon* «(laisser le bétail) sans surveillance» (FEW *ib.*).

L'emploi par extension de *bandon*, «saison de l'année où il est permis et d'usage de laisser aller les animaux par toute la campagne», semble n'avoir été relevé qu'au Québec. (La période des *bandons* s'étendait du début de mai à la saint Michel, le 29 septembre, ou au plus tard au début d'octobre).

Basque (malin comme un ~; être un malin ~) (Ms. 1 Cahier B); cette expression est absente des sources consultées. Probablement à rapprocher, quant au sens, de la locution *un tour de Basque* : une supercherie (TLF sous *basque*; DunBouq).

bavasser (Ms. 1 Cahier B); «parler beaucoup, confusément (Il ne se dit guères que d'une personne ivre)». Attesté en 1584 chez Montaigne au sens de «bavarder» (TLF; ReyHist). *Bavasser* a été relevé dans les parlers du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Centre (FEW 1, 195a sous **baba*). Consigné dans Cotgrave 1611, il est absent de la plupart des dictionnaires des XVII^e et XVIII^e s. *Bavasser* est réintroduit dans les dictionnaires depuis AcadCompl 1842. Il est, de nos jours, donné avec les mentions «vieilli, péjoratif ou familier» et est souvent senti comme «régional» (TLF). Recueilli dans les années 1970 (PPQ 2241 «parler à tort et à travers»). Connue dans le même sens en Acadie (Massignon 1784). Dans l'usage actuel au Québec, *bavasser* est employé au sens de

«parler de façon indiscrete, divulguer ce qui devrait être tenu secret (à l'insu de qqn)» et dans celui de «bavarder, aimer beaucoup parler» (DQA; PPQ 2238, 2241; Lavoie 2870, 2933).

beauté (une ~) (Ms. 1 Cahier B); «beaucoup, un grand nombre; peu, petit nombre». Attesté en français du XIII^e s. sous les formes *boutee*, *botee* avec le sens de «grande quantité» (FEW 15/1, 210b sous **botan*). Cf. Godefroy : «*Une boutee de roisins bons et menus*».

Par antiphrase, *une beauté* au sens de «peu, petit nombre» est connu des parlers du Nord-Ouest et du Centre; cf., dans le Perche, *boutée*, «un peu» (FEW *ib.*). Consigné dans Clapin, Dionne; Glossaire (sous *bôtée*). Connue en Acadie (PoirAcad). Encore bien vivante de nos jours au Québec.

ber (Ms. 1 Cahier A); «petit lit où l'on couche les enfants à la mamelle». Attesté depuis le XII^e s., d'abord sous la forme *bers*, le mot a été évincé à partir du XVII^e s. (Furetière 1690 : «On disoit autrefois *bers* au lieu de *berceau*») par *berceau*, un dérivé de *bers*, attesté depuis le XV^e s. *Ber* (ou *bers*) a été largement relevé dans les parlers du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Centre (FEW 1, 337a sous **bertiare*; ReyHist sous *ber* ou *bers*). TLF l'enregistre avec la mention «vieux». *Ber* est largement attesté dans les documents d'archives québécois (JunLex 115 et suiv., pour une étude détaillée). Encore bien vivante dans les années 1970 (PPQ 140; LorBeauce). Relevé également en Acadie (Massignon 1164).

berlancille (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «corde, branche d'arbre ou planche avec quoi on se balance». Le mot a été relevé à Blois, dans l'Orléanais (FEW 1, 363a sous *bilanx*). Consigné dans Glossaire qui enregistre les formes *berlancille* et *balancille*. Relevé sporadiquement dans les années 1970, sous la forme *balancille* (PPQ 2047). V. aussi Aspects phonétiques.

Des trois autres termes donnés par Viger comme synonymes, seul *balançoire* est consigné sans mention dans les dictionnaires (PProb 1993; PLar 1998); *escarpolette* est aujourd'hui donné comme vieilli (PProb 1993), mais il est consigné sans mention dans PLar 1998; et *brandilloire* est archaïque (ReyHist sous *brandir*).

berlanciller (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «se balancer ou se brandiller». *Berlanciller* a également été relevé à Blois (FEW 1, 363a sous *bilanx*). Figure dans Glossaire (sous *berlanciller* et *balanciller*). Recueilli dans les années 1970 sous les formes *balanciller*, *barlanciller* et *beurlanciller* (PPQ 2048). V. aussi Aspects phonétiques et Aspects morphologiques.

Des deux synonymes donnés par Viger, seul *se balancer* est encore en usage. *Se brandiller*, attesté depuis le XVI^es., est consigné avec la mention «vieux» depuis Académie 1932 (FEW 15/1, 246a sous *brand*; TLF; ReyHist sous *brandir*).

berline (Ms. 1 Cahier A); «sorte de voiture d'hyver pour la commodité des voyages». Il s'agit d'un véhicule rudimentaire fait d'un long traîneau ceinturé par des panneaux verticaux qui couvrent les quatre côtés (CorrVoit 101). Extension sémantique de «voiture hippomobile suspendue, à quatre roues et à deux fonds, garnie de glaces et d'une capote» (PRob 1993), sens qui est attesté depuis Académie 1718. Le mot désigne une voiture rudimentaire en Bourgogne et en wallon (FEW 15/1, 95b sous *Berlin*). Au XVIII^e s., au Québec, *berline* désignait, comme en France, une «voiture d'été»; la première attestation sûre de *berline*, «voiture d'hiver», daterait de 1793 (JunLex 138). Consigné dans Clapin : «Voiture dont l'arrière-train est en forme de longue caisse, et qui sert spécialement aux boulangers pour le transport et la distribution du pain». Enregistré aussi dans Glossaire : «voiture pour les voyageurs» et «voiture de livraison». Recueilli dans les années 1970 : «traîneau bas à patins pleins»; le mot est généralement prononcé *barline* (PPQ 1101C; Lavoie 874). Connue également en Acadie (Massignon 669).

berloque (Ms. 1 Cahier A); «montre sujette à aller mal». Très largement représenté, sous cette forme, dans le sens de «montre détraquée» ou «vieille montre», dans les parlers d'oïl et en franco-provençal (FEW 8, 567b-568a sous **pir-*). Consigné dans Dunn, Clapin, Dionne et Glossaire. Le mot a été recueilli, dans les années 1970, au sens de «chose de peu de valeur» (PPQ 1791E). V. aussi Aspects phonétiques.

beurrée (Ms. 1 Cahier B; Ms. 2); «tranche de pain sur laquelle on a étendu quelque substance grasse, onctueuse ou liquide». Attesté dès le XVI^e s. au sens de «couche de beurre étendue sur le pain», et depuis 1642 dans celui de «tartine de beurre» (FEW 1, 664a sous *butyrum*). *Beurrée*, au sens large donné ici, est un apport des parlers du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Centre (FEW *ib.*); encore usité en Normandie notamment (LepNorm). Le sens de «tartine de beurre» est lui-même senti, de nos jours, comme vieilli ou régional (TLF; ReyHist sous *beurre*; PRob 1993; PLar 1998 signale, par ailleurs, qu'il s'agit d'un régionalisme canadien. Au Québec, le mot est encore bien vivant (DQA : *beurrée de beurre, de margarine, de confiture, de miel, de mélasse*, etc.). Relevé en Acadie (Massignon 1315), en franco-ontarien (LemVieux 17, 141) et en franco-américain du Missouri (DorrSteGen).

beurrer (Ms. 1 Cahier B; Ms. 2); «[enduire du pain de graisse, de confiture, etc.]». *Beurrer*, d'abord relevé sous la forme *burer*, est attesté

depuis le XIII^e s., avec l'acception de «recouvrir d'une couche de beurre»; l'extension sémantique que l'on observe ici vient des parlers du Nord-Ouest (FEW 1, 664b sous *butyrum*). Ce sens est encore bien vivant au Québec (DQA sous *beurre* : «Beurrer du pain avec du miel, de la confiture»). Relevé également en Acadie (Massignon 1314).

L'emploi pronominal *se beurrer* (les mains, par ex.) au sens de «se salir, se tacher avec qqch. qui s'étale» est encore courant au Québec (DQA *ib.*). Recueilli en franco-ontarien (LemVieux 2, 68).

bicler (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «loucher». *Bicler* a eu cours du XVI^e au XVII^e s.; remplacé à partir du XVII^e s. par la forme *bigler*, elle-même donnée comme vieillie de nos jours dans le sens de «loucher» (ReyHist sous *bigle*). *Bicler* a été largement relevé en France d'oïl ainsi qu'en franco-provençal (FEW 1, 380a sous **bisocular*). Consigné dans Glossaire. Recueilli au début des années 1970 (PPQ 2095s).

bicleux (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «louche [qui est atteint de strabisme]». Relevé notamment en Touraine (DavTour). Consigné dans Glossaire. Recueilli au début des années 1970 (PPQ 2095). V. *Louche*, *Loucheur* et *Vire-l'œil*. V. aussi Aspects morphologiques.

biner (Ms. 1 Cahier B); «avoir du dépit, enrager». *Biner* est un apport de la Saintonge (MussSaint : *biner*, «endêver, se dépiter»). Encore connu, de nos jours, dans les parlers de l'Ouest (*biner*, «maugréer», DubGloss). Consigné dans Glossaire. V. *Corner*.

[bled d'Inde] (Ms. 1 Cahier B sous *coton*); «maïs». Daté de 1583 dans FEW 4, 640a sous *Indes* et de 1603 dans ReyHist (sous *blé*). «Céréale originaire de l'Amérique, le maïs figure toujours dans les Mémoires et Relations de la Nouvelle France - de Champlain à Montcalm -, sous le nom de *bled d'Inde*, par opposition au *bled froment*» (Massignon 721). Le mot est vieux en français général, mais figure dans les dictionnaires comme «régionalisme canadien» (ReyHist, PRob 1993 et PLar 1998 sous *blé*). *Blé d'Inde* qui entre dans de nombreux syntagmes au Québec, est le mot courant pour désigner le maïs (DulDictC; DQA sous *blé*).

Au figuré, **avoir, donner un beau bled d'Inde**, «[faire] un pied de nez», est consigné dans Glossaire (sous *blé d'Inde*) dans une acception voisine : *pousser un blé d'Inde*, «dire, lancer une injure». *Pousser un blé d'Inde*, «taquiner», a été recueilli dans les années 1970 (PPQ 2275).

bleuet (Ms. 1 Cahier B); «[variété d'airelle]». Désigne le *Vaccinium myrtilloides* et le *Vaccinium angustifolium*. Le nom s'applique à la plante et au fruit. Attesté d'abord sous les formes *bleue* ou *blue* chez Cayet 1605, Lescarbot 1609 et Champlain 1620; Champlain 1632 écrit *blue* et

bleuet (cités dans Massignon 211). Les formes *bleuet* et *bluet* sont attestées en Normandie et dans les parlers de l'Est, ainsi qu'en Suisse romande où elles s'appliquent à l'«airelle noire» (FEW 15/1, 148a-b sous **blao*). Enregistré dans Bescherelle 1858 : *bleuet du Canada*. Relevé par Potier (HalPot 238). Connue partout au Québec sous les formes *bleuet*, *bluet* et *beluet* (PPQ 1653; Lavoie 622; DQA sous *bleuet*), ainsi qu'en Acadie (Massignon 211).

blonde (Ms. 1 Cahier B); «amante [au sens de «jeune fille courtisée; fiancée»]. Cet emploi de *blonde* est attesté depuis Boiste 1829. Consigné généralement dans les dictionnaires avec la mention «populaire ou familier» à partir du XIX^e s. Le mot est vieilli aujourd'hui en français général. *Blonde* a été relevé dans de nombreux parlers d'oïl ainsi qu'en Suisse romande (FEW 15/1, 170b sous **blunda-*; ReyHist sous *blond*, *blonde*). Le terme est encore connu partout au Québec où il a pris, en outre, l'acception plus étendue de «femme, jeune fille que l'on fréquente ou avec laquelle on vit maritalement; femme avec laquelle on est marié» (DQA sous *blond*). Relevé en Acadie (Massignon 1722) et dans les parlers franco-américains (DFQ).

Aller voir sa blonde a été relevé dans les parlers du Centre notamment (JaubCentre). Encore en usage au Québec.

Les expressions *être un amoureux de 36 blondes* et *être fort sur la blonde* sont à rapprocher, quant au sens, des nombreuses expressions formées avec le mot *blonde*, dont, entre autres, *aller aux blondes*, *aller à la blonde*, relevées en France dans les parlers de l'Est notamment (FEW *ib.*), ainsi que *courtiser la brune et la blonde*, «faire la cour à beaucoup de femmes», depuis Académie 1835 (FEW 15/1, 308b sous **brun*).

Le mot *amante* que Viger donne comme synonyme de *blonde* est vieilli ou littéraire de nos jours (TLF). V. *Amant*, *amante* sous *Cavalier*.

bombarde (Ms. 1 Cahier A); «petit instrument de fer, qui a une languette au milieu dont on tire un son en le mettant entre les dents et en le touchant avec le bout du doigt». Dans cette acception, *bombarde* a été relevé dans les parlers du Centre, en Bourgogne ainsi qu'en franco-provençal (FEW 1, 430b sous *bombus*). Consigné dans TLF (qui cite Molard : *bombarde* ou *guimbarde*). Bescherelle 1858 précise : «On a aussi donné le nom de *bombarde* à l'instrument appelé depuis *guimbarde*.» Le mot *guimbarde* est attesté depuis 1739 (ReyHist). *Bombarde* est encore le terme usuel au Québec pour désigner cet instrument (PPQ 2060; Lavoie 3056; DQA). V. *Trompe*.

bombe (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «vase dans lequel on fait bouillir l'eau pour le thé». *Bombe* «projectile offensif qui avait anciennement une forme sphérique» a donné en français, par analogie de forme, le sens

ancien de «vase sphérique en verre». Attesté dans Trévoux 1752 (TLF; ReyHist). Cf. également en langue d'oc le sens de «flacon de terre rond à cou très court» (FEW 1, 431a sous *bombus*). La même analogie est sans doute à l'origine du sens de «bouilloire» en français québécois; attesté depuis 1779 (1766 dans *bombe à thé*, «théière») (DFQ 31). Recueilli lors d'enquêtes orales en 1970 (PPQ 170, qui indique que *bombe* est bien attesté surtout dans l'est du Québec; Lavoie 2132). Le mot est vieilli de nos jours au Québec. Attesté en Acadie (Massignon 1267). V. *Canard*.

Le mot *bouilloire*, dans le même sens, est attesté depuis Académie 1740 (ReyHist). Il était peu usité au Québec à l'époque de Viger, et celui-ci précise : «Le dernier de ces mots [*bouilloire*] n'est pas du tout en usage, quoiqu'il soit celui dont on devroit se servir.» Mot usuel de nos jours, l'arrivée de la *bouilloire électrique* l'ayant confirmé dans l'usage général.

bord (Ms. 1 Cahier B); «verso d'un livre; côté». Cet emploi de *bord* découle du sens nautique de «côté d'un navire» (FEW 15/1, 180a sous **bord*; ReyHist). Au sens large de «côté», *bord* est un apport des parlers du Nord-Ouest et de l'Ouest (FEW *ib.*). Relevé également par Potier (HalPot 238). Usuel au Québec où il se substitue à *côté* dans de nombreux contextes (DQA). Connue en Acadie (Massignon 1143) ainsi que dans les parlers franco-américains de la Louisiane (DitchyLouis) et du Missouri (DorrSteGen).

bordée (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); *bordée de neige*, «[chute de neige abondante]». En français, *bordée*, terme de marine dérivé de *bord*, est attesté depuis 1546. Le sens métaphorique de «grande quantité, salve» (*bordée* d'insultes, d'injures, depuis Académie 1762) provient de l'ancien sens collectif de «pièces d'artillerie rangées sur chaque bord d'un vaisseau» (ReyHist sous *bord*). Attesté en Saintonge : *bordée de pluie, de grêle*, «grande quantité» (FEW 15/1, 181a sous **bord*), ainsi que chez Georges Duhamel : *quelques bordées de grêlons* (TLF). Relevé par Potier à Lorette en 1744 (HalPot 156). Toujours bien vivant au Québec (DQA). *Bordée de neige* est attesté en Acadie (Massignon 108, qui donne comme première attestation la date de 1727). Le mot est connu en français de la Réunion au sens de «grande quantité» (ChaudRéun II, p. 708).

bordel (Ms. 1 Cahier A); «sorte de voiture d'hiver pour la commodité des voyages». Le *bordel* étant une voiture rudimentaire faite de planches et de madriers, on peut penser que le terme est un dérivé de *bord*, lequel a donné les mots *bordages*, *bordaille*, *bordé* au sens d'«ensemble des planches qui revêtent le corps d'un bâtiment» (FEW 15/1, 181b sous **bord*); l'influence de *bordel* au sens de «cabane, maisonnette», lui-

même issu de *bort*, «planche, d'une certaine grosseur, comme membrures et madriers», n'est peut-être pas à écarter et pourrait expliquer la substitution de suffixe (FEW 15/1, 187a sous *bord*; ReyHist). Ce mot qui semble n'avoir été relevé que par Viger a disparu.

boucane (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «fumée». Déverbal de *boucaner* au sens de «fumer de la viande, du poisson pour les conserver». *Boucane* a été relevé en Normandie et en Saintonge avec l'acception de «fumée (épaisse)» (FEW 20, 72b sous *mokaém*). Le mot appartient au langage familier de nos jours au Québec (DQA sous *boucan* 2). Relevé en Acadie (Massignon 1210) ainsi que dans les parlers français des États-Unis (McDermMiss; DorSteGen).

boucaner (Ms. 2); v. tr., «faire secher du poisson et de la chair au soleil ou à la cheminée, comme font les Sauvages». Attesté depuis 1575, *boucaner* est un dérivé de *boucan*, mot tupi (Brésil), utilisé en français depuis 1578 et désignant le «gril de bois sur lequel les Caraïbes fument leur viande» (FEW 20, 72a sous *mokaém*; ReyHist sous *boucan*). Le verbe, dans cette acception, est senti comme vieilli de nos jours au Québec (DQA).

Boucané dans *viande boucanée* et *jambon boucané*, syntagmes que donne Viger, est également vieilli (DQA).

boucaner (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); v. intr., «fumer [dégager de la fumée]». Extension sémantique de *boucaner* v. tr. (v. ci-dessus). Cet emploi a été relevé en Normandie : «fumer (d'une cheminée), fumer en flambant, fumer démesurément» (FEW 20, 72a sous *mokaém*). Le mot appartient au langage familier de nos jours au Québec (DQA sous *boucan* 2). Relevé en Acadie (Massignon 1211).

boudin (faire du ~) (Ms. 1 Cahier B); «boudier». Première attestation de cette expression qui est encore usuelle dans le langage familier (PRob 1993). V. Datations.

bougon (Ms. 1 Cahiers A et B); «[bout (d'une chandelle); pipe au tuyau très court]». Hérité de Normandie où le mot désigne surtout des bouts de bois : *bougon*, «morceau de bois gros et court» (FEW 15/1, 174b sous *bogen*), sens qui a été recueilli également à l'île aux Grues (Massicotte V-129). *Bougon (de pipe)* figure dans Glossaire. Recueilli dans les années 1970 (PPQ 2072B; Lavoie 3135). *Bougon de pipe* est connu en Acadie (PoirAcad, qui signale également le terme de pêche *hareng bougon* «hareng dont la tête et la queue ont été coupées»). En Louisiane, *bougon* désigne un «épi de maïs petit et peu garni de grains» (ReadLouis).

Bougon, «homme de petite taille», figure dans FEW, qui relève son utilisation en Louisiane et qui le classe parmi les mots d'origine obs-

cure (FEW 21, 284a). En parlant d'une personne, cf. également en bas-manceau le sens d'«enfant mal conformé» (FEW 15/1, 174b). Encore bien attesté au Québec dans les années 1970 (PPQ 2178; Lavoie 2303). Relevé en Acadie (PoirAcad) et en Louisiane (DitchyLouis). V. *Nijon*.

bouquin (Ms. 1 Cahier A); «plume teinte, petit cylindre, percé aux extrémités, soit d'étain, de fer, de cuivre ou d'argent, ou même un os, dont nos habitants se servent pour orner leurs pipes, ou en alonger ce qu'ils appellent le manche». Le mot désignait d'abord au XVI^e s. un «bec adapté à une corne de bœuf pour en faire une trompe de chasse» (PRob 1993). Par analogie, il a été employé pour désigner l'«embouchure d'une pipe» depuis 1833; *bouquin* est donné comme vieilli aujourd'hui dans ce sens (TLF; ReyHist sous *bouche*). Recueilli dans les années 1970 (PPQ 2072x; Lavoie 3039). V. aussi *Datations*.

bourrasse (Ms. 1 Cahier B); «mauvaise humeur». Emploi figuré de *bourrasque*, «coup de vent très fort», attesté depuis le XVI^e s. sous les formes *bourrache*, *bourrasse* (GodCompl; Huguet; FEW 1, 441b sous *boreas*; TLF). L'emploi figuré est donné, de nos jours, comme archaïque (ReyHist sous *bourrasque*). V. aussi *Aspects phonétiques*.

bourrasser (Ms. 1 Cahier B); «gourmander, gronder continuellement». *Bourrasser* est probablement à rattacher à la famille de *bourre* plutôt qu'à celle de *bourrasque*, qui a donné tardivement le verbe *bourrasquer*, «se livrer à des bourrasques, à des emportements», attesté depuis 1863 et donné comme néologisme par Littré (TLF). *Bourrasser* est peut-être un héritage de l'Anjou, où le mot a le sens de «bousculer, rudoyer, malmenier, bourrer de coups» (FEW 1, 640b-642a sous *burra*; VerrAnj). Courant au Québec au sens de «brusquer, malmenier, rudoyer qqn» et de «maugréer, bougonner» (DQA sous *bourrasser*).

bourrasseur, euse (Ms. 1 Cahier B); «[qui a] l'humeur à la gronderie, [qui est] d'une humeur hargneuse». Déverbal de *bourrasser*. Consigné dans Clapin (sous *bourrasseux*), Dionne et Glossaire (sous *bourrasseux*). Relevé, sous la forme *bourrasseux* dans les années 1970 (PPQ 2251; Lavoie 2882; JunGl 162). Connu en franco-ontarien (LemVieux 13, 132). V. aussi *Aspects morphologiques*.

bourguignon (Ms. 1 Cahier A); «gros glaçons que l'on aperçoit soulevés à la surface de la rivière, lorsqu'elle est prise». Attesté dans ce sens, selon FEW, depuis Trévoux 1752 (FEW 1, 472b sous *Bourgogne*; TLF; ReyHist : acception spéciale et inexpliquée). Cette acception est beaucoup plus ancienne puisqu'elle est attestée dès 1613 chez Champlain : «Nous nous mîmes en deuoir et passames par quantité de *bourguignons*, qui sont morceaux de glace separez des grands bancs

par la violence des vents» (cité dans Massignon 133). Le mot est probablement à rattacher à l'étymon *burra* plutôt qu'à celui de *Bourgogne* (Massicotte I-123, qui donne de nombreux exemples du mot, employé sous différentes formes et acceptions et qui ont en commun le sème de «bourrelet»). Consigné dans Potier (HalPot 240). Relevé au sens de «gros glaçons sur l'eau» dans les années 1970 (Massicotte II-68 et II-79; PPQ 1229; Lavoie 217). Attesté en Acadie (Massignon *ib.*).

boyard (Ms. 1 Cahier A); «brancard». Attesté en français, dès le XII^e s., sous les formes *baiart*, *bayart* et *boyart*. Le mot a été très largement relevé tant en langue d'oïl qu'en langue d'oc, ainsi qu'en franco-provençal sous les formes *bayart(d)* et *boyart(d)* (FEW 1, 207b sous *bajulus*; ReyHist sous *bard*, qui mentionne les différentes hypothèses concernant l'origine du terme). *Bayart* (*baiart*) est consigné dans les dictionnaires jusqu'au début du XX^e s. (TLF). Relevé dans Glossaire (sous *boyart*). Recueilli dans les années 1970 (PPQ 2310; Lavoie 928). Attesté en Acadie (Massignon 609). V. aussi Aspects phonétiques.

brâsser (Ms. 1 Cahier B; Ms. 2); *brasser le poêle*, «[remuer les tisons, la braise]»; *brasser la poêle, le chaudron*, «[agiter les mets qu'ils contiennent]». *Brasser* est attesté dans des emplois métonymiques en français général et en français régional. Cf. dans un exemple du XVII^e s. : «Disant ceci, toujours son lit (la paillasse de son lit) elle *brassait*» (cité dans DG), et de nos jours en Vendée : *brasser le lit*, «faire le lit» (RézVend 303). Au Québec, *brasser le poêle* a été relevé dans les années 1970 (Lavoie 2025).

Au figuré, *brasser*, «savonner (réprimander)», est connu des parlers du Centre, dans un sens voisin : «traiter avec précipitation, sans ménagement et comme à tour de *bras*» (JaubCentre). Clapin, Dionne et Glossaire ont enregistré le terme. Encore usuel de nos jours (DQA : «être l'objet d'une réprimande, se faire dire son fait. Il s'est fait *brasser* par la directrice»). V. *Savonner*. V. également Aspects phonétiques.

braye (Ms. 1 Cahier B); «instrument dont on se sert à brayer le lin, le chanvre». Attesté sous la forme *broie* depuis le XV^e s. La variante *braye* est consignée dans Cotgrave 1611 et elle est connue des parlers du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Centre (FEW 15/1, 267a-b sous **brekan*). V. Aspects phonétiques.

brayer (Ms. 1 Cahier B); *brayer du lin, du chanvre*, «séparer les filets de la partie ligneuse». Variante de *broyer*; les deux formes sont attestées depuis le XV^e s. (FEW 15/1, 267a sous **brekan*). V. aussi Aspects phonétiques.

bredas (Ms. 1 Cahier B); «remue-ménage». De *bredasser* (*berdasser*) (v. plus loin). Le substantif *bredas* (*berdas*), qui a pris en français québécois le sens du verbe *bredasser*, est peu attesté dans les parlers de France. Cf. dans le Maine : *bréda*, «soirée de jeu», et *berdas*, «niaiserie»; dans les parlers du Centre : *bardadas*, «grand bruit, comme d'une chose qui tombe avec fracas» (FEW 1, 540b sous *brittus*; JaubCentre sous *bar-dadas*). Courant encore de nos jours au Québec sous les formes *barda*, *borda*, *beurda* avec l'acception de «tapage, bruit» (PPQ 1840; Lavoie 2407; DQA sous *barda*).

Faire le bredas «faire les gros ouvrages de l'intérieur de la maison, la lessive, le blanchissage, le lavage du linge, des meubles, etc.». *Bredas*, qui ne paraît pas dans cette acception sous l'étymon *brittus* dans FEW, vient probablement du mot *bat-drap*s («battoir de lavandière»), formellement et sémantiquement proche, attesté également sous la forme *ba(r)dra*; le mot a donné, en outre, en Anjou le verbe *badrasser*, «taper à coup de *badras*, du linge». Le croisement des deux mots (*bredas*, «remue-ménage», et *ba(r)dras*, «battoir»), est possible puisqu'ils viennent l'un et l'autre des parlers du Nord-Ouest et de l'Ouest (FEW 1, 252b sous *barda'a* et FEW 1, 295b sous *battuere*). Le mot a pris de nos jours, au Québec comme en Acadie, le sens général de «ménage». Il a été relevé sous les formes *barda* (la plus fréquente), *borda*, *beurda* et *berda* (PPQ 273; Lavoie 2047); figure dans DQA (sous *barda*). Relevé en Acadie (Massignon 1218, *beurdas*). V. aussi Aspects phonétiques, sous *berdas*, *berdasser*.

bredasser (Ms. 1 Cahier B); «s'occuper à des ouvrages de ménage inutiles». Le verbe, sous les formes *berdasser* et *bredasser*, est bien attesté dans les parlers du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Centre au sens de «s'occuper de choses insignifiantes; s'agiter beaucoup pour ne rien faire d'utile; remuer avec bruit» (FEW 1, 540b sous *brittus*; MussSaint sous *beurdasser*; MinPoît sous *berdasser*, *beurdasser*; JaubCentre sous *berdasser*; RézVoc sous *bredasser*). Consigné par Potier au Détroit en 1744 : *bredasser* «faire mille petits ouvrage[s]» (HalPot 242). Recueilli dans les années 1970 et très répandu (PPQ 278; Lavoie 810). Courant encore de nos jours (DQA sous *barda*). Connue également en Acadie (Massignon 1219, *beurdasser*, *berdasser*) et en franco-ontarien (LemVieux 29, 71).

Bredasser qqn «maltraiter légèrement». Le sens de «secouer qqn, remuer qqch.» est bien attesté dans les parlers du Nord-Ouest et du Centre (FEW 1, 541a sous *brittus*). Courant encore de nos jours au Québec (DQA sous *barda* : *bardasser*, «bousculer, secouer qqn»). V. aussi Aspects phonétiques, sous *berdas*, *berdasser*.

bredasserie (Ms. 1 Cahier B); «tracasserie». Relevé avec la signification de «radotage» en Touraine et en Vendée (FEW 1, 541a sous *brittus*). Potier enregistre en 1744 *bredasserie* sans définition; il faut probablement lui donner le sens de «petits ouvrages» qui correspond à l'acception du verbe *bredasser* qu'il a défini (v. ci-dessus). Recueilli dans les années 1970 (PPQ 278s, «menus ouvrages»). Inusité ou rare aujourd'hui. V. aussi Aspects morphologiques.

bredassier, ière (Ms. 1 Cahier B); subst., «tracassier, ière». Le terme a été relevé dans les parlers du Nord-Ouest et de l'Ouest où il s'applique à une «personne bavarde, bête, brouillonne» (FEW 1, 540b sous *brittus*); en Poitou, «qui parle beaucoup sans rien dire» (RézVoc). Potier relève le mot sans le définir (v. plus haut *bredasser* et *bredasserie*). Dionne et Glossaire (sous *berdassier*) consignent le terme au sens, entre autres, de «celui qui se mêle des affaires des autres», «chicanier». Recueilli sporadiquement, dans les années 1970, sous la forme *bardassier*, «qui s'agite bruyamment» (PPQ 1840x, 2272x). Inusité ou rare de nos jours au Québec, la forme usuelle étant *bardasseux, berdasseux*. V. aussi Aspects morphologiques.

Brillant (prendre du café comme la ~) (Ms. 1 Cahier B). L'expression est peut-être à rapprocher de *prendre son café* qui signifie «prendre du plaisir, passer un moment agréable», attestée au XIX^e s. et aujourd'hui sortie d'usage (ReyExpr sous *café*). L'emploi d'un nom propre, ici *Brillant*, était fréquent anciennement dans les expressions en français général; cf. notamment *parler comme la servante à Pilate* (NisPar 173-174).

broussailler (Ms. 1 Cahier B); «maltraiter de paroles ou autrement». Extension sémantique du verbe *brusquiller*, attesté en Normandie et en Saintonge au sens de «s'agiter brusquement» (FEW 1, 575b sous *bruscum*; MussSaint). Relevé dans Glossaire sous les formes *brousquâiller* et *brusquâiller*. V. aussi Aspects phonétiques et Aspects morphologiques.

brousse-poil (à ~) (Ms. 1 Cahier A). V. *Rebrousse ou brousse-poil* (à ~). V. Aspects phonétiques.

brun (faire ~) (Ms. 1 Cahier B); «[faire nuit]». L'expression *il fait brun*, «la nuit approche», est attestée du XIV^e s. à 1863. Connue notamment en Touraine, en Poitou, au Berry et en Lorraine (FEW 15/1, 307b sous **brun*). Consignée avec la mention «familier» dans Littré et avec celle de «vieux ou littéraire» dans TLF. «La nuance de «sombre, obscur» [que comportait l'adj. *brun*], qualifiant la nuit, la mer, une pièce (vers 1165), est sortie d'usage au XVII^e s. mais survit dans certains dérivés archaïques ou régionaux» (ReyHist). Consignée dans Glossaire. Très bien attestée, au Québec, dans les années 1970 (Massicotte I-19; PPQ 1713A; Lavoie 30).

brunante (Ms. 1 Cahier B); subst., «la brune, le tems entre le soleil couché et la nuit»; loc. à *la brunante* «sur la brune». De l'adjectif *brunant*, *ante*, «brun, de couleur brune ou sombre», formé à la fin du XII^e s. sur le verbe *brunir* (ReyHist sous *brun*, *brune*). *La breunant* «instant qui suit le coucher du soleil» a été relevé en Haut-Maine (FEW 15/1, 307b sous **brun*), et *a la brunant* «au crépuscule» en Touraine (cité dans Massignon 69). Le substantif et la locution figurent comme régionalismes canadiens dans TLF; ReyHist (sous *brun*, *brune*); PRob 1993 et PLar 1998. Le substantif et la locution sont consignés dans Dunn («*A la brunante*» est une jolie expression qu'il faut conserver), Clapin (sous *breunante*), Dionne et Glossaire. Encore bien vivant au Québec (DQA). Recueilli en Acadie (Massignon 69) et en franco-ontarien (LemVieux 1, 179). V. aussi Aspects morphologiques.

Le mot *brune* «tombée de la nuit; soir» que donne Viger comme équivalent français de *brunante* est consigné, de nos jours, avec la mention «vieux» (PRob 1993) ou «littéraire» (PLar 1998).

La locution *sur la brune* (depuis le XV^e s.) que Viger donne en remplacement de *à la brunante*, a été évincée par *à la brune* attestée depuis 1643 (ReyHist sous *brun*, *brune*).

buffet (Ms. 1 Cahier A); «bureau». Le mot désigne, entre autres, en ancien et en moyen français le «bureau du greffier» (FEW 1, 598a sous *buff*). «Le *buffet* désigne, en effet, à l'origine un «étal», un «comptoir (de changeur)», une «table (de greffier)»; c'est donc un parfait synonyme de bureau [...]» (GuirÉtym).

butin (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «effets, meubles, hardes d'une personne». Extension sémantique de *butin*, «ce qu'on prend sur l'ennemi», attesté depuis le XVI^e s. Très répandu en langue d'oïl ainsi qu'en Suisse romande, où il désigne soit l'«ensemble des biens d'une personne», soit les «vêtements», ou le «mobilier», souvent avec une valeur dépréciative (FEW 15/2, 32b-33a sous *bûte*). Consigné dans Dunn, Clapin, Dionne et Glossaire. Encore largement attesté dans les années 1970 (PPQ 99, «mobilier», et 1907, «vêtements»; Lavoie 1989, «ameublement d'une maison», et 2528, «vêtement»); le mot, dans ces acceptions, est vieux de nos jours. Relevé en Acadie (Massignon 1617, qui donne la date de 1646 comme première attestation de cette acception en Nouvelle-France). V. *Hardes*.

cabrouet (Ms. 1 Cahier A); «voiture à deux roues, longue et étroite dont nos charetiers se servent». Le mot, qui est attesté en français général depuis 1740, a été utilisé dans les Antilles au sens de «charrette dont on se sert pour le service des sucreries». Le terme est attesté dans les parlers du Nord-Ouest et de l'Ouest où il a été relevé en Normandie

(«espèce de petite charrette sans ridelle») et en Saintonge («sorte de brouette qui sert dans le commerce à transporter les caisses, sacs, bales») (FEW 1, 375a-b sous **birotium*; MussSaint). Donné comme régional dans TLF. Consigné dans Dunn (sous *cabrouet* : «haquet»), Clapin (sous *cabarrois*), Dionne (sous *cabarouet*) et Glossaire (sous *cabarouet*, *caberouet*, *cabrouet*). Recueilli au Québec dans les années 1970 au sens général de «voiture d'été à 2 roues pour transporter les marchandises» et prononcé [kabarwɛ], [kabarwɛt] (PPQ 1109A, 1110; Lavoie 912). Attesté en Acadie (Massignon 672). Le *cabrouet* est également une «petite voiture d'été à deux roues pour la promenade» (CorrVoit 106). Dans ce sens, le mot a été recueilli dans les années 1970 (PPQ 1107A; Lavoie 903).

cadre (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «peinture, tableau». De *cadre* «bordure entourant un tableau, une estampe». Par métonymie, le mot désigne depuis le XVI^e s., en français populaire ou familier, un «tableau, une peinture»; bien attesté en France d'oïl, et en Suisse romande (FEW 2/2, 1404a sous *quadrus*; TLF; ReyHist; Hanse : «cadre ne désigne pas un tableau, une gravure (emploi assez courant en Wallonie), mais son encadrement»). Relevé dans Glossaire. Figure dans DQA avec la mention «familier». V. aussi Aspects phonétiques.

cage (Ms. 1 Cahier B); «train de bois flottés [composé de plusieurs radeaux, se déplaçant au fil de l'eau ou tiré par un bateau]». Emploi spécialisé issu de *cage* au sens d'«espace clos, généralement à claire-voie», attesté depuis le XII^e s. (TLF; ReyHist). Attesté en Nouvelle-France dès 1698 au sens de radeau : «Comme plusieurs personnes de cette ville se sont plein que ceux qui font venir du bois En *Cajeu* laissent ensuite les *cages* sur la greue, dont le public En est beaucoup Incommodé, ledit Conseil ordonne que dans 24. heures lesdites *cages* seront démontées» (cité dans Massignon 312). Les auteurs qui ont relevé le terme le donnent comme synonyme de *cajeux* (Dunn : «Mot du crû canadien que personne ne pouvait inventer à notre place; gardons-le»; Clapin; Dionne; Glossaire; DulDictC). Recueilli lors d'enquêtes orales au Québec (PPQ 1321B; Lavoie 561) et en Acadie (Massignon *ib.*). V. *Cajeux*. V. *Crible* et *Dram* à la section Emprunts à l'anglais.

cahot (Ms. 1 Cahier A); «petite butte de neige [dans les chemins]». *Cahot* est attesté depuis le XV^e s. au sens de «saut que fait une voiture en roulant sur un terrain mal uni» et, par métonymie, d'«aspérité de terrain provoquant les cahots» (FEW 16, 233b sous **hotton*; ReyHist). Dunn précise le sens : «c'est un trou dans nos chemins d'hiver, large comme le chemin lui-même, et plus ou moins long et profond, dans lequel la voiture plonge brusquement.» Le mot figure, en 1788, dans un texte

en anglais publié dans *The Quebec Gazette* (cité dans DictCan). Recueilli dans les années 1970 (PPQ 1082x; Lavoie 171).

Abattre les cahots, «aplanir le chemin en coupant les petites buttes de neige». Chaque propriétaire devait entretenir sa portion de chemin : «Le cultivateur se sert d'une «gratte à neige» tirée par un cheval; cet instrument permet d'atténuer les trous, les «chaos»» (LeclVoit 70-71). Recueilli dans les années 1970 (PPQ 1079 : *abattre, baisser, gossier, életter, couper les cahots*).

cajeux (Ms. 1 Cahier B); «trains de bois flottés». Sous la forme *cageux*, le terme est consigné au sens de «radeau» dans FEW, sous l'étymon *cavea*, daté de 1671 (FEW 2/1, 553b sous *cavea*). Le mot est beaucoup plus ancien puisqu'il apparaît, en Nouvelle-France, dans les *Relations des jésuites* dès 1640 sous la forme *caieux* (*caieul* en 1649, *cayeux* en 1656, *cajeu* en 1691 : «Le *Cajeu* est une espèce de traîneau formé de plusieurs pièces et branches de bois liées ensemble, que l'on conduit, et sur lequel on se passe à la perche» (cité dans Massignon 313). *Cajeux* doit probablement être rattaché à l'étymon *caio*, qui a donné au XV^e s. *cail*, «retranchement ou palissade de pieux mis dans la rivière pour préserver les moulins de la violence de l'eau» et *kaye* ou *cay*, «quai, jetée» (FEW 2/1, 46a-b sous *caio*; La Curne sous *cay*; Massignon 313). Potier relève le mot au sens de «radeau», sous la forme *cajeu* à Lorette en 1743 (HalPot 243). Donné comme synonyme de *cage* dans Dunn et Clapin (sous *cageux*), Dionne et Glossaire (sous *cageu*), DulDictC. Recueilli dans les années 1970 (Massicotte V-165; PPQ 1321B, «radeaux de billes réunis et toués par un bateau»; Lavoie 561, «train de bois», et 568, «radeau rudimentaire fait de deux ou trois billes de bois»). Relevé en Acadie (Massignon *ib.*). V. *Cage*. V. *Crible* et *Dram* sous Emprunts à l'anglais.

[calèche] (Ms. 1 Cahier A sous *brancard, débarquer* et *ramancher*); «[voiture à deux roues munie d'un siège à deux places et d'une capote mobile]». C'est le mot usuel au Québec pour désigner le *cabriolet*. Elle est appelée *calèche canadienne* pour la distinguer de la *calèche européenne* à quatre roues. Le mot est un emprunt à l'allemand *Kalesche*. Il est attesté depuis 1646 sous la forme *calege* (*calèche* depuis 1656) au sens de «voiture élégante, à quatre roues, découverte sur le devant et munie à l'arrière d'une capote de cuir qui s'abat ou se relève à volonté» (FEW 2/1, 85a et 16, 297b sous *kalesche*; TLF; ReyHist). Recueilli dans les années 1970 (PPQ 1107A; Lavoie 903).

[canadien] (Ms. 1 Cahier A sous *bourgogner*, etc.); anciennt. Subst., «[descendant de parents français né en Nouvelle-France (appelée aussi Canada)]»; adj., «[relatif aux descendants des Français venus s'établir en Nouvelle-France]». Lahontan en 1704 précise le sens du mot :

«*Canadiens*, sont des naturels de *Canada* nez de pere & de mere François» (Lahontan 270). Après la Conquête, le mot désignera officiellement tous les habitants du Canada sans égard à leur origine (Glossaire; DFP; DugGent 133; DQA). Le mot a cependant conservé encore longtemps son sens restrictif comme en font foi les attestations de Viger.

canard (Ms. 1 Cahier A); «vase qui sert à bouillir l'eau pour le thé». Probablement par analogie de forme avec le bec du canard; analogie présente également en français moderne, où, dans le domaine médical, on appelle *canard* un «bol fermé pourvu d'une long bec que l'on emploie pour donner à boire aux malades», sens attesté depuis Lar 1928 (FEW 2/1, 166a sous *kan*; TLF). Recueilli dans les années 1970 (PPQ 170, qui montre, comme à l'époque de Viger, que *canard* était le mot courant dans la région de Montréal; Lavoie 2132). Comme son synonyme *bombe*, *canard* a vieilli et il est remplacé de nos jours par *bouilloire*, qui est le terme de la langue générale (DQA). Connue en Acadie (Massignon 1267). V. *Bombe*.

canevette (Ms. 1 Cahier B et Ms. 2 sous *cantine*); «petit coffre divisé par compartiments, pour porter des bouteilles et des phioles en voyage». Dans cette acception, *canevette* n'est consigné dans les dictionnaires français que depuis 1834 (FEW 2/1, 167b sous *canaba*) et a été relevé jusqu'au début du XX^e s. comme terme maritime. Attesté également en provençal : *canaveto*, «coffret où l'on met les bouteilles». Le terme est beaucoup plus ancien puisqu'il est attesté à l'île Bourbon en 1727 et qu'il se rencontre dans les documents d'archives de la Réunion où il est attesté dès 1728. Selon R. Chaudenson, *canevette* viendrait des provinces de l'ouest de la France. En effet, le mot figure dans Musset avec l'acception de «vase en terre» (ChaudÉtude; MussSaint). Potier le relève en 1743 (HalPot 172). *Canevette* semble avoir disparu de nos jours au Québec. V. *Cantine*.

[**canot**] (Ms. 1 Cahier B et Ms. 2 sous *canotée* et *canoter*); «[embarcation légère, mue à la pagaie et primitivement faite d'écorce de bouleau]». De l'espagnol *canoa*, lui-même emprunté de l'arawak *canaoa*, une langue des Bahamas. La forme *canot* est attestée depuis 1599 (FEW 20, 60b sous *canaoa*). Sous cette forme, le mot est usité en français général dans des syntagmes figés (*canot de plaisance*, *canot de sauvetage*, *canot pneumatique*) (ReyHist). *Canot* est courant au Québec.

Aux XVIII^e et XIX^e s., dans le vocabulaire du commerce des fourrures, le terme désigne une embarcation faite sur le modèle du canot d'écorce, mais beaucoup plus longue. A. Henry, auquel Viger s'est référé pour expliquer les termes du commerce des fourrures, écrit : «*The canoes, which I provided for my undertaking, were, as is usual, five*

fathom and a half in length, and four feet and a half in their extreme breadth, and formed of birch-tree bark, a quarter of an inch in thickness (Henry 13-14; v. également le document III des Appendices).

canotée (Ms. 1 Cahier B; Ms. 2); «tout ce qu'un canot peut contenir, un canot plein». Dérivé de *canot*. *Canotée* est absent des dictionnaires français. Relevé au Détroit, en 1744, par Potier (HalPot 156). Le mot a été relevé en anglais canadien au XVIII^e s. et au début du XIX^e s. (DictCan). V. aussi Aspects morphologiques.

Dans le vocabulaire du commerce des fourrures, la *canotée* est la «charge d'un canot d'écorce». Le mot y a en effet un emploi spécialisé : il désigne un poids précis, à savoir «60 pièces ou paquets de marchandise, du poids de 90 à 100 livres chacun, et de 1000 livres pesant de munitions de bouche» (Viger se réfère au texte de la page 15 de l'ouvrage de A. Henry, reproduit dans le document III des Appendices).

canoter (Ms. 1 Cahier B; Ms. 2); «conduire un canot; aller, se promener en canot». Dérivé de *canot*. Les dictionnaires donnent 1858 comme date de la première attestation de *canoter* (FEW 20, 60b sous *canaoa*; TLF et ReyHist sous *canot*). V. aussi Datations.

canoteur, euse (Ms. 1 Cahier B; Ms. 2); «qui aime ou qui sait bien canoter». Dérivé de *canot*. Attesté dès 1686, en Nouvelle-France, avec l'acception de «matelot en service dans un canot» (Troyes 37). Potier relève le mot dans cette dernière acception (HalPot 193). En français général, c'est *canotier* qui s'est imposé au sens de «matelot de l'équipage d'un canot», attesté depuis la fin du XVI^e s., et «amateur montant un canot de plaisance» depuis Bescherelle 1845 (FEW 20, 60b sous *canaoa*; TLF). *Canoteur* n'a été consigné que dans GRob, qui remarque : «La forme normale est *canotier*, qui vieillit, à cause du sens II («chapeau»).» *Canoteur* est le mot courant au Québec (DFP; DQA).

cantine (Ms. 1 Cahier B; Ms. 2); «petit coffre divisé par compartiments, pour porter des bouteilles et des phioles en voyage». Attesté, en français, de Richelet 1680 à Bescherelle 1858 (FEW 2/1, 232a sous *canthus*). Donnée avec la mention «vieilli» dans TLF. Le mot semble sorti d'usage. V. *Cannevette*.

cantine (Ms. 1 Cahier B; Ms. 2); «cabaret ou taverne». Extension sémantique du mot *cantine*, qui désignait un «magasin fournissant les troupes en tabac (1720), puis en vin, en bière (1740)» (FEW 2/1, 232a-b sous *canthus*; ReyHist). Au sens général que lui donne Viger, c'est-à-dire «lieu où l'on se réunit pour boire», *cantine* ne semble pas avoir été relevé ailleurs. En français moderne, on trouve cependant

cantine, «lieu où l'on sert à boire et à manger pour une collectivité» (ReyHist). Au sens qu'il a chez Viger, *cantine* ne vit plus au Québec.

Les mots *cabaret*, attesté depuis le XIII^e s., au sens de «lieu où l'on se réunit pour boire et pour jouer», et *taverne*, attesté depuis le XII^e s. au sens de «lieu public où l'on mange et où l'on boit en payant», sont considérés comme «vieux» de nos jours (ReyHist; PRob 1993; PLar 1998).

cantinier, ière (Ms. 1 Cahier B; Ms. 2); «[personne] qui vend, ailleurs qu'à l'armée, de la boisson au détail». Dérivé de *cantine*. Extension sémantique de *cantinier, ière*, «personne qui tient une cantine, à l'armée», mot attesté depuis Académie 1762 et donné comme vieux de nos jours (FEW 2/1, 232b sous *canthus*; ReyHist sous *cantine*; PRob 1993). N'est plus en usage au Québec de nos jours.

Cabaretier, depuis le XIV^e s.; il est attesté presque exclusivement en picard et en wallon jusqu'au XVI^e s. Le mot a eu cours surtout au XVII^e et XVIII^e s. (ReyHist sous *cabaret*). *Tavernier* est attesté depuis le XIII^e s.; comme *cabaretier*, il est aujourd'hui sorti d'usage en français général (ReyHist sous *taverne*). *Détailleur*, de sens plus général que les deux termes précédents, est attesté dès le XIII^e s. (FEW 13/1, 46b sous *taliare*). Littré, qui l'enregistre encore, écrit : «celui qui vend en détail; aujourd'hui on dit plutôt détaillant» (Littré; TLF sous *détailler*; ReyHist sous *tailler*).

capuche (Ms. 1 Cahier B; Ms. 2); «chapeau, bonnet de femme». Variante picarde de *capuce* ou *capuchon*. Le mot est consigné dans les dictionnaires depuis Littré 1863, au sens de «coiffe de femme en forme de capuchon se prolongeant sous forme de pèlerine» (Littré; ReyHist). Il a été relevé dans les parlers du Nord et du Nord-Ouest au sens de «capuchon» (FEW 2/1, 277a sous *cappa*). Pour Viger, le mot désigne une coiffure d'été (*capuche de paille*) et d'hiver (*capuche de castor*). À la fin du XIX^e s., le mot semble surtout désigner une «coiffure légère» (Dunn : «capine d'été»; Clapin : «coiffure de femme en forme de capuchon, plus légère qu'une capine, et se portant durant la belle saison»; Dionne : «bonnet de nuit à l'usage du sexe»). Recueilli dans les années 1970 (PPQ 1966 et 1924x, «capuchon»; 1946, «bonnet de laine»; Lavoie 2632, «capuchon de la pèlerine»). Courant au Québec au sens de «capuchon» (DQA). Relevé en Acadie (Massignon 1682).

cariole (Ms. 1 Cahier A); «voiture d'hiver des villes et des campagnes, pour le plaisir de la promenade ou l'utilité des voyages». *Carriole* désigne, en français général, une «petite charrette campagnarde» (ReyHist sous *carriole*). De l'ancien provençal *carriol*, «chariot». Relevé en Normandie au XVI^e s., au sens de «voiture à quatre roues»

et depuis 1669 avec l'acception de «charrette à deux roues» (FEW 2/1, 435a sous *carrus*). *Carriole*, «voiture d'hiver», est une extension du sens français attestée en Nouvelle-France à la fin du XVII^e s. (JunPMeun 111 n. 27). Consigné dans Dunn : «En français Voiture à roues. Ici, Voiture d'hiver à un seul ou deux sièges, composée d'une boîte placée sur deux patins très bas et en bois solide.» Il figure aussi dans Clapin, Dionne et Glossaire (sous *carriole*). Recueilli dans les années 1970 : «voiture d'hiver pour la promenade» (PPQ 1101D; Lavoie 873, 874). Encore courant de nos jours (DQA ; CorrVoit). Relevé en Acadie (Massignon 669).

cartron (Ms. 1 Cahier A). V. Aspects phonétiques.

casque (Ms. 1 Cahier B); «bonnet de fourrure». *Casque* est attesté depuis le XVI^e s. au sens d'«arme défensive qui couvre la tête» (FEW 2/2, 1435b sous **quassicare*). Le mot a en français général de nombreux emplois par analogie. Il a vécu en français populaire : *casque à mèche* (iron.), «bonnet de coton, bonnet de nuit» (TLF). Consigné dans Dunn, Clapin et Glossaire. Très bien attesté dans les enquêtes orales faites dans les années 1970 (PPQ 1947, «toque de fourrure», 1944, «casquette»; Lavoie 2629, «toque de fourrure», 2622, «casquette»). Courant encore de nos jours (DQA : *Un casque en (de) poil* : «une toque de fourrure»). Connu en Acadie (Massignon 1634, «bonnet de fourrure» et «casquette»).

casseau (Ms. 1 Cahier A); «sorte de petit meuble d'écorce ou de bois, pour mettre des fruits ou autres choses». De *cassiau* (XII^e s.), *cassel* (XIII^e s.) «petite caisse» (FEW 2/1 311b sous *capsa*). Au sens de «petit récipient», le mot a été relevé dans le Nord-Est (Argonne), «écuelle de bois»; en Touraine, «écuelle, récipient»; en Poitou, «plat en terre, écuelle»; en Aunis et en Saintonge, «vase» (attestations citées dans Massignon 360). Le sens de «cornet» (Glossaire, sous *cassot* : «Notre *cassot* est souvent en forme de cornet») est sans doute un apport des parlers normands, où *cassot* a été relevé au sens de «cornet en papier» (FEW *ib.*). Enregistré par Potier «boîte d'écorce» (HalPot 245). Toujours bien vivant (DQA, *casseau* ou *cassot* : «Petit récipient cubique (en bois, en carton, en plastique, etc.) pour conditionner certains produits alimentaires périssables (petits fruits, frites, etc.)»). Relevé en Acadie (Massignon 360) et en Louisiane (DitchyLouis). V. *Meuble*.

castonade (Ms. 1 Cahier A). V. Aspects phonétiques.

cavalier (Ms. 1 Cahier B; Ms. 2); «amant». Au XVII^e s., *cavalier* était un titre de politesse entre gens du monde, attesté depuis Cotgrave 1611; il a pris à cette époque le sens de «celui qui accompagne une dame, qui lui fait la cour» (FEW 2/1, 5a sous *caballarius*; ReyHist). Consigné

dans cette acception dans Furetière 1690 : «Se dit aussi d'un galant qui courtise, qui mene une Dame. En cette promenade, en ce bal, chaque Dame avoit son cavalier». Le mot dans cette acception est sorti d'usage en français général. Consigné dans Dunn, Clapin, Dionne et Glossaire. *Cavalier* est donné comme vieux de nos jours au Québec (DQA). Relevé en Acadie (Massignon 1721).

Amant et *amante* sont attestés depuis le XII^e s.; ils désignent une «personne qui aime d'amour et qui est aimée». Ce sens est donné comme «vieux» de nos jours (ReyHist sous *aimer*; PRob 1993; PLar 1998). V. *Amante* sous *Blonde*.

[**chambre**] (Ms. 1 Cahier A sous *espérer*); «[pièce d'une maison]». En français classique, le mot *chambre* désignait une «pièce contenant généralement un lit, mais où l'on recevait les visiteurs, les invités (auj. en ce sens on dit «pièce»)» (DFCI). En Suisse romande, le mot *chambre* est encore usuel au sens de «pièce en général» (PidRom : *chambre de bains, à manger, à lessive*). De nos jours, en français général, le terme est réservé à la «pièce où l'on couche». *Chambre* a été recueilli lors d'enquêtes orales au Québec pour désigner différentes pièces (PPQ 64 : *chambre à manger*; 65 : *grande chambre*, «pièce qui tient lieu de salon»; 66 : *chambre de bain*). Relevé également en Acadie (Massignon 1141, 1142 et 1145).

chandelle (*éviter une belle ~*) (Ms. 1 Cahier B); «éviter un grand malheur, un péril». Probablement par analogie avec l'expression *devoir une belle, une fière chandelle à qqn*, c'est-à-dire «devoir reconnaissance à la personne qui nous a sauvé d'un péril, d'un désastre» (TLF; DunBouq).

chardron (Ms. 1 Cahier A). V. Aspects phonétiques.

charger (Ms. 1 Cahier A); «mettre le tabac dans la pipe». *Charger*, «mettre la quantité de matière qui convient (par ex. sur la quenouille, dans la pipe)», est consigné dans les dictionnaires depuis Trévoux 1704 (FEW 2/1, 415b sous *carricare*). En emploi absolu, le verbe ne semble pas avoir été relevé ailleurs qu'au Québec. Recueilli dans les années 1970 (PPQ 2070; Lavoie 3150).

chatonner (Ms. 1 Cahier B; Ms. 2); «mettre bas des chats». Attesté en français depuis 1530. Largement relevé dans les parlers du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Centre, ainsi qu'en franco-provençal (FEW 2/1, 516b sous *cattus*). *Chatonner* est absent des dictionnaires des XVII^e et XVIII^e s., évincé par son synonyme *chatter*, attesté depuis 1642 (FEW *ib.*). Il sera réintroduit dans les dictionnaires à partir du XIX^e s. TLF qui enregistre les deux mots précise que *chatter* est plus rare que *chatonner* (TLF *chatter* sous *chat*¹ et *chatonner* sous *chaton*¹). PRob 1993 ne consigne que *chatonner* avec la mention «rare». Relevé

par Glossaire. *Chatonner* a été recueilli au Québec dans les années 1970; il était beaucoup plus fréquent que *chatter* (Massicotte IV-364; PPQ 665; Lavoie 1466). Relevé en Acadie (PoirAcad sous *chatouner*).

chienneter (Ms. 1 Cahier B; Ms. 2); «faire des chiens». Le mot est attesté, en français, de 1573 à 1665. Il a été relevé en normand et en wallon (FEW 2/1, 192a sous *canis*). Remplacé par le synonyme *chiennier*, attesté depuis le XV^e s., mais lui-même donné comme peu usité (Laveaux; Poitevin; TLF). Les deux mots sont aujourd'hui sortis d'usage en français général. *Chienneter* figure dans Dionne et Glossaire. *Chienneter* et *chiennier* ont été recueillis dans les années 1970, au Québec, avec une plus grande fréquence pour le premier terme (Massicotte IV-351; PPQ 653; Lavoie 1452). V. aussi Aspects morphologiques.

clairon (Ms. 1 Cahier B); «aurore boréale». Extension sémantique de «portion du ciel qui paraît lumineuse au milieu des ombres de la nuit», sens attesté de 1687 à 1869; cf. en picard *clairon* «éclat passager de la lune ou du soleil» et «éclaircie de beau temps entre deux ondées» (FEW 2/1, 740b sous *clarus*). Glossaire : «S'emploie généralement au pluriel en ce sens.» Encore bien attesté (surtout au pluriel) dans les années 1970 (PPQ 1161; Lavoie 66); recueilli en Acadie (Massignon 68). V. *Tirans*.

[claque] (Ms. 2 sous *mèche*); «extrémité la plus déliée d'un fouet, et qui souvent est une ficelle rapportée». Extension sémantique de *claque* au sens de «coup donné avec le plat de la main et qui produit un bruit sec», attesté depuis le XIV^e s. Le mot a été relevé en Savoie avec la signification que donne Viger, celle de «mèche de fouet», et en Bourgogne avec celle de «fouet» (FEW 2/1, 727a sous *klakk-*).

confessionnels (Ms. 1 Cahier B). V. Aspects morphologiques.

[confortatif] (Ms. 1 Cahier B et Ms. 2 sous *confortable*); «qui fortifie», terme de médecine attesté du XIII^e au XIX^e s. (FEW 2/2, 1044b sous *confortare*; ReyHist sous *conforter*).

cordeaux (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «longues rênes attachées à la bride d'un cheval attelé». De *cordeau*, «petite corde», d'abord attesté sous la forme *cordel* au XII^e s. Cette acception a été relevée notamment dans les parlers du Nord, en Anjou, dans le Berry et en Champagne (FEW 2/1, 646a-b sous *chorda*). Consigné dans Dunn, Clapin et Dionne (sous *cordeau*), Glossaire (sous *cordeaux*). Donné comme régionalisme canadien dans TLF. Recueilli dans les années 1970, où il était plus fréquent que *guides* et *rênes* (PPQ 443; Lavoie 1555; LorBeauce). Courant encore au Québec (DQA sous *corde*). Relevé en Acadie (Massignon 913).

Outre *cordeaux*, Viger enregistre *courroies*, qu'il condamne. *Courroies* est un nom générique qui sert de définissant et qui a le sens large de «bande étroite d'une matière souple et résistante servant à lier et à attacher». *Guides*, comme le précise Viger («guides est le mot propre»), est le terme du français général qui désigne les «courroies qu'on attache au mors d'un cheval attelé». Les *rênes* sont les «courroies fixées aux harnais de tête d'une bête de selle pour la diriger». Littré (sous *rêne*) précise l'emploi et le niveau de langue des deux équivalents : «Un cheval de selle a des *rênes*, un cheval de voiture a des *guides*. Cependant *rênes* se dit en tout cas dans le style noble.»

[**corner**] (Ms. 1 Cahier B sous *ébrayer*); «frapper de ses cornes (en parlant du bétail à cornes)». *Corner* est bien attesté en France d'oïl et en franco-provençal (FEW 2/2, 1192a sous *cornu*). Consigné dans Littré : «Éloignez-vous, mes enfants, cette vache corne.» Figure avec la mention «populaire» dans DG, qui donne *se corner* en parlant des animaux qui se frappent avec leurs cornes. Dans ce sens, le mot ne figure plus dans les dictionnaires usuels. Consigné dans Glossaire. Recueilli dans les années 1970, surtout à la forme pronominale en parlant des vaches qui se donnent des coups de cornes (PPQ 511; Lavoie 1274). V. *Ébrayer*.

corner (Ms. 1 Cahier B); «enrager, éprouver un dépit, un déplaisir grand et sensible». Il s'agit probablement d'un emploi figuré du verbe dialectal *coragner*, «regarder de côté, de travers, loucher», attesté dans les parlers du Nord-Ouest et de l'Ouest. Cf., en outre, l'adjectif *corgne*, relevé en Bourgogne et qui signifie «de mauvaise humeur» et le substantif *corgne*, «personne peu aimable, de mauvaise humeur», connu encore de nos jours dans les parlers de l'Ouest (FEW 2/2, 1200b sous *cornu*; DubGloss). Relevé par Potier : «se dépitier, enrager, boudier» (HalPot 250). Ce sens n'a pas été consigné dans les principaux glossaires québécois. V. *Biner*.

corporal (Ms. 1 Cahier A). V. Aspects phonétiques.

côte (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «éminence, hauteur et élévation». Dans son acception maritime, *côte* est attesté dès 1502, en gascon et depuis 1530 au sens de «partie du rivage que la mer vient battre»; depuis 1653 dans celui de «terre qui avoisine le rivage de la mer» (FEW 2/2, 1249a sous *costa*; ReyHist). Par extension, on a donné le nom de *côte*, en Nouvelle-France, aux «rives des grands cours d'eau». Consigné dans Dionne (*côte du nord* : «la rive nord du fleuve Saint-Laurent»; *côte du sud* : «la rive sud du fleuve») et dans Glossaire. Recueilli à l'île aux Grues (Massicotte II-6). Courant encore au Québec (DQA). En franco-américain, les rives du Mississippi portaient également le nom de *côtes* (McDermMiss).

côte (Ms. 1 Cahier B; Ms. 2); «rangée de terres concédées, suite d'habitations; (au pluriel) campagnes». Extension sémantique de l'acception québécoise de «rives des grands cours d'eau» (v. ci-dessus). Cette extension découle du fait que les terres étaient concédées en bordure des grands cours d'eau sous le régime seigneurial; le mot, dans cette acception, s'est imposé dès le XVII^e s. Potier le relève à Lorette en 1743-1744 (HalPot 250). Dans cette acception, *rang* a évincé *côte* dans la langue courante aujourd'hui; ce dernier est cependant toujours vivant en toponymie (v. BlaisTop). Consigné dans Dunn, Glossaire; donné comme un terme historique dans DQA. Ce sens a été relevé en Louisiane (ReadLouis).

côtes (coureur de ~) (Ms. 1 Cahier B; Ms. 2); «vagabond». *Coureur* est attesté en français général au XV^e s., avec l'acception de «marchand ambulant»; encore consigné au XVIII^e s. avec ce sens. L'acception de «vagabond» a eu cours notamment dans les parlers du Nord-Ouest, de l'Ouest et en Bourgogne. Cf. les syntagmes *coureur de champ*, «bateur de campagne», *coureur de chemins* (FEW 2/2, 1570b sous *currere*).

côtes (courir les ~) (Ms. 1 Cahier B; Ms. 2); «aller vendre des marchandises de campagne en campagne [en parlant d'un mercier]». Suivi d'un nom de lieu, *courir* signifie «parcourir fréquemment» (ReyHist).

[coton] (Ms. 1 Cahier A sous *sucet*); «tuyau du blé d'Inde, ou sa tige, dégarnie de ses épis». *Coston*, «tige de laitue», est attesté du XVI^e s. à Cotgrave 1611. Largement connu des parlers d'oïl : «tige d'une plante; bas de la tige d'un végétal; tige dure et souvent creuse, etc.» (FEW 17, 128a-b sous **skot*). Encore employé, de nos jours, en Touraine (SimTour). Relevé dans Potier : *cotons de tabac*, «cotes» (HalPot 250). Consigné dans Dunn, Dionne et Glossaire. Recueilli lors d'enquêtes orales au Québec (Massicotte III-284; PPQ 892; Lavoie 1176) et en Acadie (Massignon 261). V. *Sucet*.

coton (Ms. 1 Cahier B); «[épi de bled d'Inde dégarni de ses grains : rafle de maïs]». Autre emploi de *coton*, «tige d'une plante, trognon de chou, etc.», largement attesté dans les parlers d'oïl (FEW 17, 128a-b sous **skot*). Consigné dans Dunn, Clapin, Dionne et Glossaire. Recueilli dans les années 1970 (PPQ 892x). Encore usuel au Québec (DQA). Ce sens est également connu en Louisiane et à la Réunion (ChaudRéun II, 736). V. *Sucet*.

couette (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «queue de cheveux que portent les hommes». Diminutif de *queue* au sens de «cheveux de derrière attachés avec un cordon et couverts d'un ruban roulé autour (sous l'Ancien Régime)», depuis 1765. *Couette* dans ce sens a été relevé en Saintonge et dans les Vosges (FEW 2/1, 525b-526a sous *cauda*; MussSaint).

Consigné dans Dionne : «Autrefois l'on portait la couette dans la province de Québec.» De nos jours, en français québécois comme en français général, le mot désigne surtout une «mèche de cheveux» (ReyHist; DQA).

Couette, «lit de plume». Attesté depuis le XII^e s. et très répandu partout en France d'oïl et d'oc, ainsi qu'en franco-provençal (FEW *culcita*). Le mot qui était sorti de l'usage en français général a été repris au XX^e s. pour désigner un «édredon garni de plume, de duvet ou de fibres synthétiques, recouvert d'une housse amovible» (ReyHist; PRob 1993; PLar 1998). Emploi courant également au Québec de nos jours.

coup (faire ~) (Ms. 1 Cahier A sous *faire coup*); «aller combattre». De *coup* au sens d'«action humaine, surtout inattendue», attesté depuis le XI^e s. (FEW 2/2, 865b sous *colaphus*). Richelet 1680 : «Ce mot au pluriel signifie qqfois combat, bataille, lieux où l'on se bat»; Furetière 1690 : «On dit en ce sens, qu'un homme va aux coups, pour dire, qu'il va aux occasions, qu'il essuye des coups de canon et les autres dangers de la guerre; qu'il va faire le coup de pistolet, pour dire, qu'il va deffier l'ennemy, qu'il va escarmoucher contre luy.» *Coup* était usuel, en Amérique, au XVII^e s., pour désigner les attaques surprises des indigènes; cf. en 1646 : «[...] les Yroquois ne mentoient point en ce qu'ils avoient maintenu que ce n'estoit pas eux qui avoient fait le coup de cet Automne» (JournJés 53). Dans le vocabulaire de la guerre et de la marine, au XVII^e s., les locutions verbales composées de *faire* suivi d'un substantif sans article étaient fréquentes : *faire assaut*, *faire feu*, *faire sentinelle* (Furetière 1690). L'absence de l'article, dans certaines locutions en français, remonte au Moyen Âge et est hérité du latin classique qui n'a pas d'articles; cf. au XI^e s., *sempre ferrai granz colps*; également *entreprendre guerre*, *faire combat* (Nyrop IV, n^{os} 118 et suiv.).

couronel (Ms. 1 Cahier A). V. Aspects phonétiques.

créature (Ms. 1 Cahier B); «femme». *Créature* au sens de «femme» est attesté en français depuis le XII^e s. Connue des parlers du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Centre (FEW 2/2, 1297b sous *creatura*). En français général, *créature* s'emploie encore de nos jours avec un adjectif, *une belle créature* ou en emploi laudatif *une créature de rêve* (ReyHist sous *créer*). Consigné dans Dunn, Clapin (sous *criature*), Dionne, Glossaire : «Femme, épouse, jeune fille (sans y ajouter une signification désobligeante)». Recueilli dans les années 1970 (PPQ 1733; Lavoie 2776 et 2818). Vieux de nos jours au Québec.

L'emploi péjoratif du mot *créature*, «femme de mauvaise vie», dans *aller voir la créature*, *fréquenter la créature* est attesté en français depuis

le XVII^e s.; il est donné comme vieux de nos jours (FEW *ib.*; ReyHist sous *créer*; PRob 1993).

Cree ou **Cris** (*malin comme un ~*) (Ms. 1 Cahier B; Ms. 2). Le mot *Cris* (au singulier, le mot s'orthographie *Cri* de nos jours) désigne un membre d'une nation amérindienne du Nord canadien dont la langue appartient à la famille algonquienne. *Cree* est la forme anglaise.

L'expression *malin comme un Cris* est plutôt à rapprocher de l'expression normande *méchant comme un cri*, qui «se dit d'une femme acariâtre, d'un enfant indiscipliné» (FEW 16, 387a sous *kriec*). Consigné dans Dionne (sous *cri* : *méchant comme un cri*) et Glossaire (sous *cri* et *cric* : *malin comme un petit cric* (en parlant d'un enfant)). Recueilli avec la prononciation [kRik] dans les années 1970 en parlant d'un enfant (PPQ 1837A; Lavoie 2740).

crocheter (Ms. 1 Cahier A); «couper [des pois] avec un petit crochet au bout d'un bâton». *Crocheter*, dérivé de *crochet*, est attesté en français depuis le XV^e s. au sens de «faire agir grâce à un crochet» (ReyHist sous *croc*; FEW 16, 400b sous **krok*). Ne semble pas avoir été relevé ailleurs dans le sens précis de «couper des pois». Consigné dans Glossaire. Recueilli dans les années 1970 (PPQ 889).

crocheteur (Ms. 1 Cahier A); «celui qui crochette [*sic*] des pois». Dérivé de *crocheter*. N'a pas été relevé ailleurs dans ce sens.

débarquer (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); v. tr., «[sortir qqch. d'un véhicule; descendre qqch. d'un endroit élevé]». Extension sémantique de «faire sortir (des personnes, des choses) d'un navire, mettre à terre» (PProb 1993). Le verbe est courant également au sens de «faire descendre qqn, qqch. d'un endroit élevé quelconque (un arbre, une clôture, un toit, etc.)». Recueilli lors d'enquêtes orales (PPQ 2167, «faire descendre qqn de juché», 1476, «abattre un oiseau»). Relevé en Acadie (Massignon 686, «décharger»).

Débarquer, v. intr., «descendre de voiture; descendre de cheval», est également une extension de «quitter un navire, descendre à terre» attesté depuis la fin du XVI^e s. La même extension de sens est attestée en français général depuis 1713 (ReyHist sous *barque*). Cependant, au Québec, *débarquer* v. tr. et intr. se démarque du français général par sa grande fréquence et par le fait que son emploi s'étend à d'autres domaines que celui des transports (Dionne; Glossaire; MartRech 30; DQA). Relevé en Acadie (Massignon 674). V. *Embarquer*.

dégelée (Ms. 1 Cahier A); «dégel». Attesté, dans ce sens, en Normandie, en Aunis et en Saintonge (FEW 4, 87b sous *gelare*; MussSaint). Ce sens a disparu en français québécois.

dégobillage (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «dégobillis». Dérivé de *dégobiller*. *Dégobillage* est attesté depuis 1809 (ReyHist sous *gober*); il signifie «action de dégobiller» et «matières vomies» (FEW 4, 179b sous **gobbo-*). Enregistré avec la mention «populaire» dans GLLF et TLF. *Dégobillage* est absent du PRob 1993 et du PLar 1998.

[**dégobillis**] (Ms. 1 Cahier A et Ms. 2 sous *dégobillage*); «matières vomies». Le mot est attesté en français depuis 1641 (FEW 4, 179b sous **gobbo-*). Enregistré jusqu'au début du XX^e s. dans les dictionnaires et qualifié de «mot bas, dégoûtant, trivial». TLF le donne avec la mention «populaire et vieilli».

démancer (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «[défaire (une construction); défaire, découdre (un vêtement); défaire (le lit)]». Bien attesté dans les parlers de l'Ouest : «défaire (une maison), détruire» (FEW 6/1, 221a sous *manicus*; MussSaint); recueilli, de nos jours, en Vendée, au sens de «détricoter» (RézVend 336); connu également en wallon : «défaire, démonter, disloquer, désunir» (FEW *ib.*).

Démanchée, «démontée; détraquée [en parlant d'une horloge]». Cet emploi a été relevé en langue d'oïl comme en langue d'oc en parlant d'une montre, d'un mécanisme quelconque qui ne fonctionne plus (FEW 6/1, 221a-b).

deusse (Ms. 1 Cahier A). V. Aspects phonétiques.

drigaille (Ms. 1 Cahier A); «[effets personnels, meubles, vêtements d'une personne]». Dans ce sens, le mot a été relevé en Poitou : «mobilier d'une ferme», «objets de ménage», «tout ce qui compose le mobilier et la garde-robe» (FEW 22/2, 86a; 23, 26a). Relevé avec une valeur dépréciative en Bretagne romane : *drigailles*, «objets sans valeur et un peu encombrants»; en Touraine : *drigage*, «choses mêlées» (FEW 23, 214b, 234b et 261a). Encore vivant en Vendée, où il signifie «accoutrement» et «ensemble d'objets indéterminés» (RézVend 327). Le mot est à rattacher au néerl. *drille* (FEW 25/2, 70a). Pour une étude détaillée du mot, v. JunLex 180-185. La première attestation du mot en Nouvelle-France remonte à Potier 1744 : *drigail*, «meubles, bagage» (HalPot 254-255). Consigné dans Dunn («Mot plaisant pour exprimer nos meubles, nos effets»), Clapin (sous *drigail*), Dionne (sous *drigaille*), Glossaire (sous *drigail*, *drigail*). Recueilli sporadiquement dans les années 1970 (PPQ 1791x). Disparu de nos jours au Québec. Le mot a été relevé dans les parlers franco-américains (ReadLouis; McDermMiss).

ébarouir (s' ~) Ms. 1 Cahier B); «[se disjoindre sous l'effet du soleil (en parlant des douves d'un tonneau, d'une futaille, etc.)]». *Ébarouir*, «dessécher (les bordages d'une embarcation, les douves d'une futaille) de manière à les disjoindre», est consigné depuis Bescherelle 1845 (cité

dans FEW). La forme pronominale a été relevée en Aunis et en Saintonge (FEW 15/1,71b sous **barwjan*); elle figure dans LittréS. Potier l'enregistre au Détroit en 1748 (HalPot 255). Recueillie au Québec dans les années 1970 (PPQ 226B).

Ébaroui est consigné depuis Corneille 1694 au sens de «desséché (en parlant de l'effet du soleil sur le bois des navires)» (FEW *ib.*). Relevé dans les parlers de l'Ouest en parlant des douves d'une futaille (MussSaint; RézVend 241). *Ébaroui* a été recueilli au Québec (PPQ 226A; Lavoie 2124) et en Acadie (Massignon 1293).

ébrâiller ([s'] ~) (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «se découvrir l'estomac avec indécence». Variante de *se débrailler*. La forme pronominale a été relevée avec la même acception dans le Limousin (FEW 1, 480a sous *braca*).

Ébrâillé, ée, plus usuel que le verbe, est attesté au XVI^e s. au sens de «débraillé»; relevé en emploi substantivé en Saintonge et en franco-provençal: «personne dont les habits et la chemise sont ouverts par devant et découvrent sa poitrine nue» (FEW *ib.*; MussSaint). Figure dans Dionne et Glossaire. Recueilli dans les années 1970 (Lavoie 2533).

L'emploi substantivé, *une ébraillée*, «filie indécemment mise», et par extension «filie publique», ne semble pas avoir été relevé ailleurs. V. *Fille*. V. aussi Aspects phonétiques et Aspects morphologiques.

ébrayer (Ms. 1 Cahier B; Ms. 2); «donner des coups de corne, de manière à faire mal ou dommage». De *breuilles*, «entrailles du poisson, de la volaille, du gibier, que l'on vide». Au sens d'«éventrer», on trouve les formes *esboillier* en ancien français, *esbroueillier* en moyen français; relevé sous celles d'*ébrueiller*, *ébreuiller* en normand. Le mot est largement attesté dans les parlers d'oïl et d'oc sous différentes variantes (FEW 1, 470b-471a sous *botulus*). Relevé sous la forme *ébreuiller* par Potier (HalPot 255). Recueilli dans les années 1970, à l'île d'Orléans (PPQ 1430: *ébreiller*, «vider la morue de ses entrailles»). V. *Corner*.

Ébrayer qqn, «battre qqn», ne semble pas avoir été relevé ailleurs. Le mot semble disparu de nos jours au Québec.

[écarquiller] (Ms. 1 Cahier B sous *éjârer* (s'~)); «écarter, ouvrir les jambes». Altération de *écartiller* (v. ci-dessous); attesté depuis le XVI^e s. au sens général d'«écarter»: *écarquiller les yeux, les jambes, les doigts* (FEW 2/2, 1427a sous *quartus*; ReyHist). En français québécois comme en français général, *écarquiller* ne s'emploie de nos jours qu'en parlant des yeux: *écarquiller les yeux*, «les ouvrir démesurément». V. *Écartiller* et *Éjârer* (s'~).

[**écartiller**] (Ms. 1 Cahier B sous *éjârer* (s'~)); «écarter, ouvrir les jambes». Le mot date de la fin du XVI^e s. *Écartiller* est relevé dans Bescherelle 1858, Littré et DG qui renvoient à *écarquiller*. *Écartiller* a été relevé dans des parlers du Centre, en Poitou et en Bourgogne notamment (FEW 2/2, 1426a-b sous *quartus*). Courant encore au Québec (DQA : *écartiller les yeux, les bras; s'écartiller les jambes*; au fig. : *être écartillé*, «être partagé par deux choses contradictoires»). V. *Écarquiller* et *Éjârer* (s'~).

écœurant, ante (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); adj., «malpropre». Ce sens a été relevé en haut-manceau et dans des parlers du Centre. Le mot est attesté en français général au sens de «qui écœure, soulève le cœur», depuis le milieu du XIX^e s. (ReyHist sous *cœur*; PRob 1993); il figure dans les dictionnaires depuis Larousse 1870 (FEW 2/2, 1172b sous *cor*).

L'emploi substantivé *un écœurant*, «un malpropre», a été recueilli lors d'enquêtes orales (PPQ 2273, «individu répugnant»). L'adj. et le nom s'emploient couramment au propre et au figuré au Québec (DQA sous *écœurer*). V. aussi *Datations*.

écœurer (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «faire soulever le cœur, faire mal au cœur». Sous la forme *esqueuré*, le mot est attesté depuis Cotgrave 1611 au sens ancien de «très amaigri, affaibli». *Écœurer*, «affadir le cœur de dégoût», date de 1642, mais il est peu usité, le mot étant considéré comme vulgaire à l'époque classique. Il s'est répandu au XIX^e s.; attesté depuis 1864 au sens de «dégoûter» et aussi d'«indigner en provoquant un dégoût moral» (FEW 2/2 1172b sous *cor*; ReyHist sous *cœur*). Courant au Québec et usité au propre et au figuré (DQA).

Écœuré, *ée*, subst. *C'est un écœuré*, «un dégoûté, un difficile». L'emploi substantivé est absent des sources consultées.

écolter (Ms. 1 Cahier A; *s'écolter* Ms. 2). V. Aspects morphologiques.

écopeau (Ms. 1 Cahier A); «éclat, morceau de bois que la hache ou quelque autre instrument tranchant font tomber du bois qu'on abat, ou qu'on met en œuvre». Variante de *copeau*. V. Aspects phonétiques.

L'*écopeau* servant à faire prendre un feu, l'expression *sec comme un écopeau* est à rapprocher de *sec comme une allumette* (Littré sous *sec*).

Écossois (*galeux comme un ~*) (Ms. 1 Cahier B); Viger avait d'abord écrit *fier comme un Écossois*, expression courante en français général (DunBouq). L'emploi de *galeux*, au sens d'«homme de rien» que ce terme avait au XVII^e s., ne semble pas avoir eu cours dans cette expression en français général.

écrapoutiller (Ms. 1 Cahier B; Ms. 2). Variante d'*écrapoutir* (v. ci-dessous). Figure dans Glossaire; plus rare de nos jours qu'*écrapoutir*.

Écrapoutiller qqn comme un crapaud, «écraser qqn de ses coups». Cf. en Poitou : *acrapaudai*, «être aplati comme un crapaud» (FEW 16, 362b sous **krappa*).

À la forme pronominale, *s'écrapoutiller* (contre le mur) signifie «s'accroupir». On dit plutôt de nos jours *s'écrapoutir* (DQA).

Écrapoutillé, ée : *doigt écrapoutillé*, «écrasé»; *nez écrapoutillé*, «aplati, court». V. également Aspects morphologiques.

écrapoutir (Ms. 1 Cahier B; Ms. 2); «aplatir, écraser, briser par le poids de quelque chose, ou par quelque effort». Attesté en poitevin du XVI^e s. : *escrapoutir*, «écraser». Le verbe a été relevé dans les parlers du Nord-Ouest et de l'Ouest (FEW 16, 369b sous *crasen*). Figure dans Dunn, Clapin, Dionne et Glossaire. Encore vivant au Québec (DQA). Relevé en Acadie (Massignon 820).

écroï (Ms. 1 Cahier A); «petits des animaux, et particulièrement des bêtes à cornes». Dans cette acception, *écroï* n'a pas été relevé dans les autres parlers français. De l'ancien français *escroistre*, «accroître, augmenter», forme bien attestée en Normandie et qui a donné *escrois* au sens général et abstrait d'«accroissement (de bien, etc.)» (FEW 2/2, 1327b sous *crescere*). Ce dernier ouvrage relève également l'emploi canadien : *écroïts*, «les petits d'un troupeau» (FEW *ib.*). Par ailleurs, le verbe *accroître* a donné également au sens d'«accroissement» et d'«augmentation d'un troupeau par reproduction» le terme *accroît*, beaucoup plus attesté (FEW 2/2, 1328a). Les glossairistes qui ont enregistré le mot le donnent généralement au pluriel et dans un sens concret : Dunn (sous *croît* : «Le pop[ulaire] dit Les *écroïts*, pour les petits d'un troupeau»), Clapin (sous *croits* et *écroïts*), Glossaire (sous *écroît*, «accroissement du bétail»). Pour Viger, *écroï* s'emploie aussi au singulier et désigne notamment le «petit de la vache». Le mot semble être sorti de l'usage. Relevé en Louisiane (DitchyLouis : *écroît*, «croît, croissance du bétail»).

[**égrafignure**] (Ms. 1 Cahier A sous *graffigner*); «blessure faite avec les ongles». Sous la forme *esgrafigneure*, le mot est attesté en français du XVI^e s.; il a été relevé dans des parlers du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Centre, ainsi qu'en wallon (FEW 16, 351b sous *grafla*). Consigné dans Dunn, Clapin, Dionne (sous *égraffignure*) et Glossaire (sous *égrafignure*). De nos jours, au Québec comme en Acadie, la forme usuelle est *grafignure* (PPQ 2141; Lavoie 2395; DQA sous *graffigner*; Massignon 1539), attestée également dans de nombreux parlers d'oïl (FEW 16, 351a). V. *Graffigner*.

éjârer (s' ~) (Ms. 1 Cahier B); «écarter, ouvrir les jambes». Le mot est un apport des parlers de l'Ouest et du Centre (FEW 4, 66a sous **garra*). Relevé par Potier en 1746 (HalPot 160 et 256). Consigné dans Dionne (sous *éjârer* (s')) et Glossaire (sous *éjarrer*). Recueilli dans les années 1970 (PPQ 2161, «s'étaler par terre»; Lavoie 2423, «s'étaler par terre» et 2424, «écarter les jambes»). Le mot est vieux aujourd'hui au Québec. Relevé en Acadie (Massignon 1578, «s'étaler par terre»). V. *Écarquiller* et *Écartiller*. V. aussi Aspects phonétiques.

embarquer (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «monter en voiture; mettre [qqch. dans une voiture]». En français général, le verbe signifie d'abord dans son emploi transitif «faire monter (qqn) à bord d'un navire» et dans son emploi intransitif «monter à bord d'un bateau pour un voyage». Depuis le XIX^e s., par extension sémantique, il s'applique à un moyen de transport quelconque (TLF). Comme pour le verbe *débarquer*, l'usage québécois se démarque de celui du français général par une plus grande fréquence (MartRech 30) et par ses nombreux emplois au propre et au figuré qui ne s'appliquent pas qu'au domaine des transports : *embarquer sur une clôture, sur un fauteuil* (en parlant d'un animal), etc.) (DQA). V. *Débarquer*.

empocheter (Ms. 1 Cahier B). V. Aspects morphologiques.

empois (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «amidon». Emploi métonymique consigné dans Glossaire (sous *empois* et *emplois*). Recueilli dans les années 1970 (Lavoie 1714 : *empois cru*, «amidon de patate»). À quelques reprises, Viger a écrit *emplois* qui est probablement dû à l'attraction du terme *emploi*.

ençà (Ms. 1 Cahier A); «ça». L'interjection *ençà!* a été relevée en jersiais. De *ça*, interjection au sens de «allons! voyons! eh bien!», généralement placée en début de phrase pour inviter, encourager, inciter à faire qqch. *Çà* entre dans des locutions telles que *or çà! bon çà! oh çà!* et *ah çà!* La forme *ençà* est peut-être issue de la locution *ah çà!* proche phonétiquement; en effet, outre la forme *ansa!*, le jersiais connaît également *assa!* Par ailleurs, une confusion avec l'adverbe de temps *en ça*, vieilli de nos jours, n'est peut-être pas à écarter (FEW 4, 372b sous *hac*; TLF sous *ça*²; ReyHist sous *ça*). L'interjection *ça* et certaines des locutions qui comportent le mot *ça* sont aujourd'hui vieilles (ReyHist sous *ça*).

[ennuyant] (Ms. 1 Cahier A et Ms. 2 sous *ahurissant*); «[qui lasse l'intérêt ou la patience]». Cette forme est attestée depuis 1677; les dictionnaires de la fin du XIX^e s. précisent qu'elle est moins fréquente que la forme *ennuyeux* (Littré) et la donnent comme familière (DG). TLF l'enregistre avec la mention «vieilli ou régional». *Ennuyant* a été relevé

dans les parlers du Nord-Ouest, de l'Ouest, en wallon, ainsi qu'en Suisse romande (FEW 4, 703b sous *inodiare*). Forme encore très utilisée au Québec (DQA sous *ennuyer*).

envarié, ée (Ms. 1 Cahier A). V. Aspects morphologiques.

épicaïlles (en donner sur les ~) (Ms. 1 Cahier B); «[gronder qqn]».

L'expression ne semble pas avoir été relevée ailleurs. Il s'agit d'un emploi figuré, emprunté probablement au domaine du vannage du grain. Le mot est attesté en ancien provençal : *espigailh*, «débris d'épis qui restent sur l'aire après qu'on a vanné le blé»; surtout attesté dans les parlers de l'Ouest (FEW 12, 173a sous *spica*). Le mot est encore connu de nos jours, dans cette région, sous la forme *épigail* «petit épi tombant à part» (DubGloss). Le remplacement du *g* de *épigail* par *c* (= *k*) fournit un autre exemple de ce trait phonétique largement attesté dans les documents anciens au Québec (JunPron 151). L'expression est aujourd'hui sortie d'usage.

épinette (Ms. 1 Cahier B); «[épicéa]». Le terme sert à désigner l'épinette blanche (*Picea glauca*) et l'épinette noire (*Picea mariana*) (MVicF1 143-144). Attesté dès 1664 chez Boucher : «Il y a une autre espece d'arbre, qu'on nomme Epinette : c'est quasi comme du sapin» (BouchHist 42-43). En France, le mot est attesté au XIII^e s. avec les acceptions de «buisson épineux» et de «petite épine» (ReyHist sous *épine*). Relevé dans les parlers du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Centre au sens de «petite épine», «aubépine», etc. (FEW 8, 548b sous *spina*; aussi 12, 178a sous *pinus*; JunPMeun 138-139). Relevé en Acadie (Massignon 152).

Arbre de vie et *arbre du paradis* ne sont pas des synonymes d'*épinette* comme le croit Viger; ils désignent le thuya (*Thuja occidentalis*). *Arbre de vie* est attesté de 1553 à Larousse 1876 (FEW 14, 542b sous *vita*; RoussAnnedda; RoussP1 159). *Arbre du paradis* a été relevé en 1877 (FEW 7, 615b sous *paradisus*).

épiochon (Ms. 1 Cahier A); «épi de blé d'Inde, ou maïs, petit, cassé, ou peu garni de grains». Diminutif de *épi*; relevé sous les formes *épiochon* et *piochon* dans les parlers du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Centre, où il s'applique à toutes sortes d'épis (FEW 12, 173b sous *spica*; RézVend 221, «épis plus courts que les autres»). Consigné dans Glossaire (sous *épiochon* et *piochon*). Bien attesté dans les années 1970, sous la forme *épiochon* et celle plus fréquente de *piochon* (PPQ 891 et Lavoie 1174, «petit épi de maïs»; PPQ 767B et Lavoie 1058, «épi d'avoine rabougri»). Les deux formes ont été relevées en Acadie (Massignon 746). *Épiochon* est attesté en Louisiane (DitchyLouis).

épotraillé (Ms. 1 Cahier B); «[qui a] la poitrine découverte». De *poitrail*; la forme *épétrâillé* a été relevée en Normandie au sens de «débraillé» (FEW 8, 109a sous *pectoralis*). En français général, *poitrail* a produit le composé familier *dépoitraillé*, attesté depuis 1876 (ReyHist sous *poitrail*). Consigné dans Clapin (sous *époitrailler*) et Glossaire (sous *époitraillé*, *épotraillé*). V. *Ébrailler* et *Écolter*. V. également Aspects phonétiques et Aspects morphologiques.

équilibre (être dans l' ~) (Ms. 1 Cahier B). V. *Inquilibre* (*être dans l' ~*).

équipement (Ms. 1 Cahier B); «[état d'une personne qui a été battue]». Le sens figuré d'«état, situation» date du XVII^e s. D'abord consigné dans *en bon équipement* en 1636, puis *en mauvais équipement*, «en mauvais état», de Oudin 1640 à 1864 (FEW 17, 117a sous *skipa*; ReyHist sous *équiper*). Furetière 1690 écrit : «On dit figurément en Morale, qu'un homme est en pauvre, en triste *équipage*, lorsqu'il est mal vestu, qu'il n'a pas dequoy vivre, ou qu'il a été bien battu et maltraité.» Bescherelle 1858 précise l'usage : «Il ne se dit guère qu'en mauvaise part. Être *en fort mauvais équipement*, *dans un triste équipement*, *dans un piteux équipement*.» *Équipage* est consigné dans Dionne et Glossaire au sens de «gâchis».

équiper (Ms. 1 Cahier B); «maltraiter, battre». *Esqupper* est attesté en ancien français avec l'acception d'«éclabousser» (Godefroy). *Équiper* a vécu en français général au sens de «maltraiter, railler», de Furetière 1690 à Académie 1878, qui le donne comme familier (FEW 17, 117a sous *skipa*). Furetière 1690 en précise le sens : «On dit figurément d'un homme qui a été blessé grièvement, ou battu, ou maltraité en quelque rencontre, qu'il a été mal *équipé*.» Dionne et Glossaire l'enregistrent avec la valeur affaiblie qu'il a encore de nos jours de «salir qqch. (un vêtement, par ex.)» et à la forme pronominal «se salir», «se blesser».

escabeau (Ms. 1 Cahier A). V. Datations.

escargot (tête d' ~) (Ms. 1 Cahier A sous *tête*); «personne entêtée, opiniâtre». Ne semble pas avoir été relevé ailleurs.

espérer (Ms. 1 Cahier A); «[attendre l'arrivée, la venue de qqn; absolt attendre, patienter]». Le verbe s'est introduit en français avec le sens qu'il avait en latin : «considérer (qqch.) comme devant se réaliser» (avoir espérance); ce sens s'est conservé jusqu'à nos jours (ReyHist; Nyrop IV, n° 117). Il a signifié «attendre» du XII^e au XIX^e s.; cette acception est répandue dans de nombreux parlers d'oïl et d'oc, ainsi qu'en franco-provençal (FEW 12, 164b sous *sperare*; ReyHist; TLF). Déjà critiquée au XVIII^e s., notamment par Féraud 1787, qui écrit : «Il ne faut pas confondre espérer avec attendre, et les employer indifféremment l'un à la place de l'autre, comme on fait assez mal à propos, dans les Provinces méridionales surtout, où l'on dit : Je vous espé-

rais, pour je vous attendais [*sic*].» En construction absolue, *espérer* est connu dans le Maine et dans le Midi (FEW 12, 165a; DepMots : Provence : *Espère un peu, j'arrive*). Consigné, de nos jours, avec la mention «vieilli et régional» (TLF). Classé, à tort, par Viger comme un anglicisme. Recueilli lors d'enquêtes orales au Québec (PPQ 2258) et en Acadie (Massignon 1749). Vieux de nos jours au Québec.

[**estomac**] (Ms. 1 Cahier A et Ms. 2 sous *ébrâiller, écolter*; Ms. 1 Cahier B sous *pesant*); «[poitrine; sein, gorge]». Le sens de «poitrine» date du XII^e s. Très répandu en France d'oïl et d'oc, ainsi qu'en franco-provençal (FEW 12, 281b sous *stomachus*). Consigné dans Clapin et Glossaire. Ce sens est vieux de nos jours au Québec comme en français général (ReyHist; PRob 1993). Connu en Acadie (Massignon 1527).

Au sens de «seins, gorge», *estomac* a été largement relevé en France d'oïl, ainsi qu'en Suisse romande (FEW 12, 281b-282a). Consigné dans Clapin et Dionne. Vieux de nos jours au Québec. Connu en Acadie (Massignon 1528).

étage (premier ~) (Ms. 1 Cahier A); «rez-de-chaussée». *Premier étage* a signifié «rez-de-chaussée» du XV^e au XVII^e s. en français général. Le sens moderne d'«étage au-dessus du rez-de-chaussée et, éventuellement de l'entresol» est attesté depuis Furetière 1690 (FEW 12, 240a sous *stare*; ReyHist). Encore courant au Québec (DQA).

étau (Ms. 1 Cahier A). V. Aspects morphologiques.

étrivant, ante (Ms. 1 Cahier B; Ms. 2); adj. et subst., «qui fait des agaceries, qui tourmente; [personne qui agace]». De *étriver* avec suffixe *-ant*. Consigné dans Glossaire. Bien attesté dans les années 1970 (PPQ 2276; Lavoie 2880). V. Aspects morphologiques.

étriver (Ms. 1 Cahier B; Ms. 2); «agacer, tourmenter par ses jeux, etc.». Attesté en français, du XII^e s. à Trévoux 1704, au sens de «quereller, disputer, débattre». La valeur affaiblie de «taquiner» a été relevée en Normandie, en Champagne et dans le Maine notamment (FEW 27, 255b-256a sous **strid*). L'expression *faire étriver*, «faire enrager», est usitée, encore de nos jours, en Normandie (Orne) (LepNorm). *Étriver qqn* et *faire étriver qqn* ont été recueillis lors d'enquêtes orales au Québec (PPQ 2275; Lavoie 2881) et en Acadie (Massignon 1777). Vieillis de nos jours.

La graphie *taurmenter* que Viger donne sous *étriver* dans le ms. 1, rend probablement compte de l'étymologie. Le mot, qui est issu de *tormentum*, s'est prononcé anciennement *tormenter* en français ainsi que dans de nombreux parlers (FEW 13/2, 44b et 45a sous *tormen-tum*).

fanals (Ms. 1 Cahier B). V. Aspects morphologiques.

[**faner, fener**] (Ms. 1 Cahier A sous *foin*). Viger dit à propos de ce mot : «On dit ici : *faner* pour *fener* le foin». Il semble ignorer que la forme moderne est *faner*. Ce verbe est d'abord attesté, en ancien et en moyen français, sous la forme *fener* ; *faner*, altération de *fener*, est attesté depuis le XIV^e s. (ReyHist sous *foin*¹). *Fener* a été relevé partout en France d'oïl ainsi qu'en Suisse romande (FEW 3, 458a- b sous *fenum*). Potier l'enregistre : *fener* *Le foin pour : faner* (HalPot 146, 260). *Fener* a été relevé sporadiquement dans les années 1970 (PPQ 812x). Recueilli également en Acadie (Massignon 702).

[**fanfan**] (Ms. 1 Cahier A sous *moucher*) ; «enfant». Attesté depuis 1525. «Le mot ne s'est maintenu que dans le nom Fanfan la Tulipe (1819)» (ReyHist sous *enfant*). Recueilli au Québec dans les années 1970 comme sobriquet (PPQ 1735).

fard (Ms. 1 Cahier A) ; «mélange de diverses viandes, ou seulement d'herbes, d'œufs et d'ingrédients, hachés menu et assaisonnés, qu'on met dans le corps de quelques animaux, ou dans quelque autre viande». Attesté dès le XIII^e s. en ancien français et en ancien provençal sous la forme *fars*. Relevé en Normandie, en Anjou et en Saintonge notamment (FEW 3, 415a sous *farsus*). La forme moderne *farce*, attestée depuis le XIII^e s., représente le féminin de *fars* (ReyHist sous *farce*). Potier l'enregistre sous la forme *far* (HalPot 260). Consigné dans Dunn, Dionne et Glossaire (sous *fars*). Recueilli sporadiquement dans les années 1970 (PPQ 209C et 2310). Le mot *farce* qui a éliminé *fard* de nos jours, n'était pas fréquent au début du XIX^e s., d'après Viger : «Bien peu de personnes employent ici le vrai mot.»

fâro (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2) ; «gallant, petit-maître de campagne». Attesté, en français général, depuis 1743 sous la forme *faraud*, «celui, celle qui se pavane dans ses beaux habits» ; mot dialectal qui est très bien attesté en France d'oïl et d'oc (FEW 16, 199b sous **heriwald* ; GuirÉtym). Figure dans PRob 1993 (sous *faraud*), qui indique qu'il est «vieux ou régional». Consigné dans Dunn, Clapin et Dionne (sous *faraud*) ; Clapin précise que le mot n'a pas au Canada la connotation négative qu'il a en France. Recueilli au Québec dans les années 1970 (PPQ 2283 et 2285 ; Lavoie 2886). Vieilli de nos jours.

Beau comme un fâro de campagne, «extrêmement recherché dans ses habillemens», n'a pas été relevé ailleurs.

Au sens de «galant, amoureux», *fâro* est attesté en wallon ; relevé au XIX^e s. en français populaire, au sens d'«amant de cœur, maquereau» (FEW 16, 199b-200a). Consigné au sens d'«amoureux» dans Clapin, Dionne et Glossaire (sous *faraud*). Recueilli lors d'enquêtes orales au

Québec (PPQ 1878) et en Acadie (Massignon 1721). Vieilli de nos jours.

fârôder (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «faire le fâro ou la cour aux Dames, faire l'amour». Le verbe est largement attesté en langue d'oïl et y signifie «se pavaner, être très élégant, etc.» (FEW 16, 200a sous **heriwald*). L'emploi par extension de «courtiser» ne semble pas avoir été relevé ailleurs. Les deux sens sont consignés dans Clapin et Glossaire (sous *farauder*).

Faire l'amour, «courtiser», que Viger emploie dans la définition du verbe *fârôder* a signifié «courtiser» jusqu'au XVIII^e s. L'acception «accomplir l'acte sexuel (avec qqn)», attestée depuis 1622, ne s'imposera qu'au XIX^e s. (ReyHist).

fectif (Ms. 1 Cahier B); «certain, sûr, vrai». Il s'agit probablement d'une extension sémantique du mot *effectif* au sens de «réel». L'altération de la forme a été relevée à Marseille : *fettif*. Cf. également les formes adverbiales *fectivement* en poitevin et *fettivement* à Marseille (FEW 3, 206a sous *effectus*).

[**fener**] (Ms. 1 Cahier A sous *foin*). V. *Faner*, *fèner*.

fenouil (Ms. 1 Cahier A). V. Aspects morphologiques.

fenouillette (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «fenouil». Au sens de «fenouil», *fenouillette* est attesté dans le Dauphiné sous la forme *fenoulhet*, ainsi que dans le Gers et le Béarn (FEW 3, 454a sous *fenuculum*).

ferlassement (Ms. 1 Cahier B); «[bruit que fait un tissu]». De *ferlasser*. Le mot ne semble pas avoir été relevé ailleurs qu'au Québec. Il est consigné dans Dionne (sous *farlassement*) et Glossaire. Semble disparu de nos jours.

ferlasser (Ms. 1 Cahier B); «se dit du bruit que fait une étoffe roide que l'on manie». Le verbe connaît plusieurs formes. La variante *ferlasser* a été relevée dans le Centre et l'Ouest; *ferlasser*, que FEW classe parmi les mots d'origine obscure au tome 23, 202b, serait plutôt à classer, selon P. Rézeau, sous *frl-* au tome 3, 815a-b (RézVoc); la forme *ferdasser* a été relevée dans les parlers du Nord-Ouest, du Centre et de l'Ouest, et celle de *fertasser* dans le Centre (FEW 3, 785a sous *fric-tare*). Les glossairistes québécois qui ont relevé le verbe le donnent sous les formes *ferlasser* et *ferdasser*; consigné dans Dunn, Clapin, Dionne et Glossaire. V. aussi Aspects phonétiques.

fesser (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «fouetter sur le dos». *Fesser* vient de l'ancien français *faisse*, *fece* «bande, lien» et non de *fesse*. Il signifie, depuis le XV^es., «battre en donnant des coups sur les fesses» (FEW 3, 424b-

425a sous *fascia*; ReyHist). Le sens général de «battre, frapper, fouetter» que l'on connaît au Québec est un apport des parlers du Nord-Ouest et de l'Ouest; le sens de «fouetter» a été relevé notamment en Saintonge (FEW 3, 425a). *Fesser*, «donner le fouet», est consigné dans Bescherelle 1858. Figure dans Dionne et Glossaire. Courant au Québec au sens général de «frapper qqn; frapper sur qqch.» (DQA sous *fesse*). Relevé en Acadie (Massignon 1591).

fièrement (Ms. 1 Cahier A); «beaucoup, bien». Au sens de «très, extrêmement», *fièrement* est attesté depuis le XIII^e s. Qualifié de «familier» à partir du XIX^e s. (FEW 3, 480b sous *ferus*). Bescherelle 1858 l'enregistre avec la mention «populaire»: «Cet homme est *fièrement* bête, *fièrement* dupe. Il a été *fièrement* puni.» Relevé en picard et en normand (FEW *ib.*). Figure avec la mention «vieilli» dans PRob 1993. Consigné dans Dunn et Clapin.

fignoler (Ms. 1 Cahier B; Ms. 2); «faire des dépenses d'éclat soit en habits, voitures, etc.; faire le galant». Bien attesté en France d'oïl et d'oc, ainsi qu'en franco-provençal où il signifie principalement «s'habiller avec recherche, faire l'élégant» (FEW 3, 564a sous *finis*). Figure dans Dunn, Clapin et Dionne. L'emploi pronominal a été relevé en Acadie: *se fignoler*, «s'attifffer, se parer avec soin» (PoirAcad).

fignoleur (Ms. 1 Cahier B; Ms. 2); «celui qui fignole». De *fignoler*. Relevé avec cette signification, notamment en Normandie, dans le Berry, en Poitou, en Bourgogne, ainsi qu'en wallon et généralement sous la forme *fignoleux* (FEW 3, 564a sous *finis*; RézVoc sous *fignoleux*). Bescherelle 1858 le définit ainsi: *fignoleur*, «fashionable de la campagne». Clapin et Dionne l'enregistrent au sens de «coq de village, élégant», sous la forme *fignoleux*. Ici encore, Viger montre sa préférence pour le suffixe *-eur*. V. à ce sujet *bourasseur* et *quêteur*.

[fille] (Ms. 1 Cahier A sous *amancher* et *balier*); «[servante]». Dans cette acception, *fille* est attesté depuis le XVII^e s. (Molière); le mot était usuel dans des syntagmes tels que *fille de ferme*, *fille de boutique*, *fille d'auberge*, *fille de salle*, etc. (FEW 3, 517a sous *filia*; ReyHist). Ce sens est vieux de nos jours au Québec comme en français général (PRob 1993; PLar 1998).

La locution *fille publique* (sous *ébrâiller*), «prostituée», est attestée depuis 1771. Figure dans PLar 1998 avec la mention «péjoratif».

fine-boutique (Ms. 1 Cahiers A et B; Ms. 2); «matois, rusé». Probablement formé sur le modèle de *fin matois*, *fin matou*, *fin merle*, *fin renard*. Au figuré, *boutique* qui a une connotation négative, a été employé dans l'expression *cela vient de la boutique de qqn*, «cela est de sa propre invention, de sa méchanceté», attestée de 1694 à 1878. Cf.

également *ouvrir boutique*, *ouvrir la boutique*, «dire tout ce qu'on a sur le cœur» (FEW 25, 21a sous *apotheca*) et, en Saintonge, *boutiquesse*, «cancanière» (MussSaint). Glossaire consigne *boutique* et lui donne la signification d'«intrigant, fâcheux, importun».

Au sens d'«idiot, esprit borné», *fine-boutique* est employé par anti-phraise.

finition (Ms. 2); «fin». Attesté une première fois dans cette acception à la fin du XIV^e s.; repris au XIX^e s. (1820) au sens de «limite, achèvement» (ReyHist sous *fin*¹). A vécu également en France d'oïl, ainsi qu'en Suisse romande (FEW 3, 557a sous *finire*; HumbGen). Consigné avec la mention «vieilli ou populaire» dans TLF. Consigné dans Dunn, Clapin et Glossaire.

flambe (Ms. 1 Cahier B); «flamme». *Flambe*, du latin *flammula*, est attesté depuis le XII^e s.; connu également sous la forme *flamble* du XII^e au XV^e s.; largement relevé en France d'oïl et d'oc (FEW 3, 602a sous *flammula*). Consigné dans TLF avec la mention «vieux et régional». *Flambe* était encore bien vivant dans les années 1970 au Québec (PPQ 78; Lavoie 2027). Relevé en Acadie (Massignon 1205).

flamb(l)ant, ante (Ms. 1 Cahier B; Ms. 2); «[qui est] habillé tout en neuf». Attesté depuis le XII^e s., le mot s'applique d'abord à ce qui a l'éclat du feu. Au XIX^e s., employé seul au figuré, l'adjectif prend en argot le sens de «beau, superbe» (1837) et celui de «richement équipé, vêtu» depuis Balzac (FEW 3, 603b sous *flammula*; ReyHist sous *flamber*). Les exemples que donne Viger («On dit d'une personne habillée tout en neuf, qu'elle est *flambante*. Comme il est *flambant*! Te voilà tout *flambant*») sont donc antérieurs aux attestations du français général. Figure dans PRob 1993 avec la mention «vieilli».

La locution *flambant neuf*, qui est usuelle de nos jours en français général, est attestée depuis 1808, et est donnée comme populaire. Elle a été relevée en Anjou, en Saintonge, dans le Berry, dans des parlers du Centre et en gascon où elle est généralement prononcée *flambant neu* (FEW 3, 603b).

La locution *flambant nu*, qui ne semble pas avoir été relevée ailleurs, a probablement été créée sur le modèle de *flambant neuf*, le rapprochement pouvant être facilité par la ressemblance dans la prononciation des deux mots, puisque *neuf* était souvent prononcé [nø] anciennement. Locution encore courante au Québec (DQA sous *flambant*). V. aussi Aspects phonétiques et Datations.

flandrin (Ms. 1 Cahier A); subst., «paresseux». Extension de *flandrin*, «personne élancée et molle». Relevé dans les parlers du Nord, dans le Berry, en Bourgogne et en Auvergne notamment avec la signification

de «lent, flâneur, fainéant, trainard, paresseux» (FEW 3, 605b sous *Flandern*; ReyHist; GuirËtym, qui décèle dans *flandrin* une racine provençale et le rapproche de *farandel*, «déglingandé»). Consigné dans Clapin (qui le donne comme adj.) et Dionne. Relevé en Acadie (PoirAcad : «S'entend, ici, plutôt d'un paresseux»).

flâner (Ms. 1 Cahier A); «paresser, faire le paresseux». Verbe d'origine dialectale, attesté une première fois en Normandie en 1638. Le mot entre en français général au XIX^e s. (1808) (FEW 15/2, 135b sous *flana*; TLF; ReyHist). *Flâner* a probablement été introduit en Nouvelle-France par les colons normands bien avant que le mot ne soit connu en français général.

flasque (Ms. 1 Cahier A); subst., «flaque [d'eau]». Altération de *flaque*, forme normande ou picarde de l'ancien adj. *flache* au sens de «mou». Variante attestée depuis le XV^e s. (BW⁵; GuirËtym; ReyHist). *Flasque* n'étant usité que comme adj., au sens de «mou», on peut se demander si Viger, qui a par ailleurs raturé cet article, n'a pas voulu écrire *flache* «mare d'eau», variante très répandue dans les parlers d'oïl (à l'exception des parlers normands et picards qui connaissent la forme *flaque* qui s'est imposée en français général) (FEW 3, 592b).

flasque (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); subst., «peureux». Extension du subst. *flasque* au sens de «paresseux»; ce dernier sens est consigné dans Richelet 1680 et Furetière 1690 et 1727.

Flasque, adj., «qui a perdu son apprêt, mollassé [d'un tissu, d'une étoffe]». Ce sens est attesté depuis 1642 (FEW 3, 593a sous *flaccus*).

flasquer (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «avoir peur». Extension de *flacher* au sens de «fléchir, céder, se soumettre», attesté sous différentes formes et nuances sémantiques en France d'oïl (FEW 3, 591a sous *flaccus*).

flasquer (fer à ~) (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «fer à repasser le linge». Le verbe *flasquer*, «repasser le linge», est un apport des parlers de l'Ouest; de *flasque*, «fer à repasser dans lequel on met des charbons ardents» (FEW 3, 606b et 15/2, 137a sous *flaska*). *Flasque*, «fer à repasser», et *flasquer* (surtout dans *fer à flasquer*) sont bien attestés dans les documents québécois des XVII^e et XVIII^e s. (JunPron 130 n. 38). Viger précise que le verbe n'est employé que dans *fer à flasquer*.

frède (Ms. 1 Cahier A). V. Aspects phonétiques.

frête (Ms. 1 Cahier A). L'expression *frête comme glace* est attesté en parlant d'une personne dans Oudin 1640 : *froid comme glace*, «d'humeur froide». L'expression est connue également en Normandie avec une variante : *froid comme un glaçon* (LepComp 392). V. Aspects phonétiques.

fricasser (Ms. 1 Cahier A); «dissiper [de l'argent]». Attesté dans ce sens depuis 1611 (ReyHist; FEW 3, 791b-792a sous *frigere*); donné de nos jours avec la mention «vieux» (PRob 1993). Figure dans Potier (HalPot 265).

Le verbe *fricasser* dans l'expression *fricasser une ramasse, une dégelée à qqn*, «battre rudement», est peut-être une extension de *fricasser* au sens de «frotter d'une manière répétée», attesté en Anjou et en Bourgogne (FEW 3, 791b). Cf. également en français populaire le syntagme *une fricassée de pain sec* au sens de «volée de coups», attesté depuis 1808 (FEW 3, 792b). *Fricasser* a été relevé dans *fricasser un coup de pied* dans le parler franco-américain du Missouri (DorrSteGen).

Se fricasser de, «[se moquer de]». Il s'agit peut-être d'un emploi figuré de *se fricasser les mains*, «se frotter les mains», relevé en Anjou (FEW 3, 791b, qui relève l'acception canadienne «se moquer de»; VerrAnj). Dans ce sens, le verbe a été consigné par Potier en 1745 (HalPot 265). Figure dans Dunn, Clapin, Dionne et Glossaire.

fripper (Ms. 1 Cahier B); «fripponner, voler, tromper qqn». *Friper* au sens de «voler, dérober» est attesté en français, du XVI^e s. à Trévoux 1771 (FEW 3, 396b sous *faluppa*). Consigné dans les dictionnaires du XIX^e s. au sens de «voler les écrits, les idées d'un auteur» (Bescherelle 1858; Littré). Quant au redoublement ou non du *p* dans *fripper*, l'usage est encore fluctuant à l'époque de Viger : Trévoux écrit le mot avec deux *p* tandis qu'Académie n'en met qu'un.

[fripponner] (Ms. 1 Cahier B sous *fripper*); «[voler]». Au sens de «voler de petites choses», il est attesté depuis 1580, et au sens d'«escroquer qqn» depuis 1585 (ReyHist sous *fripon*). Le verbe est vieux de nos jours et ne figure plus dans les dictionnaires usuels.

gâ (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); (*petit*) *gâ*, «jeune garçon». Au sens de «petit garçon, enfant», *gars* est bien attesté dans les parlers du Nord-Ouest et du Centre; *petit gars* a été relevé en Bretagne et en Normandie (FEW 17, 617b sous **wrakkjo*). Richelet 1680 précise le niveau de langue : «Ce mot signifie garçon, mais il ne se dit guere à Paris et même il ne se dit que dans le bas burlesque. Le *petit gars* lui vint sauter au cou.» *Petit gars* est consigné avec la mention «régional ou vieilli» (TLF), ou «rural» (GLLF; ReyHist). Le mot *gars*, dans toutes ses acceptions, est généralement senti comme familier de nos jours (PRob 1993; PLar 1998). *Petit gars* a été recueilli lors d'enquêtes orales (PPQ 1815; Lavoie 2756); encore usuel en français québécois (DQA). Recueilli en Acadie (Massignon 1716). V. aussi Aspects phonétiques.

galipote (courir la ~) (Ms. 1 Cahier A); «[courir le guilledou, la prétentaine]». Extension sémantique de *courir la ganipote* au sens de

«vagabonder la nuit», relevé en Aunis et en Saintonge. Le mot est un apport des parlers de l'Ouest; *galipote* désigne en poitevin une «course effrénée; une course de nuit par suite de sortilège» (FEW 17, 478b sous *wala*). *Galipote* ne s'emploie au Québec que dans la locution *courir la galipote*; c'est pourquoi la définition que donne Viger au début de son article : *galipote* «bordel, boucan» ne nous semble pas exacte. Potier relève *courir la galipote* au Détroit en 1745 (HalPot 267). La locution est consignée dans Clapin, Dionne et Glossaire. Recueillie dans les années 1970 (PPQ 2291; Lavoie 2802), elle est encore bien vivante (DQA, «rechercher des aventures amoureuses»). Connue également en Acadie (Massignon 1774).

garde-corps (Ms. 1 Cahier A). V. Datations.

gaspiller (Ms. 1 Cahier A); «[détériorer, abîmer, mettre en mauvais état du linge, des vêtements]». Ce sens est consigné de Furetière 1690 jusqu'au XIX^e s. Attesté dans les parlers normands et en wallon, «gâcher, endommager» (FEW 14, 195a sous *waspa-*). TLF l'enregistre avec la mention «vieilli». Figure dans Glossaire, Bélisle³ : («détériorer par malfaçon : gaspiller une chemise»).

gavache (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «poltron». Attesté depuis le XVI^e s. au sens d'«homme lâche»; donné comme «vieilli» depuis Boiste 1829. Le mot a également été relevé en normand, en saintongeais et dans des parlers du Centre (FEW 4, 4b sous **gaba*). Consigné dans TLF qui le donne comme peu usité et vieux. L'emploi au féminin, *une gavache*, avec le même sens, ne semble pas avoir été relevé ailleurs.

georges (faire ses ~) (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2). V. Aspects phonétiques.

gérémium (Ms. 1 Cahier A). «[plante de la famille des géraniacées]». Désigne le *Géranium Robertianum* (Linné) (RollFlore III, 308; MVictFl). Les horticulteurs appellent aussi *géranium* le *pélargonium*.

Le *Géranium Robertianum* est aussi appelé *bec-de-grue*. Figure dans les dictionnaires depuis 1708 (FEW 1, 309b sous *beccus*; RollFlore III, 309). V. également Aspects phonétiques.

ginseng (tomber comme le ~) (Ms. 1 Cahier B; Ms. 2); «tomber tout-à-coup et sans espoir apparent de se relever». Fait allusion au commerce du *ginseng* qui tomba brusquement en raison de la mauvaise qualité du produit. Marie-Victorin qui relève l'expression, l'explique ainsi : «Malheureusement, au lieu de laisser la racine sécher lentement dans les greniers, on la séchait au four pour aller plus vite. Ce fut la cause de la dépréciation du Ginseng canadien et bientôt de ce grand trafic il ne resta que le dicton populaire : «C'est tombé, ou ça tombera comme le Ginseng!» (MVictFl 410). L'expression a disparu.

glumer (Ms. 1 Cahier A); «[dépouiller qqn]». Le mot n'a pas été relevé dans la documentation que nous avons consultée. Il s'agit peut-être d'une création verbale issue de *glume*, «enveloppe d'une graine», ou de *grume*, «écorce qui reste sur le bois coupé non encore équarri» (ReyHist sous *glume* et *grume*), sur le modèle de *plume*, *plumer*, ce dernier verbe signifiant également «dépouiller, voler qqn»; il est attesté dans ce sens figuré depuis le XIII^e s. (ReyHist).

gouette (Ms. 1 Cahier A). V. Aspects phonétiques et Aspects morphologiques.

gouliâ (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); subst., «personne qui mange avidement et malproprement». Attesté sous la forme *goulías* au XIII^e s.; il signifie «glouton». Il a été relevé en Normandie, à l'île anglo-normande de Guernesey, dans le Bourbonnais et en Bourgogne (FEW 4, 318a sous *gula*). Figure dans Dionne et Glossaire (sous *gouliat*). Recueilli sporadiquement dans les années 1970 (PPQ 250). Vieux de nos jours. V. aussi Aspects phonétiques.

[gouliafre] (Ms. 1 Cahier A et Ms. 2 sous *gouliâ*); même sens que *gouliâ*. D'abord relevé sous la forme *gouillafre* en 1630, puis sous celle de *gouliafre* de Furetière 1690 à 1930 (FEW 4, 318b sous *gula*). Bien attesté dans les parlers d'oïl sous les deux formes. Le mot, sous la graphie *gou-lafre* (depuis 1821), est encore vivant au sens de «goïnfre», dans le nord-est de la France et en Belgique (ReyHist sous *goule*; PROB 1993; PLar 1998).

graffigner (Ms. 1 Cahier A); «entamer et déchirer légèrement la peau avec les ongles». *Grafigner*, «gratter avec les ongles», est attesté au XIII^e s. et depuis le XV^e s. au sens d'«égratigner». Figure dans les dictionnaires, de Furetière 1690 à Larousse 1948 (cités dans FEW); Bescherelle 1858 précise : «Expression populaire que les gens sans instruction emploient quelquefois par corruption pour Égratigner.» Largement répandu dans les parlers d'oïl et d'oc, ainsi qu'en franco-provençal; connu également dans certains parlers en parlant des chats qui griffent (FEW 16, 350b sous *krafla*). Consigné dans Dunn, Clapin et Dionne (sous *graffigner*), Glossaire (sous *grafigner*). Recueilli dans les années 1970 (PPQ 2140; Lavoie 2394) et encore bien vivant; s'emploie également pour *griffer* en parlant d'un chat (DQA sous *grafigner*). Relevé en Acadie (Massignon 1538).

graisse (Ms. 1 Cahier B); «[volée de coups]». De *graisser*, «battre». Attesté notamment à la fin du XVIII^e s. dans le parler de Paris au sens de «forte réprimande» et de «volée de coups» en normand (FEW 2/2, 1282b sous *crassus*).

graisser (Ms. 1 Cahier B); «[rosser]». Attesté dans les parlers normands.

Le verbe entre dans des expressions telles que *graisser les épaules à qqn* «bâtonner», qui a été relevée en français populaire depuis Furetière 1690, et *graisser la peau*, attestée avec la même signification depuis Féraud 1787 (FEW 2/2, 1282b sous *crassus*). *Graisser* figure dans Glossaire. V. *Mècher* et *Moucher*.

graissoix, ouse (Ms. 1 Cahier A); adj., «gras, grasse». Variante dialectale de l'adj. *graisseux*; *graissoix* est bien attesté dans les parlers du Nord-Ouest et de l'Ouest, ainsi qu'en langue d'oc (FEW 2/2, 1277a sous *crassia*). Figure dans Clapin (sous *graissoix, ouse*), Dionne (sous *graissoix*), Glossaire (sous *graissoix, ouse*).

En emploi substantivé, *graissoix* a été recueilli sporadiquement dans les années 1970 (PPQ 1912 : [gresu], «femme malpropre»; PPQ 1284B et Lavoie 397, «aide cuisinier»). Le mot est probablement disparu de nos jours. V. également Aspects morphologiques.

griche-poil (Ms. 1 Cahier A); «malin, espiègle». FEW ne le relève qu'au Canada. Cf. en Anjou, *griche-midi*, «hargneux» (FEW 16, 393b sous **krisan*). Consigné dans Clapin et Dionne. Recueilli dans les années 1970 (PPQ 1837B : «enfant colérique»). Connue également en Acadie (PoirAcad : «personne revêche»).

griche-poil (à ~) (Ms. 1 Cahier B). V. *Regriche ou griche-poil* (à ~).

gricher (Ms. 1 Cahier A); «grincer les ou des dents». *Grisser les dents* au XIV^e s.; *gricher les dentz* au XVI^e s. La forme *gricher* a été relevée notamment dans les parlers du Nord-Ouest, en Poitou et en français populaire (FEW 16, 393a sous **krisan*; MinPoit). Consigné dans Clapin, Dionne et Glossaire. Largement recueilli dans les années 1970 au sens de «grincer des dents» (PPQ 2106; Lavoie 2354); encore bien vivant de nos jours au Québec (DQA). Relevé en Acadie (Massignon 1478).

grichou (Ms. 1 Cahier A); «[enfant] malin». Déverbal de *gricher*; bien attesté sous les formes *grichu*, *gricheux*, *grissou*, *grichoux*, en picard et dans des parlers du Nord-Ouest et du Centre, où il signifie «de mauvaise humeur, grognon» (FEW 16, 393a sous **krisan*). Consigné dans Dunn, Clapin et Dionne (sous *grichoux*), Glossaire (sous *grichou*). Recueilli dans les années 1970 (PPQ 1837A et Lavoie 2740 : «enfant colérique»). Relevé en Acadie (PoirAcad : «revêche, hargneux»).

Grichou «[personne] laide» est une extension du sens précédent; cf. en Bourgogne *grichoux*, «grisâtre, incolore (de la figure)»; cf. également en Normandie, le verbe *gricher*, qui signifie notamment «faire une mine désagréable; faire des grimaces» (FEW *ib.*).

[**guenille**] (Ms. 1 Cahier A sous *amararrer* et *apichimon*); «[lambeau de vieux linge, de tissu, chiffon]». Attesté sous la forme *gnille* en moyen français. Mot emprunté aux parlers du Centre et de l'Ouest. Attesté au sens de «chiffon» dans Cotgrave 1611; il prend, en outre, le sens de «vêtement sale et déchiré» à partir de 1664 (FEW 14, 113a sous **wadana-*; GuirÉtym; ReyHist). Le sens de «chiffon, lambeau déchiré de vêtements» figure encore dans les dictionnaires du XIX^e s. (Bescherelle 1858; Littré). Encore usuel au Québec : «morceau de vieille étoffe, de vêtement dont on ne se sert plus» (DQA).

gueusaille (Ms. 1 Cahier A sous *gueusasse*; Ms. 2); «canaille». Dérivé de *gueux*; attesté depuis 1630, «groupe de mendiants»; le mot est aujourd'hui sorti d'usage (FEW 16, 98b sous *guit*; ReyHist sous *gueux*).

gueusasse (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «canaille; coquin». Dérivé de *gueux*; variante de *gueusaille*. Relevé dans le parler de Paris (1790) au sens de «troupe de gueux»; la forme *gueusasse* est surtout attestée en langue d'oc et en franco-provençal. *Gueusasse* a également été relevé comme variante de *gueuse* (FEW 16, 98b sous *guit*; NisPar 134). En français québécois comme en français général, le mot est aujourd'hui sorti d'usage.

habitant, ante (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «agriculteur, laboureur». Le mot désigne en français général depuis le XIII^e s. «celui qui habite un endroit, une maison»; il s'est appliqué, avec le développement des colonies, à un «particulier auquel le souverain a accordé des terres à défricher et à planter dans les colonies»; il est synonyme de *colon* pour Trévoux 1771 (FEW 4, 369a sous *habitare*; ReyHist sous *habiter*; JunPMeun 126-127). Par extension, *habitant* a pris à la fin du XVII^e s. (1675) le sens de «personne qui cultive la terre». Potier relève le mot à Lorette en 1743-1744 (HalPot 271). C'est le mot usuel pour Viger qui l'emploie constamment dans ses articles. Consigné dans Dunn, Clapin, Dionne et Glossaire. Le mot est vieux et péjoratif de nos jours au Québec (DQA). Connu en Acadie dans les «régions d'influence canadienne» (Massignon 623). Relevé dans les parlers franco-américains de la Louisiane (DitchyLouis), du Mississippi (McDermMiss) et du Missouri (DorrSteGen), ainsi qu'à la Réunion, à la Martinique, et à Haïti (ChaudRéun I, 599).

Le féminin *habitante*, «celle qui habite la Campagne, qui cultive la terre» n'a pas été retenu par les glossairistes québécois (Dunn, Clapin, Dionne et Glossaire, entre autres).

[**hardes**] (Ms. 1 Cahier A et Ms. 2 sous *butin*); «[vêtements d'une personne]». Attesté au XII^e s. en ancien normand sous la forme *fardes* au sens d'«habillements ordinaires». Attesté sous la forme *hardes*,

«bagage, vêtements, linge et coffre d'une personne», depuis 1539 (FEW 3, 416a-b, sous *fard*; ReyHist). Le mot figure encore sans mention dans les dictionnaires du début du XX^e s. (DG). Donné aujourd'hui comme vieux ou régional en français général (PRob 1993). Recueilli dans les années 1970 au Québec (PPQ 1907; Lavoie 2528). Vieux de nos jours.

herbe à dinde (Ms. 1 Cahier A); «[achillée millefeuille]». *Achillea millefolium*, L. «Les noms vulgaires appliqués en France à cette plante sont innombrables, mais «Herbe à dindes» paraît être un pur canadianisme, fondé d'ailleurs sur l'emploi de la plante dans l'alimentation de cette volaille» (MVicFI 592). Consigné dans Dionne et Glossaire (sous *herbe*). Recueilli dans les années 1970 (PPQ 777, qui relève aussi le synonyme *herbe à mille feuilles*; Lavoie 3148). En Acadie cette plante se nomme *herbe à dindons* (Massignon 233).

herbe à la puce (Ms. 1 Cahier A); «[sumac vénéneux]». *Rhus radicans* L. Synonyme : *Rhus toxicodendron* L. (MVicFI 392-393). En France, le terme *herbe à puces* est attesté depuis le XVI^e s. et désigne une grande variété d'espèces de plantes (FEW 9, 522b sous *pulex*). Consigné dans Dionne et Glossaire. *Herbe à (la) puce* est le nom usuel de cette plante au Québec (DQA sous *herbe*). Connue également en Acadie (Massignon 196).

houiller (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «changer, troquer une chose contre une autre [surtout des chevaux]». Cette acception ne semble pas avoir été relevée ailleurs que chez Viger. *Houiller* est peut-être à rattacher au verbe *holler*, qui a signifié «courir d'une foire à l'autre», «marchander sans fin», attesté en wallon (FEW 16, 222a sous *hollen*). Cf. également le verbe *huier* (prononcé également *houiller*), qui signifie «crier, héler» (FEW 4, 506a-b sous *hui-*), et *houailler* «crier haut; faire des cris pour indiquer le lieu où l'on est», connu des parlers normands, hauts-manceaux et orléanais (FEW 4, 503a sous *hu-*). Mot sorti d'usage.

houiller (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); *se houiller* «se gorger de vin». De l'ancien français *aouiller*, *œuller*; *ouiller* est une contraction de *aouiller*, de l'ancienne forme de *œil* (ReyHist sous *œil*). Emploi métaphorique de «remplir un tonneau jusqu'à la bonde». La forme pronominale est attestée en ancien français : *se aouiller*, «se rassasier»; relevée en Anjou et dans le Languedoc au sens de «s'enivrer» (FEW 7, 317a-b sous *oculus*). Cf. également dans les parlers du Nord-Ouest et de l'Ouest le sens de «rassasier». Consigné dans Glossaire (sous *houiller* et *ouiller*). Recueilli à Verchères dans les années 1970 (PPQ 252x : *ouillé*, «gavé»).

Être houillé de qqn, de qqch., «être las, dégoûté de qqn, de qqch.». Ce sens a été relevé en Anjou et en Vendée : *œillé de*, *ouillé de* «las de; fati-

gué; qui en a assez de» (FEW 7, 317b sous *oculus*). Le mot n'est plus employé de nos jours en français québécois.

icit (Ms. 1 Cahier A). V. Aspects phonétiques.

incendie (Ms. 1 Cahier A). V. Aspects morphologiques.

[in]quilibre (être dans l' ~)] (Ms. 1 Cahier B sous *équilibre*); «indécis, irrésolu». De *équilibre* dans son sens général d'«égalité, équivalence». L'expression signifie que les chances de faire ou de ne pas faire quelque chose sont égales. Figure dans Dionne (sous *équilibre* et *inéquilibre*). Expression disparue. V. également Aspects morphologiques.

joli-cœur (s'appeler, se nommer ~) (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «[se retrouver le bec dans l'eau]». Par antiphrase de l'expression *faire le joli cœur*, «faire le galant». Cf. l'expression *être joli garçon*, «être dans une vilaine position» (FEW 16, 286a sous *jol*). *S'appeler* suivi d'un nom a été utilisé en français populaire dans d'autres expressions, comme par exemple : *s'appeler La Roche*, «être brave, etc.» (NisPar 152). *S'appeler joli-cœur* qui, au début du XIX^e s., s'employait tous les jours selon Viger, est aujourd'hui sortie d'usage.

jouer (se ~) (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «se jucher». Au XII^e s. *joquier*, «être juché (d'un oiseau)». La forme pronominale a été relevée dans les parlers du Nord-Ouest et de l'Ouest ainsi qu'en franco-provençal (FEW 16, 288a sous *juk*; RézVoc). Consigné dans Clapin et Glossaire. Recueilli dans les années 1970 (Massicotte IV-324; PPQ 620). Relevé en Acadie (Massignon 1583).

Au figuré, *se jouer* (d'une personne) «se mettre [loger, habiter]». Relevé dans ce sens en picard dans son emploi absolu : *jouquer*, «loger, habiter» (FEW 16, 288b); le français populaire connaît également cet emploi sous la forme *jucher* (ReyHist).

Jouqué «[juché, perché]». *Jouquer*, v. intr., est bien attesté dans les parlers d'oïl et d'oc et en franco-provençal (FEW 16, 288a; RézVoc). Relevé en Acadie (Massignon 952).

jouquoir (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «juchoir». Attesté en Picardie et en Bourgogne (FEW 16, 288b sous *juk*). Consigné dans Dionne et Glossaire. Recueilli lors d'enquêtes orales au Québec (PPQ 621; Lavoie 1415) et en Acadie (Massignon 951).

juifrêsse (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «juive». Le mot est attesté au XIV^e s. sous la forme *juiesse*. La forme *juiferesse* (*juivresse*) a été relevée en Anjou, dans les parlers du Nord, de l'Est, en wallon et en Suisse romande (FEW 5, 53a sous *judaëus*; MénAnj : *juivresse*). La fréquence de *juifrêsse* était plus grande que celle de *juive* au début du XIX^e s., selon Viger. Le mot est aujourd'hui sorti de l'usage.

jument (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «caisse de fusils (Terme du Commerce des pelleteries)». À rapprocher du terme *taureau* usité dans la langue du Nord-Ouest canadien au XIX^e s., au sens de «sac fait de peaux de buffle vertes, rempli de pémican ou de viande pulvérisée, pesant généralement 90 livres» (Gagnon 136).

[**lèche-crachats**] (Ms. 1 Cahier A sous *payer*); «[personne qui flatte servilement]». *Crachats* a été relevé comme terme d'injure pour désigner un «individu méprisable» (Édouard).

légerie (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2). V. Aspects phonétiques.

lévier (Ms. 1 Cahier A). V. Aspects phonétiques.

lichefrite (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2). V. Aspects phonétiques.

licher (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); *en licher* (à *qqn*), «[obtenir de l'argent de *qqn*]». Emploi figuré de *lécher*, «manger, boire». Le verbe a également le sens d'«obtenir qqch.» : *lécher un repas*, «manger en parasite chez *qqn*» (FEW 16, 456a sous *lekkon*); Bescherelle 1858 relève l'expression : *Lécher l'ours*, «sucrer les parties en prolongeant le procès». Cf. également *licher*, «manger son bien», relevé en Lorraine et en Suisse romande (FEW 16, 459b sous *lekkon*). Consigné dans Glossaire.

S'en licher les barbes, «passer la langue sur qqch.». En français général, l'expression est employée au figuré : «se dit d'un homme qui s'est vu frustrer d'un avantage attendu»; attesté dans les dictionnaires de Furetière 1690 à Larousse 1873 (FEW 16, 456a sous *lekkon*). Glossaire relève l'expression au sens de «se pourlécher les babines», et au figuré, «se délecter à la pensée de quelque chose de friand». V. aussi Aspects phonétiques.

[**louche**] (Ms. 1 Cahier A et Ms. 2 sous *bicleux* et *vire-l'œil*); «[qui est atteint de strabisme]». Au début du XIV^e s., *louche* qualifie les yeux atteints de strabisme et, à la fin du XIV^e s., une personne; ce dernier emploi a disparu (ReyHist). Littré et DG le relèvent encore sans mention. L'adjectif est encore consigné de nos jours dans ce sens, mais il est vieux (PRob 1993).

loucheur, euse, subst. et adj. (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2). V. Datations.

mal (tomber d'un ~) (Ms. 1 Cahier B); «[avoir une crise d'épilepsie]». *Tomber d'un mal* a été relevé dans le parler populaire de Paris en 1821; attesté en wallon. *Tomber de mal* est attesté en normand et en haut-manceau, et *tomber du mal* en normand et en bourbonnais (FEW 6/1, 126b sous *malus*). Consigné dans Dunn («Nous disons *Tomber d'un mal*») et dans Glossaire («*tomber d'un mal, tomber de son mal*»). Recueilli dans les années 1970 (PPQ 2207 : *tomber dans les mals, tom-*

ber dans un mal; Lavoie 2446 : *tomber dans les mals, tomber d'un mal*). Vieilli de nos jours.

Viger tire les quatre synonymes qu'il donne à ce mot du dictionnaire de l'Académie de 1798 : «On dit, *Mal caduc, haut mal*, pour dire, L'épilepsie. Il tombe du *mal caduc*, du *haut mal*. Le peuple dit, *Mal de Saint-Jean*, et plus communément, *Mal de Saint*, pour dire, Le *haut mal*». *Mal caduc, mal de Saint* et *mal de Saint-Jean* sont aujourd'hui sortis d'usage. *Haut mal*, qui est attesté depuis le XIV^e s., figure dans PROB 1993 avec la mention «vieux». Le terme a été recueilli sporadiquement dans les années 1970 au Québec (PPQ 2207). Connue en Acadie (Massignon 1611).

mâle (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «bonnet de laine tricottée». Il s'agit probablement d'un emploi métaphorique de *mâle*, «rocher, sommet rocheux», attesté en langue d'oc; cf. également le sens de «grosse tête dure» en franco-provençal (FEW 6/1, 119b sous *malleus*; Rohlf 68). *Mâle*, dans ce sens, n'a été relevé que par Viger. V. *Tuque*.

malin, igne (Ms. 1 Cahier A et sous *rustique*); «difficile, épineux, fatigant». Attesté dans *c'est bien malin*, «c'est bien difficile; c'est un beau miracle» depuis 1808. *Malin*, «difficile à faire, à comprendre; malaisé (avec une négation ou une forme équivalente)» figure avec la mention «populaire» depuis DG (FEW 6/1, 107b sous *malignus*).

manche (Ms. 1 Cahier A; Ms. 1 Cahier A sous *bouquin*); *manche de pipe*, «[tuyau de pipe]». FEW ne donne que l'attestation canadienne (FEW 6/1, 219a sous *manicus*). Consigné dans Dunn, Clapin, Dionne et Glossaire. Recueilli dans les années 1970 (PPQ 2072x; Lavoie 3139). Connue en Acadie (PoirAcad).

manchonnier (Ms. 1 Cahier B); «artisan qui travaille en pelleterie». Dérivé de *manchon*, «cylindre de tissu, de fourrure, pour protéger les mains». Ce sens a été relevé en picard, en saintongeais, à Nice (sous la forme *manchounié*) (FEW 6/1, 211a sous *manica*; MussSaint). Figure dans Dunn, Clapin, Dionne : «*Manchonnier* vient du fait que le fourreur fabrique des manchons; mais il fabrique aussi d'autres choses.»

manquer (la ~ belle) (Ms. 1 Cahier B); «[l']échapper belle». Au sens d'«avoir laissé échapper une belle occasion», la locution est attestée depuis 1666, mais elle est donnée comme familière à partir du XIX^e s. Au sens d'«avoir échappé à un grand danger», elle est consignée avec la mention «familière» à partir d'Académie 1718; «on dit plutôt *l'avoir échappé belle*», indique Académie 1935 (FEW 6/1, 141b sous *mancus*). *La manquer belle* ne figure plus dans les dictionnaires usuels.

Manquer au sens de «faillir» suivi d'un infinitif sans préposition (dans : *il a manqué périr* et *il a manqué mourir*) a probablement été relevé par Viger en raison de la condamnation de cette construction par l'Académie. Considérée comme «fautive» également par Littré (GougÉtude 147). Les constructions *manquer de* + infinitif et *manquer* + infinitif sont encore courantes de nos jours en français général (ReyHist).

marier (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «épouser». *Marier*, verbe transitif au sens d'«épouser», est attesté dès le XII^es. Largement attesté dans les parlers d'oïl et d'oc, ainsi qu'en franco-provençal (FEW 6/1, 348b sous *maritare*). Relevé en français populaire (Bauche). Vit encore notamment dans les parlers du Nord (CartNord). «Au sens de «prendre pour femme», l'usage moderne a généralisé la construction réfléchie *se marier avec* (après 1170) aux dépens de l'ancienne construction transitive, *marier qqn* (1176)» (ReyHist sous *marî*). Viger, comme beaucoup d'autres auteurs, considère cet emploi du verbe *marier* comme un anglicisme. Consigné dans Dunn, Clapin (qui le classe comme anglicisme, p. XXX), Dionne, Glossaire. Bien attesté dans les années 1970 (PPQ 1887; Lavoie 2791) et encore usuel (DQA). Relevé en Acadie (Massignon 1731) et en franco-ontarien (LemVieux 1, 217).

[**marinade**] (Ms. 1 Cahier A sous *marinage*); «chose marinée, bouillie dans le vinaigre». Vient probablement de *marinade* au sens d'«aliments préparés pour se conserver des années entières à la mer», sens emprunté au langage maritime et consigné dans les dictionnaires, de 1840 à DG; il s'agit d'une extension de *marinade* au sens d'«assaisonnement dans lequel on laisse tremper les viandes et les poissons avant de les faire cuire» (FEW 6/1, 346a sous *marinus*). Clapin, Dionne et Glossaire enregistrent le mot au pluriel. Recueilli dans les années 1970 (PPQ 223; Lavoie 2199) et encore usité (DQA sous *mariner* : «Marinades : condiments faits de morceaux de fruits ou de légumes macérés dans du vinaigre mélangé avec des épices ou des aromates»). V. *Marinage*.

marinage (Ms. 1 Cahier A); «chose marinée, bouillie dans le vinaigre». Déverbal de *mariner*, «laisser tremper de la viande dans du vinaigre», attesté depuis Furetière 1690. En français général, *marinage* désigne la «préparation que l'on fait subir à certaines viandes destinées à être conservées», sens attesté depuis 1867 (FEW 6/1, 346a sous *marinus*). Consigné dans Glossaire (sous *marinages*). Recueilli dans les années 1970, mais beaucoup moins fréquent que *marinade* (PPQ 223; Lavoie 2199). Relevé en Acadie (Massignon 1339). V. *Marinade*. V. aussi Aspects morphologiques.

matelat (Ms. 1 Cahier A); «trait qui se décoche avec un arc». Le mot désigne un «trait d'arbalète»; il est attesté sous la forme *maturas* au XII^e s., *matelat* à la fin du XII^e s., *matelas* du XIV^e au XVII^e s. et *mate-ras*, qui a donné la forme moderne *matras* consignée depuis 1608. Le mot est donné comme terme historique depuis Richelet 1680 (FEW 6/1, 463b sous *mataris*).

matelot (Ms. 1 Cahier A); «insecte». Le mot, dans cette acception, est absent des sources consultées. Cf. Bescherelle 1858, qui le relève en ornithologie où il désigne l'«hirondelle de fenêtre».

mauvaiseté (Ms. 1 Cahier B); «méchanceté». La forme *malvaistié*, «méchanceté, perversité de la nature humaine, volonté de faire le mal», est attestée dès le XII^e s. La forme *mauvaiseté* est relevée depuis 1701. Le mot a été très largement relevé en France d'oïl et d'oc, ainsi qu'en franco-provençal (FEW 6/1, 97b-98a sous *malifatius*). Il a été banni des œuvres littéraires au XVII^e s. (ReyHist sous *mauvais*). Attesté sporadiquement dans les années 1970 au Québec (PPQ 414, 1548x, 2310), il est depuis sorti d'usage.

méchant (Ms. 1 Cahier A); «difficile, épineux, fatigant; [mauvais]». *Méchant* est attesté au sens de «mauvais» en français classique; il a été relevé dans de nombreux dialectes d'oïl et d'oc (FEW 2/1, 28a sous *cadere*; ReyHist). Consigné dans Clapin, Dionne et Glossaire en parlant des chemins. Recueilli dans les années 1970 (PPQ 1064, «chemin glaiseux»; Lavoie 158, «pente très raide», 160, «chemin impraticable»). V. *Rustique*.

mèche (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «grande distance». Emploi figuré, issu probablement du sens de «cordon de fils de coton ou de chanvre que l'on fait brûler». Le mot est connu également en français québécois au sens de «longue période de temps» (PPQ 1730; DulDictC). Cf. en argot : *et mèche*, «et davantage, un peu plus» (FEW 6/3, 325a sous *myxa*). Figure dans Glossaire et DulDictC. V. *Pipe*.

mèche (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «extrémité la plus déliée d'un fouet». V. *Datations*.

mècher (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «rosser». De *mèche*, «ficelle d'un fouet»; probablement sur le modèle de *fouet*, *fouetter*. Cf. le sens figuré de «gronder qqn» dans le Limousin (FEW 6/3, 324a sous *myxa*). Glossaire l'enregistre au sens de «maltraiter». V. *graisser* et *moucher*.

menoirs (Ms. 1 Cahier A); «[chacune des] deux pièces de bois qui se prolongent en avant d'une charette, ou que l'on attache par une chaîne de fer aux voitures d'hiver en Canada et entre lesquels est placé le cheval qui les traine». Le mot est attesté au XIII^e s. : *meneoire*, «timon d'une

voiture»; en moyen français : *menueres*, «les deux brancards d'une charrette». Relevé en picard, en normand, en orléanais et en bourguignon (FEW 6/2, 103b sous *minare*). Consigné dans Dunn (sous *menoir*), Clapin (sous *menoires*), Dionne (sous *ménoire*) et Glossaire (sous *menoire*). Recueilli lors d'enquêtes orales au Québec (PPQ 1119; Lavoie 921) et en Acadie (Massignon 678). V. *Travail*.

[**meuble**] (Ms. 1 Cahier A sous *casseau*; Ms. 1 Cahier B sous *plated*); «vase, [vaisselle d'argent]». *Meuble* a eu le sens d'«ustensile de ménage, objet servant à garnir une maison, sans en faire partie», du XV^e s. à la fin du XVIII^e s. (FEW 6/3, 1a sous *mobilis*). Furetière 1727 : «Les meubles précieux sont les tableaux, la vaisselle d'argent.» Cet emploi est critiqué à la fin du XVIII^e s. : «Il ne faut pas confondre *meuble* et *ustensile* : on les distingue bien dans une cuisine. [...] Un auteur moderne a confondu ces deux mots. Pourquoi, dit-il, ne pas substituer le fer au cuivre dans les *meubles* servant à la préparation des aliments et des remèdes. Le mot est très impropre» (Féraud 1787). Enfin, Littré restreint l'usage à «certains objets qu'on peut porter sur soi. Ce couteau à plusieurs lames est un *meuble* fort commode.» Sens aujourd'hui disparu en français général comme en français québécois. V. *Casseau*.

micmac (Ms. 1 Cahier A); «baragouin, baragouinage». En jersiais, le mot a le sens de «discours confus» et en Franche-Comté de «bavardage, racontars»; il s'agit probablement d'une extension du sens d'«intrigue; désordre, situation embrouillée» (FEW 16, 589b sous *muytemaker*). Une allusion à la langue des Amérindiens de ce nom n'est peut-être pas à écarter. Figure dans Dionne : «Langage incompréhensible». *Micmac* a désigné le parler populaire des Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre (DulDictC).

mistimus (en ~) (Ms. 1 Cahier B; Ms. 2); «bien, très bien». Il s'agit peut-être d'une création de l'auteur. *Mistimus* était l'un des pseudonymes de Viger avec *Mistigri*. Fait peut-être référence au valet de trèfle, qui se nomme *misti* ou *mistigri* et qui est la carte maîtresse dans le jeu du même nom (FEW 6/2, 178a sous *mit-*).

[**mitaine**] (Ms. 1 Cahier B sous *manchonier*); «[moufle fourrée de fourrure]». *Mitaine* au sens de «gant qui couvre complètement la main et n'a qu'une division pour le pouce» est attesté depuis le XII^e s. (FEW 6/2, 177a sous *mit-*). *Moufle* date du XIII^e s. En français général, les deux mots ont été employés concurremment jusqu'à la fin du XIX^e s. En Nouvelle-France, *mitaine* est attesté dès 1609 chez Lescarbot. C'est le mot usuel encore de nos jours au Québec.

moindrement (le ~) (Ms. 1 Cahiers A et B). V. Aspects syntaxiques.

mondaine (orge ~) (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2). V. Aspects phonétiques.

Montréaliste (Ms. 1 Cahier B). V. Aspects morphologiques.

moucher (Ms. 1 Cahier A); «rosser». Attesté au sens de «battre, infliger une correction» dès le XVI^e s. Cette acception a été consignée dans les dictionnaires à partir de 1640; figure avec la mention «populaire» dans Littré. Bien attestée dans les parlers d'oïl et en franco-provençal (FEW 6/3, 177a sous *muccare*). De nos jours, le mot est usuel en français général, dans son sens figuré et familier de «remettre (qqn) vertement à sa place, lui dire son fait» (PProb 1993). Consigné dans Dunn, Clapin et Dionne. Encore vivant au Québec, où il signifie «réprimander (qqn) durement» et «recevoir une râclée» (DQA). V. *Graisser et Mècher*.

mouiller (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «pleuvoir». «D'après l'emploi du participe passé adjectivé *mouillé* au sens de «pluvieux» (XIII^es.), il a eu en langue classique le sens de «pleuvoir», y compris à la forme impersonnelle (1636)» (ReyHist). Ce sens s'est maintenu en français populaire et dans les parlers du Nord-Ouest et de l'Ouest, en wallon et en Suisse romande (FEW 6/3, 48a sous **molliare*; RézOuest et RézVendée). Potier a relevé le mot au Détroit en 1744 (HalPot 280). Dunn, qui l'enregistre, écrit que c'est «le plus canadien des mots». Courant au Québec dans la langue familière (DQA). Relevé en Acadie (Massignon 77) et dans les parlers franco-américains de la Louisiane (ReadLouis) et du Missouri (DorrSteGen).

mulon (Ms. 1 Cahier A); «grosse meule [de foin]». D'abord attesté sous la forme *muilun*, *muillon* au XII^e s., puis *mulon* au XIII^e s. *Mulon*, qui désigne soit une «petite meule», soit une «grosse meule de foin», est très répandu dans les parlers d'oïl ainsi qu'en Suisse romande; le sens de «grosse meule» est attesté en Bretagne romane et en Suisse notamment (FEW 6/3, 307b-308a sous *mutulus*). Recueilli lors d'enquêtes orales au Québec (Massicotte III-177; PPQ 814B et 835) et en Acadie (Massignon 703 et 712). V. *Veuilloche*.

naturel (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «qui contribue à la santé». Dès le XII^e s., le mot est attesté au sens de «produit par la nature seule, sans que l'homme s'en mêle» (FEW 7, 50a sous *naturalis*; ReyHist). Il s'agit d'un glissement de sens qui figure dans Glossaire : «Travailler comme ça, c'est pas naturel.»

nijon (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «bout d'homme». *Nijon* dans ce sens ne semble pas avoir été relevé ailleurs que chez Viger. Sous la forme *nigeon*, le terme a désigné en normand un «nigaud, une personne minutieuse»; dans le Maine, en Anjou, en Orléanais et en Touraine, il a signifié «qui passe son temps à des riens» (FEW 7, 118a sous **nidi-care*). Cf. également, de nos jours, dans les parlers de l'Ouest : *nijhon*,

«gamin dissipé et vicieux» (DubGloss). Le mot est aujourd'hui sorti d'usage au Québec. V. *Bougon*.

niveleux (Ms. 1 Cahier A); «qui requiert beaucoup d'application d'esprit, de tems, et de dextérité». *Nivelleux* a vécu en français général au sens de «qui ne s'amuse qu'à des bagatelles», d'Académie 1694 à Trévoux 1771. De *niveler*, «vétiller, s'amuser à des bagatelles», attesté de 1663 à Trévoux 1771, et «mettre beaucoup de temps à faire peu de chose», relevé en Champagne; cf. en normand le substantif *nivelerie*, «travail minutieux consacré à des bagatelles» (FEW 5, 295a sous *libella*; ReyHist sous *niveau*). Consigné dans Dionne et Glossaire. *Niveleux* semble sorti de l'usage au Québec; cependant, un verbe de la même famille, *nivelasser*, «faire de menues besognes» (PPQ 278; Lavoie 810 et 2048), et un nom, *nivelassage* (PPQ 278s), ont été recueillis dans les années 1970.

nix (Ms. 1 Cahier A); «[non, pas du tout]». Emprunté à l'allemand *nichts*. Mot en usage au XIX^e s. dans l'argot de Paris; largement relevé dans les parlers d'oïl, ainsi qu'en Suisse romande (FEW 16, 599b sous *nichts*). Le mot est probablement entré en français canadien par l'anglais; en effet, *nix* est également connu en anglais britannique et américain dans la langue argotique depuis 1789 (OED, Webster). Consigné dans Dionne (sous *nigse*) et Glossaire. Ce mot n'est plus usité au Québec.

L'expression *nix for stein* ne figure pas dans les sources consultées.

notureau (Ms. 1 Cahier A); «jeune cochon que l'on engraisse pour tuer». De *nurture* au XI^e s., *nourreture*, *norreture* au XIV^e s., au sens de «bétail qu'on élève». Le mot, surtout attesté en Normandie, désigne un «jeune porc sevré et qu'on nourrit avec soin»; relevé sous les formes *norreturiau*, *norturiau*, *notureau*, *nourturiau* (FEW 7, 253b sous *nutritura*). Consigné dans Glossaire (sous *nortureau* et *nourritureau*). Bien attesté dans les documents des XVII^e et XVIII^e s. (JunPron 21, 163, 234), mais n'est plus connu aujourd'hui; recueilli sporadiquement dans les années 1970 (Lavoie 1351). V. *Porchais*. V. également Aspects phonétiques.

office (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2). Viger a tiré du dictionnaire de l'Académie, les sens français du mot *office*. *Rendre de bons offices*, attesté depuis le XVI^e s., subsiste, spécialement dans le domaine des relations internationales (ReyHist sous *office*¹). Le sens de «devoir» dans *c'est l'office d'un bon père* est donné avec la mention «vieux» dans (PRob 1993); celui de «fonction que l'on doit remplir» dans *j'ai tel office dans l'administration* est également vieilli (PRob 1993). Enfin, *office* au sens de «lieu où l'on garde la vaisselle, etc.», qui était du genre féminin à

l'époque de Viger, est aujourd'hui employé au masculin (ReyHist sous *office*²; PRob 1993). V. Emprunts à l'anglais.

oiseau blanc (Ms. 1 Cahier A); «ortolan». Plectrophane des neiges ou bruant des neiges, *Plectrophenax nivalis* L. (GodOis). Consigné dans Dionne («bruant, excellent à manger»), Bélisle³ («nom pop. du plectrophane ou bruant des neiges, sorte d'ortolan des pays nordiques»). Recueilli dans les années 1970; *oiseau blanc* est l'appellation populaire et usuelle de cet oiseau au Québec (PPQ 1547; Lavoie 719). Connu en Acadie (PoirAcad sous *oseau, oueseau*). V. *Ortolan*.

original (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «élan». Désigne l'*Alces alces americana*, l'élan d'Amérique. Le mot est d'origine basque; la forme primitive *orignac* est la forme du pluriel de *oregna* «cerf» (FEW 20, 18b sous *orein*). La forme *orignac* est attestée dès 1603 dans Champlain : «Il s'en alloit à Tadousac pour troquer des flesches, & chairs d'*orignac*» (Champlain I, 49). Boucher, qui en 1664, fait une bonne description de l'animal, le nomme *original* (BouchHist 54). La même année, la forme *original* est attestée dans un document du Conseil souverain (cité dans Massignon 362). Le mot est consigné dans les dictionnaires depuis Trévoux 1704. C'est le terme usuel encore de nos jours pour désigner cet animal au Québec (DQA) et en Acadie (Massignon *ib.*).

[**ortolan**] (Ms. 1 Cahier A sous *oiseau blanc*); autre nom de l'*oiseau blanc* (v. ce mot). Consigné dans Bélisle³. Relevé dans les années 1970 (PPQ 1547). Le mot désigne aussi et plus généralement l'*Eremophila alpestris*, l'«alouette commune» et l'«alouette cornue», sens que relèvent Dionne, Glossaire, PPQ 1531, RoussBouch 322 et Massignon 400. V. *Oiseau blanc*.

ouète (Ms. 1 Cahier A). V. Aspects phonétiques.

papier-nouvelle (Ms. 1 Cahier A); «papier-public». Attesté, au pluriel, dans les dictionnaires, de Féraud 1788 à Académie 1878 (FEW 7, 591a sous *papyrus*). Dunn, qui enregistre le mot, le considère comme un anglicisme (sous *papier-nouvelles* : «Trad. de Newspaper, mais traduction baroque et inutile, car Journal dit la même chose»).

Papier-public est attesté de 1760 à Académie 1878 (FEW *ib.*). Relevé notamment au pluriel et sans mention dans Littré et Académie 1878. DG considère le mot comme vieilli.

paré, ée (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «prêt, te». Attesté au XIV^e s. au sens de «préparé»; connu comme terme de marine, *paré*, «prêt à faire quelque manœuvre ou à se battre», depuis 1702. Attesté au sens général de «prêt», en argot et dans les parlers picards, bretons, poitevins et saintongeais (FEW 7, 622b-623b sous *parare*). Recueilli dans les années

1970 (PPQ 277), mais vieilli de nos jours au Québec. Relevé en Acadie (Massignon 1233), en franco-ontarien (LemVieux 2, 31), en Louisiane (ReadLouis) et à la Réunion (ChaudRéun II, 828).

passee-rose (Ms. 1 Cahier B); «rose d'outremer, ou rose trémière». *Althaea rosea*. Le mot est connu depuis le XIII^e s. Il a été relevé notamment en Bretagne romane ainsi qu'en wallon (FEW 10, 479b sous *rosa*; RollFlore III, 83). Donné comme synonyme régional de *rose trémière* (TLF; PRob 1993). Très largement attesté dans les années 1970 au Québec (PPQ 1683; Lavoie 336) et encore vivant.

Rose d'outremer, autre nom que Viger donne comme synonyme, est attesté dès 1500 et figure dans les dictionnaires jusqu'à DG (FEW 14, 11a sous *ultra*). Le mot a donné par altération *rose trémière* (PProb 1993). L'appellation *mauve de jardin* a été relevée en 1767 (RollFlore *ib.*).

[peinturer] (Ms. 1 Cahier A sous *cariole*); «[couvrir de couleur]». Dérivé de *peinture*. Au sens d'«enduire qqch. d'une seule couleur», *peinturer* est attesté depuis le XV^e s., mais il est donné comme «peu usité» de 1784 à Académie 1878 (FEW 8, 430b sous *pictura*). En français général, le mot a pris le sens péjoratif de «faire de la mauvaise peinture» (ReyHist sous *peindre*); il est cependant encore utilisé dans la langue technique (TLF). Le mot est vieux et il est consigné avec la mention «régionalisme canadien» dans TLF. Certains grammairiens déplorent l'abandon, en français général, de la forme *peinturer* : «Combien de personnes oublient ou ignorent que *peinturer* existe à côté de *peindre*, avec un sens très différent, et qu'il vaudrait beaucoup mieux dire *peinturer* que *peindre* une grille ou une porte cochère!» (Stapfer 191). *Peinturer* est encore courant au Québec pour décrire l'action de «couvrir de peinture un mur, un meuble, etc.» (DQA).

pellete (Ms. 1 Cahier B). V. Datations.

pelote (Ms. 1 Cahier A sous *pelote* et *retontir*); «[balle à jouer]; balle du jeu de paume». Le mot désigne au XII^e s. une «boule de métal» et la «balle du jeu de paume avant qu'elle ne soit recouverte de drap» attesté depuis 1723 (FEW 8, 480a sous *pila*). *Pelote* a été relevé notamment en Normandie et en Saintonge au sens général de «balle à jouer» (FEW *ib.*).

Jeu de pelote a été relevé en français général (Encyclopédie sous *paume*).

Pelote de neige, «boule de neige», est attesté de 1587 à Larousse 1923 (cité dans FEW); Académie 1935 recommande d'employer plutôt *boule* (FEW 8, 480b sous *pila*). *Pelote de neige* a disparu du français général (ReyHist). Au Québec, lors d'enquêtes orales dans les années

1970, *boule* et *motte de neige* étaient plus attestés que *pelote* (PPQ 1214; Lavoie 125, 126). De nos jours, les mots usuels sont *balle*, *boule* et *motte de neige* (DQA).

Les termes *battoir* et *raquette*, que Viger donne dans son article *pelote*, sont des termes du jeu de paume, employés dans leur sens technique. Le *battoir* est «un instrument rond ou carré par un bout, garni d'un long manche, le tout couvert d'un parchemin fort dur : on s'en sert à la longue paume pour chasser les balles» (Encyclopédie). La *raquette* est «un instrument propre à jouer à la courte paume ou au volant. C'est une palette faite ordinairement d'un treillis de cordes de boyaux de chat, fort tendue & montée sur un tour de bois qui a un manche de médiocre longueur» (*ib.*).

perdrix (Ms. 1 Cahier B); «faisan sauvage». Tétræonidés. Le mot est attesté depuis le XII^e s.; il désigne en France la *Perdix cinerea* (FEW 8, 226a sous *perdix*; RollFaune II, 335). Au Canada, c'est un générique qui s'applique aux différents genres et espèces de la famille des Tétræonidés (GodOis 126). Boucher emploie le mot en 1664 : «Il y a trois sortes de perdrix» (BouchHist 70-71 et RoussBouch 320). Relevé par Potier : «perdrix de Savannes (ou) aux yeux rouges» (HalPot 285). Nom courant encore de nos jours (PPQ 1495, «gélinothe du Canada», 1496, «tétræ des savanes»; Lavoie 705 : *perdrix blanche, brune, d'hiver, de bois, de savane, grise, noire*; DQA). Relevé en Acadie (Massignon 416, «gélinothe», 418, «tétræ du Canada»).

pesà (Ms. 1 Cahier A); «tige [sèche] des pois». Sous la forme *pesaz* au sens de «chaume de pois», le mot est attesté depuis le XII^e s. Il est connu de la majorité des parlers d'oïl (FEW 8, 608a sous *pisum*). Consigné dans quelques dictionnaires sous la forme *pesat* (Bescherelle 1858; Littré; DG). Potier le relève à Lorette en 1743-1744 : *pésa* (HalPot 285). Recueilli dans les années 1970 (Massicotte III-279; PPQ 899; Lavoie 1167); relevé également en Acadie (Massignon 782). V. aussi Aspects phonétiques.

pesant (Ms. 1 Cahier B); «sorte d'oppression ou d'étouffement qui survient quelquefois durant le sommeil, en sorte qu'on croit avoir un poids sur l'estomac». Substantivation de l'adjectif *pesant*, «indisposé», attesté au XIII^e s.; cf. également en moyen français et en français moderne le sens d'«alourdi par un mal (du corps, d'une partie du corps)», de Furetière 1690 à Trévoux 1771 (FEW 8, 190b sous *pensare*). Cf., en français du XVI^e s., *pesard* (1546) et *pesart* (1566) au sens de «cauchemar» (FEW 8, 192a). Figure dans Clapin (sous *pésant*), Dionne et Glossaire. Recueilli lors d'enquêtes orales au Québec (PPQ 2173; LorBeauce) et en Acadie (Massignon 1594). Le mot est aujourd'hui sorti d'usage.

peter (Ms. 1 Cahier A ; Ms. 2); «gercer [mains, lèvres]». Attesté en Bretagne romane, en Saintonge, dans le Limousin et en Aquitaine (FEW 8, 133a-b sous *peditum*). Consigné dans Glossaire.

Peter «déchirer par quelque effort» a été relevé en langue d'oc (FEW *ib.*).

Peter «crevasser [de la terre]»; au sens général de «craquer», *péter* a été largement relevé en France d'oïl et d'oc (FEW *ib.*).

Les autres sens de *péter* que Viger relève sont français.

peter (Ms. 1 Cahier A); «mourir». V. Datations.

pincettes (baiser en ~) (Ms. 1 Cahier B sous *baiser*); «prendre doucement les deux joues de celui qu'on baise». Attesté sous la forme *baiser à la pincette* dès 1640. *Baiser en pincettes* est consigné dans les dictionnaires, d'Académie 1798 à Larousse 1874 (cités dans FEW); le syntagme, sous la forme *baiser à pincettes*, est connu également des parlers du Nord, ainsi qu'en wallon et en Suisse romande (FEW 8, 543b sous **pints-*). L'expression n'est plus enregistrée dans les dictionnaires du XX^e s. Consigné dans Dionne (sous *pincette (à la)* : «S'embrasser à la pincette») et Glossaire (sous *pincette* : «bec en pincette»). De nos jours, l'expression usuelle est : *donner un bec à (en) pincette(s)* (PPQ 1831; Lavoie 2737; DQA).

pipe (Ms. 1 Cahier A ; Ms. 2); «espèce de mesure de distance chez nos habitants : c'est à peu-près trois lieues»; [par extension] «grande distance». Relevé en 1803 : «Ayant plusieurs fois questionné des *Canadiens de frontière* sur des distances de lieux, et de temps, sur des mesures de grandeur ou de capacité, j'ai trouvé qu'en général ils n'avaient pas d'idées nettes et précises [...]. "Il y a, me disaient-ils, d'ici à tel endroit, la distance d'une ou deux fumées de pipe [...]"» (Volney 416). Cette acception appartient, à l'origine, au langage des «voyageurs». Clapin qui relève le mot l'explique ainsi : «*In the language of the old French «voyageurs», a pipe meant two leagues, i. e. the time of smoking a pipe. Still in use, among the French-Canadians, to mean a good distance*» ClapAmer). Encore connu dans les années 1970 (PPQ 1088 : «Trajet qui dure un certain temps, le temps de fumer une pipée»). DulDictC : «Ancienne mesure de distance des coureurs de bois (quatre à six kilomètres)»; «très longue distance». Connu en franco-américain du Mississippi (McDermMiss). V. *Mèche*.

pistolage (Ms. 1 Cahier A); «sorte de limaçon du genre de la porcelaine». Le mot est absent des sources consultées. V. *Pucelage*.

[**place**] (Ms. 1 Cahier A sous *écrapoutir*); «[plancher, espace libre d'une pièce]». Dans cette acception, le mot a été largement relevé dans les parlers du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Centre, surtout au sens de

«plancher, sol d'une pièce» (FEW 9, 37b-38a sous *platea*). Consigné dans Glossaire. Ce sens est vieilli de nos jours en français québécois. Relevé en Acadie (Massignon 1104) et en Louisiane (DitchyLouis).

plairie (Ms. 1 Cahier A). V. Aspects phonétiques.

plaisant (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «beau, agréable». Le mot est attesté depuis le XII^e s. au sens de «qui est agréable, qui plaît» (FEW 9, 2b sous *placere*). Académie 1694 à 1878 précise : «Il est peu usité en ce sens, et ne s'emploie que dans des phrases négatives.» Académie 1694 : «On dit en poésie, *plaisant* séjour, *plaisante* demeure, *plaisant* bocage.» Pour Féraud 1787, le mot est un anglicisme. Au XIX^e s., dans cette acception, *plaisant* est donné comme vieilli dans Bescherelle 1858, qui précise : «Il s'employait autrefois dans le sens absolu d'agréable, et il s'appliquait aux personnes et aux choses.» *Plaisant* est d'un usage plus courant, aujourd'hui, en français général : «Le mot, en ce sens, a vieilli; cependant, plus expressif que agréable (lié à plaire, plaisir), il retrouve un usage, notamment dans le style soutenu» (GRob). Ce qui distingue l'usage du mot en français général d'avec celui qui prévaut en français québécois, c'est d'une part la fréquence, beaucoup plus élevée en français québécois, et d'autre part le registre d'emploi : alors que le mot relève du style soutenu en français général, il fait partie de la langue courante en français québécois. Donné comme un anglicisme par Viger. Le mot anglais *pleasant* explique peut-être la grande fréquence de *plaisant* au Québec.

[poche] (Ms. 1 Cahier B sous *pochetée*); «[grand sac de toile dont on se sert pour mettre le blé, l'avoine, etc.].». Attesté depuis le XIV^e s.; relevé dans les parlers du Nord-Ouest et du Centre (FEW 16, 638a-b sous **pokka*). Encore usuel dans les parlers tourangeaux (SimTour). Bescherelle 1858 le consigne comme terme de commerce : «grand sac de toile dans lequel on met du blé, de l'avoine, etc. [...]. On dit plus ordinairement Sac.» Relevé dans Clapin. Recueilli dans les années 1970 (Massicotte III-243; PPQ 873); courant encore de nos jours (DQA : «grand sac (de papier, de plastique, de jute...) dans lequel on met des objets à transporter»).

pochetée (Ms. 1 Cahier B); «contenu d'une poche». De *pocheter*. Attesté une première fois avant 1608, puis repris en 1906 (ReyHist sous *poche*). Le mot a été relevé en normand et dans les parlers du Centre (FEW 16, 638b sous **pokka*); il vit encore de nos jours en Touraine (SimTour). Les dictionnaires qui le relèvent encore le donnent avec la mention «vieux ou régional» dans ce sens (TLF; PRob 1993; ReyHist sous *poche*). Potier l'enregistre en 1743-1744 à Lorette (HalPot 186). Recueilli dans les années 1970 et encore vivant de nos jours (Massicotte III-244; PPQ 873; DQA sous *poche*).

poisson blanc (Ms. 1 Cahier B); «[corégone]». Désigne le *Coregonus clupeaformis* (MélPoiss 136). En français général, *poisson blanc* s'applique aux poissons d'eau douce à chair pâle; se dit de certains Cyprinidés (GLLF; GRob; FEW 8, 584a sous *piscis*). Boucher emploie le mot en 1664 (BouchHist 79; RoussBouch 333). Encore usuel au Québec (Lavoie 773; DulDictC; DFP).

poisson doré (Ms. 1 Cahier B); «[doré]». Ce poisson existe sous deux espèces au Québec : le doré noir, *Stizostedion canadense*, et le doré jaune ou doré blanc, *Stizostedion vitreum* (RoussBouch 332). *Poisson doré* est attesté dès 1664 dans Boucher (BouchHist 79). Après en avoir fait une description détaillée, Kalm ajoute que la chair de ce poisson est blanche et excellente et qu'il se trouve en abondance dans le Saint-Laurent, dans la région de Québec et dans celle de Montréal (Kalm 509-511). Ce poisson s'appelle de nos jours *doré* (DQA).

porceline (Ms. 1 Cahier A). V. Aspects phonétiques.

porchais (Ms. 1 Cahier A); «petit cochon mort, de quatre mois ou environ, que l'on a engraisé pour tuer». *Porchet*, «petit porc», est attesté en ancien et en moyen français; la forme *porchet* est bien attestée en franco-provençal; le mot prend la forme *porquet* (Cotgrave 1611) en langue d'oc (FEW 9, 190a sous *porcus*). Consigné dans Dionne (sous *porchette*), Glossaire (sous *porchet* et *porchet*). Recueilli sporadiquement dans les années 1970; le mot *porcelet* était beaucoup plus fréquent que *porchais* (PPQ 542A). V. *Notureau*.

port-épic, porc-épic (Ms. 1 Cahier A); «animal qui, comme le *porc-épic*, porte des piquans au lieu de poil». En France, *porc-épic* désigne un mammifère rongeur de la famille des Hystricidés. Le hérisson, *Erinaceus europaeus*, porte aussi ce nom en Normandie (FEW 9, 191a sous *porcus*). Le terme *porc-épic* désigne au Canada l'*Erethizon dorsatum* et il est attesté depuis 1603 (Champlain I, 11 : *porc-espic*). Relevé en Acadie (Massignon 388). V. également Aspects phonétiques.

L'urson est l'autre nom de l'*Erethizon* (Bescherelle 1858). «Buffon l'appelle "L'Urson du Nord de l'Amérique ou Porc-Épic de la Baie de Hudson, Brisson"» (Massignon 388). Le «vrai *porc-épic*», pour reprendre les termes de Viger, est un «mammifère rongeur (hystricidé) de l'Ancien monde, à longs piquants dorsaux»; le *hérisson* est le nom que l'on donne à un «mammifère insectivore d'Eurasie tempérée, caractérisé par ses piquants dorsaux»; et le *coendou* est un «rongeur arboricole d'Amérique du Sud» également couvert de piquants (GLar).

poudine (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «mêts anglois du nom de pouding». *Poudine* vient probablement de l'anglais *pudding*; le remplacement de *gn* par *n* était fréquent anciennement en français québécois dans les

mots empruntés à l'anglais (GendrPhon 43). Cette prononciation semble disparue aujourd'hui. Le mot désigne une grande variété de desserts : le «plum-pudding», un «dessert à base de pâte déposée sur des fruits», une «crème à base de lait, d'œufs ou de riz, etc.» (DQA *pouding* ou *pudding*). V. *Poutine*. V. également Aspects morphologiques.

poudrer (Ms. 1 Cahier A); «[tourbillonner dans le vent (de la neige)]». Extension sémantique du sens de «dégager de la poussière (en parlant de chemins, etc.)», attesté depuis l'ancien français et relevé dans ce sens dans de nombreux parlers d'oïl (FEW 9, 562a-b sous *pulvis*). Relevé par Potier à Québec en 1743 (HalPot 289). Toujours vivant au Québec (DQA). Relevé en Acadie (Massignon 111).

poudrerie (Ms. 1 Cahier A); «neige soulevée par un gros vent». Le mot sous la forme *pouldrerie* a été relevé au sens de «poussière» au XVI^e s. (FEW 9, 563a sous *pulvis*; ReyHist sous *poudre*). Repris, par analogie, en parlant de la neige, dès 1695 en Nouvelle-France (CanBALoi). Relevé par Potier (HalPot 290) et par la plupart des glossairistes; Dunn («Le mot est pur franco-canadien, et c'est le chef-d'œuvre de notre langue»), Clapin («Le mot *poudrerie* serait ainsi comme synonyme de *poussière de neige*»). Courant encore de nos jours (DQA sous *poudre* : «neige fine et sèche déjà au sol et que le vent soulève en rafales, en tourbillons»). Relevé en Acadie (Massignon 110).

pourceline (Ms. 1 Cahier A). V. Aspects phonétiques.

poutine (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «mêts anglois du nom de pouding». *Poutine* est probablement, comme l'a démontré P. Gardette, un mot issu du latin *puls*, *pultis*, «bouillie», très largement attesté, sous différentes formes, en France d'oïl et d'oc (FEW 9, 549b-550a et b; Gardette 94). Le mot *poutine* est généralement considéré par les glossairistes québécois comme un anglicisme; considéré ainsi par Viger, Dunn, Clapin et Glossaire notamment. En français québécois, le mot désigne un «mets sucré à base de fruits et de pâte» ou une «crème à base de lait», sens donnés aujourd'hui avec la mention «vieilli ou familier» (DQA sous *pouding* ou *pudding*); *poutine* désigne plus généralement, de nos jours, une «portion de frites garnie de fromage en grains et recouverte d'une sauce brunâtre légèrement épicée» (DQA sous *poutine*). En Acadie, *poutine* désigne un «mets fait avec des pommes de terre râpées» (Massignon 1342 : le terme «poutine», généralement rapproché de l'anglais *pudding*, semble avoir une autre origine, peut-être liée à des termes signifiant «purée»). V. *Poudine*.

prouvable (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «facile à prouver». D'abord attesté sous la forme *provable* au XIV^e s., puis sous celle de *prouvable* au sens de «qu'on peut prouver». Relevé dans quelques parlers d'oïl, dont ceux

du Centre et de l'Ouest (FEW 9, 404b sous *probare*). Le mot est absent des dictionnaires jusqu'à la fin du XVIII^e s. C'est la raison pour laquelle Viger, ne l'ayant pas trouvé dans les sources qu'il a consultées, dit : «Il n'est pas françois.» Figure dans Féraud 1787, qui semble le considérer comme un mot nouveau : «C'est un mot de Leibnitz : il peut être utile et il est à souhaiter que l'usage l'adopte.»

pucelage (Ms. 1 Cahier A); «sorte de limaçon du genre de la porcelaine». Le mot, qui désigne le *Meretrix chione*, est consigné depuis Trévoux 1752, mais ne figure plus de nos jours dans les dictionnaires usuels (FEW 9, 525b sous **pullicella*; RollFaune XIII, 15). Il est encore connu en Normandie (LepVoc 32, qui explique ainsi le mot : «allusion à la fente que présente ce coquillage. Le choix du terme a pu aussi être influencé par l'appellation *porcelaine puce*»). V. *Pistolage*.

Québécois ou **Québéquois** (Ms. 1 Cahier A); «gens de Québec». Du toponyme *Québec*. La présence du deuxième *q* est probablement due à la forme *Quebecq* donnée dans les premières attestations du toponyme qui figurent sur la carte de Levasseur dressée en 1601 et sur celle de Champlain tracée en 1613 (BlaisTop 11). Les formes *Québécois* et *Québéquois* ont eu cours aux XVIII^e et XIX^e s. La forme actuelle *Québécois* date de 1817 (DugGent 133). Le mot s'applique d'abord aux habitants de la ville de Québec; il désigne, en outre, les habitants du Québec depuis les années 1960 (DugGent 133).

quêter (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «mendier, quémander». Extension sémantique de *quêter* (d'abord sous la forme *quester*), «demander, recueillir (de l'argent) pour des œuvres charitables ou pieuses», attesté depuis 1588; le sens de «mendier» a été relevé en Bretagne romane et en Bourgogne (FEW 2/2, 1409a sous *quaerere*). «De nos jours, *quêter* se dit pour «demander et recueillir des aumônes» [...] spécialement à propos d'une quête religieuse» (ReyHist sous *quête*). Recueilli au Québec dans les années 1970 (PPQ 1757; Lavoie 1785) et encore courant.

quêteur, euse (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «mendiant, quémendeur». Attesté depuis le XV^e s. au sens de «celui, celle qui quête pour des œuvres charitables ou pieuses»; le sens de «mendiant» a été relevé en jersiais sous la forme *queûteux* et en languedocien (FEW 2/2, 1409b sous *quaerere*). Consigné dans Dunn, Clapin, Dionne et Glossaire (sous *quêteux*). Recueilli dans les années 1970 également sous la forme *quêteux* (PPQ 1758). Figure dans DQA (sous *quête* : «Anciennt. Personne qui vivait de la charité publique en quêtant de porte en porte»). C'est par souci de correction que Viger écrit *quêteur* au lieu de *quêteux*, qui est la forme usuelle de ce mot dans cette acception. Au sujet du suffixe *-eur* à la place de celui de *-eux*, v. *bourasseur* et *fignoleur*.

quitte (avoir plus de ~) (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «acquet». *Avoir plus de quitte à*, «plus d'avantages», est un apport des parlers saintongeais (FEW 2/2, 1473a sous *quietus*). Consigné dans Dionne et Glossaire. Connu en Acadie (PoirAcad). V. *Acquet*.

quitter (Ms. 1 Cahier A); «laisser». Le sens de «laisser» est attesté dans le domaine d'oïl, notamment dans les parlers picards, normands, saintongeais et bourguignons; également répandu dans le domaine d'oc et en franco-provençal (FEW 2/2, 1474a sous *quietus*). Encore en usage dans les parlers de l'Ouest, entre autres (DubGloss). Potier le relève à Québec en 1743 : «*quitte* La cette Roche {laisse La cette pierre}» (HalPot 291). Recueilli sporadiquement dans les années 1970 (PPQ 527x : *quitter avec sa mère*; 529 : *quitter tarir*; 851x : *quitter javeler l'avoine*; 2248x : *quitte-le faire*).

racérer (Ms. 1 Cahier A); «mettre de l'acier avec du fer, afin de rendre celui-ci propre à couper». Employé pour *acérer*, qui est lui-même un mot rare de nos jours (PProb 1993; PLar 1998). Attesté sous la forme *rachérer*, «regarnir d'acier», aux XIV^e et XV^e s. dans les parlers du Nord; il a été relevé en Normandie (FEW 24, 105a sous *aciarium*). Figure dans Potier : «*reacerer* un hache {La retremper y remettre de l'acier}» (HalPot 293). Consigné dans Glossaire. Recueilli dans les années 1970 (Lavoie 441).

ramancher (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «conter, ou raconter avec diffusion [tenir des propos peu clairs]». Cette acception a été relevée en Bretagne romane, en Anjou, en Touraine, en Poitou et en Saintonge (FEW 6/1, 224b sous *manicus*). Potier relève ce sens au Détroit en 1748 : «je ne sçais ce qui me *remmancha* {me dit}» (HalPot 293). Figure dans Dionne et Glossaire. Le mot a été recueilli dans les années 1970 (PPQ 2244 : *ramancher (des histoires)*) et est encore vivant (DQA : «Dire, raconter (des choses insensées)»). Relevé en Acadie (Massignon 1786, «radoter»).

ramancher (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «raccommoder, réparer». *Ramancher* a eu cours en français, du XVI^e au XVII^e s., au sens de «mettre un autre manche (à un outil)»; au sens large et général de «réparer qqch.», le verbe est connu au XVI^e s., «remettre en état», et a été relevé dans les parlers bas-manceaux, «réparer, refaire» (FEW 6/1, 222b sous *manicus*). Cette acception est encore courante au Québec (DQA).

ramasse (Ms. 1 Cahier A); «volée de coups». Relevé en Normandie et très bien attesté dans les parlers de l'Est ainsi qu'en wallon (FEW 10, 44a sous *ramus*). Figure dans Clapin, Dionne et Glossaire. Recueilli lors d'enquêtes orales au Québec (PPQ 1845; Lavoie 2923) ainsi qu'en Acadie (Massignon 1805).

rapierster (Ms. 1 Cahier B; Ms. 2); «remettre des pièces à un habit ou à du linge». Viger avait d'abord écrit *rapiecceter*; qu'il a corrigé pour *rapies-ter*, une forme qui se rapproche d'avantage de la prononciation. *Rapiecceter* au sens de «mettre beaucoup de petites pièces à un habit, etc. pour le raccommoder», est attesté depuis 1624. Cette forme entre en concurrence avec *rapiecer* qui est attesté depuis 1549. Richelet 1680 précise : «On devroit dire *rapiecer*, mais l'usage est pour *rapiecceter*»; en 1732, sous *rapiecceter*, il ajoute : «L'Académie reçoit l'un & l'autre de ces termes. Mais Danet est pour *rapiecer*.» Trévoux 1771 accepte les deux termes : «On dit également bien *rapiecer* & *rapiecceter* un habit ou du linge.» Donnée avec la mention «vieilli» dans DG. Largement attesté en langue d'oïl, notamment dans les parlers normands, angevins, bourguignons et champenois (FEW 8, 336a sous *pettia*). Consigné dans Dionne (sous *rapiecceter*). Recueilli dans les années 1970 (PPQ 323; Lavoie 1724); relevé en Acadie (Massignon 1258). V. également Aspects morphologiques.

ratapiat (Ms. 1 Cahier A); «baragouin, ou langage qu'on n'entend point». Cf. dans le Beaujolais : *faire des rapiapia*, «faire des papotages» (VurpBeauj); dans l'Orléanais : *ratapiole*, «personne ou chose méprisable, ridicule» (MartVend); et en Anjou : *ratapans*, «bavardages, explications alambiquées» (VerrAnj). Consigné dans Dionne (sous *ratapias*) et Glossaire (sous *ratapia*). Semble avoir disparu.

rebrousse ou brousse-poil (à ~) (Ms. 1 Cahier A); «de mauvaise humeur». Relevé en Anjou, *être à rebous-poil*, «être de mauvaise humeur, chagrin, maussade» (FEW 10, 137a sous *reburrus*; VerrAnj). Extension sémantique de *prendre qqn à rebrousse-poil*, «maladroitement, de telle sorte qu'il se rebiffe». *Être à rebrousse-poil* a été relevé dans les années 1970 (Lavoie 2879 : «être de mauvaise humeur» et 2920 : «être en colère»). V. aussi Aspects phonétiques sous *brousse-poil* (à ~).

regriche ou griche-poil (à ~) (Ms. 1 Cahier B); «[à rebrousse-poil]». De *regricher*, d'abord attesté comme participe adjectif au XVI^e s. : *regrissé*, «qui a le poil hérissé». Cf. en Normandie, *gricher*, «être de mauvaise humeur». Le sème de «mauvaise humeur» est très présent dans les mots de cette famille, dans les parlers du Nord et du Nord-Ouest (FEW 16, 393a-b sous **krisan*). Figure dans Glossaire (sous *regriche-poil* (à ~) : «brosser à *regriche-poil*»). Les deux formes ont été relevées en Acadie au sens de «caresser un animal à rebrousse-poil» (Massignon 992). V. *Griche-poil*.

regricher (Ms. 1 Cahier B); «[se hérissier (des cheveux)]». Ce sens a été relevé dans les parlers du Maine, de l'Anjou et dans l'Orléanais (FEW 16, 393b sous **krisan*; VerrAnj; MartVend). Consigné dans Dionne et Glossaire. Recueilli comme adjectif lors d'enquêtes orales au Québec

(PPQ 2115 : *regriché*, «ébouriffé») et en Acadie (Massignon 1455). Le mot est également connu des parlers louisianais, «se rebrousser, en parlant des cheveux, du poil» (DitchyLouis).

reintier (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «reins». Dérivé dialectal de *reins* au sens de «lombes, bas de l'épine dorsale et la région voisine»; largement connu des parlers du Nord-Ouest et du Centre (FEW 10, 248b sous *ren*). Consigné dans Dunn, Clapin (sous *reinquier*), Dionne et Glossaire (sous *reinquier* et *reintier*). Recueilli lors d'enquêtes orales au Québec (PPQ 2121s, «région lombaire»; Lavoie 2371, «colonne vertébrale», 2375, «rein») et en Acadie (Massignon 1514). Connu des parlers franco-américains de la Louisiane et du Missouri (DitchyLouis sous *reintier*; DorrSteGen sous *reinquier*).

relevée (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «tems de l'après-dinée». Le mot est substantivé au XII^e s. et désigne, par allusion, le moment où l'on se relève après la sieste (ReyHist sous *relever*). À partir du XVII^e s., *relevée* se spécialise comme terme de la langue juridique; figure en français général de 1636 à Académie 1935 : «seulement terme de procédure ou de pratique, dans *séance de relevée*». Largement connu au sens d'«après-midi» dans les parlers normands, bretons romans et bas-manceaux (FEW 5, 278a sous *levaré*). Attesté, en Nouvelle-France, en 1656-1657 dans le *Journal des jésuites* : «a deux heures de la *Relevée*» (cité dans Massignon 1391). Consigné dans Clapin («En France, ce mot n'est plus usité qu'au palais de justice») et Glossaire. Recueilli lors d'enquêtes orales au Québec (Massicotte I-15; PPQ 1710; Lavoie 27) et en Acadie (Massignon *ib.*). V. *Après-dinée*.

resous (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2). V. Aspects morphologiques.

[**retaper**] (Ms. 1 Cahier B sous *baiser* et *pincettes*); «[tromper]». Le verbe est attesté en français général dans : *il a été bien retapé* au sens de «fort maltraité, critiqué, tourné en ridicule», enregistré dans Académie de 1798 à 1878 (FEW 13/1, 103a sous *tapp-*). Le sens de «tromper, rouler qqn» est une extension sémantique qui semble n'avoir eu cours qu'en français canadien (FEW 103b). Potier le relève au Détroit en 1748 (HalPot 294). Consigné dans Glossaire. Recueilli lors d'enquêtes orales dans les années 1970 (PPQ 1791x). V. *Baiser*, *Baiser en guedou* et *Baiser en pincettes*.

retontir (Ms. 1 Cahier A); «rebondir (faire des bonds)». Dans ce sens, le verbe a été relevé en Touraine (FEW 13/2, 418a sous *tunt-*). Cf. également dans les parlers poitevins : *retontiner*, «rebondir, en parlant d'une balle ou d'un ballon» (MinPoit). Consigné dans Dunn, Clapin, Dionne et Glossaire. Recueilli lors d'enquêtes orales au Québec dans les années 1970 (PPQ 2168; Lavoie 2417) et encore courant (DQA).

retontir (Ms. 1 Cahier A); «retentir». Attesté au XIV^e s. en wallon sous la forme *retondir*. Consigné sous cette forme en français général de 1515 à 1660; relevé sous les deux formes *retondir* et *retontir* en Bretagne romane, en Normandie, en Saintonge, en Poitou, en Champagne, ainsi qu'en langue d'oc (FEW 13/1, 345b sous *tinnire* et FEW 13/2, 418a sous *tunt-*). Consigné dans Dunn, Clapin, Dionne et Glossaire. Encore courant au Québec (DQA).

[retraire] (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2 sous *retraiter*); «retirer par droit de parenté ou par droit Seigneurial, un héritage qui a été vendu» (v. plus loin *retraiter* et *retrayer*). *Retraire* a eu cours en français, du XIII^e s. à Académie 1694 : «retirer un bien des mains d'un acquéreur (en lui en remboursant le prix)»; figure dans Académie 1718 à 1935 avec la remarque : «on dit plutôt *retirer*» (FEW 10, 343a sous *retrahere*).

retraiter (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «retirer par droit de parenté ou par droit Seigneurial, un héritage qui a été vendu» (v. *retraire* et *retrayer*). De *retrait* (FEW 10, 343a sous *retrahere*); *retraiter* ne semble pas avoir été relevé ailleurs dans ce sens.

retrayer (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «faire un retrait». Même sens que *retraire* et *retraiter* (v. ces mots plus haut). *Retrayer* est attesté au XV^e s., à la forme pronominale, au sens de «se retirer» (FEW 10, 341a sous *retrahere*). V. également Aspects morphologiques.

rhimb de vent (Ms. 1 Cahier B); «rhumb de vent». Terme de marine. D'abord attesté sous la forme *ryn de vent*, «rumb», au XV^e s.; *rim de vent* figure en français de 1573 à 1606 (FEW 16, 719b sous *rim*). Forme empruntée à l'anglais *rim*. L'altération, en français, de *ryn* en *rumb* (1553) s'est faite sous l'influence de l'espagnol *rombo*. En français général, *aire de vent* et *quart de vent* ont supplanté l'ancien *rum de vent* (ReyHist sous *rhumb*). Figure dans Dionne (sous *rin de vent*) et Glossaire (sous *rain-de-vent*), qui donnent au mot, outre l'acception maritime, le sens large de «direction». Recueilli dans les années 1970 avec l'acception de «saute de vent» (PPQ 1191; Lavoie 80).

robe de bœuf (Ms. 1 Cahier A); «peau de buffle préparée d'un seul côté». Au sens de «peau», *robe* est attesté en ancien provençal : *rauba de buou*, «peau de bœuf». En français général, *robe* est attesté depuis 1640 avec l'acception de «pelage (de certains animaux, cheval, bœuf)»; également connu dans *robe de laine*, «quantité de laine qu'on lève en tondant un mouton», syntagme qui a figuré dans les dictionnaires de Trévoux 1752 à Larousse 1875 (FEW 16, 675b sous **rauba*; ReyHist). Consigné dans Clapin (sous *robe* : *robe de buffalo*) et Glossaire (sous *robe* : *robe de buffle*). Recueilli lors d'enquêtes orales dans les années 1970 (PPQ 1102B : *robe de buffalo*). Le syntagme a été usité en anglais

canadien dès 1775 *buffalo robe* (DictCan). *Robe* a été plus largement usité dans *robe de carriole*. Figure dans Clapin, Glossaire, DQA («*robe de carriole*, couverture de voyage en fourrure, en peau, dont on se servait l'hiver»).

Les termes *bœuf*, *buffle* et *buffalo* désignent le *Bison bison*, un bovidé de l'Amérique du Nord, connu sous le nom de *bison*. Les termes *bœuf* (*bœuf illinois*, *bœuf sauvage*) et *buffle* sont usités concurremment aux XVII^e et XVIII^e s. dans les relations de la Nouvelle-France (BlaisTop 23). *Buffalo* est le terme anglais.

rustique (Ms. 1 Cahier A); «[tenace (en parlant d'une personne); difficile, épineux, fatigant (en parlant de qqch.)]». Il s'agit probablement d'une extension de *rustique* au sens dialectal de «vigoureux, solide, robuste», largement attesté dans les parlers du Nord-Ouest et du Centre (FEW 10, 593a sous *rusticus*). En parlant d'une personne, *rustique* a été relevé au sens de «rusé, intelligent» en Saintonge (MussSaint) et en Anjou avec la signification de «décidé, hardi» (VerrAnj : «Se dit d'un gaillard ou d'une femme qui a la langue bien affilée»). Dionne l'enregistre au sens de «difficile à vivre». Recueilli au Québec dans les années 1970 (PPQ 2179A : «vigoureux, résistant, en santé»).

sarpidon (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «tapageur». Le mot est attesté, sous les formes *serpidas*, *serpida*, en Bretagne romane où il a le sens d'«enfant turbulent, malin, bruyant»; en Anjou, *serpida* a été relevé comme adjectif et signifie «effronté» (FEW 11, 522b sous *serpens*). Figure dans Dionne (sous *sarpida* : «enfant effronté») et Glossaire (sous *sarpidon*, *sarpida* et *serpida*). Le mot est aujourd'hui sorti d'usage. V. aussi Aspects phonétiques et Aspects morphologiques.

[sauvage] (Ms. 1 Cahier A et Ms. 2 sous *micoine* et *soulier*; Ms. 2 sous *boucaner*); subst., «[Amérindien]»; adj., «[relatif aux Amérindiens]». Le mot a cours en français général depuis le début du XIII^e s. au sens de «qui vit en dehors des sociétés civilisées (de peuples, de gens)». Le substantif est attesté depuis 1596 (FEW 11, 617b sous *silvaticus*; ReyHist). Ce sens est vieilli de nos jours en français général (PProb 1993; PLar 1998) comme en français québécois (DQA). *Sauvage* est le seul mot qu'emploie Viger pour parler des Amérindiens et de leur culture. Le terme était usuel dans les écrits de la Nouvelle-France, et il l'est resté en français québécois jusqu'au XIX^e s., époque à laquelle il entre en concurrence (probablement sous l'influence de l'anglais) avec *Indien*. *Amérindien* est aujourd'hui le terme usuel (DQA).

sauvagesse (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «une sauvage, une femme sauvage». Attesté dès 1632 chez Sagard. À partir du XIX^e s., le mot est relevé dans les dictionnaires avec la mention «vieux ou ironique» (FEW 11,

618a sous *silvaticus*; ReyHist sous *sauvage*; PRob 1993). Figure dans DQA (sous *sauvage* : «Autrefois. Femme amérindienne»). Le mot est vieux et péjoratif de nos jours au Québec. *Une sauvage* a figuré sans mention dans les dictionnaires d'Académie 1762 à DG (FEW 11, 617b).

[savonner] (Ms. 1 Cahier B et Ms. 2 sous *brâsser*); «réprimander». D'abord attesté dans la locution *savonner la tête à qqn*, depuis 1669. Les dictionnaires donnent *savonner qqn* comme «populaire» ou «familier» (Bescherelle 1858, Littré, DG). Présent de nos jours dans la locution vieillie *savonner la tête de qqn* (TLF; ReyHist sous *savon*; PRob 1993).

[scier les bleds] (Ms. 1 Cahier A sous *couper*); «couper les bleds à l'aide de la faucille». Le verbe est largement attesté dans les parlers gallo-romans sous de nombreuses formes, dont *seter*, *seer*, *seyer*, *soyer*, etc. (FEW 11, 363b-364a sous *secare*). Trévoux 1771 le relève : «Scier se dit aussi des blés qu'on coupe avec des faucilles qui ont de petites dents comme des scies. Quelques-uns en ce sens, disent *soyer* ou *scier*; mais les honnêtes gens disent *scier*.» Le mot est vieux ou dialectal (GLLF; TLF; ReyHist). *Couper à la faucille* était l'expression utilisée lors d'enquêtes effectuées dans les années 1970 (PPQ 839; Lavoie 1068).

sentinelle (Ms. 1 Cahier A). V. Aspects morphologiques.

sieau (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2). V. Aspects phonétiques.

[soc] (Ms. 1 Cahier A et Ms. 2 sous *reintier*); «reintier d'un cochon». Ne semble pas avoir été relevé dans ce sens ailleurs qu'en français canadien. Potier le relève au Détroit : Le Soc d'un cochon [le rable (HalPot 298). Recueilli dans les années 1970 (PPQ 581, «échinée»; Lavoie 3150, «échine de porc»). Usuel encore au Québec comme terme de boucherie (DQA : «Morceau de viande de porc qui provient de l'épaule»).

sorcière (Ms. 1 Cahier A); «tourbillon de neige ou de poussière, occasionné subitement par un fort vent, et de peu de durée». Le mot, dans ce sens, est un apport des parlers angevin, poitevin et saintongeais (FEW 12, 121a sous *sors*; MinPoit; VerrAnj : «tourbillon de vent attribué aux sorciers»; RézOuest). Consigné dans Dionne et Glossaire. Recueilli lors d'enquêtes orales dans les années 1970 (Massicotte I-167; PPQ 1192; Lavoie 81); recueilli également en Acadie (Massignon 94).

Sorel (Ms. 1 Cahier A); «habitant de Sorel». Gentilé qui n'a pas été relevé par les glossairistes québécois. La forme actuelle, *Sorelois*, date de 1876 (DugGent; DQA).

soulier (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); *souliers françois*, «souliers de cuir qui nous viennent de l'étranger et que les cordonniers manufacturent». FEW relève cet emploi canadien : «chaussures visant à l'élégance» (FEW 3, 751a sous *France*). Consigné dans Clapin (sous *français* (*souliers* ~) : «Dans les premiers temps de la colonie, on appelait ainsi le soulier à boucles, importé de France»), dans Glossaire : «souliers avec semelles fabriqués par les cordonniers (par opposition à *souliers de bœuf*, à *souliers mous*, à *souliers sauvages*, etc.)». Recueilli lors d'enquêtes orales au Québec (PPQ 1776x) et en Acadie (Massignon 1655).

Souliers de bœuf, «ceux que nos habitants se font de la peau du bœuf». FEW consigne cet emploi canadien : «bottes sans semelles» (FEW 12, 364a sous **subtelare*). Consigné dans Clapin : «Bottes sans semelles, ou gaillards, confectionnées avec du gros cuir auquel on a laissé sa couleur naturelle». Recueilli lors d'enquêtes orales dans les années 1970 (PPQ 2078 : «mocassins pour aller en raquettes»; Lavoie 2671 : «chaussure sans semelle fabriquée avec du cuir de bœuf»). Recueilli en Acadie (Massignon 1669).

Souliers sauvages, «ceux que nos Sauvages font de la peau des bêtes fauves qu'ils tuent, telles que le chevreuil, le caribou, l'orignal». Attesté en Nouvelle-France dès 1643 (cité dans Massignon 1669). Figure dans Glossaire : «chaussures molles, ordinairement sans semelles». Recueilli lors d'enquêtes orales au Québec (PPQ 2078 : «mocassins pour aller en raquettes»; Lavoie 2670 : «chaussure sans semelle faite de peau d'orignal, de chevreuil ou de caribou»), et en Acadie (Massignon *ib.*).

soupe (dormir comme une ~) (Ms. 1 Cahier A); «[dormir profondément]». L'expression a été relevée en français général en 1739; variante de *dormir comme une souche*. Les nombreuses expressions qui contiennent le mot *soupe* expliquent sans doute cette variante (NisPar 93; DunBouq).

souris-chaude (Ms. 1 Cahier A); «chauve-souris». Les formes attestées sont *chauve-souris*, *souris-chauve*; *chaude-souris* et *souris-chaude*. Attesté dès le XIII^e s., *caude soris*. *Souris-chaude* est très largement connu des parlers d'oïl et d'oc (FEW 12, 112a-b sous *sorix*). Recueilli lors d'enquêtes orales dans les années 1970, où *souris-chaude* est plus fréquent que *chauve-souris* (PPQ 1597; Lavoie 673); recueilli également en Acadie (Massignon 390).

stellà (Ms. 1 Cahier A). V. Aspects morphologiques.

stellci(t) (Ms. 1 Cahier A). V. Aspects morphologiques.

sucet (Ms. 1 Cahier A); «tuyau du blé d'Inde, ou sa tige, dégarnie de ses épis et que l'on fait manger au bétail à cornes». Il s'agit probablement d'un mot des parlers de l'Ouest. Cf. en Vendée, *soucès* : «restes» (FEW 12, 379a sous *succedere*) et *souchin* : «foin de bonne qualité» (RézVend). Dans les parlers du Nord-Ouest, *sucet* désigne le «chèvrefeuille» (FEW 12, 389b sous *suctiare*). Le mot est attesté en Nouvelle-France avant 1725 (MorHist 198 : *suces de bled'Inde*). Consigné dans Glossaire. Recueilli lors d'enquêtes orales dans les années 1970, mais moins fréquent que son synonyme *coton* (PPQ 892). V. *Coton*.

sur (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2). V. Aspects syntaxiques.

suspect, ecte (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «susceptible». Dans ce sens, *suspect* semble n'avoir été relevé qu'en français d'Amérique (FEW 12, 470b sous *suspectus*). Consigné dans Clapin (sous *suspec*) et Glossaire. Recueilli lors d'enquêtes orales dans les années 1970 (PPQ 1837A, 2310) et encore vivant de nos jours. Attesté dans les parlers franco-américains du Missouri (DorrSteGen sous *suspec*) et de la Louisiane (DitchyLouis; ReadLouis).

tapin (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «tape légère, soufflet». Relevé au sens de «gifle» en 1790; connu des parlers picards, normands, bourguignons, wallons et suisses romands (FEW 13/1, 100b sous *tapp-*). Figure dans Dionne, qui a relevé le mot dans les *Mémoires* de Philippe Aubert de Gaspé. Recueilli en franco-ontarien (LemVieux 9, 151).

tapon (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «tas, paquet, touffe». *Tapon* est attesté, depuis Furetière 1690, au sens d'«étoffe ou autre matière chiffonnée et formant une sorte de boule compacte»; sens donné, de nos jours, avec la mention «vieilli» ou «familier» (PProb 1993; PLar 1998). Le sens large attribué à ce mot, en français québécois, vient notamment des parlers du Nord-Ouest, du Centre et de la Bourgogne, où le mot est attesté avec les acceptions de «morceau (de qqch. de mou, viande, etc.)», «petite masse en désordre», «petit amas», «motte de beurre, de laine», «poignée, tas» (FEW 17, 308b-309a sous **tappo*). *Tapon* est encore vivant en Touraine où il signifie, entre autres, «petit amas de fibres, d'herbe, de farine, etc.» (SimTour). Consigné dans Dionne et Glossaire. Recueilli lors d'enquêtes orales dans les années 1970 (PPQ et Lavoie, qui donnent de très nombreux emplois du mot). Toujours en usage au Québec (DQA : *tapon de poussière, tapon de journaux, tapon de nuages noirs, de neige, de terre, tapons*, «grumeaux»). Recueilli également en Acadie (Massignon 1326 : «grumeaux»).

Tapon, «petit enfant gros et gras», est connu en Sologne («gros enfant») et en Anjou («individu ou animal petit et râblé») (FEW 17, 309a sous **tappo*). Glossaire l'enregistre au sens de «grosse femme».

tauraille (Ms. 1 Cahier A); «jeune veau, génisse (taure)». Dérivé de *taure*.

Bien attesté au sens de «génisse» dans les parlers normands, beaucerons, angevins, orléanais et saintongeais (FEW 13/1, 132b sous *taurus*). Consigné dans Dionne («petite taure»), Glossaire (sous *tauraille* : «jeune bœuf, génisse»). Relevé lors d'enquêtes orales dans les années 1970 (PPQ 506A, «veau femelle», et 507, «génisse»). Recueilli en Acadie (Massignon 837, «génisse»).

[**taure**] (Ms. 1 Cahier A sous *tauraille*); «génisse». Attesté dès le XVI^e s. Terme d'élevage. Très largement attesté en France d'oïl et d'oc (FEW 13/1, 132b sous *taurus*). Donné aujourd'hui comme terme régional ou technique (PRob 1993; PLar 1998). Recueilli dans les années 1970, surtout pour désigner la génisse de un à deux ans (PPQ 507; Lavoie 1312).

tête de boule (Ms. 1 Cahier A); «personne entêtée, opiniâtre». Fait peut-être allusion à la tribu amérindienne de ce nom. Selon Kalm, ce nom leur a été attribué en raison de leur stupidité (Kalm 838). Bougainville en 1758 les décrit ainsi : «Ils ont peu d'idées et peu de mots, nulle prévoyance de l'avenir» (RAPQ 1923-1924, 325).

thétière (Ms. 1 Cahier A). V. Aspects phonétiques.

tinton (Ms. 1 Cahier B; Ms. 2); «son lent d'une cloche dont le battant ne touche que d'un côté». Attesté au XV^e s., *tinton*, «bruit», et dans Cotgrave 1611 au sens de «son d'une cloche» (FEW 13/1, 347a sous *tinnitare*). Potier l'enregistre au Détroit en 1744 (HalPot 301). Recueilli lors d'enquêtes orales dans les années 1970 (PPQ 1896, «glas»; 2310, «dernier coup de cloche avant la messe»).

tirans (Ms. 1 Cahier A); «aurore boréale». Extension sémantique de *tirants*, «rayons qui annoncent du mauvais temps», attesté en Normandie, «rayons solaires filtrant à travers les nuages» en haut-manceau et «raies formées par la pluie qu'on voit tomber au loin» en Moselle (FEW 6/1, 399b sous *martyrium*). Consigné dans Dionne et Glossaire (sous *tirant*). Recueilli dans les années 1970 (PPQ 1161; Lavoie 66). V. *Clairon*.

tire (Ms. 1 Cahier A); «sorte de sucre en bâton que l'on procure de la mélasse, en la faisant bouillir». Déverbal de *tirer* (le produit à demi durci est étiré). Ce sens est une innovation québécoise (ReyHist sous *tirer*). Consigné dans Dunn : «Mélasse ou sirop à demi durci sur le feu, et ensuite bien étiré avec les mains». Recueilli lors d'enquêtes orales dans les années 1970 (PPQ 242B : *tire (de la) Sainte-Catherine, tire à la mélasse*). Encore courant (DQA : «Confiserie de consistance molle faite avec de la mélasse ou du sirop de cassonade qu'on fait cuire. *La tire (de la) Sainte-Catherine*»).

Bâton de tire, «[tire étirée en bâtonnet]». Recueilli en 1970 (PPQ 242B : *tire en bâton*).

Tire est également connu dans *tire d'érable* : «confiserie de consistance semi-liquide, de couleur brune et translucide, provenant de la concentration du sirop d'érable» (DQA; Massicotte V-220).

tondre (Ms. 1 Cahier A); subst. masc., «[amadou]». Le mot est attesté, au féminin, au sens d'«amadou» dès le XII^e s. en ancien normand. Relevé en Picardie, en Normandie, en Bretagne romane, en Aunis et en Saintonge (FEW 17, 387a sous *tundr*). Figure dans Littré au féminin. *Tondre* est attesté en Nouvelle-France dès 1634 : «un morceau de *tondre* allumé» (cité dans Massignon 324). Potier l'enregistre à Lorette en 1743-1744 (sans genre) (HalPot 22). Recueilli au masculin dans les années 1970 (PPQ 91x; Lavoie 2013). Connue également en Acadie (Massignon *ib.*), en franco-ontarien (LemVieux 19, 164) et en Louisiane (ReadLouis). V. Aspects morphologiques.

touche (*fumer une ~*) (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «fumer un peu et tout au plus une pipe pleine». Attesté dans le parler boulonnais au sens d'«aspiration qu'un fumeur tire de sa pipe à chaque coup de langue» : *funmer eune touche, funmer quiques touches* (HaignBoul). Cf. également en picard, *touke*, «prise de tabac», et en béarnais, *toucha*, «priser du tabac» (FEW 13/2, 7a sous *tokk-*). Consigné dans Dunn, Clapin et Dionne (*Tirer une touche*), Glossaire (*fumer, tirer une touche*). Recueilli dans les années 1970 : *fumer, prendre, tirer une touche* (PPQ 2070; Lavoie 3131). Encore en usage (DQA : «bouffée de cigarette ou de pipe»). L'expression devait être assez répandue puisqu'elle est attestée, en outre, dans les parlers réunionnais et martiniquais (ChaudRéun II, 881).

tourniquet (Ms. 1 Cahier B); «tournoiement d'eau dans un trou fait dans la glace d'une rivière, particulièrement le printemps». Ne semble pas avoir été relevé ailleurs qu'en français canadien; cf. les sens de «filet mis en mouvement par l'action de l'eau» et «gyrin, coléoptère qui tourne sur l'eau» (FEW 13/2, 58a sous *tornare*). Consigné dans Clapin et Dionne (sous *tourniquet*), Glossaire (sous *tourniquette*). Recueilli lors d'enquêtes orales dans les années 1970 (Lavoie 209).

train (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «occupations quotidiennes du ménage». *Train* est attesté au sens de «genre de vie, manière d'agir» au XII^e s. Relevé en Bretagne romane : *faire son train*, «faire son ménage» (cité dans Massignon 1218); en Savoie : *faire son train*, «s'occuper des travaux habituels du ménage»; en Alsace : «train d'une maison»; et en Suisse romande : «travaux qu'exige un domaine» (FEW 13/2, 163b et 164b sous **traginare*). Consigné dans Glossaire. Recueilli dans les années 1970, souvent dans le syntagme *train de la maison* (PPQ 273 :

«ménage de chaque jour»; Lavoie 2047 : «ménage»). Recueilli en Acadie (Massignon 1218 : «faire du ménage»).

train (en ~) (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «ivre». Extension de *mettre en train*, «exciter au plaisir, mettre en bonne disposition», attesté depuis Cotgrave 1611, et d'*être en train*, «être en bonne disposition, de bonne humeur», expression enregistrée dès le début du XVII^e s. *En train*, «légèrement ivre», a été relevé dans les parlers normands, poitevins et lorrains; attesté en français général de 1872 à 1933 (FEW 13/2, 164b sous **traginare*). Consigné dans Dunn, Clapin et Dionne. Recueilli dans les années 1970 (PPQ 267 : «un peu ivre»). V. Datations.

traîne (Ms. 1 Cahier A); «sorte de voiture d'hyver, qui sert aux habitants pour charrier le bois, les denrées, le foin, etc.; [et pour] Voyager». Attesté dès le XII^e s. en langue d'oc (Quercy), au sens de «traîneau pour le transport de lourds fardeaux». Le mot a eu cours en français général de 1457 à 1636. Il a été relevé entre autres dans les parlers du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Centre (FEW 13/2, 165a sous **traginare*). Potier le relève à Lorette en 1743-1744 (HalPot 302). Recueilli lors d'enquêtes orales en 1970 (Massicotte V-196; PPQ 1089B) et encore usité (DQA sous *trainer* : «Voiture sur patins bas qui glisse sur la neige ou la glace, qui sert au transport (du bois, des marchandises...)»). Cette *traîne* est souvent munie de bâtons fixés à la verticale de chaque côté de la plate-forme d'où son nom de *traîne à bâtons* (CorrVoit 151 et LecVoit 9-11). Recueilli en Acadie (Massignon 668).

traîne de clisse (Ms. 1 Cahier A); «voiture d'hyver des Sauvages, qui leur sert à transporter leur venaison et autres choses. C'est une planche très mince, courbée par devant». Recueilli dans les années 1970 (PPQ 1103 : *traîne de clisse*, *traîne d'éclisse*). Ce type de traîneau long et étroit, sans patins est nommé, de nos jours, *traîne sauvage*, *tabagane* ou *tobagane* (PPQ 1103; DQA sous *trainer*).

Clisse variante d'*éclisse*. Le mot est attesté au XI^e s. sous la forme *esclice* et sous celle de *clice* au XII^e s., au sens d'«éclat de bois allongé». Au XIV^e s., en Anjou, sous la forme *cliche* et sous celle de *clisse* au XVI^e s., le mot désigne du «bois de fente servant à des ouvrages légers». Connu des parlers picards et normands sous la variante *cliche* (FEW 17, 152a sous **slitan*). Les deux formes (*clisse* et *éclisse*) sont connues au Québec (DulDictC sous *clisse* et *éclisse*).

traîneau (Ms. 1 Cahier A); «traîne des Canadiens, mais d'une dimension beaucoup plus petite, assez souvent avec des bras. Elle sert aux enfants à courir et glisser sur la neige». Spécialisation de *traîneau*, «voiture à patin que l'on traîne (ou pousse) sur la neige» (ReyHist sous *trainer*).

Dunn l'enregistre avec ce commentaire : «Le plus petit de nos véhicules d'hiver, auquel, à la campagne, on attelle les chiens, et qui sert aux enfants pour tirer des *glissades*»; Bélisle³ : «Petite voiture appelée luge en France». Recueilli dans les années 1970 (PPQ 1103) et encore en usage (DQA sous *trainer*).

travail (Ms. 1 Cahier A); «brancard». Extension du sens technique de «machine à trois ou quatre piliers entre lesquels les maréchaux attachent les chevaux vicieux pour les ferrer ou pour les panser», attesté dès le XIII^e s. Le sens de «brancard» ne semble pas avoir été relevé ailleurs qu'en français canadien (FEW 13/2, 291b sous *tripalium*; ReyHist sous *travailler*). Connue en Nouvelle-France dès 1724 (JunLex 99). Recueilli lors d'enquêtes orales dans les années 1970, où il est bien attesté, mais un peu moins fréquent que *menoirs* (PPQ 1119). V. *Menoirs*.

trêfe (Ms. 1 Cahier A). V. Aspects phonétiques.

trempe (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «trempé». Largement attesté dans les parlers de l'Ouest, du Centre, en Bourgogne et en franco-provençal. Féraud 1788 l'enregistre avec la mention «barbarisme provençal» (FEW 13/1, 169b sous *temperare*). Consigné dans Clapin, Dionne et Glossaire. Encore en usage (DQA sous *tremper*). Recueilli en Acadie (Massignon 8 «(terrain) détrempe»).

Tout trempe, «extrêmement mouillé», relevé dans Clapin et Glossaire. Encore vivant (DQA).

Trempe comme une soupe, «très mouillé». L'expression est attestée en français général depuis Académie 1798 : *trempe comme une soupe* (FEW 17, 285a sous *suppe*; ReyExpr sous *soupe*).

tricolor (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «[chanceler (d'un homme ivre)]». Attesté en Bretagne romane et dans les parlers de l'Ouest (FEW 17, 258b sous **strikan*). Consigné dans Dunn, Clapin, Dionne et Glossaire. Recueilli lors d'enquêtes orales dans les années 1970 (PPQ 268x; 2153x).

troisse (Ms. 1 Cahier A). V. Aspects phonétiques.

trompe (Ms. 1 Cahier A); «petit instrument de fer, qui a une languette au milieu dont on tire un son en le mettant entre les dents et en le touchant avec le bout du doigt». «*Trompe* est passé en français pour désigner un instrument de musique à vent : d'abord une trompette, puis un petit instrument à bouche qui vibre (guimbarde)» (ReyHist). Consigné dans les dictionnaires, de Richelet 1680 à Académie 1878 (FEW 17, 376a sous *trumba*). Le mot était déjà moins usuel dans la seconde moitié du XIX^e s.; Bescherelle 1858 précise : «On dit plus

ordinairement *guimbarde*.» Recueilli encore dans les années 1970, mais beaucoup moins fréquent que *bombarde* (PPQ 2060). Connu en Acadie (PoirAcad). V. *Bombarde*.

tuer (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «éteindre». *Tuer*, «éteindre (le feu, une chandelle)», est attesté depuis le XV^e s. Figure dans Académie 1694 à 1762 : «Se dit quelquefois pour Esteindre.» Bescherelle 1858 le donne comme «provincial», tandis que Littré et DG l'enregistrent sans mention. Bien attesté dans les parlers du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Centre (FEW 13/2, 446a sous *tutari*). Consigné dans Dunn, Clapin et Dionne. Recueilli lors d'enquêtes orales au Québec (PPQ 96; Lavoie 2037) et en Acadie (Massignon 1216). Aujourd'hui sorti d'usage.

tuque (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «vêtement de tête de nos habitants; c'est un bonnet de laine tricotée». Emploi métaphorique de *tuc*, *tuque* en usage dans les parlers du domaine d'oc, notamment en gascon où il a le sens de «montagne, hauteur» (FEW 13/2, 398b sous **tukka*). Le mot *tuque* a été également employé comme terme de marine pour désigner une «espèce de tente ou d'abri qu'on élève à l'arrière d'un vaisseau», probablement un emploi métaphorique du sens de «montagne» (FEW 23, 102a-b). *Tuque* est attesté en Nouvelle-France dès 1726 (JunLex 224-226). Toujours en usage en français québécois (DQA). V. *Mâle*.

verbalement (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «[avec vivacité, rudesse]». Dans cette acception, le mot est probablement à rapprocher du sens saintongeais de «tout droit, directement» (MussSaint).

veuilloche (Ms. 1 Cahier A); «petite meule de foin». Le mot est attesté au XV^e s. en ancien Poitou : *velloche*, «meule de foin». *Veuilloche* (connu aussi sous la variante *veillotte*) est largement relevé dans les parlers du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Centre (FEW 14, 555a-b sous *viticula*). Consigné dans Dunn (sous *veillotte*), Clapin (sous *veilloche*, *veillotte*), Dionne (sous *veilloche*) et Glossaire (sous *vailloche*, *veilloche*). Recueilli lors d'enquêtes orales au Québec (Massicotte III-144; PPQ 814A, 814B; Lavoie 1137) et en Acadie (Massignon 703). V. *Mulon*.

vire-l'œil (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); subst., «[personne qui] louche d'un œil». Relevé comme adj. au sens de «qui louche», dans le Bourbonnais (FEW 14, 394a sous *vibrare*). Mot disparu de l'usage au Québec. V. *Bicleux* et *Loucheur*.

[voie] (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2 sous *voyage*); «[quantité transportée]». Ce sens est attesté dès le début du XVI^e s., «mesure équivalant à une charretée» (FEW 14, 378a sous *via*). *Voie* qui s'employait dans *voie d'eau*, *voie de charbon*, *voie de bois* a disparu avant la fin du XIX^e s. (ReyHist).

voyage (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «voie». «Il s'est employé par métonymie pour désigner ce que l'on transporte en un voyage, c'est-à-dire une charretée, d'où le sens (1872) de «charge transportée» (cf. voie) qui a disparu» (ReyHist). Bien attesté en franco-provençal (FEW 14, 382b sous *viaticum*). Consigné dans Dunn, Clapin et Dionne. Encore bien vivant (DQA). Recueilli en Acadie (Massignon 711), en Louisiane (ReadLouis; DitchyLouis) et à la Réunion : *un voyage d'eau* (ChaudRéun II, 675).

[**voyageur**] (Ms. 1 Cahier A sous *jument*); hist., «[personne mandatée pour conduire des expéditions à des postes de traite désignés, dans le but de faire la traite des fourrures avec les Amérindiens]». Le mot prend cette acception à la fin du XVII^e s. avec l'expansion et l'organisation du commerce des fourrures. Le terme est entré en anglais canadien en 1793, où il est également orthographié *voyager* (DictCan). Connue également en anglais américain (Mathews). Relevé en franco-américain du Mississippi (McDermMiss).

vulgaire (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «visible, évident». Attesté en moyen français : *être vulgaire*, adj., «trop bien connu de tout le monde»; relevé dans le langage de Paris au sens de «visible» et dans les parlers normands, hauts-manceaux et alsaciens au sens d'«évident» (FEW 14, 642b sous *vulgaris*). Consigné dans Glossaire.

EMPRUNTS AUX LANGUES AMÉRINDIENNES

achigan (Ms. 1 Cahier B); «[gros poisson d'eau douce de la famille des Microptéridés]». Le mot est issu des langues de la famille linguistique algonquienne. Cuoq le définit ainsi : «espèce de grosse tanche dont le nom algonquin fut adopté par les colons venus de France» (CuoqAlg 12a sous *acigan*). Attesté dès 1655 sous la forme *achigen* (RJ XLII, 70), *ouchigan* chez Boucher 1664 et *achigan* depuis 1683. Le mot désigne une variété de perche et s'applique au *Micropterus dolomieu* (achigan à petite bouche) et au *Micropterus salmoides* (achigan à grande bouche) (MélPoiss 316). Figure dans TLF, ReyHist, PRob 1993 et PLar 1998. Attesté en anglais canadien dès 1800 (DictCan). Terme usuel pour désigner ce poisson au Québec (DQA).

apichimon (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «bourrelet de linge ou de paille, que l'on met sur le cou du bœuf qui labourre; morceau d'étoffe, peau de mouton, ou autre chose semblable, que nos habitants mettent en guise de Selle lorsqu'ils montent à cheval; méchant lit, grabat». Le mot est connu des langues de la famille algonquienne. Relevé dans Fabvre, au

XVII^e s., au sens de «litière, lit, matelas» (Fabvre 34 sous *aspichim8n*). Cuoq, qui lui donne le sens de «lit, litière, literie», ajoute : «Ce mot se dit de tout ce qu'on met sous soi pour n'être pas couché sur la dure. Ainsi une paille, une coîte, un matelas, une couverture, une peau, du foin, de la paille, des branches de cèdre, de pruche ou de sapin etc., dès qu'on les met sous soi pour être moins durement couché, sont un *apicimon*» (CuoqAlg 55b sous *apicimon*). Potier le relève avec un sème voisin : «*apichimon* { morceau d'écorce qu'on met dans Les pinces du Canot pour Servir de marche-pied aux Canoteurs» (HalPot 219). Le mot a eu une certaine diffusion au XVIII^e s.; il figure, en effet, sous la plume de Bougainville en 1757 : «*Apichimon* : terme sauvage usité dans la langue française parmi les Canadiens pour exprimer l'équipement d'hiver» (cité dans Massignon 1622). Glossaire reprend les trois sens donnés par Viger et en donne d'autres à valeur péjorative où le mot s'applique à toutes sortes de choses. Viger a écarté le sens de «chapeau de paille» qu'il lui avait d'abord donné. Recueilli en Acadie au sens de «mal mis» en parlant d'une personne (Massignon *ib.* : «il a l'air d'un *apichimon*»). Relevé en anglais canadien et américain (DictCan sous *appichimon*; Mathews sous *apishamore*). Mot aujourd'hui sorti de l'usage en français québécois comme en anglais canadien et américain.

caribou (Ms. 1 Cahier A); «renne». Désigne le *Rangifer tarandus*. Le mot est emprunté à une langue de la famille linguistique algonquienne, probablement au micmac *Xalibu* (FEW 20, 60b sous *kalibu*). Il signifierait «pelleteur», allusion à l'habitude qu'a l'animal de creuser profondément la neige avec ses sabots (RoussBouch 307). *Caribou* est attesté dans les relations de la Nouvelle-France dès 1609 chez Lescarbot. Consigné dans les dictionnaires français depuis Trévoux 1721. Nom usuel de cet animal au Québec comme en Acadie (DQA; Massignon 366). Le mot est entré en anglais canadien en 1665 où il est connu sous les formes *caribou* et *cariboo* (DictCan). Le mot figure encore de nos jours sous la forme *caribou* en anglais canadien (Gage) et américain (Webster).

maskinongé (Ms. 1 Cahier B); «espèce de brochet». Désigne le *Esox mas-kinongy* de la famille des Ésocidés. D'origine algonquienne, *maskinongé* (orthographié également *masquinongé*) viendrait de *mac*, «gros», et *kinonje*, «brochet» (CuoqAlg sous *mackinonje* et *maskinonje*). Le mot est donné en 1680 sous la forme *masquinongé* (BlaisTop : sur une carte de Vachon de Belmont de 1680). Potier le relève sous cette dernière forme à Lorette en 1743-1744 (HalPot 223). *Maskinongé* figure dans TLF (qui donne 1709 comme première attestation) ainsi que dans PRob 1993 et PLar 1998 notamment. Le mot est entré en anglais canadien sous la forme *maskalonge* en 1794 (DictCan sous *muskel-lunge*). Il est usuel encore de nos jours sous les formes *maskinonge* et

muskellunge en anglais canadien (Gage) et *muskellunge* en anglais américain (Webster). Terme usuel pour désigner ce poisson en français québécois (DQA).

micoïne ou **micouène** (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «petit vase de bois qui sert de cuiller à nos Sauvages». Le mot appartient à la famille linguistique algonquienne et a été relevé notamment en ojibwé, en cri, en naskapi, en montagnais et en micmac (Fabvre 62 sous *emik8an*; Lacombe 337 sous *emikkwân*; Baraga 241b sous *émikwân*; Piggott sous *e:mikkwa:n*; CuoqAlg sous *emikwan*). Attesté, sous la forme *micouanne*, dès 1695 (Massignon 1288); largement usité au XVIII^e s. (JunPron 62). Figure dans Dunn (sous *micouenne*), Clapin (sous *micouan*, *micouenne*; v. également app. 361), Dionne (sous *micouanne*, *micouenne*) et Glossaire (sous *micouenne*). Recueilli lors d'enquêtes orales dans les années 1970 au sens de «louche», «grande cuiller de bois pour faire le beurre ou verser le sucre d'érable dans les moules»; attesté surtout dans la région de Montréal (PPQ 168, 990). Consigné dans DQA (sous *micouenne* ou *micoïne* : «Autrefois. Grande cuiller de bois ou d'écorce employée à divers usages domestiques, spécialt à la cabane à sucre»). Le mot a été relevé en Acadie (Massignon *ib.*) et en Louisiane (DitchyLouis).

mitasse (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «sorte de vêtement en usage chez nos Sauvages, qui sert à couvrir la jambe» (définition donnée sous *hausse*). *Mitasse* est emprunté aux langues de la famille algonquienne; attesté notamment en montagnais (Fabvre 162, *mitas*, «bas de chausses»), en ojibwé (Piggott, *mita:ss*) et en cri (Lacombe, *mitâs*). Cuoq le fait venir du mot *tas* qu'il définit ainsi : «chausses des Aborigènes du Canada, ce que les colons français ont appelé mitasses»; selon cet auteur, le mot *tas*, qui désignait dans la langue algonquine les chausses des Amérindiens, a désigné également, par extension, les guêtres et les bas des Français : «Tant qu'il n'est pas nécessaire de distinguer avec précision de quelle espèce de chausses on parle, ce petit mot suffit pour exprimer indifféremment toute espèce de chausses [...]. Mais lorsqu'il est nécessaire de dire avec précision de quelle espèce de chausses on parle, il faut mettre devant *tas*, le mot qui exprime cette espèce» (CuoqAlg 383a sous *mitas* et *tas*). Relevé en Nouvelle-France dès 1669 (JunGl 158 n. 32, qui souligne que FEW 6/2, 178a, l'a classé par erreur sous *mit-*). Cependant, comme le fait remarquer M. Juneau, l'influence de *mitaine* n'est peut-être pas étrangère à l'entrée de ce mot en français canadien (JunInv 218). Figure dans Dunn, Clapin (aussi app. 361) et Glossaire. Considéré aujourd'hui comme un terme appartenant à la culture amérindienne dans cette acception; le mot est cependant encore vivant en français québécois au sens de «chaussure de laine, de feutre ou d'étoffe portée par grand froid» et «grosse mitaine pour se protéger les mains du froid» (DQA). Il est entré en anglais canadien

en 1732 (DictCan sous *mitashes* or *mitasses*) et en anglais américain (Mathews). Recueilli en Acadie (Massignon 1670) et en Louisiane (ReadLouis). V. *Hausse*.

otocas (Ms. 1 Cahier A); «[plante des marais, à baies rouges et acides et, par ext., la baie elle-même]». Le mot est probablement entré en français canadien par la langue huronne. Attesté chez Sagard dès 1632 sous la forme *toca*; la forme *atoka* est attestée depuis 1656 et *otoka* depuis 1757 (JunLex 91-96). Désigne le *Vaccinium macrocarpon* (airelle à gros fruits) et le *Vaccinium oxycoccos* (airelle canneberge) (MVictFl 440). Potier relève le mot à Lorette en 1743-1744 : *atoca*, *atoka* (HalPot 220). Figure sous la forme *atoca* dans TLF, PRob 1993 et PLar 1998. Attesté en anglais canadien depuis 1760 (DictCan). Recueilli lors d'enquêtes orales dans les années 1970; les formes *otoca* et *atoca* ont été relevées sporadiquement, la forme la plus fréquente étant *ataca* (PPQ 1655; Lavoie 309-310). Le mot est usuel encore de nos jours (DQA sous *atoca* ou *ataca*). Dans le commerce, ce fruit est généralement nommé *canneberge*. V. aussi Aspects phonétiques.

EMPRUNTS À L'ANGLAIS

appointment (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «emploi, charges, place». De l'anglais *appointment*, «an office or position» (OED; Webster; Kœssler sous *appoint* (*to*) : «assigner; nommer (à un poste), d'où *appointment*, nomination (à un emploi, à une charge) [...] et concr. l'emploi, la charge mêmes»).

appointer (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «nommer à une charge ou place». Emprunt à l'anglais *to appoint* «name to an office or position» (OED; Webster; Gage; Kœssler sous *appoint* (*to*) : v. ci-dessus). Dunn, Clapin, Dionne et Glossaire enregistrent le terme; Dagenais (sous *appointements* : *appointer* ne veut pas dire «nommer», mais «verser des appointements»).

belt (Ms. 1 Cahier B); «baudrier». Forme abrégée des mots anglais *cross-belt* et *shoulder belt*, «a belt worn over both shoulders, and crossing in front of the breast; also, in later use, a single belt passing obliquely across the breast» (OED).

bourgogner (Ms. 1 Cahier A); «battre d'une manière honteuse, battre à plates coutures». Extension sémantique du verbe anglo-américain *to burgoyne*, «to capture, take prisoner». Dérivé verbal du patronyme *Burgoyne*, nom du général britannique John Burgoyne qui combattit les Américains et qui fut fait prisonnier à Saratoga en 1777 (Mathews

sous *burgoyne* (to ~)). Consigné dans Glossaire. Le verbe a disparu du français québécois comme de l'anglais américain.

cheniquer (Ms. 1 Cahier A); «craindre de se faire battre». Probablement de l'anglais *to sneak*, «to go stealthily or furtively : slink» (Webster). Cette forme viendrait de *shneak*, ancienne prononciation d'origine irlandaise (Glossaire). Les parlers du Nord de la France connaissent le verbe *cheniquer* au sens de «boire de l'eau-de-vie», mais le lien avec le verbe québécois est difficile à établir en raison de l'écart sémantique entre les deux verbes (FEW 17, 47b sous *schnick*). Pour une étude plus détaillée sur l'origine et la prononciation du mot, voir BPFC vol. I, 18; 121-123; 144-146. Disparu de nos jours.

cheniqueur, euse (Ms. 1 Cahier A); «qui chenique». De *cheniquer* (v. ce mot). Figure dans Clapin, Dionne et Glossaire (sous *cheniqueux*). Disparu de nos jours. V. aussi Aspects morphologiques.

confortable (Ms. 1 Cahier B; Ms. 2); en français moderne, l'adjectif *confortable*, est un emprunt à l'anglais (depuis 1786); ce dernier l'avait lui-même emprunté au français à l'époque où ce mot signifiait «conso-lant, secourable», sens qui est attesté en ancien français (FEW 2/2, 1044b sous *confortare*; ReyHist sous *conforter*).

Le sens de «consolant [d'une nouvelle]» a eu cours en anglais : «strengthening or supporting (morally or spiritually); encouraging, inspiring, reassuring, cheering : *your last letter was not comfortable*» (OED). Dans ce sens, *confortable* peut également être une survivance de l'ancien sens français de «qui conforte», attesté au XII^e s. Cf. en ancien français : «Les tres gentils et tres confortables lettres» (Godefroy). Donné dans AcCompl 1842 avec la mention «vieux» (cité dans TLF sous *conforter*) et dans Bescherelle 1858 : «Se disait autrefois pour Consolant.» Ces emplois n'ont plus cours au Québec.

Au sens d'«agréable [du temps, d'une journée]», *confortable* est également à rattacher à l'anglais : «affording or fitted to give tranquil enjoyment and content» (OED). Encore courant en français québécois.

Les sens de «qui fait plaisir, agréable à boire [d'une boisson], qui fortifie [d'une nourriture]», sont des emprunts à l'anglais : «strengthening or refreshing to the bodily faculties or organs; sustaining» (OED). Cf. Bescherelle 1858, qui considère le mot comme un anglicisme «très intelligible et très nécessaire en français» et qui donne comme exemple : *nourriture confortable*. V. *Confortatif*.

L'expression *mener une vie confortable* est usitée, de nos jours, en français général; *confortable* y a, entre autres sens, celui de «qui assure un

bien-être, une tranquillité psychologique». Le mot n'est cependant utilisé, en français, qu'avec des noms de choses (ReyHist sous *conforter*; PRob 1993; PLar 1998).

coppe (Ms. 1 Cahier B); «sou (monnaie de compte, la 20^e partie de la livre, valant 12 deniers)». De l'anglais *copper* «a copper coin; a penny or halfpenny» (OED). «Hist. in colonial times, a copper coin valued at one half-penny in York currency» (DictCan). Consigné sous la forme *coppe* dans Dunn : «sou (ancien cours)»; Clapin : «Mot aujourd'hui presque tombé en désuétude, et qui s'entendait autrefois couramment pour la pièce de un sou»; Glossaire (sous *cope*).

crible (Ms. 1 Cahier B); «trains de bois flottés». De l'anglais canadien *crib*, «a raft of logs lashed together for floating downstream» (Gage, qui le donne comme un mot de l'anglais canadien). «Hist. in the Ottawa Valley especially, one of the small units or assemblages of logs that, in groups of 25 or 30, formed a raft of timber, used in driving from the camps to the mills or shipping points» (DictCan). Figure dans Dunn, Clapin («La plus petite partie d'un train-de-bois, ou cage [...]»), Dionne et Glossaire (sous *cribe*, *crible*). Recueilli lors d'enquêtes orales dans les années 1970 (PPQ 1321B; Lavoie 561). Consigné en anglais américain (Mathews).

décent (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «honorables [en parlant de funérailles]». De l'anglais *decent*, «proper and right : a decent burial» (Gage).

Décent au sens de «belle, bonne, bien meublée [d'une maison]» est également un emprunt sémantique à l'anglais : «meeting at least the minimum standards of quality, etc.» (Gage).

Décent avec l'acception de «vêtu bien proprement» vient du sens anglais «properly dressed to be seen in public» (Gage; OED).

Décent, «poli», vient du sens anglais «kind, accommodating, pleasant» (OED).

désappointer (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «[tromper qqn dans son attente ou dans ses espérances]». Surtout employé au passif. Attesté au figuré depuis Cotgrave 1611. Il disparaît au milieu du XVII^e s. et est repris en 1761 par Voltaire à l'anglais *to disappoint* (lui-même emprunté anciennement au français). Le mot dans cette acception n'est pas enregistré comme un anglicisme dans les dictionnaires du XIX^e s. et du début du XX^e s. (Bescherelle 1858; Littré; DG le donne comme un néologisme). «*Désappointé*, qui a été critiqué en français au début du XIX^e s., s'est répandu dans l'usage sans que sa formation et son rattachement sémantique soient clairs pour le locuteur» (ReyHist sous *point*).

dirigé (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); *être dirigé de*, «être enjoint de, avoir ordre de». De l'anglais *to direct*, «to request or enjoin with authority» (Webster; Gage); à la forme passive : «I was *directed to*» (GHarrap). Kœssler (sous *direct (to)* : «donner des instructions, des ordres à»).

dram (Ms. 1 Cahier A); «train de bois flottés». Mot anglo-canadien qui désigne «a section of a timber raft, made up of several cribs lashed together» (Gage et DictCan, qui le donnent comme un terme appartenant de nos jours à l'histoire du flottage du bois). Consigné dans Maguire, Clapin («La fraction la plus considérable d'un train de bois, ou cage [...]») et Dionne (sous *drame*).

finir avec (Ms. 1 Cahier B); «n'avoir plus besoin, ou achever, terminer et simplement finir». De l'anglais *to finish with*, «finish using; come to the end of one's need of : *Have you finished with my book yet?*» (Gage). Relevé dans Dagenais (sous prépositions (emploi des ~) 414).

game (-coq) (Ms. 1 Cahier B); «[mâle élevé et entraîné pour les combats de coqs]». De l'anglais *game-cock*, «a rooster bred and trained for cock-fighting» (Gage; Webster).

hausse (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «sorte de vêtement en usage chez nos Sauvages, qui sert à couvrir la jambe». De l'anglais *hose*, «a cloth leg covering that sometimes covers the foot» (Webster). *Hose* est employé, comme terme générique, en 1763, dans un exemple anglais, qui explique le mot *mitasse* : «a kind of hose» (DictCan sous *mitashes* or *mitasses*). Le mot *heuse* au sens de «botte, guêtre», qui a vécu en ancien français et qui a été relevé en Normandie, n'est probablement pas à retenir ici comme origine de *hausse* (FEW 16, 228a sous *hosa*). Consigné dans Dunn, Clapin et Dionne (sous *hausse*), Glossaire (sous *hausse*). Recueilli en Acadie (Massignon 1670). V. *Mitasse*.

immatériel (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «léger, peu grave». De l'anglais *immaterial* «of no substantial consequence : unimportant» (Gage; Webster; Kœssler : «On verra que *material* signifie important, essentiel; *immaterial* est donc sans importance»). V. *Matériel*.

improover (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «faire des progrès, se perfectionner; s'améliorer». De l'anglais *to improve* «make better; become better» (Gage; Webster; Kœssler : «ne pas confondre *to improve*, improover et *to improve*, mettre à profit, faire valoir, amener à un état plus profitable, cultiver (ses relations), améliorer, perfectionner»).

Le verbe français *improover* a significé «réfuter (une opinion)» au XIV^e s., «contredire» au XV^e s., «blâmer, désapprouver» au XVI^e s.; «il est quasiment sorti d'usage» (ReyHist). Absent des dictionnaires usuels.

inconsistant (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «incompatible, contraire, contradictoire; inconsidéré». Emprunt à l'anglais *inconsistent*, «not compatible with another fact or claim; containing incompatible elements; incoherent or illogical in thought or actions» (Webster; Kœssler sous *inconsistency*, *inconsistent*). Consigné dans Dunn, Clapin et Dionne.

major, ore (Ms. 1 Cahier B); «majeur». Forme empruntée à l'anglais. L'adjectif est donné par Viger également dans *tierce majeure* pour *tierce majeure*. *Major* a été relevé comme subst. masc. dans Clapin et Dionne («Jeu de cartes, dans lequel le roi d'atout joue le rôle principal»).

matériel (Ms. 1 Cahier B); «de grande conséquence, important, essentiel». De l'anglais *material*, «having real importance or great consequences» (Webster; Kœssler sous *material*). Consigné dans Glossaire; DavLang (sous *material*). V. *Immatériel*.

obligé (Ms. 1 Cahier A); *être obligé à qqn pour qqch*. Formule de politesse calquée sur l'anglais : «I am much obliged to you for your kindness» (GHarrap).

office (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «[bureau, étude, cabinet de travail (d'un notaire, d'un avocat, d'un médecin, d'un homme d'affaires, d'un marchand, etc.)]». De l'anglais *office*, «a place in which the functions (as consulting, record keeping, clerical work) of a public officer are performed; the directing headquarters of an enterprise or organization; the place in which a professional man (as a physician or lawyer) conducts his professional business» (Webster; Gage). Consigné dans Dunn, Clapin, Dionne et Glossaire. Encore en usage au sens de «réception, bureau»; emploi critiqué (DQA). V. également les sens français du mot *office* dans la partie Archaïsmes.

ordonné (être ~ de) (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «avoir ordre de». Emprunt sémantique à l'anglais *to order*, «to command to go or come to a specified place» (Webster).

originer (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «provenir, tirer son origine ou son étymologie, dériver». Forme francisée du mot anglais *to originate*, «to take or have origin : begin» (Webster). Cependant, en français général, le verbe *originer* issu du terme *origine* est attesté sporadiquement à différentes époques. Attesté une première fois en moyen français : *originer*, «créer pour»; *originé de*, «qui tire son origine de», attesté à la fin du XV^e s. Repris en 1791 : *originer de*, «provenir de» (FEW 7, 416a sous *origo*). Le verbe est réintroduit en français moderne, à la forme pronominale : *s'originer*, «faire remonter son origine à» (vers 1968) (TLF et ReyHist sous *origine*). Semble peu usité; il est absent des dictionnaires usuels. Relevé dans DavLang (sous *originate (to)*), Dagenais (sous *origine*) et DarbDict.

payer (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); *payer une visite, ses compliments, ses respects* «faire, rendre». De l'anglais *to pay*, «give; make; offer : *to pay compliments, to pay a visit*» (Gage). «*To pay* a un sens beaucoup plus large que *payer* : l'angl. l'emploie là où nous avons tendance à user du verbe faire, qu'il s'agisse de faire sa cour, un compliment, une visite, attention» (Kœessler sous *Pay (to)*). Consigné dans Dunn, Clapin, Dionne, Glossaire et Dagenais. Encore usité dans certains milieux en contact avec l'anglais.

plated (Ms. 1 Cahier B); «fourré, ée [«plaqué, ée»], pour les vases et autres meubles de cuivre dorés ou argentés d'un côté». En anglais : *plated* «covered or overlaid with a thin film of gold or silver. Also used with reference to metals other than gold and silver» (OED).

L'adjectif *fourré*, au sens de «recouvert d'or ou d'argent», est attesté en orfèvrerie depuis 1464, mais il est vieux de nos jours (ReyHist sous *fourrer*; PRob 1993). V. le sens de *meuble* qui figure dans la définition dans la partie Archaïsmes.

retraiter (Ms. 1 Cahier A; Ms. 2); «faire retraite, se retirer [d'une troupe]». De l'anglais *to retreat*, «to retire before superior force or after a defeat (of an army or a combatant)» (OED). *Retraiter* est attesté, en français, au XV^e s., «retirer une troupe», et au XVI^e s., «se retirer, disparaître» (FEW 10, 342a sous *retrahere*). *Retraiter*, au sens de «se retirer (d'une troupe)», semble peu usité en français; figure dans TLF, qui donne un exemple d'emploi datant de 1931.

rôle (Ms. 1 Cahier A); «petit pain». De l'anglais *roll*, «a small piece of dough which is cut, shaped, and often doubled or rolled over and then baked» (Gage). Dionne enregistre le mot au sens de «gâteau au beurre, sans sucre» (sous *rôle*).

style (Ms. 1 Cahier A); *dans le (grand, haut) style*, «du meilleur goût, de la dernière mode». Pris en ce sens, *style* est un anglicisme : «a fashionable, elegant, or admirable way or manner : *She dresses in style*» (Gage; Kœessler). Consigné dans Glossaire.

DATATIONS

Avec toute la prudence que commande ce genre de compilation, nous avons relevé dans le travail de Viger un certain nombre de mots et de sens qui peuvent être considérés comme des premières attestations. Comme le fait remarquer à juste titre P. Rézeau dans *Le «Vocabulaire poitevin»* : «[Il] faut évidemment y voir un jalon qui demain sera dépassé.»

abat : *de grands abâts de pluie*, «fortes pluies», est attesté en français depuis 1863 (FEW 24/1, 17b sous *abbattuere*).

ahurissant : *cette personne est bien ahurissante*, «ennuyeuse». L'adjectif *ahurissant* est consigné dans les dictionnaires français depuis 1866, d'après Lexis et GLLF.

allumer : *entrons allumer*, «mettre le feu au tabac d'une pipe». *Allumer une pipe* n'a été relevé qu'en 1845 (FEW 24, 340a; ReyHist).

baiser : *il a été baisé dans telle occasion*, «trompé, attrapé». Ce sens a été relevé en 1871 dans MartVend; en 1881 comme terme argotique (TLF).

blonde : «amante [jeune fille courtisée; fiancée]». Figure dans les dictionnaires français depuis Boiste 1829.

boudin (faire du ~) : *il fait du boudin pour dire d'une personne qu'elle boude*. L'expression est consignée dans Bescherelle 1858.

bouquin : «c'est ou une plume teinte, ou un petit cylindre, percé aux extrémités, [...] dont nos habitans se servent pour orner leurs pipes, ou en alonger ce qu'ils appellent le manche». Ce sens est attesté depuis 1833, d'après TLF et ReyHist sous *bouche*.

canoter : «conduire un canot» et «se promener en canot». Le sens que donnent les dictionnaires est celui de «se promener, pratiquer la promenade en canot». Il est attesté depuis 1858, d'après TLF et ReyHist.

écœurant : «malpropre». Attesté depuis 1870 (FEW 2/2, 1172b).

écœurer : «faire soulever le cœur, faire mal au cœur». Attesté en français général depuis 1864 (FEW 2/2, 1172b; ReyHist sous *cœur*).

escabeau : «on appelle ainsi un meuble à plusieurs degrés, portatif, dont on se sert dans la maison, pour atteindre à quelque chose d'élévé, en montant dessus». Cette acception est attestée depuis 1875, selon TLF.

flambant : *on dit d'une personne habillée tout en neuf, qu'elle est flambante*. Dans ce sens le mot est attesté depuis 1837 (FEW 3, 603b; ReyHist sous *flamber*).

garde-corps : «balustres que l'on met au bord des ponts, des quais, etc.». Dans ce sens que relève GLLF : «barrière établie le long du tablier d'un pont, le long d'une terrasse, d'un lieu élevé pour empêcher les passants de tomber», le mot est daté de 1872.

loucheur, euse, subst. : *je ne veux point d'une loucheuse. Un loucheur*. Le substantif *loucheur, euse*, «personne qui louche», est attesté depuis 1823 (ReyHist sous *louche*).

loucheur, adj. : *cet homme est loucheur*. L'emploi adjectival n'est attesté en français général que depuis 1936. Il est rare d'après ReyHist sous *louche*.

mèche : «extrémité la plus déliée d'un fouet, et qui souvent est une ficelle rapportée». Attesté depuis Académie 1835 (FEW 6/3, 323a; TLF; ReyHist).

pelleteur : «remuer, jeter avec une pelle». Attesté sous l'ancienne forme *pel-trer* en 1776; la forme *pelleteur* est attestée en français général depuis 1845 (FEW 7, 481a; ReyHist sous *pelle*).

péter : *Je crains qu'il en pète*. Au sens de «mourir», *péter* est attesté depuis Flaubert 1844 (FEW 8, 133b).

train (en ~) : «ivre». Attesté en français général depuis 1872 (FEW 13/2, 164b).

voyage : «charge transportée». Attesté depuis 1872 (ReyHist).

APPENDICES

Les documents que nous présentons dans cette partie contiennent des listes de mots et d'expressions dressées par Jacques Viger lui-même et par le député-poète Ross Cuthbert. Ce dernier a fourni à Viger un nombre considérable de mots et d'expressions. Viger a largement puisé dans ces listes pour établir sa nomenclature; l'ajout de nombreux signes, les phrases raturées, les précisions ajoutées montrent, de toute évidence, qu'il a travaillé en s'aidant de ces listes. Les mots et les expressions qu'elles contiennent constituent la base de son travail.

Boucaner. *sub. fin.* au lieu de Fumer. *bu.*
 Quelle boucanie il y a ici! Exposer quelque chose à la
boucanie. La boucanie étoit si forte, si épaisse, qu'on
 l'auroit crû avec un certain *moyen* de garder les
 canonniers.

.. Quoique les Français aient le verbe Boucaner, ils ne
 le servent pas du mot boucaner.

Archives du Séminaire de Québec

Boucaner. *v. a.* (*Faire sécher, au soleil ou à la*
cheminée, comme font les Sauvages Es.) Il est français dans
 ce sens; ainsi on peut dire, boucaner des peaux, de la
 viande, boucaner. Des jambons boucanés.

Mais quelque fois on emploie ce verbe comme *neutre*,
 et l'on dit, cette maison boucaner *toujours*, pour l'habiter.
 votre petit boucaner beaucoup. Cette cheminée a le
 défaut de boucaner. Toutes ces phrases ne se peuvent
 dire; il faut employer Fumer.

I. LISTES DES MOTS ET DES EXPRESSIONS RELEVÉS PAR JACQUES VIGER

DOCUMENT I

(de la main de Jacques Viger)

Proverbes, & autres manières de parler en usage.

Le vent se tourne du côté des mitaines. - Il se met au froid.

On peut ramer sans culottes.

C'est trop de valeur.

Çà fait trembler, - ça fait peur.

C'est comme le moulin de La Chine, qui ne s'arrête plus quand il est parti.

A go-et-gon.

Il a un œil à la coque et l'autre à la mouillette, pour louche des deux yeux.

Il a la tête comme un procès-verbal.

ni quoi - ni qu'est-ce.

chat échaudé craint l'eau froide.

manger à la croc [*sic*] au sel ⁽¹⁾.

manger de l'avoine - couper l'herbe sous le pied.

[manger] des guêpes.

leste comme un chien de plomb.

ric-à-rac.

cracher sur les tisons.

il a ⁽²⁾sot, comme un fondeur de cloches.

courir les côtes.

Il a perdu un pain sur sa fournée.

Les pieds lui brûlent.

Il a bien des croutes à manger.

c'est un bout d'homme.

à preuve (adverbe).

Il n'a pas la tête aux pieds.

mettre la charrue devant les bœufs.

à moi le mur.

il branle dans le manche.

Le lard sera à bon marché, les cochons s'embrassent. - (de 2 hommes qui s'embrassent).

Je ne suis pas la servante du curé.

Ça le remêt sur farine.

prendre martre pour Renard.

fumer, (sinonime de corner & biner).

une suerie. - abriller - s'abriller.

DOCUMENT II

(de la main de Jacques Viger)

Pour établir cette liste de mots, Viger s'est inspiré de l'ouvrage d'Alexander Henry, *Travels and Adventures in Canada and the Indian Territories* (v. bibliogr.).

Histoire naturelle.

Noms Canadiens.

Pierre-à-calumet (compact lime-stone).

Masquinongé (a specie of Pike ou Brochet).

Caribou (par les Sauvages - O'tic, A'tic) Le Renne.

Le Liard (populus nigra, - poplar-tree).

Oiseau blanc (Emberiza hyemalis).

Poisson doré (pickerel, petit Brochet).

Orignal (cervus alces, - moose-deer) Elan.

Pantere, Tigre & plutôt Cougar } Felis concolor).

Perdrix - This name is given to more than one species of grouse. The birds here intended, are red grouse.

Loup-Cervier ou Lynx.

Carcajou ou Glouton.

Maringouin.

Moustic.

Fenouillette ou Fenouil.

Foin sauvage.

Herbe à la puce.

Herbe à Dinde.

Matelot.

Otocas.

Souris-chaude.

Tondre *substantif*.

Achigan.

Epinette ou Arbre de vie ou du paradis.

Passe rose ou Mauve des Jardins.

Poisson blanc.

Bleuet.

DOCUMENT III

(de la main de Jacques Viger)

La majorité des termes ainsi que le texte qui suit proviennent également de l'ouvrage précédemment cité d'Alexander Henry. Les extraits que Viger a retenus sont séparés dans son texte par des tirets et se trouvent aux pages 13-14 ; 14 ; 15 ; 23-24 ; 24 en note ; 30 ; 53 en note ; 78.

Voyages au Haut-Canada

Voyageur - canot d'écorce - guide - camper - wattap - gum - varengues - brigade - bouts-de-canot - pièces - portage - décharge - pierre à calumet - masquinongé - caribou (par les Sauvages - O'tic, a'tic) - Le cèdre (thuya occidentalis) - hyvernement - lait (pour rum) - perdrix - coureur des bois - Gens de terres (têtes de boule)⁽³⁾ - mal de raquette - jeu de la crosse - awapou - apichimon - le Liard (populus nigra, poplar-tree) - washes - faire chaudière - faire de l'eau - Indian path - Emberiza hyemalis (oiseau blanc) - tripe de roche (Waac) - folle avoine, riz sauvage (avena fatua, zizania aquatica) - rapide - poisson doré (pickerel) - Elan (moose-deer, cervus alces) - praline - pantère, tigre, & plutôt couguar (felis concolor) - esclave - stroud blanket - Bastonnois - Sacacoua - équipement.

The canoes, which I provided for my undertaking, were, as is usual, five fathom & 1/2 in length, and 4 1/2 feet in their extreme breadth, and formed of birch-tree bark, a quarter of an inch in thickness. The bark is lined with small splints of cedar-wood; and the vessel is further strengthened with ribs of the same wood, of which the two ends are fastened to the gunwales : several bars, rather than seats, are also laid across the canoe, from gunwale to gunwale. The small roots of the spruce-tree afford the wattap, with which the bark is sewed; and the gum of the pine-tree supplies the place of tar and oakum. Bark, *somme* [*sic*] spare wattap & gum, are always carried in each canoe, for the repairs which frequently become necessary. - To every 3 or 4 canoes, which constitute a brigade, there is a guide or conductor. - The freight of a canoe... consists in 60 pièces, or packages, of merchandise, of the weight of from 90 to a 100 pounds each; & provisions to the amount of 1000 pounds. - We now reached the channels of the grand Calumet, which lie amid numerous islands, and are about 20 miles in length. In this distance, there are 4 carrying-places (portage) besides 3 or 4 décharges, or discharges, which are places where the merchandize [*sic*] only is carried, & are therefore distinguishable from portages, or carrying-places, where the canoe itself is taken out of the water, & transported on men's shoulders. - The pierre à calumet is a compact lime-stone, yielding easily to the knife, & therefore employed for the bowls (fourneau) of tobacco-pipes, both by the Indians & Canadians. -

Among the pike, is to be included the species called, by the Indians, maskinongé. - In *North America* [*sic*], there is no partridges; but the name is given to more than one species of grouse. The birds here intended, are red grouse. - Baggatiway, called by the Canadians le jeu de la crosse, is played with a bat and ball. The bat is about 4 feet in length, curved, & terminated in a sort of racket. Two posts are planted in the ground, at a considerable distance from each other, as a mile or more. Each party has its post, and the game consists in throwing the ball up to the post of the adversary. The ball, at the beginning, is placed in the middle of the course, & each party endeavours as well to throw the ball out of the direction of its own post, as into that of the adversary's.

DOCUMENT IV

Liste de mots dressée par Viger et dans laquelle il a puisé pour établir sa nomenclature.

travail, menoir	avisse pour vis
guides, corrois	boucane
cordeaux, courroies	demancher
canard, bombe	amancher, emmancher
faire coup	ramancher
office	embarquer & débarquer
appointer	tuer la chandelle
désappointer	allumer, charger
opportunité	manche d'une poile
confortable	couette
incliner	cariote, traîneau
guide en fait de voyageur	traine & traîne de clisse
amarrer	cabriolet, cabrouet
à mont la côte	brancard
la relevée	boyard
payer visite	bran de scie
paré pour prêt	berlancille pour brandilloire
<u>la</u> sentinelle - factionnaire	berlanciller pour se brandiller
<u>un</u> incendie	trompe - instrument - il est
chardron	françois
obligé, obligation	gouette
garde-corps	butin

stile	côte
décent	cheniquer
robe de bœuf	jument
caribou	âtre
original	frét, frède
chat sauvage	ahurissant
bouquin	mitaine
cadre	mitasse, hausse
improuver	tuque, mâle
retraiter	matelat
voyage d'eau	mouiller
scieau	sorcière
argent	espérez-moi
retrayer	berre
balayer	mèche
frasil	mèche : mesure
frimat	marier quelqu'un
poudrerie	araignée <i>fém.</i>
tirans	fenouil <i>masc.</i>
bolle	fart ou farce
faucille	berloque
crocheter	brimbale
tambour	escousse
rigole	papier cassé
tondre	papier brouillard
empois	notureau
pesâ	taure, tauraille
amidon	licher
buffet	tire
houiller	orge mondée
plairie	resous de résoudre
couronel	pelote, paume
corporal	raquette
cartron	matelot, insecte
pipe : mesure	loucher, bicler
bourg[u]ignon	mouillette
bordée	grouiller
onglée	écroi

ça fait trembler :	balle & paille
ça fait peur	boudin
c'est trop de valeur	berdàs, berdasser
chez nous	remue-ménage
étage	souliers françois
diriger	souliers de bœuf
remettre	apichimon
banal	prouvable
étal	rustique
celle-ci	niveleux
celle-là	suspect
deusse, troisse	malin
treffle	vulgaire
geremium	chance, chanceux
j'ai arrêté une maison, un habit,	ça te froise
des bottes	emberlicoter
affaire matériel	batailleur
cas matériel	gourdin
superbe	fouillouses
embarrasser	écopeau
oubli	chaume
bord	bandon
micmac	capuche
brin	lévier
casseau	mitonner - choyer
papier nouvelles	train - dépense, ivre
papier tenture - tapisserie	biner, corner, dépit
cornichon	vire-l'œil
escabeau	écœurer
pucelage	borgne
porchais	verglas
pourceline	couche chaude
pouliche	chauve-souris
ouette	bourasser
épiochon	ença
micoine	broussailler
Juive	tricolor
bougon	se fier

rubrique
 malin basque
 escolter
 dresser
 dévider
 crible, train
 marinage
 fine-boutique
 driller
 tapon
 retailles
 étriver
 tout plein
 bête-puante
 portépis
 débrailler
 devergondé
 ebrailler
 attends-toi-zy
 rappelle-toi-z-en
 brayer du lin
 fener le foin
 veilloche, mulon
 belt, bandoulière
 retontir
 tinton
 originer
 délivrer les lettres
 c'est un game
 un game coq
 conviens-toi-z-en
 donne-moi-z-en
 plated, fourré
 fourreur - pelletier
 butard
 barbeau, insecte
 criquet
 tomber d'un mal

haut mal
 mal de *Saint*
 mal de *saint* Jean
 épilepsie
 quêteur
 tamis
 nix, nix for stein
 je suis ordonné de
 empêtrer
 pelleter
 du mil - foin
 décaniller
 fictif, ive, adj.
 sûrir
 graissoux, se
 verbalement
 glumer
 warrant
 bill
 indictement
 indicter
 râle, râler
 ébarouir
 éclopé
 galimafrée
 jouqué
 aveindez-le
 dégrader
 ebourifler
 culasse
 Guide - longue rêne attachée à la
 bride d'un cheval attelé.
 Rêne - courroie de la bride d'un
 cheval.
 Cordeau - corde de moyenne
 grosseur.
 Courroie - pièce de cuir coupée en
 long, étroite et qui sert à lier, à
 attacher quelque chose.

II. LISTES DES MOTS ET DES EXPRESSIONS RELEVÉS PAR ROSS CUTHBERT

DOCUMENT V

(de la main de Ross Cuthbert)

Notte pour Jacques Viger - Esquire

Epigraphe de ton Dictionaire

Athenes tu as fini, Rome tu vas périr
L'Ecole Canadienne, dissipe ton Souvenir

Extrait de... *L'Aréopage*
par le Square Ross Cuthbert

[Col. A]

tu pars comme un fusil sans plaque
il chante comme un rêve
il leve le c... comme une bête puante
il marche comme un chien qui vient des vêpres
un beau canard!!
c'est son père tout racopié
il braille comme un veau
haut comme un chou [sic]
ils en font un patira
c'est comme baise mon pouce
c'est un valtreux
J'aime cela comme la colique
Ecoutes [sic] donc, mon fiston
J'ai déboulé en bas de la cote
Je me suis agrippé ⁽⁴⁾ après les branches
Je marchois après lui / pour derriere
courir au busc
déplanter un oiseau, &c.
un cheval qui coure [sic] le gallop [sic]
manger de la sagamité
il bègue / pour begaye
Je ne bègueraï pas, pour te dire cela

c'est de l'Etain [*sic*] fine
 il est mal à main
 c'est un homme factieux / pour facécieux [*sic*]
 il m'a donné des mauvaises raisons / pour il m'a mal reçu, &c.
 c'est une raison ça
 impotheques, déventes
 Les gros chiens ne se mordent pas
 il a été presque, presque / pour preste
 c'est long comme d'icite à demain
 Je l'ai tournaillé, travaillé
 ç'a fait grincher les dents
 ç'a ne portera pas a terre / pour relever
 vite, pendant que c'est chaud / vitement
 Je me suis Estropié

[Col. B]

essayer à manger
 c'est tout de bon, pour serieusement
 c'est un chétif
 il est dur comme un cheval
 donner le bois⁽⁵⁾ pour les Ecopaux
 il est jouqué comme un dinde
 poulailler
 il est Elingué. Etiré
 c'est usé à forfaite
 régal, je me suis régalé
 Les bouchers donnent trop de régal
 il a éparpillé cela
 Il a les yeux à la perdicion de son âme
 il a les jambes comme des batons de traine
 cet homme a un beau paroli
 il est bien induqué
 il n'est pas mechant / pour exprimer qu'il a quelque talent
 c'est du bois de requisse, pour de valeur
 bavasser
 pietes [*sic*] toi
 rire jaune

Quelle est sa vocation?

barbots

faire des barbots

ça file dru, je filoïs doux

ça coule comme un sas / pour tamis

sasser

passer au gros sas

tout plein, il est fin tout plein

il empeste, il empoisonne l'ail, l'oignon

c'est de la poison

c'est de la carotte à Moreau

on doit plus à sa peau, qu'à sa chemise (*français*)

chipoter (je le crois français)

Je suis plein d'eau

un couteau plein de graisse

c'a fait trembler

chacun à son tour comme au moulin

il y a belle lurette

crocs pour moustache et pour dents

[Col. A]

il est fait au moule / pour au tour

[il est fait] en peinture / pour à peindre

il est ostiné

c'est un quêteux

avez vous des oublies pour cacheter

J'ai tout désoublier [*sic*], pour oublier

il courre [*sic*] comme un chat sauvage

cette affaire est bâclée

il y avoit beaucoup de roulins

de beaux cadres

fourgonner

elle s'est levée le derrière le premier

bougonner / renoter

Je l'eus bêtot mis à l'envers

il a une mine à cracher dessus

gras comme un voleur

Je ne sais de quel bord me revirer
 tâches [*sic*] donc de l'appâter
 c'est une dévergondée
 il a pris une belle embardée
 renchausser des patates
 il s'en va du coté de tantôt
 un petit rabougris
 la rente de l'argent / pour l'interet
 un couteau ébrèché (françois)
 le mal passe net comme sur la main
 étripper quelqu'un
 faire ètriver
 donnes [*sic*] la bouette à la vache
 fou comme braque
 une brique de savon (françois peut etre)
 il fait le chien couchant
 Je suis capable de manger cet homme là
 il se frôloit contre lui
 c'est jour de mitasse
 à cause donc (canadien pour le certain)
 Moyennement
 sa femme porte la culotte
 comme elle s'est attiffée
 il est changé / pour pâle, défait

[Col. B]

Je me suis mis dans mon lit
 mettre ses bas dans ses jambes
 [mettre] ses souliers dans ses [pieds]⁽⁶⁾
 piler sur quelqu'un
 l'argent sous le pouce
 parler verbalement à quelqu'un
 astigoiner
 c'a n'est pas de la petite biere
 mirlifichures / pour colifichets
 il a fait une sottise de brasse
 il est malin comme sept fois le Diable

cé n'est pas le Diable / ce n'est pas difficile
 ça tombe comme la pauvreté sur le monde
 malade comme un chien
 cela prend au nez comme la moutarde
 parler comme une femme est un proverbe de tous les pays
 une langue à percer quatre murailles
 il ne fit frime de rien
 se plaindre le ventre plein
 il geint, geignoit, geindre
 donner une paire de soufflets
 boire à la grande tasse
 nager à grande eau
 La bête à la grande queue
 cristail
 un etau / pour ètoc
 qu'est ce que vous grattez par ici
 Je lui ai parlé françois
 secquement, il m'a reçu secquement
 passer en belette
 une gaffe, gaffer quelqu'un
 il a les quatre pieds blancs / il est libre
 fin-fin la blague
 cest fait dans un vire-main
 apres moi le déluge
 hardi donc / pour courage

[Col. A]

cela me chiffonne
 Je lui ai coupé le sifflet
 il se promene les mains dans ses poches
 faire une attisée (*françois*)
 ils sont amis jusques au plat
 il s'est déboutonné (*françois*)
 Jouer, boire, manger &c. son saoul & Content a refection
 propre comme un sou
 salopries [*sic*], pour saletés, ordures &c.
 la flambe / de flamber (*françois*)

lamper / lampas (*françois*)
 le reveil matin
 l'herbe à la puce
 l'herbe à dinde
 il est comme l'oiseau sur la branche
 a brousse Poil
 Docteur en soupe salée
 un habit rapiesté
 il faisoit brun - à la brûnante - entre chien & loup
 il chante comme un perdu
 crier comme un sourd (*françois*)
 un homme mal équipé [*sic*], pour blessé
 un homme saoul, se souler *pour* enivrer (*francois*)
 Il fait la pluie et le beau temps
 courir les Côtes, pour les Campagnes
 fripper quelqu'un
 il s'est epouffé pour échappé (*francois*)
 c'est un mal a droit - drette
 a cor et a cri
 sans vous Interrompre
 curieux comme la chèvre a Jacques Cartier
 c'a n'a pas de rime
 tuer roide comme une tourte
 tomber comme une tourte
 un goret

[Col. B]

Je suis affairé (*françois*)
 un rin de vent / rhumb
 une risée de vent
 Piroli
 tout flambant neu ou nu
 soupirail (*françois*)
 des fanals, confessionals
 elle est legerte
 tout fin seul, (quelque fois faux)
 ricaner (*françois*)

il fait chaud que le Diable
 il alloit vite que le Diable
 mon petit gat pour gars
 ferlasser (*françois*)
 comment t'appelles-tu? *pour* se nommer (*françois*)

[Col. A]

J'ai travaillé une escousse
 pivac pour bivouac
 pique-bois
 il a mangé à se mettre le ventre sur le dos
 elle étoit sur un tata terrible
 c'est bonnet blanc, et blanc bonnet
 où avez vous pêché cela
 un gaband
 fendre des éclats
 il a l'ame clouée, rivée dans le corps
 on dit ici quelouer pour clouer
 si la mer bouilloit &c.
 cela bouille pour boût
 c'est pour le sur / pour certain
 s'ingerer de quelque chose
 tout cela fait bouillir la marmite
 il ne pourra jamais ressoudre
 bouler quelqu'un
 Je te garde un chien de ma chienne
 Je l'ai dégradé / pour laisser en arriere
 il est dégradé / pour il est arrêté
 Je l'ai retappé
 il avoit une poignée d'argent blanche
 Je l'ai semée
 tarabusquer
 le temps est mucre
 tu viendras cuire à mon four
 ni plus, ni moins / pour cependant

DOCUMENT VI

(de la main de Ross Cuthbert)

Anglicismes et Expressions non françaises usitées par les Canadiens, Proverbes, &c. &c.

Notte

[Col. A]

travail de charrette
 amancher, demancher, ramancher
 on dit enmanché d'un long col ⁽⁷⁾
 par exemple (Quand [l'] employé)
 embarquer, débarquer
 chat échaudé craint l'eau froide
 Je vous serois obligé pour &c.
 Je vous remerciérois pour &c.
 Je voudrois que cela seroit
 marier quelqu'un
 vous me tannez
 Je suis ahuri
 Je sors d'entrer
 fais donc un apichimon
 là-bas sur la montagne
 Il y a ben du train ici
 tues [*sic*] la chandelle
 Brasses [*sic*] donc le poêle
 sortir dehors
 Manger des guêpes
 Manger de l'avoine
 il fait le faro
 poudrerie
 traine, cariole
 guides, pour rênes
 improuver au lieu de se perfection[ner]
 desappointer pour tromper
 Il s'est fait baiser en pincette

payer une visite, des compliments
 c'est bien de valeur
 Je serois bien marri, fâché de
 voyons voir
 cahots
 allumons
 c'est comme une mitaine sans pouce
 Il en faut autant que de pelotte de neige⁽⁸⁾ pour chauffer un four
 fier comme un Ecossois
 c'est comme une troisieme roue à une charrette
 il boit comme un trou
 La poste à Saupin, de chien
 faire le bredas, bredasser
 la race des gueux ne se perdra pas il n'y a pas mortalité de canaille

[Col. B]

il a été reçu comme un chien à vêpres ou dans un jeu de quilles
 pauvre comme un rat d'église
 il ment comme un arracheur de dents
 crocheter des pois
 du pesas
 La chienne à Cantin lui monte sur le dos
 Bouquin pour les pipes
 Boire une larme, un filet
 Savant comme un livre. Pourquoi
 ne diroit on pas, sot comme un livre?
 il parle comme *saint* Paul, la Bouche &c.
 esperez moi un instant
 mitonner, douilleter quelqu'un
 ne me brousquaille pas tant
 Je te flanquerais un tapin par les babines
 il a mouillé toute la journée
 Je suis tout trempe
 Je suis trempe comme une soupe
 tremper la soupe
 renflé comme une soupe au lait
 un canard, une bombe

une bombarde
 parler du nez
 il est fierement riche
 c'est une Juiffresse
 Je suis démonté
 elle est blême comme un linge ou encore comme... autre chose
 gueusasse
 un sciau
 un banc-lit
 il n'est pas la moindrement fatigué
 Les chemins unis comme des chemins de carte [*sic*]
 rafistoler, rapapillotter
 il fait un temps a ne pas mettre les chiens dehors
 ça entre par une oreille et ça sort par l'autre
 qui a fait Lundi, a fait Mardi
 leste comme un chien de plomb
 il est connu comme Barrabbas a la passion

[Col. A]

tu ne vaux pas les quatre fers d'un chien
 donnes [*sic*] moi ma tuque, ma capuche
 il a une tête d'allemand
 acheter des souliers de bœuf, des souliers françois et Sauvages
 donnes [*sic*] moi ma bougrine
 ils m'ont emberlicotté
 Je me suis blousé
 flâner, flasque, flandrin, lambin, lambiner
 mais c'est que (à tout propos)
 couette, gouette
 un habitant, pour agriculteur, paysan
 c'est écœurant
 se trouver mal
 vomir tripes et boyaux
 il y a du train dans le bal
 J'étois dans l'Inquilibre / doute, indecis
 un voyage d'eau
 le vin est sur (aigre) et lait sur

farine du diable retourne en son
 la tricherie retourne à son maitre
 fumer sans pipe
 Je te ferai passer par un chemin ou il n'y aura pas de pierres
 tous les bourdignons
 il fait frette
 mets tu ton col noir / cravatte
 J'ai attrappé [*sic*] l'onglée
 il tremble les fievres
 faire chaudiere à part
 Je te fricasserai une ramasse
 c'est prouvable / c'est evident
 c'est vulgaire / c'est clair
 c'est un saint épais
 il est grossier comme un pain d'orge
 Je m'en vas sus ma tante / chez
 c'est malin de plaider avec le seigneur
 c'est un homme rustique

[Col. B]

vas donc ramasser des écopaux
 voyez donc, ce petit nijon, bougon
 il est amoureux comme une chatte
 on n'attire pas les mouches avec du fiel
 c'est une gavache
 Je lui ai donné un savon d'importance
 Je l'ai brassé comme il faut
 c'est une buche
 c'est un fin matois, une fine boutique
 tiens bon, tiens fort, tire Dieu, tire Diable, Bougre à Bougre
 est [*sic*]-tu paré?
 Dégobiller
 renâcler
 allez-vous cuiller les pommes?
 Je te releverai du péché de paresse
 faire du boudin
 se mirer

se débarbouiller
 cet homme a de la corde de pendu
 Je lui en ai donné sur les epicailles
 il s'est grisé
 descendre les escaliers quatre à quatre
 Je ferai cela comme un des mieux
 ils brulent la chandelle par les deux bouts
 il a perdu un pain sur sa fournée
 il grelotte
 faites donc mortifier la viande, la salad[e]
 vas dire à la Bejin qu'elle te peigne
 c'est un mal peigné
 Beurrer son pain
 veux-tu une beurrée de graisse? &c.
 il est mal amanché dans ses affaires
 il voudroit fignoler
 cavalier (dans quel sens?)
 Il va voir sa blonde
 droit comme un piquet
 faire manger de l'avoine a quelqu'un

[Col. A]

c'est un fier matin, un roustaut
 c'est un vive la joie / synonyme Roger bon temps
 Je connois cela comme ma poche
 donnes [*sic*] moi mon butin
 courir la galipotte
 renvoyer quelqu'un la pelle au &c.
naturellement c'a fait ma [*sic*] plaisir
 c'est une drolesse
 quel ratapiat
 aller a la cantine
 pas tenseulement un sol
 Je vais canoter
 il a eu le pesant toute la nuit
 une coppre
 vous avez cochonné cela

pourquoi gaspiller le butin comme ça
 il s'amuse à brocanter
 il est toujours à tripoter dans la boue
 Je t'ecrapoutinerai le nez
 c'est de l'onguent miton-mitaine
 regarder quelqu'un par dessus l'épaule
 Sec comme un coton ⁽⁹⁾ de bled d'inde
 - comme un manche de balai
 - comme un pain d'épice
 - comme Nord Est
 c'est un batailleur
 il mange comme un goulia
 Sans demander ni quoi ni qu'est ce
 aller tout de gô
 il est fort comme un turc
 il s'est éjarré
 une traine de clisses
 vois donc ce vire-l'œil, ce bicleux
 veux tu fumer une touche?
 des noix douces, amères
 J'ai acheté un soc de porc frais
 vous étiez a gogo
 Nous avons fait ribotte / cela vient de ribauder
 Turpin moine autrefois, puis archevêque et ribaud en tout temps. ribaud
 là, signifie a peu pres paillard.
 voyez comme il fait le Monsieur. C'est comme un pou sur une galle

[Col. B]

c'est un homme du Nord
Eplucher
 èplucher du bled-dinde
 il lui a graffigné le visage
 Balier pour balayer
 apres qu'il a ballié, il n'est pas nécessaire d'épousseter
 tomber dans la place
 oh! le bagoulard
 il a fait ses georges, pour orges

desargenter, être désargenté
 me voilà sur le plancher des vaches
 [se] laisser manger la laine sur le dos
 tête d'escargot - de boule
 Et moi - je m'appellerai joli-cœur
 Il a bien des croutes à manger
 gober,⁽¹⁰⁾ des mouches
 bâiller le bec
 sec comme un pendu
 faire de 5 sols 6 blancs
 poches - empocheter
 il ne vaut pas son plein cul d'eau chaude
 corps vide comme un fanal
 le petit bonhomme ou la vieille lui jette du sable dans les yeux
 qui a la gale la gratte, qui ne l'a pas l'attrappe [*sic*]
 bavasser
 grichou - griche-poil
 sur votre respect
 à raz terre, tout a raz, razer
 J'ai été mal équipé à ce combat
 Je n'en ai pas pour une creuse dent
 une belle ariette
 Une beauté!
 avoir de l'arse
 sonner le tinton & le tinton sonne
 Brique de savon
 tombé comme le gin-seng
 tabac du diable (jusquiamé)
 petit lait (babeure [*sic*])
 à brousse poil
 batelée
 tabaconiste *pour* tabagiste
 Blague
 être affairé

DOCUMENT VII

(Notes de Viger, recopiées par quelqu'un d'autre.)

acceptions canadiennes, ou provinciales

Allumer : intransitif *sous entendu* pipe : se reposer⁽¹¹⁾; visiter; arreter allumer

appointer : nommer à un poste. *Monsieur* a été appointé...

bombe pour canard : bouilloire. On dit plutôt⁽¹²⁾ bombe dans [le] district de Québec plutôt canard dans celui de Montréal

beurrée de crème, sirop

Capuche : bonnet de femme. Capuche de castor

mouiller : pleuvoir

jument : caisse de fusils

Mots nouveaux

Apichimon vient du sauvage : bourrelet de linge...; lit; grabat

Abât : bordée; orage, abât de pluie, de neige

boucane : fumée

chienneter = chienner

flambant : neuf

Notes des Appendices

1. *Phrase raturée.*
2. *Mot illisible.*
3. *têtes de boule ajouté au-dessus de Gens de terres.*
4. *r à la finale dans le ms.*
5. *la piece ajouté au-dessus de bois.*
6. *Écrit bieu.*
7. *Écrit verticalement dans la marge.*
8. *s final raturé.*
9. *sucet ajouté au-dessus de coton.*
10. *Mot illisible.*
11. *inviter raturé.*
12. *plutôt ajouté au-dessus.*

REGROUPEMENT ONOMASIOLOGIQUE

1. L'atmosphère

Le temps et le vent

abât, bordée, giboulée; clairon, tirans; dégelée; frède, frête, frête comme glace; mouiller; neige, pelote de neige; poudrer, poudrerie; rhimb de vent, sorcière.

2. La terre

L'eau

bourguignon; remous, tourniquet.

La flore

âtre; arbre de vie, arbre du paradis; bleuet; chardron; épinette; fenouil, fenouillette; ginseng; herbe à dinde; herbe à la puce; otocas; trèfe.

La faune

Quadrupèdes : caribou; orignal; porc-épic.

Mammifère volant : souris-chaude.

Oiseaux : oiseau blanc, ortolan; perdrix.

Poissons : achigan; maskinongé; poisson blanc; poisson doré.

Mollusques : pistolage, pucelage.

Arachnides et insectes : arignée; matelot.

3. Le temps et l'espace

après-dinée, relevée; faire brun, brunante, à la brunante, brune, sur la brune, entre chien et loup; arse, place «sol d'une pièce»; espérer; icit; mèche et pipe «mesure de distance»; sur «chez».

4. L'être physique

Le corps

couette «queue de cheveux»; regricher; reintier.

L'apparence

banal; beau comme un fâro de campagne; bougon, petit gâ, nijon; écœurant (subst.), galeux comme un Écossois, graissoux (subst.); grichou, laid comme un grichou; tapon.

La vue

bicler, bicleux, louche, loucher, loucheur, vire-l'œil; éborgner; stellà, stellci(t).

L'ouïe

gricher des dens; péter; retentir, retontir; sarpidon; tinter, tinton.

Le sommeil

dormir comme une soupe; pesant (subst.), avoir le pesant.

Les indispositions, les maladies et les blessures

dégobillage, dégoillier, dégoillais; écrapoutiller, écrapoutir; égraignure, égratigner, égratignure, graffigner; équipage, équipé, équiper; gouette; épilepsie, haut-mal, mal caduc, mal de saint, mal de saint Jean, tomber d'un mal; ouète; soigner.

L'alimentation

beurrée, beurrer; boire du café comme la Brillant; castonade; envarié; fard; goulia, gouliafre; se houiller, être en train «ivre»; licher, s'en licher les barbes; marinade, marinages; naturel; poudine, poutine; rôle; soc; sur, surir; tapon de graisse; tire.

Le tabac

allumer; bougon de pipe; bouquin de pipe; charger; manche de pipe; fumer une touche.

Les vêtements

amarrer; berloque; butin; capuche, casque; ébraillé, ébrailler, écolté, s'écolter, épotraillé; ferlassement, ferlasser, flasque; flambant, flambant neuf, flambant nu; gaspiller; graissoux; hardes; hausse, mitasse; mâle, tuque; oreille de soulier, tiran de soulier; soulier de bœuf, soulier françois, soulier sauvage; grand, haut style; trempe, trempe comme une soupe.

5. L'être intellectuel et affectif

Les sentiments

ahurissant; baiser en pincettes «embrasser»; baiser «tromper», baiser en guedou et baiser en pincettes «tromper»; biner, corner; avoir, donner un beau bled d'Inde; faire du boudin, bourasse, bourasser, bourasseur, à (re)brousse-poil, à (re)griche-poil; bredasserie, bredassier; éviter une belle chandelle; cheniquer, cheniqueur, flasque, flasquer, gavache; désappointé, désappointer; étrivant, étriver; fine-boutique; flandrin, flâner; se fricasser de qqch.; grichou, malin, malin comme un Basque, malin comme un Cree, malin comme un griche-poil, malin comme un grichou; houillé de qqn, de qqch.; obliger pour, remercier pour; plaisant; rustique; suspect; tête d'Allemand, tête de boule, tête d'escargot.

6. L'élevage et la culture

Les animaux domestiques

banal; chaton(n)er, chatter; chienner, chienneter; corner, ébrayer; écroi; game (-coq); se jouer, jouquoir; notureau, porchais; tauraille, taure.

La terre

bandon, avoir bandon, donner bandon; côte; plairie.

La fenaison et le jardinage

bled; bled d'Inde, maïs; braye, brayer; coton de bled d'Inde «tige», sucet; coton de bled d'Inde «épi dégarni», épiochon; couper, scier les bleds; crocheter des pois, crocheteur; empocheter, poche, pochetée; faner, fener; foin; gérémium, bec-de-grue; mulon, veuilloche; orge mondaine; mauve des jardins, passe-rose, rose-d'outremer, rose-tremière; pelleter; pesà; racérer.

7. L'être humain et la vie sociale

Les relations amoureuses et sexuelles

amant, amante, faire l'amour, blonde, aller voir sa blonde, fort sur la blonde, amoureux de 36 blondes, cavalier; créature; aller voir, fréquenter la créature, ébraillée (subst.), fille publique; fâro, fârôder, fignoler, fignoleur; courir la galipote; marier qqn.

Le langage et les rapports de société

avoir affaire de; balbutier; brasser, (se) broussailler; se déboutonner; décent; tomber comme le ginseng; baragouin, micmac, ratapiat; être ordonné de; papier-nouvelle, papier-public; payer ses complimens (ses respects, une visite).

Les actions violentes exercées contre qqn

batailleur; bourgogner; donner, fricasser une dégelée, donner, fricasser une ramasse; ébrayer; écrapoutiller, écrapoutir, écrapoutir comme un crapaud; en donner sur les épicaïlles; fesser; graisse, graisser; mècher, moucher; tapin; verbalement.

Les jeux et les distractions

balançoire, berlancille, brandilloire, escarpolette, se balancer, berlanciller, se brandiller; bombarde, guimbarde, trompe; canot, canoter, canoteur; battoir, raquette, pelote, traîneau.

Les métiers

agriculteur, habitant, habitante, laboureur, paysan; appointment, appointer; cabaret, cabaretier, cantine, cantinier, détailleur, taverne, taver-nier; canoter, canoteur; manchonnier; niveleux; voyageur.

Le commerce

avoir plus d'acquet, avoir plus de quitte; argent; copper; courir les côtes; étau; faire ses georges; houiller; office; retraiter, retrayer.

Le nombre et la quantité

une beauté, deusse, fièrement, troisse; canot, canotée, charretée, jument, poche, pochetée, voie, voyage.

La propriété

coureur de côtes, courir les côtes; fripper, glumer, en licher à qqn; gueusasse, gueusaille; quêter, quêteur.

La vie militaire

belt; corporal; faire coup; couronel; factionnaire, sentinelle; matelat; retraiter.

La maison, les meubles

amancher, démancher, ramancher; apichimon; bagage, butin, drigaille, ménage; ber; buffet; cadre; couette; escabeau; premier étage; levier; tapisserie.

Les ustensiles et les récipients

bombe, bouilloire, canard; casseau, meuble «vase, plat»; ébaroui, s'ébarouir; lichefrite; micoine; plated; sieau; thétière.

Le chauffage

attisée; boucane, boucaner; écopeau; sec comme un écopeau; flambe; tondre «amadou»; tuer «éteindre».

Les travaux domestiques

amidon, empois; balier; brasser le poêle, brasser le chaudron; bredas, bredasser; fer à flasquer; rapiester; train «ménage».

8. Le transport

Par voie de terre

amont la côte; berline, bordel, cabrouet, calèche, cariole; boyard, brancard, civière; brancard, menoires, travail; cahot; cannevette, cantine; claque, mèche; cordeaux, courroies, guides, rênes; débarquer, embarquer; plancher des vaches; robe de bœuf; traîne, traîne de clisse.

Par voie d'eau

cage, cajeux, crible, dram; canot, canoter.

9. Onomastique

avoir, être une tête d'Allemand; malin comme un Basque; Canadien; malin comme un Cris; galeux comme un Écossois; Juifrèsse; Montréaliste; Québécois, Québecquois; Sauvage, Sauvagesse; Sorel.

F. D. Verreau 67 NO
Note pour Jacques
(Viger - Esquimaux)

Épigramme de ton Dictionnaire

Athènes tu es fini, Rome tu vas finir
L'école Capucinne, dissipe ton
souvenir

Extrait de ---- L'aréopage
par le square Ross Cuthbert

Archives du Séminaire de Québec

Épigramme adressée à Jacques Viger par Ross Cuthbert, tirée de son ouvrage *L'Aréopage*, publié en 1803. Manuscrit conservé au Musée de la civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec.

LES COMPARAISONS

Les nombreuses comparaisons que Viger a consignées, ainsi que celles qui figurent dans les Appendices, nous ont incitée à en faire le relevé. Comme les comparaisons figurant dans les Appendices datent, comme le texte de Viger, du début du XIX^e siècle, la fusion des deux sources allait de soi. La méthodologie que nous avons adoptée est celle qu'a utilisée R. Lepelley dans son étude sur les comparaisons en Normandie, intitulée : «Les comparaisons dans le Val de Saire (Basse-Normandie)» (v. bibliogr.).

L'auteur s'est lui-même inspiré d'un article de J. Cohen sur le sujet : «La comparaison poétique : essai de systématique» (v. bibliogr.). La terminologie qu'il a adoptée est celle qu'a utilisée J. Cohen dans son article, soit : A est B comme C, où B est le prédicat ou sème commun aux deux lexèmes dont l'un, A, est le «comparé» et l'autre, C, le «comparant» (Cohen 44).

Dans son article, R. Lepelley pose la question de la pertinence de l'étude des comparaisons en ces termes : «N'est-il pas possible de mieux connaître les habitants d'une région, leurs activités et leurs mentalités, en étudiant les comparaisons dont ils émaillent leur discours?» En effet, l'étude des comparaisons nous apprend beaucoup sur l'état d'esprit de ceux qui les utilisent. Comme le démontre l'auteur dans son étude, les comparaisons «correspondent à une certaine manière d'être et à une certaine manière de penser»; d'où l'intérêt d'en tenir compte dans les études sur la langue.

PRÉDICATS

aimer

amoureux

blême

boire

brailler

chacun à son tour

chanter

LOCUTIONS

j'aime cela comme la colique

il est amoureux comme une chatte

elle est blême comme un linge

il boit comme un trou

il braille comme un veau

chacun à son tour comme au moulin

il chante comme un perdu

il chante comme un rêve

connaître	je connois cela comme ma poche
connu	il est connu comme Barrabbas à la Passion
couler	ça coule comme un sas
courir	il court comme un chat sauvage
crier	crier comme un sourd
curieux	curieux comme la chèvre à Jacques Cartier
dormir	il dort comme une soupe
droit	droit comme un piquet
dur	il est dur comme un cheval
écrapoutiller	écrapoutiller comme un crapaud
être	c'est comme le moulin de La Chine, qui ne s'arrête plus quand il est parti
	il est comme l'oiseau sur la branche
	c'est comme une mitaine sans pouce
	c'est comme une troisième roue à une charrette
	c'est comme un pou sur une gale
fier	fier comme un Écossois
fort	il est fort comme un Turc
fou	fou comme braque
frète	frète comme glace
galeux	galeux comme un Écossois
gras	gras comme un voleur
grossier	il est grossier comme un pain d'orge
haut	haut comme un chou
jambes	il a les jambes comme des bâtons de traîne
jouqué	il est jouqué comme un dinde
laid	laid comme un grichou
leste	leste comme un chien de plomb
lever le cul	il lève le cul comme une bête puante
long	c'est long comme d'icite à demain
malade	malade comme un chien

malin	malin comme un Basque
	malin comme un Cris
	il est malin comme sept fois le diable
	il est malin comme un grichou
manger	il mange comme un goulia
marcher	il marche comme un chien qui vient des vêpres
mentir	il ment comme un arracheur de dents
parler	il parle comme saint Paul
	il parle comme la Bouche
	parler comme une femme
partir	tu pars comme un fusil sans plaque
passer net	le mal passe net comme sur la main
pauvre	pauvre comme un rat d'église
prendre au nez	cela prend au nez comme la moutarde
prendre du café	il prend du café comme la Brillant
propre	propre comme un sou
reçu	il a été reçu comme un chien à vêpres
	il a été reçu comme un chien dans un jeu de quilles
renflé	renflé comme une soupe au lait
savant	savant comme un livre
sec	sec comme un coton de bled d'Inde
	sec comme un écopeau
	sec comme un manche de balai
	sec comme un pain d'épice
	sec comme nord-est
	sec comme un pendu
sot	sot comme un fondeur de cloches
tête	il a la tête comme un procès-verbal
tomber	il est tombé comme le ginseng
	ça tombe comme la pauvreté sur le monde

	tomber comme une tourte
trempe	il est revenu trempe comme une soupe
tuer roide	tuer roide comme une tourte
unis	les chemins unis comme des chemins de cartes
vide	corps vide comme un fanal

Liste alphabétique des «comparants»

«COMPARANTS»	PRÉDICATS
arracheur de dents	mentir
Barrabbas à la Passion	connu
Basque	malin
bâtons de traîne	jambes
bête puante	lever le cul
Bouche	parler
braque	fou
Brillant	prendre du café
chat sauvage	courir
chatte	amoureux
chemins de cartes	unis
cheval	dur
chèvre à Jacques Cartier	curieux
chien	malade
chien à vêpres	reçu
chien dans un jeu de quilles	reçu
chien de plomb	leste
chien qui vient des vêpres	marcher
chou	haut
colique	aimer
coton de bled d'Inde	sec

crapaud	écrapoutiller
Cris	malin
dinde	jouqué
écopeau	sec
Écossois	fier
Écossois	galeux
fanal	vide
femme	parler
fondeur de cloches	sot
fusil sans plaque	partir
ginseng	tomber
glace	frête
goulia	manger
grichou	laid
grichou	malin
icite à demain (d'~)	long
linge	blême
livre	savant
main (sur la ~)	passer net
manche de balai	sec
mitaine sans pouce	être
moulin	chacun à son tour
moulin de La Chine	être
moutarde	prendre au nez
nord-est	sec
oiseau sur la branche	être
pain d'épice	sec
pain d'orge	grossier
pauvreté sur le monde	tomber
pendu	sec
perdu	chanter

piquet	droit
poche	connaître
pou sur une gale	être
procès-verbal	tête
rat d'église	pauvre
rêve	chanter
saint Paul	parler
sas	couler
sept fois le diable	malin
sou	propre
soupe	dormir
soupe	trempe
soupe au lait	renflé
sourd	crier
tourte	tomber
tourte	tuer roide
troisième roue à une charrette	être
trou	boire
Turc	fort
veau	brailler
voleur	gras

BIBLIOGRAPHIE

I. MANUSCRITS

- GRONDIN, François-Xavier, «Bio-bibliographie de Jacques Viger», thèse dactylographiée, École des bibliothécaires, Université de Montréal, 1947, 2 vol., 359 p.
- VIGER, Jacques, «Néologie Canadienne, ou Dictionnaire des mots créés en Canada & maintenant en vogue; - des mots dont la prononciation & l'orthographe sont différentes de la prononciation & orthographe françaises, quoique employés dans une acception semblable ou contraire; et des mots étrangers qui se sont glissés dans notre langue», 1810 ; manuscrit classé au fonds Verreau, n° 67, liasses I B et 2, au Musée de la civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec. (Les notes et listes de mots qui figurent dans les Appendices se trouvent également sous cette cote.)
- VIGER, Jacques, «La Saberdache» qui comprend : «La Saberdache rouge» n° 0-95 à 0-125 et «La Saberdache bleue» n° 0-139 à 0-152; manuscrits conservés au fonds Verreau, au Musée de la civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec.

II. IMPRIMÉS

- Académie = *Le Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, Jean-Baptiste Coignard, 1694, 2 vol.; 2^e éd., *Nouveau dictionnaire de l'Académie française*, Paris, J.-B. Coignard, 1718, 2 vol.; 3^e éd., *Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, J.-B. Coignard, 1740, 2 vol.; 4^e éd., *Dictionnaire de l'Académie française*, Veuve de Bernard Brunet, 1762, 2 vol.; 5^e éd., *Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, J.J. Smits, 1798, 2 vol.; 6^e éd., *Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, Firmin Didot Frères, 1835, 2 vol.; 7^e éd., *Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, Firmin Didot, 1878, 2 vol.; 8^e éd., *Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, Hachette, 1932-1935, 2 vol.
- AcCompl = *Complément du Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, Firmin Didot Frères, 1844, XXXII-1281 p.
- Arveiller = ARVEILLER, Raymond, *Contribution à l'étude des termes de voyage en français (1505-1722)*, Paris, Éditions d'Artrey, 1963, 571 p.
- AUDISIO, Gabriel et Isabelle BONNOT-RAMBAUD, *Lire le français d'hier : manuel de paléographie moderne XV^e-XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1991, 252 p.
- Aurore* (L' ~), hebdomadaire, fondateurs Michel Bibaud et Joseph-Victor Delorme, Montréal, 10 mars 1817 - sept. 1819.
- Baraga = BARAGA, Frederic, *A Dictionary of the Ojibwa Language, explained in English* : part I, English-Ojibwa by R. R. Bishop Baraga, Montréal, Beauchemin & Valois, 1878, 301 p.

Barre du jour (La ~), revue littéraire bimestrielle, Bois-des-Filions (Québec), La Barre du jour, 1965-1977, 57 vol. Continué par La Nouvelle barre du jour depuis 1977.

BARTHE, Joseph-Guillaume, *Souvenirs d'un demi-siècle ou Mémoires pour servir à l'histoire contemporaine*, Montréal, J. Chapleau & fils, 1885, XVII-482 p.

Bauche = BAUCHE, Henri, *Le langage populaire : grammaire, syntaxe et dictionnaire du français tel qu'on le parle dans le peuple de Paris avec tous les termes d'argot usuel*, nouv. éd., Paris, Payot, 1946, 231 p.

Bélisle = BÉLISLE, Louis-Alexandre, *Dictionnaire nord-américain de la langue française*, éd. entièrement refondue comprenant : suppléments de biographie, histoire, géographie, et des plus importantes villes du monde avec leur population, Montréal, Beauchemin, 1979, [XIV]-1196 p.

Bescherelle = BESCHERELLE, Louis-Nicolas, *Dictionnaire national ou Dictionnaire universel de la langue française*, 2^e éd., Paris, Garnier, 1845-1846, 2 vol. ; 6^e éd., Paris, Garnier, 1858, 2 vol.

BIBAUD, Maximilien, *Le panthéon canadien : choix de biographies*, Montréal, J. M. Valois, 1891, VI-320 p.

Bibliothèque canadienne, ou miscellanées historiques, scientifiques, et littéraires (La ~), revue mensuelle, fondateur-propriétaire et rédacteur Michel Bibaud, Montréal, juin 1825 - 5 juin 1830.

BlaisTop = BLAIS, Suzelle, *Apport de la toponymie ancienne aux études sur le français québécois et nord-américain : documents cartographiques du Régime français*, Québec, Commission de toponymie, 1983, IX-105 p. Études et recherches toponymiques, 6. Cartes.

Boiste = Boiste, Pierre-Claude-Victoire, *Dictionnaire universel de la langue française, avec le latin et les étymologies*, 7^e éd., Paris, Verdière libraire, 1829, XX-724 p. ; compl. 210 p. ; 8^e éd. rev., corr. et considérablement augm. par Charles Nodier, Paris, Lecointe et Pougin libraires, 1834, XXIV-756 p. ; compl. 241 p.

BouchHist = BOUCHER, Pierre, *Histoire véritable et naturelle des mœurs & productions du pays de la Nouvelle France, vulgairement dite le Canada*, Paris, Florentin Lambert, 1664, 168 p. ; réimpr. : la Société historique de Boucherville, [Boucherville], 1964, LXIII- 415 p. (Le texte de Boucher se trouve aux pages 1 à 168.)

BOUHOURS, Dominique, *Remarques nouvelles sur la langue française*, Paris, Sebastien Mabre-Cramoisy, 1675, XX-540 p. ; *Suite des Remarques nouvelles sur la langue française*, Paris, George & Louis Josse, 1687, XXII-469 p. ; réimpr. : Slatkine Reprints, Genève, 1973.

Bourciez = BOURCIEZ, Édouard et Jean BOURCIEZ, *Phonétique française*, Paris, Éditions Klincksieck, 1974, XII-243 p.

Boyer = BOYER, Abel, *Dictionnaire royal françois-anglois et anglois-françois ; tiré des meilleurs auteurs, qui ont écrit dans ces deux langues. Soigneusement rev., corr. & augm. d'un très grand nombre de mots & de phrases, de plusieurs idiotismes, et de différentes constructions & façons de parler, tant françoises qu'angloises*, Londres, C. Bathurst, 1773, (s. p.).

BPFC = *Bulletin du parler français au Canada*, Québec, La Société du parler français au Canada, vol. 1-16, 1902-1918.

- BRH = *Bulletin des recherches historiques*, Lévis-Québec, Pierre-Georges Roy puis Antoine Roy à partir de 1949, 1895-1968.
- BW = BLOCH, Oscar et Walther von WARTBURG, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, 5^e éd., Paris, Presses Universitaires de France, 1968, XXXVI-682 p.
- Canadiana Romanica, Français du Canada - Français de France, Actes du deuxième Colloque international de Cognac du 27 au 30 septembre 1988, publiés par Brigitte Horiot, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, vol. 6, 1991, 236 p.
- Canadiana Romanica, Français du Canada - Français de France, Actes du troisième Colloque international d'Augsbourg du 13 au 17 mai 1991, publiés par Hans-Josef Niederehe et Lothar Wolf, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, vol. 7, 1993, 256 p.
- Canadien (Le ~), hebdomadaire, fondateurs Pierre Bédard et François-Xavier Blanchet, Québec, 22 nov. 1806 - 14 mars 1810; 14 juin 1817 - 15 déc. 1819; 19 janv. 1820 - 2 mars 1825; 7 mai 1831 - 11 févr. 1893.
- CanBALoi = *Canadianismes de bon aloi*, Cahiers de l'Office de la langue française, n° 4, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1969, 37 p.; éd. rev. et corr., Québec, ministère de l'Éducation, 1973, 11 p.
- Caradec = CARADEC, François, *N'ayons pas peur des mots : dictionnaire du français argotique et populaire*, Paris, Larousse, 1988, 319 p.
- CartNord = CARTON, Fernand et Denise POULET, *Dictionnaire du français régional du Nord - Pas-de-Calais*, Paris, Éditions Bonneton, 1991, 125 p.
- CAYROU, Gaston, *Le français classique : lexique de la langue du dix-septième siècle expliquant d'après les dictionnaires du temps et les remarques des grammairiens le sens et l'usage des mots aujourd'hui vieillis ou différemment employés*, Paris, Didier, 1948, 884 p.
- CHAMPLAIN, Samuel de, *Œuvres de Champlain (1598-1632)*, publiées sous le patronage de l'Université Laval, par C.-H. Laverdière, 2^e éd., Québec, G.-E. Desbarats, 1870; réimpr. : Georges-Émile Giguère, Montréal, Éditions du Jour, 1973, 6 t. en 3 vol. Cartes. Illustrations.
- ChaudÉtude = CHAUDENSON, Robert, «Pour une étude comparée des créoles et parlers français d'outre-mer : survivance et innovation», dans *RLiR*, t. 37, n° 147-148, juillet-déc. 1973, p. 342-371.
- ChaudRéun = CHAUDENSON, Robert, *Le lexique du parler créole de la Réunion*, Paris, Librairie Honoré Champion, 1974, 2 vol., XLIX-1249 p.
- ClapAmer = CLAPIN, Sylva, *A New Dictionary of Americanisms Being a Glossary of Words Supposed to Be Peculiar to the United States and the Dominion of Canada*, New York, Louis Weiss & Co., 1902; réimpr. : Gale Research Company, Detroit, 1968, XV-581 p.
- Clapin = CLAPIN, Sylva, *Dictionnaire canadien-français ou Lexique-glossaire des mots, expressions et locutions ne se trouvant pas dans les dictionnaires courants et dont l'usage appartient surtout aux Canadiens-français*, Montréal, C.O. Beauchemin & Fils, et Boston, Sylva Clapin, 1894; réimpr. : Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1974, XLVI-389 p.
- COHEN, Jean, «La comparaison poétique : essai de systématique», dans *Langages*, n° 12, 1968, p. 43-51.
- COLPRON, Gilles, *Les anglicismes au Québec*, Montréal, Librairie Beauchemin limitée, 1975, 247 p.

- Corneille = CORNEILLE, Thomas, *Le dictionnaire des arts et des sciences*, Paris, Jean-Baptiste Coignard, 1694, 2 vol.; réimpr. : Slatkine Reprints, Genève, 1968.
- CorrVoit = CORRIVEAU, Claude, *Les voitures à chevaux au Québec*, Sillery (Québec), Les Éditions du Septentrion, 1991, 172 p.
- Cotgrave = COTGRAVE, Randle, *A Dictionarie of the French and English Tongues*, London, Adam Islip, 1611, (s.p.); réimpr. : The Scholar Press Limited, Menston, England, 1968.
- CuoqAlg = CUOQ, Jean-André, *Lexique de la langue algonquienne*, Montréal, J. Chapleau, 1886, 446 p.
- CUTHBERT, Ross, *L'Aréopage*, Québec, printed by John Neilson, 1803, 13 p.
- CYR, Céline, «Michel Bibaud», dans *DBC*, vol. VIII, de 1851 à 1860, 1985, p. 97-99.
- Dagenais = DAGENAI, Gérard, *Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada*, 2^e éd., Boucherville, Les Éditions françaises inc., 1984, 538 p.
- DANET, Pierre, *Grand dictionnaire françois et latin; enrichi des meilleures façons de parler en l'une et l'autre langue; avec des notes de critique et de grammaire, nouv. éd., rev., corr. et augm. considérablement par l'auteur*, Lyon, Deville Frères & L. Chalmette, 1735, 1256 p.
- DarbDict = DARBELNET, Jean, *Dictionnaire des particularités de l'usage*, éd. rev. et corr., Sillery (Québec), Presses de l'Université du Québec, 1988, 215 p.
- DavLang = DAVIAULT, Pierre, *Langage et traduction*, Ottawa, Bureau fédéral de la traduction, Secrétariat d'État, 1963, 397 p.
- DavTour = DAVAU, Maurice, *Le vieux parler tourangeau : sa phonétique, ses mots et locutions, sa grammaire*, Chambray-lès-Tours, C.L.D., 1979, 505 p.
- DBC = *Dictionnaire biographique du Canada / Dictionary of Canadian Biography*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, et Toronto, University of Toronto Press, en cours de publication depuis 1966.
- Delvau = DELVAU, Alfred, *Dictionnaire de la langue verte : argots parisiens comparés*, Paris, E. Dentu, 1866, XVI-406 p.
- DepMots = DEPECKER, Loïc, *Les mots des régions de France*, collection «Le français retrouvé», Paris, Éditions Belin, 1992, 447 p.
- DFC = DUBOIS, Jean et autres, *Dictionnaire du français contemporain*, Paris, Larousse, 1980, XXXII-1263 p.
- DFCI = DUBOIS, Jean, René LAGANE et Alain LEROND, *Dictionnaire du français classique, le XVII^e siècle*, Paris, Larousse, 1992, XXIX-511.
- DFP = *Dictionnaire du français plus à l'usage des francophones d'Amérique*, sous la responsabilité de A. E. Shiaty, Montréal, Centre éducatif et culturel inc., 1988, XXIV-1856 p.
- DFQ = *Dictionnaire du français québécois; description et histoire des régionalismes en usage au Québec depuis l'époque de la Nouvelle-France jusqu'à nos jours incluant un aperçu de leur extension dans les provinces canadiennes limitrophes*, volume de présentation, sous la direction de Claude Poirier, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1985, XXXIII-167 p.
- DG = HATZFELD, Adolphe, Arsène DARMESTETER et Antoine THOMAS, *Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVII^e siècle jusqu'à nos jours*, 6^e éd., Paris, Delagrave, 1920, 2 vol.

- DictCan = *A Dictionary of Canadianisms on Historical Principles*, Editor-in-Chief Walter S. Avis, Toronto, W. J. Gage Limited, 1967, XXIII-927 p.
- Dictionnaire des parlementaires du Québec, 1792-1992*, sous la direction de Gaston Deschênes, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1993, 859 p.
- Dionne = DIONNE, Narcisse-Eutrope, *Le parler populaire des Canadiens français ou Lexique des canadianismes, acadianismes, anglicismes, américanismes, mots anglais les plus en usage au sein des familles canadiennes et acadiennes françaises*, Québec, Laflamme & Proulx imprimeurs, 1909, XXIV-671 p.; réimpr. : Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1974.
- DitchyLouis = DITCHY, Jay Karl, *Les Acadiens louisianais et leur parler*, Paris, Librairie E. Droz, 1932, 272 p.
- DorrSteGen = DORRANCE, Ward Allison, «The Survival of French in the Old District of Sainte Genevieve», dans *The University of Missouri Studies*, Columbia (Missouri), vol. 10, n° 2, avril 1935, 133 p.
- DQA = *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui ; langue française, histoire, géographie, culture générale*, rédaction dirigée par Jean-Claude Boulanger, supervisée par Alain Rey, Saint-Laurent (Québec), DicoRobert Inc., 1992, XXXV-1269 p.; noms propres 343 p.; annexes LXII.
- DubGloss = DUBOIS, Ulysse et autres, *Glossaire des parlers populaires de Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois*, nouv. éd., Les Granges, Société d'études folkloriques du Centre-Ouest, 1992, 252 p.
- DugGent = DUGAS, Jean-Yves, *Répertoire des gentils du Québec*, Québec, Les Publications du Québec, 1987, 258 p. Études et recherches toponymiques 12.
- DulDictC = DULONG, Gaston, *Dictionnaire des canadianismes*, Larousse Canada, 1989, 461 p.
- DumPron = DUMAS, Denis, *Nos façons de parler : les prononciations en français québécois*, Sillery (Québec), Presses de l'Université du Québec, 1987, XIV-155 p.
- DunBouq = DUNETON, Claude, en coll. avec Sylvie CLAVAL, *Le bouquet des expressions imagées : encyclopédie thématique des locutions figurées de la langue française*, Paris, Éditions du Seuil, 1990, 1375 p.
- Dunn = DUNN, Oscar, *Glossaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada*, Québec, Imprimerie A. Côté et Cie, 1880, XXVI-199 p.; réimpr. : Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1976.
- Dupré = DUPRÉ, P., *Encyclopédie du bon français dans l'usage contemporain*, Paris, Éditions de Trévise, 1972, 3 vol.
- ÉDOUARD, Robert, *Dictionnaire des injures*, Paris, Éditions Tchou, 1979, 334 p.
- Encyclopédie = *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, mis en ordre et publ. par MM. Diderot et D'Alembert, t. 1-7, Paris, Briasson - David l'aîné - Le Breton - Durand, 1751-1757; t. 8-17, Neufchastel, Samuel & Compagnie libraires & imprimeurs, 1765.
- Encyclopédie Canadienne* ; journal littéraire et scientifique (L'~), mensuel, fondateur, propriétaire et rédacteur Michel Bibaud, Montréal, imprimeur J. Lovell, mars 1842 - févr. 1843.
- Études de linguistique franco-canadienne* : communications présentées au XXXIV^e Congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (Québec, novembre 1966), publiées par Jean-Denis Gendron et Georges Straka, Paris, Klincksieck et Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1967, 176 p.

Études sur le parler français au Canada, Québec, Les Presses universitaires Laval, 1955, 220 p.

Fabvre = FABVRE, Bonaventure, *Racines montagnaises compilées à Tadoussac avant 1695 par le père Bonaventure Fabvre, jésuite*, pré-transcription Lorenzo Angers, transcription définitive et édition de Gerard E. McNulty, Québec, Université Laval, 1970, 387 p.

Féraud = FÉRAUD, Jean-François, *Dictionnaire critique de la langue française*, Marseille, Jean Mossy, 1787-1788, 3 vol.; réimpr. : Max Niemeyer Verlag, Tübingen, 1994.

FERTIAULT, François, *Dictionnaire du langage populaire verduno-chalonnais (Saône-et-Loire)*, Paris, Bouillon, 1890; réimpr. : Laffitte Reprints, Marseille, 1980, 472 p.

FEW = WARTBURG, Walther von, *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, Bonn puis Bâle, en cours de publication depuis 1922, 152 fascicules parus.

Furetière = FURETIÈRE, Antoine, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, & les termes de toutes les sciences et des arts*, La Haye-Rotterdam, Arnout & Reinier Leers, 1690, 3 vol.; réimpr. : Dictionnaire Le Robert, Paris, 1978, 3 vol.; *Dictionnaire universel*, La Haye, Pierre Husson et autres, 1727; réimpr. : Georg Olms Verlag, Hildesheim - New York, 1972, 4 vol.

Gage = *Gage Canadian Dictionary*, Toronto, Gage Educational Publishing Company, 1983, XXX-1313 p.

Gagnon = GAGNON, Philéas, «La langue parlée au Nord-Ouest canadien», dans *BPFC*, vol. VI, 1907-1908, p. 136.

GARDETTE, Pierre, «Pour un dictionnaire de la langue canadienne», dans *RLiR*, t. XVIII, n^o 69-70, janv.-juin 1954, p. 85-100.

GAUTHIER, Henri, *La compagnie de Saint-Sulpice au Canada*, Montréal, Séminaire de Saint-Sulpice, 1912, 150 p.

GendrPhon = GENDRON, Jean-Denis, «Le phonétisme du français canadien du Québec face à l'adstrat anglo-américain», dans *Études de linguistique franco-canadienne*, 1967, p. 15-63.

GendrRur = GENDRON, Jean-Denis, «Contribution à l'étude du français rural parlé au Canada», dans *TraLiLi*, t. IV, 1, 1966, p. 173-189.

GendrTend = GENDRON, Jean-Denis, *Tendances phonétiques du français parlé au Canada*, Paris, Librairie Klincksieck, et Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1966, XX-254 p.

GHarrap = *Grand Harrap : dictionnaire français-anglais et anglais-français*, éd. rev. par R. P. L. Ledéseret et Margaret Ledéseret, London, Harrap, 1981, 4 vol.

GLar = *Grand Larousse en 5 volumes*, Paris, Librairie Larousse, 1987, 5 vol.

GLLF = *Grand Larousse de la langue française*, sous la direction de Louis Guilbert, René Lagane et Georges Niobey, Paris, Librairie Larousse, 1971-1978, 7 vol.

Glossaire = *Glossaire du parler français au Canada*, préparé par la Société du parler français au Canada, Québec, L'Action sociale limitée, 1930, XIX-709 p.; réimpr. : Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1968.

- GodCompl = GODEFROY, Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, Paris, F. Vieweg, 1893-1902, vol. 8-10; réimpr. : Slatkine, Genève-Paris, 1982.
- Godfroy = GODEFROY, Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, Paris, F. Vieweg, 1891-1902, 10 vol.; réimpr. : Slatkine, Genève-Paris, 1982.
- GodOis = GODFREY, W.-Earl, *Les oiseaux du Canada*, Ottawa, Musée national du Canada, bulletin n° 203, 1976, 506 p.
- Gougenheim, Georges, *Les mots français dans l'histoire et dans la vie*, Paris, A. & J. Picard & Cie, 1962-1975, 3 vol.
- GougÉtude = GOUGENHEIM, Georges, *Étude sur les périphrases verbales de la langue française*, Paris, Librairie A.-G. Nizet, 1971, 383 p.
- Grevisse = GREVISSE, Maurice, *Le bon usage : grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*, 8^e éd. rev., Gembloux (Belgique), Éditions J. Duculot et Paris, Librairie A. Hatier, 1964, 1194 p.
- GRob = ROBERT, Paul, *Le Grand Robert de la langue française. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, 2^e éd., entièrement revue et enrichie par Alain Rey, Paris, Le Robert, 1992, 9 vol.
- GRONDIN, François-Xavier, *Jacques Viger*, Montréal, 1942, 31 p.
- GuirÉtym = GUIRAUD, Pierre, *Dictionnaire des étymologies obscures*, Paris, Payot, 1982, 523 p.
- HaignBoul = HAIGNERÉ, Daniel, *Le patois boulonnais comparé avec les patois du Nord de la France*, Boulogne-sur-Mer, Deligny, 1903, 638 p.
- HALLIG, Rudolf et Walther von WARTBURG, *Système raisonné des concepts pour servir de base à la lexicographie : essai d'un schéma de classement*, 2^e éd. recomp. et augm., Berlin, Akademie Verlag, 1963, 315 p.
- HalPot = HALFORD, Peter W., *Le français des Canadiens à la veille de la Conquête : témoignage du père Pierre Philippe Potier, s.j.*, collection «Amérique française», n° 2, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1994, XI-380 p.
- HAMELIN, Jean, «La dimension historique du problème linguistique», dans *TraLiQ*, vol. 3, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1979, p. 251-269.
- HAMELIN, Louis-Edmond, *Le rang d'habitat : le réel et l'imaginaire*, Cahiers du Québec, collection «Géographie», LaSalle (Québec), Éditions Hurtubise HMH Ltée, 1993, 328 p.
- Hanse = HANSE, Joseph, *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, Paris-Gembloux, Éditions Duculot, 1983, 1014 p.
- HARRIS, Richard Colebrook, *The Seigniorial System in Early Canada : A Geographical Study*, Madison, University of Wisconsin Press, 1966; reprinted with a new preface, Montréal and Kingston, McGill-Queen's University Press, 1984, XXIV-247 p.
- HENRY, Alexander, *Travels and Adventures in Canada and the Indian Territories, between the years 1760 and 1776*, New York, I. Riley, 1809, 330 p.; réimpr. : University Microfilms, Inc., Ann Arbor (Michigan), 1966.
- House = HOUSE, A. B. et Noël L. CORBETT, «Sur l'origine de la prononciation icit «ici» au Canada français», dans *Le Français moderne*, n° 38, 1970, p. 147-150.

- Huguet = HUGUET, Edmond, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, Didier, 1925-1967, 7 vol.
- HumbGen = HUMBERT, Jean, *Nouveau glossaire genevois*, Genève, Jullien, 1852, 2 vol.; réimpr. : Slatkine, Genève, 1970, 2 t. en 1 vol.
- HUSTON, James, *Le Répertoire national ou Recueil de littérature canadienne*, Montréal, Lovell et Gibson, 1848, 4 vol.
- JaubCentre = JAUBERT, Hippolyte-François de, *Glossaire du Centre de la France*, suivi d'un supplément, Paris, Chaix, 1864, 732 p.
- Journet = JOURNET, René, Jacques PETIT et Guy ROBERT, *Mots et dictionnaires (1798-1878)*, Annales littéraires de l'Université de Besançon, Paris, Belles Lettres, 1966-1978, 11 vol.
- JournJés = *Journal des jésuites*, publié d'après le manuscrit original conservé aux archives du Séminaire de Québec, par Charles-Honoré Laverdière et Henri Raymond Casgrain, Québec, Léger Brousseau, 1871, X-403 p.
- JUNEAU, Marcel, «Le vocabulaire maritime dans la langue commune au Québec : apport gallo-roman», dans *Canadiana Romanica, Français du Canada - Français de France*, vol. 6, 1991, p. 17-23.
- JunGl = JUNEAU, Marcel, «Glanures lexicales dans Bellechasse et dans Lévis», dans *TraLiQ*, vol. 1, 1975, p. 141-191.
- JunInv = JUNEAU, Marcel, «Un inventaire de biens québécois de la fin du XVIII^e siècle», dans *TraLiLi*, t. 10, vol. 1, 1972, p. 181-223.
- JunJum = JUNEAU, Marcel, *La jument qui crotte de l'argent : conte populaire recueilli aux Grandes-Bergeronnes (Québec)*, édition et étude linguistique, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1976, 143 p.
- JunLex = JUNEAU, Marcel, *Problèmes de lexicologie québécoise : prolégomènes à un trésor de la langue française au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1977, 278 p.
- JunPMeun = JUNEAU, Marcel et Claude POIRIER, *Le livre de comptes d'un meunier québécois (fin XVII^e - début XVIII^e siècle)*, édition avec étude linguistique, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1973, 228 p.
- JunPron = JUNEAU, Marcel, *Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec : étude des graphies des documents d'archives*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1972, XVIII-311 p.
- Kalm = KALM, Pehr, *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*, traduction annotée du journal de route par Jacques Rousseau et Guy Béthune avec le concours de Pierre Morisset, Montréal, Pierre Tisseyre, 1977, CLXV-674 p.
- Kœssler = KÆSSLER, Maxime, *Les faux amis des vocabulaires anglais et américain*, Paris, Librairie Vuibert, 1975, 582 p.
- Lacombe = LACOMBE, Albert, *Dictionnaire de la langue des Cris*, Montréal, Beauchemin et Valois, 1874, 711 p.
- LaCurne = SAINTE-PALAYE, Jean-Baptiste de la Curne de, *Dictionnaire historique de l'ancien langage françois ou Glossaire de la langue française depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV*, Niort, L. Favre, Éditeur, et Paris, H. Champion, Libraire, 1875-1882, 10 vol.

LAHONTAN, Louis-Armand de Lom d'Arce, baron de, *Nouveaux voyages de Mr le baron de Lahontan dans l'Amerique septentrionale. Qui contiennent une relation des differens Peuples qui y habitent, la nature de leur Gouvernement, leur Commerce, leur Coûtume, leur Religion, & leur maniere de faire la Guerre. L'intérêt des François et des Anglois dans le Commerce qu'ils font avec ces Nations, l'avantage que l'Angleterre peut retirer dans ce Pais, etant en Guerre avec la France*, La Haye, Les Freres L'Honoré, 1704, 280 p.

Langages, Paris, Didier-Larousse, depuis 1966.

LAPIERRE, André, «Le manuel de l'abbé Thomas Maguire et la langue québécoise au XIX^e siècle», dans *RHAF*, vol. 35, n° 3, décembre 1981, p. 337-354.

LarOrth = *Dictionnaire historique de l'orthographe française*, sous la direction de Nina Catach, Paris, Larousse, 1995, XL-1327 p.

Laveaux = LAVEAUX, Jean-Charles, *Nouveau dictionnaire de la langue française*, Paris, Deterville, 1820, 2 vol.

Lavoie = LAVOIE, Thomas, Gaston BERGERON et Michelle CÔTÉ, *Les parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord, enquêtes effectuées de 1972 à 1976 et de 1977 à 1980*, Gouvernement du Québec, Ministère des Communications, 1985, 5 vol. (Dans les références, Lavoie est suivi du numéro de la question.)

LecVoit = LECLERC, Paul-André, *Les voitures à chevaux à la campagne*, La Pocatière, Musée François-Pilote, 1978, 129 p.

LEFEBVRE, Jean-Jacques, «Études généalogiques. La famille Viger. Le maire Jacques Viger (†1858). Ses parents - ses ascendants - ses alliés», dans *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, vol. XVII, n° 1, janv.-mars 1966, p. 216.

Le français moderne, Paris, Éditions d'Artrey, depuis 1933.

LemVieux = LEMIEUX, Germain, *Les vieux m'ont conté, contes franco-ontariens*, Montréal, Les Éditions Bellarmin et Paris, Maisonneuve et Larose, 1973 à 1990, 29 t. (Contes recueillis de 1953 à 1969).

LepComp = LEPELLEY, René, «Les comparaisons dans le Val de Saire (Basse-Normandie)», dans *RLiR*, t. 42, 1978, p. 384-418.

LepNorm = LEPELLEY, René, *Dictionnaire du français régional de Normandie*, Paris, Éditions Bonneton, 1993, 157 p.

LepVoc = LEPELLEY, René, *Vocabulaire des côtes du département de la Manche : relevé et étymologie des noms des espèces marines*, Condé-sur-Noireau, Éditions C. Corlet et Caen, Centre de publication de l'Université de Caen, 1985, 168 p.

LESCARBOT, Marc, *Histoire de la Nouvelle-France. Contenant les navigations, découvertes, & habitations faites par les François es Indes Occidentales & Nouvelle-France souz l'avœu & autorité de noz Rois Tres-Chrétiens, & les diverses fortunes d'iceux en l'exécution de ces choses, depuis cent ans jusques à hui. En quoy est comprise l'Histoire Morale, Naturelle, & Geographique de ladite province : Avec les Tables & Figures d'icelle*, À Paris, chez Jean Milot, 1609, 888 p.

Lexis = *Lexis : dictionnaire de la langue française*, Paris, Librairie Larousse, 1975, LXXIX-1950 p.

Littre = LITTRÉ, Émile, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Librairie de L. Hachette et Cie, 1863-1872, 3 vol.

- LittreS = LITTRÉ, Émile, *Dictionnaire de la langue française. Supplément suivi du Dictionnaire étymologique des mots d'origine orientale*, Paris, Librairie Hachette et Cie, 1877, IV-351 p.
- LorBeauce = LORENT, Maurice, *Le parler populaire de la Beauce*, [Montréal], Les Éditions Leméac, 1977, 225 p.
- MCATEE, Waldo Lee, *Folk-names of Canadian Birds*, National Museum of Canada, 2^e éd., Ottawa, bulletin 149, 1959, 74 p.
- McDermMiss = MCDERMOTT, John Francis, *A Glossary of Mississippi Valley French 1673-1850*, Saint Louis, Washington University, 1941, 161 p.
- Maguire = MAGUIRE, Thomas, *Manuel des difficultés les plus communes de la langue française, adapté au jeune âge, et suivi d'un recueil de locutions vicieuses*, Québec, Fréchette, 1841, 184 p.
- MartRech = MARTEL, Pierre, «Recherches sociolinguistiques dans la région de Sherbrooke (Estrie) : présentation et premiers résultats de l'étude lexicale de 16 textes libres», dans *TraLiQ*, vol. 2, 1978, p. 21-42.
- MartVend = MARTELLIÈRE, Paul, *Glossaire du Vendômois*, Orléans, Herluison et Vendôme, Ripé, 1893, 366 p.
- Massicotte = MASSICOTTE, Micheline, *Le parler rural de l'Île-aux-Grues (Québec). Documents lexicaux*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1978, 554 p. (Enquêtes effectuées en 1971-1972. Dans les références, les chiffres renvoient aux sections.)
- Massignon = MASSIGNON, Geneviève, *Les parlers français d'Acadie : enquête linguistique*, Paris, Librairie C. Klincksieck, 1962, 2 vol. (Enquêtes effectuées entre 1946 et 1950. Dans les références, les numéros renvoient aux questions.)
- MassViger = MASSICOTTE, Édouard-Zotique, «Jacques Viger et sa famille», dans *BRH*, t. XXI, n^o 5, 1915, p. 148-149.
- Mathews = *A Dictionary of Americanisms on Historical Principles*, edited by Mitford M. Mathews, Chicago (Illinois), The University of Chicago Press, 1951; 4^e éd., 1966, 1946 p.
- MélPoiss = MÉLANÇON, Claude, *Les poissons de nos eaux*, 4^e éd., Ottawa, 1973.
- Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, périodique trimestriel, Montréal, La Société, dep. janv. 1944.
- Ménage = MÉNAGE, Gilles, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, Briasson, 1750, 2 vol.; réimpr. : Slatkine Reprints, Genève, 1973.
- MénAng = MÉNIÈRE, Charles, *Glossaire angevin étymologique comparé avec différents dialectes*, Angers, 1880; réimpr. : Laffitte Reprints, Marseille, 1979.
- MERCIER, Louis-Sébastien, *Néologie, ou Vocabulaire de mots nouveaux, à renouveler, ou pris dans des acceptions nouvelles*, Paris, Moussard, 1801, 2 vol.
- MinPhon = MINEAU, Robert, *Les vieux parlers poitevins : histoire, phonétique, grammaire*, 2^e éd. corr. et augm. d'un vocabulaire comparé des parlers poitevins et québécois, Poitiers, Brissaud, 1986, 373 p.
- MinPoit = MINEAU, Robert et Lucien RACINOX, *Glossaire des vieux parlers poitevins : recueillis dans le département de la Vienne et lieux voisins*, Poitiers, Brissaud, 1981, 564 p.
- MoisyNorm = MOISY, Henri, *Dictionnaire du patois normand indiquant particulièrement tous les termes de ce patois en usage dans la région centrale de la Normandie*, Caen, Henri Delesques, 1887, 716 p.

- Molard = MOLARD, Étienne, *Le mauvais langage corrigé*, 4^e éd., Lyon, Yvemault et Cabin, 1810, XII-288-5 p.
- Monet = MONET, Philibert, *Inventaire des deux langues, françoise, et latine : assorti des plus utiles curiositez de l'un & de l'autre idiome*, Lyon, C. Obert, 1636, 990 p.; réimpr. : Slatkine Reprints, Genève, 1973.
- MONTESSON, Charles-Raoul, comte de, *Vocabulaire du Haut-Maine*, Paris, Paul, 1899, 541 p.
- MorHist = MORIN, Marie, *Histoire simple et véritable*, Les annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal, 1659-1725, édition critique par Ghislaine Legendre, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1979, [XI]-XXXV-348 p.
- MussSaint = MUSSET, Georges, avec la collaboration de Marcel PELLISSON et Charles VIGEN, *Glossaire des patois et des parlers de l'Aunis et de la Saintonge*, La Rochelle, Imprimerie Masson, fils & Cie, t. 1-3, 1929-1932; t. 4-5, 1938-1948.
- MVictFl = MARIE-VICTORIN, *Flore laurentienne*, 2^e éd. entièrement revue et mise à jour par Ernest Rouleau, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1964, 925 p.
- Nicot = NICOT, Jean, *Thresor de la langue françoise, tant ancienne que moderne. Auquel entre autres choses sont les mots propres de marine, venerie, & faulconnerie*, Paris, David Douceur, Libraire, 1606, 966 p.; réimpr. : Éditions du Temps, Paris, 1979; 1621; réimpr. : Éditions A. et J. Picard et Cie, Paris, 1960.
- NisÉt = NISARD, Charles, *Étude sur le langage populaire ou patois de Paris et de sa banlieue*, Paris, Librairie A. Franck, 1872, 454 p.
- NisPar = NISARD, Charles, *De quelques parisianismes populaires et autres locutions non encore ou plus ou moins imparfaitement expliquées des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles*, Paris, Maisonneuve & Cie, Éditeurs, 1876, VII-232 p.
- NUTE, Grace Lee, *The Voyageur*, New York and London, D. Appleton and Company, 1931, 289 p.
- Nyrop = NYROP, Kristoffer, *Grammaire historique de la langue française*, 4^e édition, Paris-Copenhague, 1914-1960, 6 vol.; réimpr. : Slatkine Reprints, Genève, 1979.
- OED = *The Oxford English Dictionary*, prepared by J. A. Simpson and E. S. C. Weiner, 2nd ed., Oxford, Clarendon Press, New York, Oxford University Press, 1989, 20 vol.
- Oudin = OUDIN, Antoine, *Curiositez françoises pour supplement aux dictionnaires ou Recueil de plusieurs belles proprietes, avec une infinité de proverbes & quolibets*, Paris, Antoine de Sommaville, 1640, [VI]-616 p.; réimpr. : Slatkine Reprints, Genève, 1971.
- OUELLET, Fernand, «Inventaire de la Saberdache de Jacques Viger», dans *RAPQ*, t. 36-37, 1955-1956 et 1956-1957, p. 33-176.
- PARTRIDGE, Eric, *A Dictionary of Slang and Unconventional English*, 8th ed., New York, Macmillan, 1984, XXIX-1400 p.
- PidRom = PIDOUX, Edmond, *Le langage des Romands*, 2^e éd., Lausanne, Ensemble, 1984, 173 p.
- PIERREHUMBERT, William, *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand*, Neuchâtel, Victor Attinger, 1926, 763 p.

- Piggott = PIGGOTT, Glyne Leroy et A. GRAFSTEIN, *An Ojibwa Lexicon*, Ottawa, National Museum of Canada, 1983, IX-377 p.
- PLar = *Le petit Larousse illustré*, Paris, Larousse, 1993, 1784 p.; 1998, 1787 p.
- Platt = PLATT, L., *Dictionnaire critique et raisonné du langage vicieux ou réputé vicieux; ouvrage pouvant servir de complément au dictionnaire des difficultés de la langue française par Laveaux*, Paris, Aimé André, Libraire, 1835, XI-463 p.
- PoirAcad = POIRIER, Pascal, *Glossaire acadien*, t. 1, Nouveau-Brunswick, Université Saint-Joseph, 1953; t. 2-5, Moncton (N.-B.), Centre d'études acadiennes, Université de Moncton, 1977 (ms. de 1927).
- POIRIER, Claude, «Le lexique québécois : son évolution, ses composantes», dans *Culture populaire et littératures au Québec*, sous la dir. de René Bouchard, Saratoga (California), Anma Libri, 1980, p. 43-80.
- POITEVIN, Prosper, *Nouveau dictionnaire universel de la langue française*, Paris, C. Reinwald, Libraire-Éditeur, 1856, vol. 1; 1860, vol. 2.
- POTIER, Pierre-Philippe, «Façons de parler proverbiales, triviales, figurées, etc., des Canadiens au XVIII^e siècle», dans *BPFC*, vol. III, 1904-1905, p. 213-220; 252-255; 291-293; vol. IV, 1905-1906, p. 29-30; 63-65; 103-104; 146-149; 224-226; 264-267.
- PPQ = DULONG, Gaston et Gaston BERGERON, *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines. Atlas linguistique de l'Est du Canada*, gouvernement du Québec, ministère des Communications en coproduction avec l'Office de la langue française, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1980, 10 vol. (Enquêtes effectuées de 1969 à 1973. Dans les références, le numéro qui suit le sigle PPQ renvoie au numéro de la question; les lettres s ou x qui accompagnent quelquefois le numéro, proviennent respectivement des rubriques «Réponses complémentaires» et «Vocabulaire de contexte»).
- PRob = *Le Nouveau Petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, nouv. éd. remaniée et amplifiée, sous la direction de Josette Rey-Debove et Alain Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1993, XXXV-2490 p.
- ProvFlore = PROVANCHER, Léon, *Flore canadienne ou description de toutes les plantes des forêts, champs, jardins et eaux du Canada : donnant le nom botanique de chacune, ses noms vulgaires français et anglais, indiquant son parcours géographique*, Québec, J. Darveau, 1862, 2 vol. Illustrations.
- QUEMADA, Bernard, *Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français : datations et documents lexicographiques*, 2^e série, Paris, Didier, puis C. Klincksieck, depuis 1970.
- QuemDict = QUEMADA, Bernard, *Les dictionnaires du français moderne, 1539-1863 : étude sur leur histoire, leurs types et leurs méthodes*, Paris, Didier, 1967, 682 p.
- QUESNEL, Joseph, «L'Anglomanie ou le Diner à l'anglaise, 1802», dans *La Barre du jour*, vol. 1, n^{os} 3-5, juill.-déc., 1965, p. 117-141.
- Random House Dictionary of the English Language*, 2nd ed. unabridged, ed. by Stuart Berg Flexner, New York, Random House, 1987, XLII-2478 p.
- RAPQ = *Rapport de l'archiviste de la province de Québec*, t. 1-40, 1920-1960; *Rapport des Archives du Québec*, à partir du t. 41, 1963.
- ReadLouis = READ, William A., *Louisiana-French*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1931, XXIV-253 p.

- ReyDangl = REY-DEBOVE, Josette et Gilberte GAGNON, *Dictionnaire des anglicismes : les mots anglais et américains en français*, collection «Les usuels», Paris, Le Robert, 1980, XIX-1152 p.
- ReyExpr = REY, Alain et Sophie CHANTREAU, *Dictionnaire des expressions et locutions*, collection «Les usuels», 2^e éd., mise à jour, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1993, XV-888 p.
- ReyHist = *Dictionnaire historique de la langue française*, sous la direction de Alain Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1992, 2 vol., 2383 p.
- RézOuest = RÉZEAU, Pierre, *Dictionnaire des régionalismes de l'Ouest entre Loire et Gironde*, Les Sables-d'Olonne, Le Cercle d'or, 1984, 302 p.
- RézVend = RÉZEAU, Pierre, *Un patois de Vendée : le parler rural de Vouvant*, Paris, Klincksieck, 1976, 352 p. Illustrations.
- RézVoc = RÉZEAU, Pierre, *Le «Vocabulaire poitevin» (1808-1825) de Lubin Mauduyt*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1994, 368 p.
- RHAF = *Revue d'histoire de l'Amérique française*, trimestriel, Montréal, Institut d'histoire de l'Amérique française, depuis 1947.
- Richelet = RICHELET, Pierre, *Dictionnaire françois, contenant les mots et les choses, plusieurs nouvelles remarques sur la langue françoise : ses Expressions Propres, Figurées & Burlesques, la Prononciation des Mots les plus difficiles, le Genre des Noms, le Regime des Verbes : Avec les Termes les plus connus des Arts & des Sciences. Le tout tiré de l'usage et des bons auteurs de la langue françoise*, Genève, Jean Herman Widerhold, 1680, 2 vol.; réimpr. : Slatkine Reprints, Genève, 1970.
- RIVARD, Adjutor, «La francisation des mots anglais», dans *BPFC*, vol. V, 1906-1907, p. 252-264.
- RJ = *The Jesuit Relations and Allied Documents : Travels and Explorations of the Jesuit Missionaries in New France, 1610-1791*, ed. by Reuben Gold Thwaites, Cleveland, Burrows Brothers Company, 1896-1901, 73 vol.; réimpr. : Pageant Book Company, New York, 1959, 36 vol.
- RLiR = *Revue de linguistique romane*, trimestriel, Paris, Société de linguistique romane, depuis 1925.
- RobNorm = ROBIN, Paul-Eugène, et coll., *Dictionnaire du patois normand en usage dans le département de l'Eure*, Évreux, Imprimerie C. Hérissay, 1879-1882, 2 vol.; réimpr. : Laffitte Reprints, Marseille, 1978, XXIV-458 p.
- RobViger = ROBERT, Jean-Claude, «Jacques Viger», dans *DBC*, vol. VIII, de 1851 à 1860, 1985, p. 1010-1015.
- Rohlfs = ROHLFS, Gerhard, *Le gascon : études de philologie pyrénéenne*, 2^e éd., Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1970, 248 p.
- RollFaune = ROLLAND, Eugène, *Faune populaire de la France. Noms vulgaires, dictons, proverbes, légendes, contes et superstitions*, Paris, Maisonneuve & Cie, 1877-1911, 13 t. en 6 vol.; réimpr. : G.-P. Maisonneuve et Larose, Paris, 1967, 13 t. en 7 vol.
- RollFlore = ROLLAND, Eugène, *Flore populaire ou histoire naturelle des plantes dans leurs rapports avec la linguistique et le folklore*, Paris, Librairie Rolland, 1896-1914, 11 t. en 8 vol.; réimpr. : G.-P. Maisonneuve et Larose, Paris, 1967, 11 t. en 6 vol.
- RossPron = ROSSET, Théodore, *Les origines de la prononciation moderne étudiées au XVII^e siècle d'après les remarques des grammairiens et les textes en patois de la banlieue parisienne*, Paris, Colin, 1911, 421 p.

- RoussAnnedda = ROUSSEAU, Jacques, «L'annedda et l'arbre de vie», dans *RHAF*, t. VIII, n° 1, juin 1954, p. 171-212.
- RoussBouch = ROUSSEAU, Jacques, «Pierre Boucher, naturaliste et géographe», dans *BouchHist*, 1964, p. 262-401.
- RoussPl = ROUSSEAU, Jacques, «Les noms populaires des plantes au Canada français», dans *Études sur le parler français au Canada*, 1955, p. 135-173.
- ROY, Camille, *Historiens de chez nous : études extraites des essais et nouveaux essais sur la littérature canadienne*, Montréal, Beauchemin, 1935, 190 p.
- RoyViger = ROY, Camille, «Jacques Viger», dans *BPFC*, vol. VIII, 1909-1910, p. 42-55 ; également dans *Historiens de chez nous* (du même auteur), 1935, p. 67-83.
- Sagard = SAGARD, Gabriel Théodat, *Le grand voyage du pays des Hurons, situé en l'Amerique vers la Mer douce, es derniers confins de la Nouvelle France, dite Canada. Avec un Dictionnaire de la Langue Huronne pour la commodité de ceux qui ont à voyager dans le pays, & n'ont l'intelligence d'icelle langue*, Paris, Denys Moreau, 1632, [24]-380 p.
- Sainéan = SAINÉAN, Lazare, *Le langage parisien au XIX^e siècle*, Paris, E. de Boccard, 1920, XVI-590 p.
- SimTour = SIMON, Jean-Pascal et Marie-Rose SIMONI-AUREMBOU, *Dictionnaire du français régional de Touraine*, Paris, Éditions Bonneton, 1995, 158 p.
- STAPPER, Paul, *Récréations grammaticales et littéraires*, 2^e éd., Paris, Librairie Armand Colin, 1910, 285 p.
- TAVERDET, Gérard et Françoise DUMAS, *Anthologie des expressions en Bourgogne*, Marseille, Rivages, 1984, 177 p.
- THUROT, Charles, *De la prononciation française depuis le commencement du XVI^e siècle, d'après les témoignages des grammairiens*, Paris, Imprimerie nationale, vol.1, 1881, et vol 2, 1883.
- TLF = *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960)*, sous la dir. de Paul Imbs, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1971-1994, 16 vol.
- TraLiLi = *Travaux de linguistique et de littérature*, publ. par le Centre de philologie et de littératures romanes de l'Université de Strasbourg, Paris, C. Klincksieck, depuis 1963.
- TraLiQ = *Travaux de linguistique québécoise*, vol. 1, publ. par Marcel Juneau et Georges Straka, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1975, 355 p. ; vol. 2, publ. par Lionel Boisvert, Marcel Juneau et Claude Poirier, 1978, VIII-201 p. ; vol. 3, 1979, 327 p. ; vol. 4, publ. par Jean-Marcel Léard, 1983, 251 p.
- Trévoux = TRÉVOUX, *Dictionnaire universel françois et latin*, Paris, Estienne Ganeau, 1704, 3 vol. ; 2^e éd., Paris, Florentin Delaulne et autres, 1721, 5 vol. ; 3^e éd., Paris, Julien-Michel Gandouin, 1732, 5 vol. ; 5^e éd., Paris, Compagnie des libraires associés, 1752, 8 vol. ; 6^e éd., 1771, 8 vol.
- Troyes = TROYES, Pierre, chevalier de, *Journal de l'expédition du chevalier de Troyes à la baie d'Hudson, en 1686*, édité et annoté par Ivanhoë Caron, Beauceville, La Compagnie de l'Éclaireur, 1918, IX-136 p.
- VALMONT DE BOMARE, Jacques-Christophe, *Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle : contenant l'histoire des animaux, des végétaux et des minéraux, avec l'histoire et la description des drogues simples tirées des trois règnes*, Paris, Didot, 1764, 5 vol.

- VassPic = VASSEUR, Gaston, *Dictionnaire des parlers picards du Vimeu (Somme) avec considération spéciale du dialecte de Nibas*, Amiens, Musée de Picardie, 1963, 690 p.
- Vaugelas = VAUGELAS, Claude Favre de, *Remarques sur la langue françoise utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*, Paris, Augustin Courbé, 1647, 615 p.
- VerrAnj = VERRIER, A.-J. et R. ONILLON, *Glossaire étymologique et historique des patois et des parlers de l'Anjou*, Angers, Germain et G. Grassin, 1908, 2 vol., XXXII-528 et 587 p.
- VIGER, Jacques, «Néologie canadienne, ou Dictionnaire des mots créés en Canada & maintenant en vogue; - des mots dont la prononciation & l'ortographe sont différentes de la prononciation & ortographe françoises, quoique employés dans une acception semblable ou contraire; et des mots étrangers qui se sont glissés dans notre langue», dans *BPFC*, vol. VIII, 1909-1910, p. 101-103; 141-144; 183-186; 234-236; 259-263; 295-298; 339-342 (ms. de 1810).
- Volney = VOLNEY, Constantin-François de Chassebœuf, comte de, *Tableau du climat et du sol des Etats-Unis d'Amérique. Suivi d'éclaircissemens sur la Floride, sur la colonie Française au Scioto, sur quelques colonies Canadiennes et sur les Sauvages*, Paris, Courcier, Imprimeur-Libraire et Dentu, Imprimeur-Libraire, 1803, 2 vol.
- VurpBeauj = VURPAS, Anne-Marie et Claude MICHEL, *Dictionnaire du français régional du Beaujolais*, Paris, Éditions Bonneton, 1992, 191 p.
- WALLOT, Jean-Pierre, «Ross Cuthbert», dans *DBC*, vol. IX, de 1861 à 1870, 1977, p. 206-207.
- WARTBURG, Walther von, *Bibliographie des dictionnaires patois*, Paris, Librairie É. Droz, 1934, 146 p.
- Webster = *Webster's Third New International Dictionary of the English Language Unabridged*, Editor in chief: Philip Babcock Gove and the Merriam-Webster editorial staff, Springfield (Mass.), G. & C. Merriam Co., 1981, 2662 p.
- WOLF, Lothar, «Le langage de la Cour et le français canadien. Exemples de morphologie et de syntaxe», dans *Canadiana Romanica, Français du Canada - Français de France*, vol. 6, 1991, p. 115-123.
- YON, Armand, *L'abbé H.-A. Verreau : éducateur, polémiste, historien*, Montréal, Fides, 1946, 208 p.

This page intentionally left blank

INDEX LEXICAL

L'Index contient tous les termes présentés en vedette dans les manuscrits de Viger, ainsi que tous les mots cachés. Y figurent, en outre, tous les termes qui, comme équivalents ou synonymes des lexies étudiées, présentent un intérêt lexicologique dans le cadre de notre étude. Un certain nombre d'entre eux ont fait l'objet de commentaires dans l'étude linguistique. On trouvera également dans cet Index les mots et les expressions qui figurent dans les listes données dans les Appendices.

- abât de neige, de pluie 23, 27, 28, 41, 100, 133, 156, 241, 266; (sous *bordée*) 44, 102
- âtre 23, 25, 41, 133, 141, 156, 249
- abriller v. tr. et pron. 245
- achigan 16, 43, 232, 246
- acquet (avoir plus d' ~) 42, 157; (sous *quitte*) 82, 120
- affaire (avoir ~ de qqn) 42, 154, 157
- affairé (être ~) 257, 265
- agriculteur (sous *habitant*) 69, 113; 261
- ahuri 259
- ahurissant, ante adj. et nom 41, 99, 157, 241, 249
- aimable n. masc. «mondain» (sous *désappointer*) 55; 157
- aimer qqch. comme la colique 252
- Allemand (avoir, être une tête d' ~) 42, 157, 261
- aller voir la créature (sous *créature*) 54, 182
- aller voir sa blonde (sous *blonde*) 48, 164, 263
- allumer v. intr. 40, 99, 157, 241, 248, 260, 266
- amanché (être mal ~) 263
- amancher 23, 40, 99, 151, 158, 248, 259; (sous *ramancher*) 120
- amant (sous *cavalier*) 53, 104, 178
- amante (sous *blonde*) 48, 164; (sous *cavalier*) 178
- amarrer 28, 40, 158, 248
- âme (avoir l' ~ clouée, rivée dans le corps) 258
- amidon 41; (sous *empois*) 57, 109, 249
- amis (être ~ jusqu'au plat) 256
- amont la côte 28, 41, 154, 158, 248
- amour (faire l' ~) (sous *farôder*) 64, 193
- amoureux comme une chatte 262
- amoureux de 36 blondes (sous *blonde*) 48, 164
- apichimon 16, 42, 100, 232, 247, 250, 259, 266
- appâter 255
- appeler (s' ~) «se nommer» 258

- appeler (s' ~ joli-cœur) (sous *joli-cœur*) 28, 71, 115, 203, 265
- appointment 26, 40, 100, 235
- appointer 40, 100, 235, 248, 266
- après (s'agripper ~ qqch.) 252
- après-dinée (sous *plaisant*) 81, 119; (sous *relevée*) 82, 120; 158
- araignée n. masc. 23, 42, 147, 158, 249
- arbre de vie (sous *épinette*) 62, 189, 246
- arbre du paradis (sous *épinette*) 62, 189, 246
- argent n. fem. 23, 41, 146, 158, 249
- argent blanche 258
- argent sous le pouce 255
- arignée 42, 136, 158
- arracheur de dents (mentir comme un ~) 260
- arrêter qqch. 250
- arriette (une belle ~) 265
- arse 42, 100, 134, 158, 265
- assemblée (Chambre d' ~) (sous *payer*) 78, 118
- astigoiner 255
- à'tic «caribou» 246, 247
- attiffer (s' ~) 255
- attisée 17, 19, 20, 43, 159, 256
- aveindre 251
- avisse 40, 144, 159, 248
- avoine (manger de l' ~) 245, 259, 263
- awapou 247
- babines (flanquer un tapin par les ~) 260
- bâclée (affaire ~) 254
- bagage 49, 159; (sous *drigaille*) 57
- baggiaway 248
- bagoulard 264
- baïller le bec 265
- baise mon pouce (être comme ~) 252
- baiser «tromper» 47, 159, 241
- baiser en guedou «tromper» (sous *baiser*) 47, 159; (sous *guedou*) 67
- baiser en pincettes «tromper» (sous *baiser*) 47, 159; (sous *pincettes*) 81; 259
- baiser en pincettes «embrasser» (sous *baiser*) 47; (sous *pincettes*) 214
- balancer (se ~) (sous *berlanciller*) 44, 101, 161, 162
- balançoire (sous *berlancille*) 44, 101, 161
- balayer 249
- balier 44, 152, 160, 264
- balle 250
- banal n. masc. 45, 160, 250
- banc-lit 261
- bandon n. fem. 45, 160, 250
- bandon (avoir, donner ~) 45, 160
- baragouin (sous *micmac*) 73; (sous *ratapiat*) 84
- barbeau «insecte» 251
- barbes (s'en licher les ~) (sous *licher*) 71, 115
- barbots 254
- barbots (faire des ~) 254
- Barrabbas (connu comme ~ a la passion) 261
- bas (débouler en ~ de) 252
- Basque (être un malin ~) 46, 160, 251
- Basque (malin comme un ~) 46, 160
- Bastonnois 247
- batailleur, euse 45, 250
- batelée 265
- batons de traine (avoir les jambes comme des ~) 253
- battoir (sous *pelote*) 80; 213
- baudrier (sous *belt*) 47
- bavasser 26, 48, 160, 253, 265
- beau comme un fâro de campagne (sous *fâro*) 64, 111, 192

- beauté (une ~) 48, 161, 265
 bec-de-grue (sous *gérémium*) 67, 198
 béguer 252
 béguer (ne pas ~ pour dire qqch.) 252
 Bejin (dire à la ~ qu'elle te peigne) 263
 belette (passer en ~) 256
 belle (la manquer ~) (sous *manquer*) 75, 205
 belt 47, 235, 251
 bèr 26, 45, 161
 berdas 143, 250
 berdasser 143, 250
 berlancille 44, 101, 135, 161, 248
 berlanciller 44, 101, 135, 153, 161, 248
 berline 27, 43, 162
 berloque 45, 143, 162, 249
 berre 249
 bête à la grande queue 256
 bête-puante 251
 bête puante (lever le cul comme une ~) 252
 bètot 254
 beurrée 27, 48, 103, 162, 263, 266
 beurrer 17, 19, 48, 103, 162, 263
 beurrer (se ~ les mains) 48, 103, 163
 bicler 45, 102, 163, 249
 bicleux, euse adj. et nom 27, 45, 102, 150, 163, 264
 bière (n'être pas de la petite ~) 255
 bill 251
 biner 46, 163, 245, 250; (sous *corner*) 52
 blague 265
 blague (fin-fin la ~) 256
 blancs (avoir les quatre pieds ~) «être libre» 256
 blancs (faire de cinq sols six ~) 265
 bled d'Inde (sous *coton*) 54; (sous *épiochon*) 59; (sous *sucet*) 87; 163
 bled d'Inde (avoir, donner un beau ~) (sous *coton*) 54; (sous *bled d'Inde*) 163
 bled d'Inde (sec comme un coton de ~) (sous *coton*) 54; 264
 bled dinde (éplucher du ~) 264
 bleds (couper les ~) (sous *couper*) 51
 bleds (scier les ~) (sous *couper*) 51; 224
 blême comme un linge 261
 bleuet 49, 163, 246
 blonde 48, 164, 241
 blonde (aller voir sa ~) 48, 164, 263
 blonde (fort sur la ~) 48, 164
 blondes (amoureux de 36 ~) 48, 164
 blouser (se ~) 261
 bœuf (robe de ~) 82, 222, 249
 bœuf (soulier de ~) (sous *soulier*) 86, 121, 225, 250, 261
 bœufs (mettre la charrue devant les ~) 245
 boire à la grande tasse 256
 boire comme un trou 260
 bois (coureur des ~) 247
 bois de requise 253
 bois (donner le ~ pour les écopeaux) 253
 bolle 249
 bombarde 27, 44, 164, 261; (sous *trompe*) 88
 bombe 23, 27, 28, 43, 101, 164, 248, 260, 266; (sous *canard*) 49
 bonnet blanc et blanc ~ 258
 bord 45, 165, 250, 254
 bordée (de neige) 27, 44, 102, 165, 249; (sous *abât*) 41, 100; (sous *giboulée*) 112
 bordel 27, 43, 165
 borgne 250

- boucane 23, 43, 101, 166, 248, 266
 boucaner (de la viande, etc.) 23, 101, 166
 boucaner «dégager de la fumée» 43, 101, 166
 Bouche (parler comme la ~) 260
 boudin 250
 boudin (faire du ~) 48, 166, 241, 262
 bouette 255
 bougon 22, 27, 45, 47, 166, 250, 262
 bougonner 254
 bougre à bougre 262
 bougrine 261
 bouillir 258
 bouillir (faire ~ la marmite) 258
 bouilloire 27, 28, 266; (sous *bombe*) 43, 101, 165; (sous *canard*) 49, 174
 boule (tête de ~) (sous *tête*) 90, 227, 247, 265
 bouler qqn 258
 bouquin «embouchure d'une pipe » 44, 167, 241, 249, 260
 bourasse 46, 139, 167
 bourasser 46, 167, 250
 bourasseur, euse 25, 46, 150, 167
 bourdignon 262
 Bourgogne «Burgoyne» (sous *bourgo-gner*) 43
 bourgogner 13, 43, 235
 bourguignon 44, 167, 249
 bout d'homme 27; (sous *bougon*) 48; (sous *nijon*) 76, 117; 245
 bouts-de-canot 247
 boyard 44, 137, 168, 248
 brailler comme un veau 252
 bran de scie 248
 brancard «civière» (sous *boyard*) 44; 248
 brancard «menoires» 44; (sous *travail*) 88
 brandiller (se ~) (sous *berlanciller*) 44, 101, 161, 162; 248
 brandilloire (sous *berlancille*) 44, 101, 161; 248
 branler dans le manche 245
 braque (fou comme ~) 255
 brasse (faire une sottise de ~) 255
 brâsser (le poêle, le chaudron, etc.) 23, 26, 46, 102, 133, 168, 259
 brâsser «réprimander» 46, 102, 168, 262
 braye 47, 135, 144, 168
 brayer (du chanvre, du lin) 47, 135, 168, 251
 bredas «remue-ménage » 16, 47, 143, 169
 bredas (faire le ~) «faire la lessive , le blanchissage , le lavage du linge» 47, 143, 169, 260
 bredasser v. tr. et intr. 16, 47, 143, 169, 260
 bredasserie 47, 149, 170
 bredassier, ière 47, 150, 170
 brigade 247
 Brillant (prendre du café comme la ~) 49, 170
 brimbale 249
 brin 250
 brique de savon 255, 265
 brocanter 264
 broussailler v. tr. et pron. 46, 138, 152, 170, 250
 broussailler qqn 260
 brousse-poil (à ~) 85, 144, 170, 220, 257, 265
 brun (faire ~) 49, 170, 257
 brunante 26, 49, 149, 171
 brunante (à la ~) 49, 171, 257
 brune (sous *brunante*) 49, 171

- brune (sur la ~) (sous *brunante*) 49, 171
- bûche (être une ~) 262
- buffet 45, 171, 249
- buffle (sous *robe de bœuf*) 82, 223
- Burgoyne 13; (sous *bourgogner*) 43, 235
- busc (courir au ~) 252
- butard 251
- butin 23, 44, 101, 171, 248, 263, 264; (sous *drigaille*) 57; (sous *gaspiller*) 68
- cabaret (sous *cantine*) 53, 104, 176
- cabaretier, ière (sous *cantinier*) 53, 104, 105, 176
- cabriolet 248
- cabrouet 26, 50, 171, 248
- câdre 50, 105, 133, 172, 249, 254
- café (prendre du ~ comme la Brillant) 49, 170
- cage 27, 52, 172
- cahot 26, 50, 172, 260
- cahots (abattre les ~) 51, 173
- cageux 27, 52, 173
- calèche (sous *brancard*) 44; (sous *débarquer*) 55, 106; (sous *ramancher*) 82, 120; 173
- calumet (pierre à ~) 246, 247
- camper 247
- canadien, ienne nom et adj. (sous *arse*) 100; (sous *bourgogner*) 43; (sous *brâsser*) 102; (sous *butin*) 101; (sous *cantine*) 104; (sous *cantinier*) 53; (sous *cantinière*) 105; (sous *ramancher*) 82; (sous *traineau*) 88; 173
- canard 27, 28, 49, 174, 248, 260, 266; (sous *bombe*) 43, 101
- canard (un beau ~) 252
- cannevette (sous *cantine*) 53, 104; 174
- canot (sous *canotée*) 54, 105; (sous *canoter*) 53; 174
- canot d'écorce (sous *canotée*) 105; 174, 247
- canotée 18, 23, 54, 105, 149, 175
- canoter 53, 105, 175, 241, 263
- canoteur, euse 54, 105, 175
- Cantin (la chienne à ~ lui monte sur le dos) 260
- cantine «petit coffre» 26, 53, 104, 175
- cantine «cabaret, taverne» 53, 104, 175, 263
- cantinier, ière 53, 104, 105, 176
- capuche 52, 103, 176, 250, 261, 266
- carcajou 246
- caribou 16, 26, 50, 233, 246, 247, 249
- cariote 27, 50, 176, 248, 259; (sous *berline, bordel*) 43; (sous *robe de bœuf*) 82; (sous *travail*) 88
- carotte à Moreau 254
- cartron 23, 51, 142, 177, 249
- casque 52, 177
- casseau 52, 177, 250
- cassette «petit coffre» (sous *embarquer*) 57, 109
- castonade 50, 143, 177
- cause (à ~ donc) 255
- cavalier 53, 104, 177, 263
- cèdre «*thuya occidentalis* » 247
- celle-ci, celle-là 250
- chambre (sous *espérer*) 58; 178
- Chambre d'assemblée (sous *payer*) 78, 118
- chance 250
- chanceux 250
- chandelle (sous *tuer*) 87
- chandelle (brûler la ~ par les deux bouts) 263
- chandelle (éviter une belle ~) 54, 178
- changé (être ~) «pâle, défait» 255

- chanter comme un perdu 257
 chanter comme un rêve 252
 chardron 23, 50, 142, 178, 248
 charger 50, 178, 248
 charretée (sous *voyage*) 90, 124, 232
 charrue (mettre la ~ devant les bœufs) 245
 chat échaudé craint l'eau froide 245, 259
 chat sauvage 249
 chat sauvage (courir comme un ~) 254
 chaton(n)er 53, 104, 178
 chatte (amoureux comme une ~) 262
 chatter (sous *chaton(n)er*) 53, 104, 178
 chaud (vite pendant que c'est ~) 253
 chaudière (faire ~) 247
 chaudière (faire ~ à part) 262
 chaume 250
 chauve-souris 250
 chemin (faire passer qqn par un ~ où il n'y aura pas de pierres) 262
 chemin uni comme un chemin de cartes 261
 chemise (devoir plus à sa peau qu'à sa ~) 254
 cheniquer 51, 236, 249
 cheniqueur, euse 52, 149, 236
 chétif (un ~) 253
 cheval (dur comme un ~) 253
 chèvre (curieux comme la ~ à Jacques Cartier) 257
 chez nous 250
 chien couchant (faire le ~) 255
 chien de plomb (leste comme un ~) 245, 261
 chien et loup (entre ~) (sous *brunante*) 49, 257
 chien (garder un ~ de sa chienne) 258
 chien (malade comme un ~) 256
 chien (marcher comme un ~ qui vient des vêpres) 252
 chien (ne pas valoir les quatre fers d'un ~) 261
 chien (reçu comme un ~ à vêpres) 260
 chien (reçu comme un ~ dans un jeu de quilles) 260
 chienne (la ~ à Cantin lui monte sur le dos) 260
 chienner (sous *chienneter*) 52, 104, 179, 266
 chienneter 52, 104, 152, 179, 266
 chiens (les gros ~ ne mordent pas) 253
 chiens (temps à ne pas mettre les ~ dehors) 261
 chiffonner 256
 chipoter 254
 chopine (payer ~) (sous *houiller*) 113
 chou (haut comme un ~) 252
 civière 54; (sous *boyard*) 44
 clairon «aurore boréale» 54, 179
 claque (sous *mèche*) 116; 179
 clisse «éclisse» (sous *traîne*) 88, 229, 248, 264
 clisse (traîne de ~) 88, 229, 248, 264
 cochonner qqch. 263
 coendou (sous *port-épïc*) 80, 216
 col noir «cravate» 262
 colique (aimer qqch. comme la ~) 252
 confortable 27, 52, 103, 236
 confessionnels 23, 54, 146, 179, 257
 confortable 248
 confortatif (sous *confortable*) 52, 103; 179
 connaître qqch. comme sa poche 263
 connu comme Barrabbas a la passion 261
 coppre 54, 237, 263
 coque (avoir un œil à la ~ et l'autre à la mouillette) 245

- cor (à ~ et à cri) 257
 corde (avoir de la ~ de pendu) 263
 cordeaux 27, 49, 105, 179, 248, 251
 corner «enrager» 52, 180, 245, 250
 corner «frapper de ses cornes» (sous *ébrayer*) 60, 108; 180
 cornichon 250
 corporal 51, 145, 180, 249
 corps vide comme un fanal 265
 côte 22, 23, 51, 53, 104, 180, 181, 249
 côte (amont la ~) (sous *amont*) 28, 41, 154, 158, 248
 côte (grand' ~) (sous *côte*) 53, 104
 côtes (coureur de ~) (sous *côte*) 104, 181
 côtes (courir les ~) (sous *côte*) 53, 104, 181, 245, 257
 coton «épi de bled d'Inde dégarni de ses grains» 54, 181
 coton «tige de bled d'Inde» (sous *sucet*) 87; 181
 coton de bled d'Inde (sec comme un ~) (sous *coton*) 54; 264
 couche chaude 250
 couette n. fém. «queue de cheveux» 50, 103, 181, 248, 261
 couette n. masc. «lit de plume» 50, 103, 182, 248
 couguar 246, 247
 couler comme un sas 254
 coup de terre (sous *retontir*) 84
 coup (faire ~) 50, 63, 182, 248
 couper le sifflet 256
 couper les bleds 51
 coureur de côtes (sous *côte*) 104, 181
 coureur des bois 247
 courir au busc 252
 courir comme un chat sauvage 254
 courir la galipote (sous *galipote*) 67, 197, 263
 courir le gallop 252
 courir les côtes (sous *côte*) 53, 104, 181, 245, 257
 couronnel 51, 137, 141, 182, 249
 courroies 27, 49, 105, 180, 248, 251
 cracher (avoir une mine à ~ dessus) 254
 cracher sur les tisons 245
 crapaud (écrapoutiller, écrapoutir qqn comme un ~) (sous *écrapoutiller*) 61, 108, 187
 créature 54, 182
 créature (aller voir la ~) 54, 182
 créature (fréquenter la ~) 54, 182
 Cree ou Cris (malin comme un ~) 52, 103, 183
 cri (à cor et à ~) 257
 crible 27, 52, 237, 251
 crier comme un sourd 257
 criquet 251
 Cris (v. *Cree*)
 cristail 256
 croc au sel (manger à la ~) 245
 crocheter des pois 51, 183, 249, 260
 crocheteur 51, 183
 crocs «moustache»; «dents» 254
 crosse (jeu de la ~) 247, 248
 croûtes (avoir (bien) des ~ à manger) 245, 265
 cuiller «cueillir» 262
 cuire au four de qqn 258
 cul (ne pas valoir son plein ~ d'eau chaude) 265
 culasse 251
 culotte (porter la ~) 255
 culottes (ramer sans ~) 245
 curieux comme la chèvre à Jacques Cartier 257
 dans (mettre ses bas ~ ses jambes) 255

dans (mettre ses souliers ~ ses pieds)
255

dans (se mettre ~ son lit) 255

débarbouiller (se ~) 263

débarquer 23, 27, 55, 106, 183, 248,
259

déboutonner (se ~) 57, 256

débrailler 251

décanillé, ée 57

décaniller 56, 107, 251

décent, ente 56, 107, 237, 249

décharge 247

dégelée «dégel» 26, 56, 183

dégelée (donner une ~) (sous *dégelée*)
56

dégelée (fricasser une ~) (sous *fricas-*
ser) 64, 197

dégobillage 56, 107, 184

dégobiller (sous *dégobillage*) 56, 107,
262

dégobillis (sous *dégobillage*) 56, 107;
184

dégradé «arrêté» 258

dégrader qqn «le laisser en arrière»
251, 258

délivrer les lettres 251

déluge (après moi le ~) 256

démancer 23, 26, 27, 55, 106, 184,
248, 259

démonté 261

denier «monnaie française» (sous
coppe) 54

dent (ne pas en avoir pour une creuse
~) 265

dents (faire grincher les ~) 253

dents (gricher les (des) ~) (sous *gri-*
cher) 69, 200

déplanter qqch. 252

derrière (se lever le ~ le premier) 254

désap(p)ointer 55, 105, 237, 248, 259

désargenter 265

désoublier 254

détailleur (sous *cantinier*) 53, 176

deusse 23, 56, 140, 184, 250

déventes 253

dévergondée 251, 255

dévider 251

diable (farine du ~ retourne en son)
262

diable (malin comme sept fois le ~)
255

diable (n'être pas le ~) «pas difficile»
255

diable (que le ~) «en diable» 257, 258

dinde (jouqué comme un ~) 253

dirigé, ée (être ~ de) 56, 107, 238

diriger 250

docteur en soupe salée 257

donner (en ~ sur les épicaïlles) (sous
épicaïlles) 61, 189, 263

donner une dégelée 56

donner une ramasse 84

doré (poisson ~) 81, 216, 246, 247

dormir comme une soupe (sous *soupe*)
87, 225

douilleter qqn 260

dram 27, 56, 238

dresser 251

drette (un mal a ~) 257

drigaille 16, 57, 184

driller 251

droit comme un piquet 263

drôlesse 263

dur comme un cheval 253

eau (être plein d' ~) 254

eau (faire de l' ~) 247

eau (nager à grande ~) 256

ébaroui, ie (sous *s'ébarouir*) 61, 185

ébarouir (s' ~) 61, 184, 251

éborgner 62

- ébourifler 251
 ébraillé, ée (sous *ébrailler*) 60, 110, 185
 ébraillée n. fém. (sous *ébrailler*) 60, 110, 185
 ébrailler v. pron. 17, 23, 60, 110, 133, 151, 185, 251
 ébrayer 16, 60, 108, 185
 ébrêché 255
 écarquiller (sous *s'éjârer*) 61; 185
 écartiller (sous *s'éjârer*) 61; 186
 éclopé 251
 écœurant, ante adj. et nom 59, 109, 186, 241, 261
 écœuré, ée adj. et nom (sous *écœurer*) 59, 109, 186
 écœurer 59, 109, 186, 241, 250
 écolté, ée (sous *écolter*) 59, 109
 écolter v. tr. et pron. 59, 109, 151
 écopeau 26, 59, 144, 186, 250, 262
 écopeau (sec comme un ~) 59, 186
 écopeaux (donner le bois pour les ~) 253
 Écossois (fier comme un ~) 260
 Écossois (galeux comme un ~) 60, 186
 écrapoutillé, ée (sous *écrapoutir*, *écrapoutiller*) 61, 108, 187
 écrapoutiller v. tr. et pron. 61, 108, 153, 187
 écrapoutiller qqn comme un crapaud 61, 108, 187
 écrapoutiner 264
 écrapoutir v. tr. et pron. 26, 61, 108, 187
 écrapoutir qqn comme un crapaud 61, 108
 écroi 58, 187, 249
 égraignure (sous *graffigner*) 68; 187
 égratigner (sous *graffigner*) 68
 égratignure (sous *graffigner*) 68
 éjârer (s' ~) 61, 133, 188, 264
 élan (sous *origina*) 77, 118, 246, 247
 élingué «étiré» 253
 embardée (prendre une belle ~) 255
 embarquer 57, 109, 188, 248, 259
 embarrasser 250
 emberlicotter qqn 250, 261
 emmancher 248
 empêtrer 251
 empocheter 61, 152, 188, 265
 empois 57, 109, 188, 249; (sous *amidon*) 41
 empoisonner «empester» 254
 ençà 59, 188, 250
 en Canada (dans le titre) 39; (sous *ginseng*) 69, 112; (sous *travail*) 88; (sous *office*) 118; (sous *tuer*) 122; 155
 ennuyant (sous *ahurissant*) 41, 99; 188
 envarié, ée 58, 148, 189
 épais (un saint ~) 262
 éparpiller qqch. 253
 épaupe (regarder par-dessus l' ~) 264
 épicaïlles (en donner sur les ~) 61, 189, 263
 épilepsie (sous *mal*) 75; 251
 épinette 62, 189, 246
 épiochon 59, 189, 250
 éplucher du bled dinde 264
 épotraillé 62, 138, 148, 190
 épouffer (s' ~) «s'échapper» 257
 équilibre 60
 équipage 62, 190
 équipé (mal ~) (sous *équiper*) 61, 190, 257, 265
 équipement 247
 équiper qqn 61, 190
 équiper (se faire ~) 61
 escabeau 26, 59, 190, 241, 250

- escargot (tête d' ~) (sous *tête*) 90, 190, 265
- escarpolette (sous *berlancille*) 44, 101, 161
- esclave 247
- escolter 59, 151, 251
- escousse 249, 258
- espèce (un ~ de) (sous *matelat*) 74
- espérer «attendre, patienter» 19, 26, 58, 190, 249, 260
- essayer à 253
- estomac «poitrine»; «seins» (sous *écolter*) 59, 109; (sous *ébrâiller*) 60, 110; (sous *pesant*) 81; 191
- estropié, ée (sous *équiper*) 61
- estropier (s' ~) 253
- étage 250
- étage (premier ~) 58, 191
- étais fine 252
- étal 250
- étau «étal» 59, 149, 191
- étau «étoc» 256
- étaux pl. (sous *étau*) 59, 146
- étriper qqn 255
- étrivant, ante adj. et nom 20, 60, 108, 148, 191
- étriver qqn 20, 60, 108, 191, 251
- étriver (faire ~ qqn) 20, 60, 108, 191, 255
- exemple (par ~) 23, 60, 108, 259
- factieux 253
- factionnaire 63, 248
- faire chaudière 247
- faire chaudière à part 262
- faire coup 50, 63, 182, 248
- fanal (corps vide comme un ~) 265
- fanals 23, 28, 66, 146, 192, 257
- faner (sous *foin*) 64, 192
- fanfan (sous *moucher*) 74; 192
- fard 26, 28, 63, 192
- farine du diable retourne en son 262
- farine (remettre sur ~) 245
- fàro 64, 111, 192, 259
- fàro (beau comme un ~ de campagne) (sous *fàro*) 64, 111, 192
- fàrôder 64, 111, 193
- fart 249
- faucille 249
- fectif, ive 65, 193
- femme (parler comme une ~) 256
- fendre des éclats 258
- fener (sous *foin*) 64, 192, 193, 251
- fenouil n. fém. 23, 63, 110, 146, 193, 246, 249
- fenouillette 23, 63, 110, 111, 193, 246
- fer à flasquer (sous *flasquer*) 62, 110, 196
- ferlissement 66, 193
- ferlasser 66, 143, 193, 258
- fers (ne pas valoir les quatre ~ d'un chien) 261
- fesser 26, 27, 63, 110, 193
- fictif, ive adj. 251
- fier comme un Écossois 260
- fier (se ~) 250
- fièrement 64, 194, 261
- fièvres (trembler les ~) 262
- figoler 65, 111, 194, 263
- figoleur 25, 65, 111, 194
- filer doux 254
- filer dru 254
- fillette (sous *amancher*) 40; (sous *balier*) 44; 194
- fillette publique (sous *ébrâiller*) 60, 110; (sous *fillette*) 194
- fin (tout ~ seul) 257
- fine-boutique 22, 23, 64, 65, 111, 194, 251, 262
- fin-fin la Blague 256
- finir avec qqch. 65, 238

- finition 22, 112, 195
 fiston 252
 flambe 25, 65, 195, 256
 flamb(l)ant, ante 65, 111, 142, 195, 241
 flamb(l)ant (tout ~ neu(f)) 65, 111, 195, 257, 266
 flamb(l)ant (tout ~ nu(d)) 65, 111, 195, 257
 flandrin 26, 64, 195, 261
 flâner 64, 196, 261
 flasque «flaque» 62, 196
 flasque adj. et nom 62, 110, 196, 261
 flasquer «avoir peur» 62, 110, 196
 flasquer (fer à ~) 62, 110, 196
 foin 64
 foin sauvage 246
 folle avoine 247
 fondeur de cloches (sot comme un ~) 245
 forfait (à ~) 253
 fort comme un Turc 264
 fort sur la blonde 48, 164
 fou comme braque 255
 fouillouses 250
 four (cuire au ~ de qqn) 258
 four (en falloir autant que de pelotes de neige pour chauffer un ~) 260
 fourgonner 254
 fourneau 247
 fourré (sous *plated*) 81, 240
 frais (porc ~) 264
 françois (soulie ~) (sous *soulie*) 86, 121, 225, 250, 261
 frasil 249
 frède adj. fém. 63, 135, 196, 249
 fréquenter la créature 54, 182
 frête adj. et nom 63, 135, 140, 196, 249
 frête comme glace (sous *frête*, *frède*) 63, 196
 frête (geler de ~) 63
 frette 262
 fricasser 64, 197
 fricasser une dégelée, une ramasse (sous *fricasser*) 64, 197
 fricasser (se ~ de qqch.) 64, 197
 frimat 249
 frime (faire ~ de rien) 256
 fripper 66, 197, 257
 fripponner (sous *fripper*) 66; 197
 froiser qqn 250
 frôler (se ~ contre qqn) 255
 fumer «corner, biner» 245, 262
 fumer une touche (sous *touche*) 90, 123, 228, 264
 fusil sans plaque (partir comme un ~) 252
 gâ ((petit) ~) 23, 25, 66, 112, 133, 197
 gaband 258
 gaffe 256
 gaffer qqn 256
 gale (qui a la ~ la gratte, qui ne l'a pas l'attrape) 265
 galeux comme un Écossois 60, 186
 galimafrée 251
 galipote (courir la ~) 67, 197, 263
 gallop (courir le ~) 252
 game(-coq) 69, 238, 251
 garde-corps 67, 198, 241, 248
 garder un chien de sa chienne 258
 gaspiller 26, 68, 198, 264; (sous *butin*) 44, 101
 gat (petit ~) «gars» 258
 gavache n. masc. et fém. 67, 112, 198, 262
 geindre 256
 geler de frête (sous *frête*) 63
 Gens de terres 247

georges (faire ses ~) 68, 113, 142, 198, 264

géraniome (sous *gérémium*) 67

géranium (sous *gérémium*) 67

gérémium 67, 134, 142, 198, 250

giboulée (de neige) 27, 69, 112

ginseng (tomber comme le ~) 23, 69, 112, 198, 265

glace (frête comme ~) (sous *frête*, *fréde*) 63, 196

glouton 246

glumer 68, 199, 251

go (tout de ~) 264

go-et-gon (à ~) 245

gober des mouches 265

gogo (à ~) 264

goret 257

gouette n. fém. «goître» 25, 67, 138, 139, 147, 199, 248, 261

gouliâ 23, 68, 113, 133, 199, 264

gouliastre (sous *gouliâ*) 68, 113, 199

gourdin 250

graffigner 26, 68, 199, 264

graisse 69, 199

graisser 69, 200

graisseux, ouse adj. et nom 67, 150, 200, 251

grand'côte (sous *côte*) 53, 104

gras comme un voleur 254

gratter 256

grelotter 263

griche-poil 69, 200, 265

griche-poil (à ~) (sous *regriche-poil*) 85, 220

gricher les (des) dents 69, 200

grichou 69, 200, 265

grichou (laid comme un ~) 69, 200

grichou (malin comme un ~) 69, 200

grincher (faire ~ les dents) 253

griser (se ~) 263

grossier comme un pain d'orge 262

grouiller 249

guedou (baiser en ~) 67; (sous *baiser*) 47, 159

guenille (sous *amarrer*) 40; (sous *api-chimon*) 42; 201

guêpes (manger des ~) 245, 259

gueusaille 19, 113, 201; (sous *gueu-sasse*) 67

gueusasse 19, 67, 113, 201, 261

gueux (la race des ~ ne se perdra pas il n'y a pas mortalité de canaille) 260

guide 247, 248

guides 27, 67, 112, 248, 251, 259; (sous *cordeaux*) 49, 105, 180

guimbarde 27 (sous *trompe*) 88,

gum 247

habitant, ante adj. et nom 69, 113, 201, 261; (sous *âbre*) 41; (sous *allumer*) 41, 99; (sous *apichimon*) 42, 100; (sous *berline*, *bordel*) 43; (sous *bouquin*) 44; (sous *charger*) 50; (sous *équilibre*) 60; (sous *houiller*) 70; (sous *mâle*) 74; (sous *pesâ*) 79; (sous *pipe*) 79, 119; (sous *reintier*) 84; (sous *soulier*) 86; (sous *suspect*) 86; (sous *traîne*) 87; (sous *tauraille*) 88; (sous *vulgaire*) 90

hardes (sous *butin*) 44, 101; (sous *gas-piller*) 68; 201

hardi donc «courage» 256

hausse 70, 113, 238, 249; (sous *mitasse*) 116

haut comme un chou 252

haut mal (sous *mal*) 75, 204, 205, 251

herbe à dinde 70, 202, 246, 257

herbe à la puce 70, 202, 246, 257

hérisson (sous *port-épïc*) 80, 216

homme du Nord 264

- houillé [ouillé] «fatigué de qqn, de qqch.» (sous *houiller*) 70, 113, 202
- houiller [ouiller] (se ~) «se gorger de vin» 70, 113, 202
- houiller «changer, troquer» 70, 113, 202, 249
- hyvernement 247
- icit 71, 140, 203
- immatériel, elle 71, 114, 238
- impotques 253
- impropre 71
- improver 28, 70, 114, 238, 249, 259
- incendie n. fém. 23, 70, 147, 203, 248
- incliner 248
- inconsistant, ante 71, 114, 239
- indian path 247
- indictement 251
- indicter 251
- indiqué 253
- ingérer (s' ~ de qqch.) 258
- inéquibre (être dans l' ~) (sous *équibre*) 60; 148, 203, 261
- interrompre (sans ~ qqn) 257
- Jacques Cartier (curieux comme la chèvre à ~) 257
- jambes (avoir les ~ comme des batons de traine) 253
- jeu de quilles (reçu comme un chien dans un ~) 260
- joie (un vive la ~) 263
- joli-cœur (s'appeler, se nommer ~) 28, 71, 115, 203, 265
- jouqué 251
- jouqué comme un dinde 253
- jouer (se ~) 71, 115, 203
- jouquoir 71, 115, 203
- jour de mitasse 255
- Juifresse 71, 114, 203, 261
- Juive 250
- jument 70, 114, 204, 249, 266
- laboureur (sous *habitant*) 69, 113
- laid comme un grichou (sous *grichou*) 69, 200
- laine (se laisser manger la ~ sur le dos) 265
- lait «rhum» 247
- lait (petit ~) «babeurre» 265
- lambin 261
- lambiner 261
- lamper 256
- langue (une ~ à percer quatre murailles) 256
- lard (le ~ sera à bon marché, les cochons s'embrassent) 245
- larme (une ~) «filet» 260
- lèche-crachats (sous *payer*) 78; 204
- légerte 72, 115, 141, 204, 257
- leste comme un chien de plomb 245, 261
- lever le cul comme une bête puante 252
- lever (se ~ le derrière le premier) 254
- lévier 26, 72, 145, 204, 250
- liaison en z (verbe à l'impératif + pronom + z + en ou y) 251
- liard 246, 247
- lichefrite 72, 115, 136, 204
- licher 71, 115, 136, 204, 249
- licher (en ~ (à qqn)) 71, 115, 204
- licher (s'en ~ les barbes) 71, 115, 204
- linge (blême comme un ~) 261
- livre «monnaie de compte» (sous *coppe*) 54
- long comme d'icite à demain 253
- louche adj. (sous *bicleux*) 45, 102; (sous *loucheur*) 115; (sous *vire-l'œil*) 124; 204
- loucher (sous *bicler*) 45, 102; 249

loucheur, euse adj. et nom 27, 72, 115, 204, 241, 242; (sous *bicleux*) 102

loup-cervier 246

lundi (qui a fait ~, a fait mardi) 261

lurette (belle ~) 254

lynx 246

main (mal à ~) 253

main (les ~ dans ses poches) 256

main (se beurrer les ~) (sous *beurrer*) 48, 103, 163

maïs (sous *épiochon*) 59

mais c'est que 261

major, ore 75, 239

major (tierce ~) (sous *major*) 75, 239

mal a drette (un ~) 257

mal à main 253

mal caduc 75, 205

mal de raquette 247

mal de saint 75, 205, 251

mal de saint Jean 75, 205, 251

mal (être ~ amanché) 263

mal (haut ~) 75, 205, 251

mal (le ~ passe net comme sur la main) 255

mal (se trouver ~) 261

mal (tomber d'un ~) 75, 204, 251

malade comme un chien 256

mâle 74, 116, 205, 249; (sous *tuque*) 88, 122

malin, igne 73, 205, 250, 262; (sous *rustique*) 84

malin comme sept fois le diable 255

malin comme un Basque 46, 160

malin comme un Cree (Cris) 52, 103, 183

malin comme un grichou 69

malin (être un ~ Basque) 46, 160, 251

mamelle (enfant à la ~) (sous *bèr*) 45

manche (branler dans le ~) 245

manche de balai (sec comme un ~) 264

manche de pipe 73, 205; (sous *bouquin*) 44

manche d'une poêle 73, 248

manchon(n)ier 26, 75, 205

manger à la croc au sel 245

manger à se mettre le ventre sur le dos 258

manger (avoir (bien) des croûtes à ~) 245, 265

manger de l'avoine 245, 259, 263

manger des guêpes 245, 259

manger qqn 255

manquer «faillir» 75, 206

manquer (la ~ belle) 75, 205

marcher après qqn 252

marcher comme un chien qui vient des vèpres 252

mardi (qui a fait lundi, a fait ~) 261

marier «épouser» 19, 20, 73, 116, 206, 249, 259

marinade (sous *marinage*) 73; 206

marinage 73, 148, 206, 251

maringouin 246

marmite (faire bouillir la ~) 258

marri «fâché» 260

martre (prendre ~ pour renard) 245

maskinongé 16, 75, 233, 248

masquinongé 233, 246, 247

matelat 74, 207, 249

matelot «insecte» 72, 207, 246, 249

matériel, elle 75, 239, 250

mâtin 263

matois (fin ~) 262

mauvaiseté 75, 207

mauve des jardins (sous *passe-rose*) 81, 212; 246

méchant 73, 207, 253; (sous *apichimon*) 42, 100; (sous *rustique*) 84

- mèche «grande distance» 74, 116, 207, 249; (sous *pipe*) 79, 119
- mèche «extrémité d'un fouet» 74, 116, 207, 242, 249
- mêcher 26, 27, 74, 116, 207; (sous *moucher*) 74
- même (à ~) (sous *à même*) 42; 153
- menoirs 28, 74, 207, 248; (sous *branchard*) 44; (sous *travail*) 88
- mentir comme un arracheur de dents 260
- mer (si la ~ bouilloit) 258
- mère original (sous *original*) 118
- meuble «récepteur» (sous *casseau*) 52; (sous *plated*) 81; 208
- micmac 73, 208, 250
- micoine 16, 73, 116, 234, 250
- micouène 116, 234
- mieux (faire qqch. comme un des ~) 263
- mil 251
- mine (avoir une ~ à cracher dessus) 254
- minot (sous *empocheter*) 61
- mirer (se ~) 262
- mirlifichures «colifichets» 255
- mistimus ((en) ~) 23, 75, 117, 208
- mitaine (sous *manchonier*) 75; 208, 249
- mitaine (être comme une ~ sans pouce) 260
- mitaines (le vent se tourne du côté des ~) 245
- mitasse 16, 74, 116, 234, 249; (sous *hausse*) 70, 113
- mitasse (jour de ~) 255
- miton mitaine (onguent ~) 264
- mitonner qqn «douilleter» 250, 260
- moindrement (le, la ~) 22, 72, 75, 154, 208, 261
- moins (ni plus, ni ~) 258
- mondaine (orge ~) 28, 73, 116, 145, 208
- monsieur (faire le ~) 264
- montagne (là-bas sur la ~) 259
- Montréaliste 75, 150, 209
- mortifier (faire ~) 263
- moucher 26, 27, 74, 209
- mouches (gober des ~) 265
- mouches (on n'attire pas les ~ avec du fiel) 262
- mouiller «pleuvoir» 27, 72, 115, 209, 249, 260, 266
- mouillette 249
- mouillette (avoir un œil à la coque et l'autre à la ~) 245
- moule (fait au ~) «au tour» 254
- moulin (chacun à son tour comme au ~) 254
- moulin de La Chine (être comme le ~) 245
- moustic 246
- moutarde (prendre au nez comme la ~) 256
- moyennement 255
- mucre 258
- mulon de foin 73, 209, 251; (sous *foin*) 64; (sous *veuilloche*) 91
- mur (à moi le ~) 245
- nager à grande eau 256
- nation sauvage (sous *Cree*) 103
- naturel, elle 76, 117, 209
- naturellement 263
- nége (sous *abât*) 100; (sous *bordée*) 102; (sous *giboulée*) 112; 134
- neige (pelote de ~) (sous *pelote*) 80, 212
- ni quoi, ni qu'est-ce 245, 264
- nijon 27, 76, 117, 209, 262; (sous *bougon*) 48
- niveleux, euse 76, 210, 250
- nix (for stein) 76, 210, 251

- nix-nix 76
 noix amère, douce 264
 nord (homme du ~) 264
 nord-est (sec comme ~) 264
 notureau 76, 141, 210, 249; (sous *porchais*) 80
 obligation 248
 obligé, ée (être ~ pour) 78, 239, 248, 259
 œil (avoir un ~ à la coque et l'autre à la mouillette) 245
 office 20, 77, 118, 210, 239, 248
 oiseau (comme l' ~ sur la branche) 257
 oiseau blanc 26, 78, 211, 246, 247
 onglée 249, 262
 onguent miton mitaine 264
 opportunité 248
 ordonné, ée (être ~ de) 78, 117, 239, 251
 oreille (entrer par une ~, sortir par l'autre) 261
 oreille de soulier 77
 orge mondaine (sous *mondaine*) 73, 116, 145
 orge mondé 249
 orges (faire ses ~) (sous *georges*) 68, 113
 originer 20, 78, 117, 239, 251
 original 23, 77, 118, 211, 246, 249
 original (mère ~) 118
 ortolan (sous *oiseau blanc*) 26, 78; 211
 ostiné 254
 o'tic «caribou» 246, 247
 otocas 16, 78, 137, 235, 246
 oubli 250
 oublie 254
 ouète 24, 77, 138, 211
 ouette 250
 ouiller (v. *houiller*)
 paille 250
 pain d'épice (sec comme un ~) 264
 pain d'orge (grossier comme un ~) 262
 pain (perdre un ~ sur sa fournée) 245, 263
 paire (une ~ de soufflets) 256
 palette 80
 pantère 246, 247
 papier brouillard 249
 papier cassé 249
 papier-nouvelle 80, 211, 250
 papier-public (sous *papier-nouvelle*) 80, 211
 papier tenture 250
 paradis (arbre du ~) (sous *épinette*) 62, 189, 246
 paré, ée 78, 118, 211, 248, 262
 paresse (relever du péché de ~) 262
 parler comme la Bouche 260
 parler comme saint Paul 260
 parler comme une femme 256
 parler du nez 261
 parler françois à qqn 256
 paroli (avoir un beau ~) 253
 partir comme un fusil sans plaque 252
 passe-rose 26, 81, 212, 246
 passer en belette 256
 patira (en faire un ~) 252
 Paul (parler comme saint ~) 260
 pauvre comme un rat d'église 260
 pauvreté (tomber comme la ~ sur le monde) 256
 payer chopine (sous *houiller*) 113
 payer ses complimens, ses respects, une visite 20, 27, 28, 78, 118, 240, 248, 260
 paysan (sous *habitant*) 113, 261
 peau (devoir plus à sa ~ qu'à sa chemise) 254

- pêcher «trouver» 258
 peigné (un mal ~) 263
 peinture (en ~) 254
 peinturer (sous *cariole*) 50; 212
 pelle (renvoyer qqn la ~ au etc.) 263
 pelleter 81, 212, 242, 251
 pelote «balle»; «balle du jeu de paume» 80, 212, 249; (sous *retontir*) 84
 pelote de neige 80, 212
 pelotes de neige (en falloir autant que de ~ pour chauffer un four) 260
 pendu (avoir de la corde de ~) 263
 pendu (sec comme un ~) 265
 perdre un pain sur sa fournée 245, 263
 perdrix 81, 213, 246, 247
 perdu (chanter comme un ~) 257
 pesâ 79, 133, 213, 249, 260
 pesant n. masc. 81, 213, 263
 pesant, ante adj. (sous *berline*) 43; 134
 peter 23, 27, 80, 119, 214, 242; (sous *retontir*) 84
 pièces 247
 pieds (avoir les quatre ~ blancs) «être libre» 256
 pieds (les ~ lui brûlent) 245
 pierre à calumet 246, 247
 piéter (se ~) 253
 piler sur qqn 255
 pincettes (baiser en ~) «tromper» (sous *baiser*) 47, 159; (sous *pincettes*) 81; 259
 pincettes (baiser en ~) «embrasser» (sous *baiser*) 47; 214
 pipe (manche de ~) (sous *manche*) 73, 205; (sous *bouquin*) 44
 pipe «mesure de distance» 26, 79, 119, 214, 249; (sous *mèche*) 116
 pique-bois 258
 piquet (droit comme un ~) 263
 Piroli 257
 pistolage «sorte de limaçon» 80, 214
 pivac «bivouac» 258
 place (dans la ~) (sous *écrapoutir*) 61; 214, 264
 plaindre (se ~ le ventre plein) 256
 plairie 28, 79, 142, 215, 249
 plaisant, ante 19, 81, 119, 215
 plancher des vaches 91, 265
 plat (être amis jusqu'au ~) 256
 plated 81, 240, 251
 plein (couteau ~ de graisse) 254
 plein ((fin) tout ~) 251, 254
 pluie (faire la ~ et le beau temps) 257
 plus (ni ~, ni moins) «cependant» 258
 poche (sous *pochetée*) 81; 215, 265
 poche (connaître qqch. comme sa ~) 263
 pochetée 81, 215
 poison n. fém. 254
 poisson blanc 81, 216, 246
 poisson doré 81, 216, 246, 247
 porcelaine (sous *pistolage*, *pucelage*) 80
 porcelaine (sous *porceline*, *pourceline*) 80
 porceline 80, 136, 216
 porc-épic 80, 216
 porc frais 264
 porchais 80, 216, 250; (sous *notureau*) 76
 portage 247
 port-épic 80, 145, 216
 portépis 251
 porter (ne pas ~ à terre) 253
 poste à Saupin 260
 postillon (sous *verbalement*) 91, 124
 pou (être comme un ~ sur une gale) 264
 pousse (argent sous le ~) 255

- pouce (être comme baise mon ~) 252
 pouce (être comme une mitaine sans ~) 260
 poudine 79, 119, 147, 216
 pouding (sous *poudine*, *poutine*) 79, 119
 poudrer 18, 79, 217
 poudrerie 18, 79, 217, 249, 259
 poulailler 253
 pouliche 250
 pourceline 80, 136, 137, 217, 250
 poutine 79, 119, 217
 praline 247
 prendre une belle embardée 255
 presque «preste» 253
 presque ment «prestement» 253
 preuve (à ~) 245
 procès-verbal (avoir la tête comme un ~) 245
 propre comme un sou 256
 prouvable 28, 80, 119, 217, 250, 262
 pucelage «sorte de limaçon» 80, 218, 250
 quatre à quatre (descendre les escaliers ~) 263
 Québécois 82, 218
 Québécois 82, 218
 quelouer «clouer» 258
 quêter 82, 120, 218
 quêteur, euse 25, 82, 120, 218, 251
 quêteux 254
 queue (bête à la grande ~) 256
 quitte (avoir plus de ~) 23, 82, 120, 219
 quitter 82, 219
 rabougris 255
 racéré, ée 83
 racérer 26, 83, 219
 racopié (son père tout ~) 252
 rafistoler 261
 raison 253
 raisons (donner de mauvaises ~) 253
 rôle 251
 râler 251
 ramancher «conter, raconter des choses insensées» 19, 82, 120, 219, 248
 ramancher «raccommoder, réparer» 82, 120, 219, 248, 259; (sous *amancher*) 40, 99
 ramasse 84, 219
 ramasse (donner une ~) 84; (sous *dégelée*) 56
 ramasse (fricasser une ~) (sous *fricasser*) 64, 197, 262
 ramer sans culottes 245
 rapapillotter 261
 rapide 247
 rapiéceter 152, 220
 rapiesté, ée 85, 121, 257
 rapiester 85, 121, 152, 220
 raquette (sous *pelote*) 80, 213; 249
 raquette (mal de ~) 247
 rat d'église (pauvre comme un ~) 260
 ratapiat 84, 220, 263
 raz (à ~ terre) 265
 raz (tout à ~) 265
 razer 265
 (re)brousse-poil (à ~) 85, 220
 refection (content a ~) 256
 régal 253
 régaler (se ~) 253
 regarder par-dessus l'épaule 264
 regriche-poil (à ~) 85, 220
 regricher 85, 220
 reintier 84, 121, 221
 relevée 82, 120, 221, 248
 remercier pour 84, 259; (sous *oblige*)

- remettre 250
- remettre sur farine 245
- remou(s) 83
- remue-ménage 250
- renâcler 262
- renard (prendre martre pour ~) 245
- renchausser 255
- rênes (sous *cordeaux*) 27, 49, 105, 180, 251; (sous *guides*) 67, 112
- renflé comme une soupe au lait 260
- renne (sous *caribou*) 50, 246
- renoter 254
- rente de l'argent «intérêt» 255
- requis (bois de ~) 253
- résous 84, 121, 153, 221, 249
- respect (sur votre ~) 265
- ressoudre 258
- retailles 251
- retaper qqn (sous *baiser*) 47; (sous *guedou*) 67; (sous *pincettes*) 81; 221, 258
- retentir (sous *retontir*) 84
- retontir «rebondir» 26, 84, 221
- retontir «retentir» 84, 222, 251
- retraire (sous *retraiter*, *retrayer*) 83, 121; 222
- retraiter «battre en retraite» 83, 120, 240, 249
- retraiter «retirer» 83, 120, 222, 249
- retrayer «retirer» 83, 121, 153, 222, 249
- rêve (chanter comme un ~) 252
- reveil matin 257
- revirer (se ~) 254
- rhimb de vent 85, 222
- ribote (faire ~) 264
- ricaner 257
- ric-à-rac 245
- rigole 249
- rime (n'avoir pas de ~) 257
- rin de vent 257
- rire jaune 253
- risée de vent 257
- riz sauvage 247
- robe de bœuf 82, 222, 249
- Roger bon temps 263
- rôle 27, 83, 240
- rose-d'outremer (sous *passe-rose*) 26, 81, 212
- rose-tremière (sous *passe-rose*) 26, 81, 212
- roue (être comme une troisième ~ à une charrette) 260
- roulin (avoir du ~) 254
- roustaut 263
- rubrique 251
- rustique 84, 223, 250, 262
- sable (jeter du ~ dans les yeux) 265
- sacacoua 247
- sagamité 252
- saint épais (un ~) 262
- salopries «saletés, ordures» 256
- saoul 257
- saoul (boire, jouer, manger son ~) 256
- sarpidon 86, 122, 134, 150, 223
- sas (couler comme un ~) 254
- sas (passer au gros ~) 254
- sasser 254
- Saupin (poste à ~) 260
- sauvage adj. et nom (sous *apichimon*) 100; (sous *boucaner*) 101; (sous *hausse*) 70, 113; (sous *micoine*) 73, 116; (sous *mitasse*) 116; (sous *traîne de clisse*) 88; 223
- sauvage n. fém. (sous *sauvagesse*) 87, 122, 224
- sauvage (nation ~) (sous *Cree*) 103
- sauvage (riz ~) 247

- sauvage (soulier ~) (sous *soulier*) 86, 121, 225, 261
- sauvagesse 87, 122, 223
- savant comme un livre 260
- savon (brique de ~) 255, 265
- savon (donner un ~) 262
- savonner «réprimander» (sous *brasser*) 46, 102; 224
- sciau 261
- scieau 249
- scier les bleds (sous *couper*) 51; 224
- sec comme nord-est 264
- sec comme un coton de bled d'Inde (sous *coton*) 54, 264
- sec comme un écopeau (sous *écopeau*) 59, 186
- sec comme un manche de balai 264
- sec comme un pain d'épice 264
- sec comme un pendu 265
- secquement 256
- semer qqn 258
- sentinelle n. masc. 85, 147, 224, 248
- servante du curé (n'être pas la ~) 245
- seul (tout fin ~) 257
- sieau 27, 86, 122, 136, 224
- sifflet (couper le ~) 256
- soc (sous *reintier*) 84, 121; 224
- soc de porc frais 264
- soigner 86
- sol «monnaie» (sous *voyage*) 90, 263
- sols (faire de cinq ~ six blancs) 265
- son (farine du diable retourne en ~) 262
- sorcière 86, 224, 249
- Sorel «habitant de Sorel» 87, 224
- sortir d'entrer 259
- sortir dehors 259
- sot comme un fondeur de cloches 245
- sou «monnaie de billion» (sous *coppre*) 54
- sou (propre comme un ~) 256
- soulier de bœuf 86, 121, 225, 250, 261
- soulier françois 86, 121, 225, 250, 261
- soulier sauvage 86, 121, 225, 261
- soupe (dormir comme une ~) 87, 225
- soupe (trempe comme une ~) (sous *trempe*) 89, 123, 230, 260
- soupirail 257
- soupe au lait (renflé comme une ~) 260
- soupe (docteur en ~ salée) 257
- soupe (tremper la ~) 260
- sourd (crier comme un ~) 257
- souris-chaude 86, 225, 246
- stellà 86, 151, 225
- stellci(t) 86, 151, 225
- stroud blanket 247
- style (dans le grand, le haut ~) 27, 85, 240, 249
- sucet 26, 87, 226
- suerie 245
- superbe 250
- sur «chez» 86, 122, 155, 226
- sur, ure 87, 122, 261
- sur (pour le ~) «certain» 258
- surir 87, 122, 251
- sus «chez» 155, 262
- suspect, ecte 86, 122, 226, 250
- tabac du diable «jusquiamé» 265
- tabaconiste 265
- tabagiste 265
- tambour 249
- tanner qqn 259
- tantôt 255
- tapin 89, 123, 226

- tapin (flanquer un ~ par les babines) 260
 tapisserie 89, 250
 tapon 89, 123, 226, 251
 tarabusquer 258
 tasse (boire à la grande ~) 256
 tata (sur un ~) 258
 tauraille 88, 227, 249
 taure (sous *tauraille*) 88; 227, 249
 taurmenter (sous *étriver*) 60, 191
 taverne (sous *cantine*) 53, 104, 176
 tavernier, ière (sous *cantinier*) 53, 104, 105, 176
 temps à ne pas mettre les chiens dehors 261
 tenseulement 263
 terre (coup de ~) (sous *retontir*) 84
 terre (ne pas porter à ~) 253
 terres (Gens de ~) 247
 tête (avoir la ~ comme un procès-verbal) 245
 tête d'Allemand (avoir, être une ~) 42, 157, 261
 tête de boule 90, 227, 247, 265
 tête d'escargot 90, 190, 265
 tête (ne pas avoir la ~ aux pieds) 245
 thétière 88, 143, 227
 tierce majeure (sous *major*) 75, 239
 tigre 246, 247
 tinter (sous *retontir*) 84; (sous *tinton*) 90
 tinton 23, 90, 124, 227, 251, 265
 tiran de soulier 77
 tirans 89, 227, 249; (sous *clairon*) 54
 tire 18, 27, 89, 227, 249
 tisons (cracher sur les ~) 245
 tomber comme la pauvreté sur le monde 256
 tomber comme le ginseng (sous *ginseng*) 23, 69, 112, 198, 265
 tomber comme une tourte 257
 tomber d'un mal (sous *mal*) 75, 204, 251
 tondre n. masc. «amadou» 88, 147, 228, 246, 249
 touche (fumer une ~) 90, 123, 228, 264
 tour (chacun à son ~ comme au moulin) 254
 tournailler qqn 253
 tourniquet 90, 228
 tourte (tomber comme une ~) 257
 tourte (tuer roide comme une ~) 257
 tout de bon 253
 train «occupations quotidiennes du ménage» 89, 123, 228
 train «tapage» 259, 261
 train (en ~) «légèrement ivre» 89, 123, 229, 242, 250
 traîne 87, 229, 248, 259; (sous *travail*) 88
 traîne de clisse 88, 229, 248, 264
 traîneau 27, 88, 229, 248; (sous *cariole*) 50; (sous *traîne*) 87
 travail 28, 74, 88, 230, 248, 259; (sous *brancard*) 44
 trêfe 89, 139, 230
 trèfle 250
 trembler (faire ~) 245, 250, 254
 trembler les fièvres 262
 trempe ((tout) ~) 26, 89, 123, 230, 260
 trempe comme une soupe 89, 123, 230, 260
 tremper la soupe 260
 tricherie (la ~ retourne à son maître) 262
 tricolor 89, 123, 230, 250
 tripe de roche 247
 tripoter 264
 troisse 23, 89, 140, 230, 250

- trompe 27, 88, 230, 248
 trou (boire comme un ~) 260
 trouver (se ~ mal) 261
 tuer «éteindre» 87, 122, 231, 248, 259
 tuer roide comme une tourte 257
 tuque 18, 88, 122, 231, 249, 261;
 (sous *mâle*) 74, 116
 Turc (fort comme un ~) 264
 urson (sous *port-épique*) 80, 216
 vaches (plancher des ~) 91, 265
 vaisseau «navire» (sous *envarié, ée*) 58
 vaisseau «réceptacle» 122
 valeur (de ~) 245, 250, 260
 valoir (ne pas ~ les quatre fers d'un
 chien) 261
 valoir (ne pas ~ son plein cul d'eau
 chaude) 265
 valtreux (être un ~) 252
 varengues 247
 veau (brailler comme un ~) 252
 vent (le ~ se tourne du côté des
 mitaines) 245
 vent (rhimb de ~) (sous *rhimb*) 85,
 222
 vent (rin de ~) 257
 vent (risée de ~) 257
 vèpres (marcher comme un chien qui
 vient des ~) 252
 vèpres (reçu comme un chien à ~) 260
 verbalement 91, 124, 231, 251, 255
 verglas 250
 veuille 91, 231, 251; (sous *foin*) 64
 vie (arbre de ~) (sous *épinette*) 62,
 189, 246
 vire-l'œil 27, 90, 124, 231, 250, 264;
 (sous *bicleux*) 102
 vire-main (dans un ~) 256
 vite pendant que c'est chaud «vite-
 ment» 253
 vive (un ~ la joie) 263
 vocation 253
 voie (sous *voyage*) 90, 124; 231
 voir (voyons ~) 260
 voleur (gras comme un ~) 254
 vomir tripes et boyaux 261
 vouloir que (je voudrais que cela seroit)
 259
 voyage (d'eau) 90, 124, 232, 242, 249,
 261
 voyageur (sous *jument*) 70; 232, 247,
 248
 vulgaire 23, 90, 124, 232, 250, 262
 waac «tripe de roche» 247
 warrant 251
 washes 247
 wattap 247
 yeux (avoir les ~ à la perte de son
 âme) 253
 yeux (jeter du sable dans les ~) 265